TE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9222 · 22 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 8-LUNDI 9 SEPTEMBRE 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 80 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

La gauche péroniste déclenche la lutte armée contre le régime argentin

LIRE PAGE 22

AUX TERMES D'UN « ACCORD TOTAL » ENTRE LE PORTUGAL ET LES NATIONALISTES

Le Mozambique accédera à l'indépendance vers le milieu de l'an prochain

Une étape décisive

Les déclarations solennelles qui se sont multipliées à Lisbonne depuis quatre mois pour proclamer le droit des « provinces portugaises d'outre-mer » à l'autodétermination exprimaient donc bien une réelle détermination. Il n'est plus possible d'en douter après l'annonce, vendredi soir, à Lusaka, de l' « accord total » intervenu entre les négociateurs portugais et ceux du Front de libération du Mozambique (FRELIMO). Le texte, qui devait être paraphé le samedi 7 septembre, prévoirait une période de transition, et l'indépendance totale n'interviendra que le 25 juin 1975. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une étape décisive pour les nationalistes qui, après dix années de combat, touchent au but.

L'action du gouvernement portugais a été certes facilitée par le fait que, pour le Mozambique comme pour la Guinée, la représentativité de ses interlocuteurs, acquise au prix d'une longue lutte, ne peut être sérieusement contestée. Placés dans une situation favorable pour faire aboutir leurs revendications, les dirigeants nationalistes ont su, dans les discussions, faire preuve de sagesse et de modération.

Il est vrai que la situation au Mozambique ne peut qu'inciter à la prudence. Depuis près de deux mois des bandes de pillards attaquent et saccagent des villages dans les provinces septentrionales. Toute une partie du pays est ainsi livrée au chaos. Dans ces conditions, la conjonction des forces portugaises et des moyens, encore faibles, dont disposent les nationalistes ne sera pas de trop pour ramener l'ordre et le calme. D'autant plus que l'accession à l'indépendance du pays n'est pas accueillie par tous ses habitants avec un égal enthousiasme, comme en témoignent les actes de violence commis au cours de la nuit de vendredi à samedi à Lourenço-Marquès par des groupes de jeunes Blancs.

Le délai de transition avant l'indépendance pourrait aussi être mis à profit par les puissants voisins du Mozambique pour s'organiser devant une situation entièrement nouvelle. Pour la Rhodésie comme pour l'Afrique du Sud, l'accord de Lusaka est indéniablement une mauvaise nouvelle. Un pan du glacis s'écroule qui les séparait des pays africains qui leur sont hostiles. Les ports mozambicains de Lourenço-Marquès et de Beira constituent d'autre part les seuls débouchés maritimes de la Rhodésie.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que plusieurs ministres rhodésiens séjournent actuellement au Cap. Ils discutent sans doute avec les autorités sud-africaines des moyens de faire face à la situation : le raccordement des réseaux ferrés des deux pays pourrait, par exemple, être réalisé assez rapidement. Le gouvernement de Pretoria a aussi ses problèmes : les financiers du pays ont participé aux investissements qui ont permis de relier le gigantesque ouvrage de Cabora-Bassa, sur le Zambèze, à l'Afrique du Sud par deux lignes à haute tension. Les nouveaux dirigeants du Mozambique accepteront-ils de fournir au pays de l'« apartheid » l'énergie électrique dont il a besoin pour poursuivre son développement ? On ne saurait conclure.

Après la Guinée-Bissau et le Mozambique, il reste au gouvernement de Lisbonne à régler le problème de l'Angola. La division du Mouvement populaire de libération de ce pays (M.P.L.A.) en factions qui s'entre-déchirent n'ait pas de nature jusqu'à présent à faciliter une négociation. Les efforts faits depuis quelques jours par ses dirigeants pour présenter un front uni montrent qu'ils sont conscients du problème. S'ils parviennent à surmonter leurs divergences, il leur restera encore à s'entendre avec le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) de M. Roberto Holden. La décolonisation de l'Angola s'annonce autrement délicate que celle du Mozambique et de la Guinée-Bissau.

Trois mois après leur premier contact officiel, le Portugal et le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) sont parvenus à un « accord total » *sur l'accession du Mozambique à l'indépendance. C'est ce qu'ont annoncé, vendredi soir 6 septembre, les négociateurs des deux parties réunis à Lusaka (Zambie), après deux jours de discussions. Les modalités de transfert du pouvoir, qui aurait lieu vers le milieu de 1975, et les autres clauses de l'accord devaient être rendues publiques ce samedi à l'occasion de la signature du texte.*

Vendredi, pour la seconde journée consécutive, des milliers d'habitants de Lourenço-Marques, la capitale mozambicaine, parmi lesquels quelques centaines de Blancs, avaient manifesté dans les rues de la ville pour exprimer leur soutien au FRELIMO. En revanche, après l'annonce de l'accord, des groupes de jeunes Blancs se sont livrés à des violences dans la capitale.

A Lisbonne, un communiqué du ministère des affaires étrangères annonce que la cérémonie marquant la reconnaissance officielle de l'indépendance de la Guinée-Bissau aura lieu mardi matin 10 septembre au palais de Belem, et sera présidée par le chef de l'Etat. Aucune cérémonie officielle ne sera organisée en Guinée-Bissau.

L'aboutissement des négociations engagées à Lusaka depuis le jeudi 5 septembre n'a pas surpris les observateurs à Lisbonne, qui avaient été frappés par l'optimisme affiché à leur départ par les trois principaux membres de la délégation portugaise, MM. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, Almeida Santos, ministre de la coordination interterritoriale, et le commandant Melo Antunes, ministre sans portefeuille. Leurs déclarations, ainsi que certaines indications recueillies dans les milieux proches du gouvernement, permettaient de penser que les deux parties étaient déjà parvenues à une entente sur les principes de l'accord et qu'il ne restait plus à régler que certains points d'application pratique, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan militaire, ce qui explique la présence de plusieurs officiers dans la délégation portugaise.

Bien qu'aucune indication n'ait été fournie sur le contenu de l'accord, on peut avancer, si l'on se base sur les déclarations faites à leur départ par les membres de la délégation portugaise, qu'il porte notamment sur la mise en place et la composition d'un *« gouvernement de transition »* qui resterait en place jusqu'à la proclamation officielle de l'indépendance du Mozambique, probablement vers le milieu de l'année prochaine.

M. Samora Machel, président du FRELIMO, qui dirigeait la délégation nationaliste, s'était, il y a quelques jours, prononcé catégoriquement contre toute participation de son mouvement à un gouvernement de coalition. Mais, du côté portugais, on explique que le leader africain, lorsqu'il avait fait cette déclaration, parlait d'un gouvernement de coalition multipartite totalement différent du *« gouvernement de transition »* proposé ensuite par Lisbonne et qui serait composé uniquement de membres du FRELIMO et de représentants du Portugal. Reste la question du pourcentage de représentation de l'une et l'autre des parties dans ce gouvernement, et aussi celle de sa présidence. Selon certaines informations en provenance de Dar-Es-Salaam, le FRELIMO aurait exigé pour lui-même deux tiers des postes ministériels, et la présidence du gouvernement pour M. Samora Machel. Du côté portugais, selon certaines indications non confirmées, on aurait pensé à la création d'un poste de haut-commissaire pour lequel le nom du général Otelo de Saraiva Carvalho, l'un des principaux artisans du Mouvement du 25 avril, né au Mozambique, aurait été avancé. Le général Saraiva Carvalho est connu pour ses idées avancées en matière de décolonisation.

L'accord de Lusaka doit également fixer une date pour l'accession du Mozambique à l'indépendance. De source portugaise, on laissait entendre que ce serait en juin ou juillet prochain. Quant à la date de la mise en place du gouvernement de transition, on parle du 25 septembre, anniversaire de la déclaration du leader mozambicain Eduardo Mondlane qui marqua le déclenchement de la lutte armée contre le Portugal.

(Lire la suite page 4.)

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI UNIQUE

J'accepterai la proposition du Destour d'être élu président à vie

nous déclare M. Bourguiba

De notre envoyé spécial PHILIPPE HERREMAN

Monastir. — Pour la deuxième fois consécutive, le parti socialiste destourien va tenir, du 12 au 14 septembre, son congrès national à Monastir, ville natale de M. Bourguiba. Dans son luxueux palais, qui domine la mer, le chef de l'Etat tunisien prépare minutieusement ce neuvième congrès, qui sera, dit-il, celui « de la clarté », mais qui, dans une certaine mesure, sera aussi celui de la revanche : revanche contre la maladie, qui, en 1971, l'avait empêché de peser de tout son poids sur les débats, comme il s'apprête à le faire cette fois ; revanche aussi sur la fraction du parti qui avait tenté, il y a trois ans, d'amorcer une libéralisation du régime, c'est-à-dire d'en démocratiser les structures aux dépens de certains pouvoirs présidentiels.

« J'attends de ce congrès, nous dit M. Bourguiba, qu'il fixe de façon nette l'organisation interne du parti, le rôle du bureau politique et du comité central et la procédure de désignation du président de la République, en cas de vacance du pouvoir. J'insisterai pour que le président du parti (1) choisisse au sein du comité central les membres du bureau politique. C'est moi, n'est-ce pas, qui dois choisir mes collaborateurs. En cas de vacance du pouvoir présidentiel, le premier ministre devrait assumer la fonction jusqu'à la fin du mandat. On prévoit aussi d'introduire dans la Constitution la procédure de référendum.

» Avec ces mesures, on assurera le maximum d'efficacité et on évitera les risques de rupture. Un grand effort a été fait pour associer la base à la préparation du congrès. Chacun a pu donner son opinion. Toutes les tendances, tous les jeunes, ont pu se faire entendre. Les rapports sont prêts, les discussions vont pouvoir s'ouvrir.

» Au dernier congrès, en 1971, il y avait eu des intrigues : les gens se préoccupaient surtout de la vacance du pouvoir. Ils pensaient que le moment était venu de mettre fin à la présidence de Bourguiba, de le reléguer au second plan. Ils pensaient que je n'étais plus en mesure de diriger. Et puis il y a eu des marchandages, des achats de voix. Ce n'était pas sérieux. Il faut effacer ce qui s'est passé au dernier congrès de Monastir, il y a trois ans. C'est pour cela que j'ai tenu à ce que le nouveau congrès se tienne dans cette même ville. En fait, le dernier congrès régulier était celui de Bizerte, en 1964. »

— Des élections présidentielle et législatives, vont avoir lieu en novembre. Si le congrès destourien vous le demande, accepterez-vous d'être élu président à vie ?

— Oui, j'accepterai. J'ai refusé à deux reprises. Mais, voyez-vous, j'ai circulé dans le pays : les gens n'imaginent même pas que je puisse mourir un jour ! Etant donné que je suis le fondateur de ce pays, c'est de la part de mes compatriotes un geste de reconnaissance beaucoup plus qu'autre chose. C'était la même chose pour Tito. Mais le jour où je ne serai plus capable de remplir mes fonctions, je me déchargerai évidemment sur le premier ministre. »

— Ne pensez-vous pas que la Tunisie a atteint un degré de maturité qui lui permettrait de tenter l'expérience du pluripartisme ?

— Rien, dans la Constitution, n'interdit l'existence d'autres partis. Mais il se trouve que le Destour est le seul parti qui ait libéré la Tunisie. Même les communistes étaient contre nous. Ils étaient annexionnistes dans une certaine mesure. Dès lors que le Destour est ouvert à tous, qu'il n'est le représentant d'aucune classe, tant qu'il travaillera à être le parti de la nation, il n'y a aucune raison pour qu'il y en ait d'autres. »

— Vous attachez beaucoup d'importance à la jeunesse. Vous l'avez prouvé en développant résolument l'enseignement. Plusieurs dizaines de jeunes opposants ont été condamnés dernièrement par la Cour de sûreté de l'Etat. Ne pensez-vous pas que cette affaire révèle une cassure, regrettable, entre votre régime et une partie de la jeunesse ?

— Je crois que c'est peu de chose, *(sur un ton indulgent et presque paternel)*. Croyez-moi, je me déplace en Tunisie, et je vois des jeunes.

(Lire la suite page 3.)

(1) Qui est le chef de l'Etat, le premier ministre, M. Nouira, étant secrétaire général, et M. Sayah, directeur du parti (N.D.L.R.).

Tout en critiquant le pouvoir

Les syndicats donnent la priorité à la négociation

La C.F.D.T. et F.O., chacune pour sa part, viennent à leur tour, après la C.G.T., d'exprimer leurs vives inquiétudes devant la persistance de l'inflation. Malgré la dureté de leurs réquisitoires contre la politique économique actuelle, les syndicats continuent à donner la priorité aux négociations avec le patronat et les pouvoirs publics, se *refusant pour le moment à « planifier l'action »*, selon une expression de M. Maire.

Pour un fois, les trois principales centrales syndicales françaises sont d'accord : le dispositif gouvernemental destiné à freiner la hausse du coût de la vie est totalement insuffisant. M. Séguy, au Palais des Sports, en avait dénoncé jeudi les aspects *« démagogiques présentés*, dit-il, *sous les vocables de concertation, de participation ou de libéralisation »*. Le lendemain, le bureau national de la C.F.D.T., s'efforçant de mettre à nu les véritables mobiles du président de la République, a estimé que son objectif essentiel *« est d'aménager la vie privée des Français en faisant franchir à la petite bourgeoisie jacobine souvent mesquine la barrière qui la séparait de la grande bourgeoisie, plus libérale dans ses mœurs »*. Il ne s'agit donc pas de changer la condition des salariés, bien au contraire, mais de mieux *« résister à la classe ouvrière »* et de mettre en place une politique de concentration dans tous les domaines, tant politique qu'industriel. On risque ainsi, déclare M. Maire, d'aller vers un autoritarisme s'alliant à un certain libéralisme. Le gouvernement s'oriente vers une politique dangereuse à longue portée, qui se traduit déjà par le freinage des salaires opéré par les employeurs et la montée d'un chômage latent dispersé sur les petites entreprises, sans parler du *« vol sur l'épargne populaire »*, qui, estime le secrétaire général de la C.F.D.T., commence à *« remuer l'opinion »*.

La dureté des réquisitoires cégétiste et cédétiste contre les pouvoirs publics et le patronat contraste avec la pondération des propos sur la *« mobilisation des travailleurs »*. M. Maire s'en est expliqué clairement : *« La C.F.D.T. continue à ne pas céder à une certaine pression qui pousse les organisations syndicales à lancer des appels tonitruants. Mais en nous opposant à la politique du gouvernement nous faisons œuvre de prévention et œuvre de salut public. Si nous laissons faire, les travailleurs auront à la fois le « frein » et le chômage. »*

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 19.)

LA CORÉE EN MAL DE RÉUNIFICATION

L'attaque dont l'ambassade du Japon a été l'objet le vendredi 6 septembre à Séoul, ainsi que de nouvelles manifestations antijaponaises signalées samedi dans la capitale sud-coréenne, provoquent une nette aggravation des relations entre Séoul et Tokyo. Comme l'indique notre correspondant au Japon, Robert Guillain (voir page 4), cette tension entre les deux gouvernements se manifeste depuis la tentative d'attentat dirigée le 15 août dernier contre le président sud-coréen, M. Park Chung Hee. Cet attentat a d'ailleurs provoqué de profonds remous en Corée du Sud même et conduit notamment le chef de l'Etat à lever deux des décrets d'exception qu'il avait pris au début de l'année pour étouffer dans le pays pratiquement toute forme d'opposition à son régime.

Dans un tel climat et alors que la République populaire démocratique de Corée célèbre le 9 septembre son vingt-sixième anniversaire, une évolution positive des conversations sur l'unification des deux Corées paraît plus aléatoire que jamais. Notre envoyé spécial Michel Tatu expose les obstacles auxquels se heurtent ces conversations.

I. — Entre le Nord et le Sud

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Panmunjon. — Sous le soleil d'été, l'endroit est aussi calme qu'un village de vacances. Une fois passé l'ultime poste de contrôle américain — ce doit bien être le cinquième rencontré au cours des vingts derniers kilomètres sur la route de Séoul, — trois militaires nord-coréens à casquette russe regardent passer sans réagir, avec un vague sourire, l'autobus biquotidien qui amène sa cargaison de touristes à la *Joint Security Area* (zone commune de sécurité), seul point de contact où, depuis plus de vingt ans maintenant, les deux Corées se regardent « au fond des yeux ».

Le site, long de 800 mètres environ, est parsemé des sigles dont l'armée américaine, partout dans le monde, aime à marquer sa présence : ce bâtiment plat occupé par une table que traverse symboliquement la « M.D.L. » (ligne de démarcation militaire, en fait l'une des frontières les mieux gardées du monde) est celui de la MAC ou *Military Armistice Commission*. C'est là que le représentant de l'« UNC » (*United Nations Command*, ou commandement des Nations unies, toujours un Américain, qui change tous les six mois pour échapper à l'ennui) rencontre épisodiquement les émissaires de l' « autre côté », lui aussi désigné par un sigle : K.P.A./C.P.V. pour « armée populaire coréenne et volontaires populaires chinois » (on sait qu'un général chinois, depuis juillet 1971, a repris sa place dans la délégation du Nord).

Le bâtiment voisin est celui de la N.N.S.C. (*Neutral Nations Supervisory Commission*), où Suisses et Suédois d'un côté, Polonais et Tchèques de l'autre, sont supposés tirer au clair — en fait, leur rôle est nul — les petits et grands incidents survenus tout au long de la « D.M.Z » (zone démilitarisée), *marquée de mille deux cent quatre*-vingt-douze bornes, séparant les deux Etats.

Bien que ce soit théoriquement possible, il n'est pas d'usage d'autoriser le visiteur venu du Sud à pénétrer dans les bâtiments appartenant au côté « K.P.A./C.P.V. » et d'où les sentinelles nord-coréennes braquent sur lui de puissantes jumelles. Il se rend seulement, sous bonne escorte américaine, à la « Maison de la liberté », érigée par les Sud-Coréens, puis au point d'observation « UNC n° 5 », qui offre la meilleure vue sur la campagne environnante : à ses pieds, le petit pont, dit *« du non-retour »*, qui mène de la zone commune vers la Corée du Nord proprement dite ; un peu plus loin, un hangar propret, où fut signé l'accord d'armistice en 1953 (1), et dont les Nordistes ont fait un musée.

(Lire la suite page 4.)

(1) Commencée le 25 juin 1950, la guerre de Corée entraîna immédiatement l'entrée en guerre des Etats-Unis et de seize autres nations — dont la France, qui fournit un contingent symbolique, — groupées sous le drapeau de l'ONU. Le 25 novembre 1950, une armée de « volontaires chinois » franchit le Yalou pour secourir l'armée nord-coréenne en difficulté. Les négociations d'armistice s'ouvrirent le 10 juillet 1951 à Kaesong. L'accord signé le 27 juillet 1953 consacra la stabilisation des fronts autour du 38e parallèle.

CRÉATION MUSICALE EN FRANCHE-COMTÉ

Le Jeu de sainte Agnès

Le XXVIIe Festival de musique de Besançon et de Franche-Comté mérite plus que jamais son titre complet et n'hésite pas à faire courir ses adeptes pour découvrir les sites et les lieux de cette vieille province. C'est ainsi à quelque 100 kilomètres de son port d'attache qu'a eu lieu vendredi la création d'un « cérémonial » de Marius Constant, « le Jeu de sainte Agnès », à l'abbaye de Baume-les-Messieurs.

Dans une vallée profonde, la plus belle de ces « reculées » creusées par les eaux dans le calcaire du Jura, protégée par une porte étroite de *formidables rochers à pics*, des druides déjà tenaient collège, puis des sectateurs de Minerve et, depuis le neuvième siècle au moins, une abbaye, dont la gloire fut de donner naissance en 910, par douze de ses moines, à l'abbaye de Cluny.

Le superbe ensemble actuel, bien conservé et restauré, donne une idée de la richesse de cette abbaye, où les « messieurs » (les moines) avaient chacun leur maison, leurs meubles, leur table et leurs domestiques. Mais l'église romane, avec sa nef étroite *et haute*, ses petites fenêtres, ses énormes piliers carrés, ronds ou octogonaux, a une austère beauté qui rappelle celle de Saint-Philibert de Tournus, malgré les fenêtres gothiques de l'abside, qui détonnent ici.

Ce cadre convenait à merveille à l'action dépouillée, fruste, du *Jeu de sainte Agnès*, composé par Marius Constant, d'après un manuscrit en provençal du quatorzième siècle, d'une incroyable verdeur d'expression. L'imagination et la sensualité populaires ont brodé allègrement sur cette image pieuse d'une petite fiancée de Jésus qui refuse tout époux humain, convertit les courtisanes du lupanar où on l'a reléguée, et subit le martyre enveloppée de sa chevelure miraculeusement poussée pour défendre sa pudeur.

Le texte, à faire rougir un corps de garde, est heureusement dit et chanté en provençal, ce qui protège la sainteté du lieu, comme un collant d'ailleurs assez laid, voile la nudité de la sainte.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

LA GADOUE

Si les pays producteurs de pétrole augmentent encore leurs prix et les indexent sur l'inflation mondiale, ils seront dans le cas d'un homme qui monte encore un échelon sur une échelle en train de s'enfoncer sous son poids.

L'important, dans pareille situation, est de savoir si la distance franchie d'un échelon à l'autre est supérieure ou inférieure à la longueur d'enfoncement de l'échelle.

Tout dépend de la résistance des matériaux et, notamment de la gadoue économique sur laquelle repose l'échelle. Le problème serait assez simple si l'échelle, en réalité, ne reposait sur les épaules d'un nombre considérable d'hommes dont le nez affleure à la surface de la gadoue et pour qui, tant qu'on n'aura pas vraiment nettoyé la mare, un millimètre de plus ou de moins est une question de vie ou de mort.

ROBERT ESCARPIT

EUROPE

Chypre

MM. Cléridès et Denktash se mettent d'accord sur un certain nombre de «problèmes humanitaires»

Pour la première fois depuis le déclenchement *des hostilités à Chypre et le cessez-le-feu*, le président de la République chypriote et le vice-président, MM. Glafcos Cléridès et Rauf Denktash, se sont mis d'accord sur un certain nombre de mesures d'ordre humanitaire.

Les chefs des deux communautés ont décidé de compléter la liste des prisonniers et des détenus et de la transmettre sans délai au Comité international de la Croix-Rouge, a annoncé, vendredi 6 septembre à l'issue de la rencontre, qui a duré quatre heures, le porte-parole des Nations unies.

Les deux parties sont d'accord pour mettre au point un plan pour la libération générale des prisonniers et des détenus et pour donner la priorité à la libération des malades et des blessés ainsi que des détenus âgés de moins de dix-huit ans et de plus de cinquante ans. Sur le terrain, ainsi que le souligne notre envoyé spécial à Nicosie, les militaires turcs poursuivent leur lent et incessant « grignotage » des positions grecques situées au-delà de la « ligne Attila ».

Le lent «grignotage» de l'armée turque

Galini. — On croit déjà être entré comme dans un moulin quand, tout en haut du village, à la sortie du dernier tournant, deux canons de pistolets-mitrailleurs convergent sur le pare-brise. L'armée turque occupe bien Galini et n'apprécie guère les visites imprévues. Le village, accroché au flanc d'une colline qui domine la baie de Morphou était grec il y a encore trois jours. Aujourd'hui il est désert. Les portes des maisons sont ouvertes, les pièces ont été visitées mais rien ne semble avoir été pillé. Plus haut, sur le chemin de crête, on aperçoit les camions vides de l'unité turque qui a pris le village. Les hommes des « commandos » sont disséminés sur les pentes couvertes d'un gris de cendres : le napalm a brûlé pins et cèdres sur des dizaines d'hectares.

Galini — 1 300 hectares — et le hameau voisin de Varisha sont les dernières victimes du « grignotage » turc. Officiellement, la ligne de démarcation n'a pas changé depuis le cessez-le-feu du 16 août, et un officier turc affirme que la prise de Galini *« n'est qu'une mesure de sécurité »*. *« Les Grecs*, explique-t-il, *s'infiltraient sans cesse et tentaient de couper la route côtière qui mène à Limnitis. Il fallait assurer la sécurité de nos convois. Pour cela, le seul moyen*, c'est de *contrôler une bande de terrain assez large en arrière de la côte. »* Limnitis — une enclave chypriote turque à une dizaine de kilomètres de Galini — était, il y a quelques jours, cernée par la garde nationale chypriote grecque. Elle peut désormais, selon l'expression du porte-parole des Etats-Unis, *« être considérée comme faisant partie de la zone contrôlée par les forces armées turques »*.

Politique décidée en haut-lieu ou initiative d'un commandement local, l'avance progressive de l'armée d'Ankara dans cette région de l'île semble bien avoir pour but la « libération » des enclaves chypriotes turques les moins éloignées. *Le* prochain objectif serait alors la pointe de

De notre envoyé spécial

Kokkina, actuellement « assiégée » par la garde nationale. *« Nous avions demandé cette zone dans le plan que nous avons présenté à Genève »*, répète-t-on du côté turc. *Faut-il donc en déduire que* les troupes cherchent à gagner sur le terrain ce qui n'a pu être obtenu autour du tapis vert ? Pour atteindre Kokkina, reste encore un obstacle : le village grec de Kato-Pyrgos. La « force de paix » venue d'Anatolie est à ses portes.

La côte ouest n'est pas seule à connaître la « *petite guerre des frontières* » le long de la ligne — parfois en pointillé — du cessez-le-feu. Mais si, dans cette région, l'objectif de l'armée turque paraît presque évident, il est, en d'autres lieux, moins aisément décelable. Ainsi en est-il, par exemple, des récentes opérations sur Athna, à mi-chemin entre Famagouste et Larnaca, au sud-est de Chypre. Trois jours de suite, les blindés turcs y sont entrés, créant à leur approche une incroyable panique parmi la population, qui est allée se réfugier dans la base britannique toute proche.

Aux observateurs des Nations unies venus enquêter sur place, les autorités militaires turques ont simplement répondu qu'*« Athna faisait partie de la zone que leurs troupes contrôlaient au moment du cessez-le-feu »*. Certains prétendent pourtant que, là aussi, l'armée d'Ankara cherche à s'approcher des enclaves chypriotes turques, assez nombreuses au nord-est de Larnaca. D'autres estiment que le « grignotage » exprime la volonté des militaires turcs de tenir de solides positions en cas de reprise des hostilités, hypothèse que personne n'exclut encore totalement. Si cela devait arriver, il est en effet possible que l'armée turque s'efforce de gagner la ligne Attila-2 reliant Nicosie à Larnaca.

A Nicosie, le « grignotage » est quotidien, mais il tient davantage du saut de puce que de l'offensive en règle. *« La technique est simple*, raconte un Anglais qui vient d'évacuer sa maison passée en secteur turc, *on s'approche, on se montre, on s'installe dans le jardin et une fois que les propriétaires, qui ne tiennent pas à rester milieu du champ de bataille, ont abandonné le terrain, il n'y a plus qu'à occuper le vide. »* C'est dans des conditions à peu près *semblables que l'ambassadeur de* France a dû quitter sa résidence. C'est ainsi encore qu'il y a quelques jours le chef adjoint de la haute commission britannique a retrouvé un nid de mitrailleuse près d'une fenêtre de sa villa. Une énergique protestation a aussitôt provoqué un *« recul tactique »*.

Sur la piste en pierraille qui escalade les monts Troodos, les réfugiés de Galini fuient la guerre. Entassés dans des camionnettes ancestrales qui menacent de chavirer à chaque chaos, ils transportent toute leur richesse : un bahut, un matelas, une lessiveuse, trois poules et deux chèvres. Au monastère de Kykko, ils s'arrêtent pour la nuit. Face à l'église, pendue à la tonnelle d'un café, une simple banderole : *« Qui nous a conduit là ? Les colonels d'Athènes. »*

DOMINIQUE POUCHIN.

Portugal

FIN DE LA GRÈVE DES EMPLOYÉS PORTUGAIS DES COMPAGNIES AÉRIENNES ÉTRANGÈRES

Lisbonne *(A.F.P., A.P.)*. — La grève commencée le vendredi 6 septembre *à 0 heure par* les employés portugais des compagnies aériennes étrangères a pris fin, ce samedi 7 septembre, à la suite d'un accord conclu au ministère du travail, prévoyant que tout employé licencié sera indemnisé avec effet rétroactif au 1er septembre. La grève avait touché les dix-sept compagnies étrangères de l'aéroport de Lisbonne. En revanche, la compagnie portugaise TAP, qui a dernièrement signé un accord avec ses employés à la *suite d'une grève de trois jours*, est restée en dehors du conflit.

Par ailleurs, l'état-major général des forces armées portugaises a annoncé, vendredi 6 septembre, que MM. Moreira Baptista et Silva Cunha, respectivement anciens ministres de l'intérieur et de la défense du régime Caetano, avaient été libérés sous condition et assignés à résidence à Lisbonne. Leur procès doit s'ouvrir sous peu devant un tribunal militaire. L'opinion pourrait réagir vivement contre cette mise en liberté.

Union soviétique

UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE ESPAGNOLE EST A MOSCOU

Madrid *(U.P.I.)*. — Une délégation espagnole, ayant à sa tête *M. Nuno* Aguirre de Carcer, directeur général des affaires européennes au ministère des affaires étrangères, se trouve actuellement à Moscou, où elle discute avec les Soviétiques de questions commerciales, et peut-être même politiques, indique-t-on de source proche du gouvernement espagnol.

L'Espagne n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., mais des relations commerciales ont été nouées en 1972 et, l'année dernière, des missions commerciales permanentes avaient été ouvertes à Madrid et à Moscou.

Grèce

A l'issue de ses entretiens à Paris

M. Mavros souhaite que son pays adhère sans délai à la C.E.E.

Au terme de ses entretiens à Paris, M. Mavros, le *ministre* grec des affaires étrangères, se rendra à Genève, où il rencontrera, vraisemblablement dimanche 8 septembre, Mgr Makarios, président élu de Chypre. Le chef de la diplomatie d'Athènes ira ensuite à Bonn puis à Bruxelles, où il s'entretiendra avec M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN.

Vendredi, M. Mavros a qualifié de *« tout à fait cordial et constructif »* l'entretien qu'il avait eu au cours de la matinée avec le président Giscard d'Estaing. Il a indiqué qu'il avait abordé avec le chef de l'Etat tous les problèmes qui intéressent les deux pays ainsi que les relations entre la Grèce et l'Europe. Il a confirmé qu'au nombre des problèmes examinés se trouvait celui de la fourniture d'armes, mais il n'a donné aucune précision sur ce point. Le ministre des affaires étrangères de Grèce a souligné que le retrait de la Grèce de l'OTAN ne signifiait pas que son pays avait changé de politique extérieure. *« La Grèce*, a-t-il dit, *appartient à l'Europe, et elle est pour l'intégration européenne. »*

L'appartenance de la Grèce à l'Europe a d'ailleurs été le thème essentiel des déclarations faites par M. Mavros au cours du déjeuner de la presse diplomatique française, dont il a été vendredi l'hôte d'honneur. Ce n'est pas une simple remise en vigueur de l'accord d'association à la C.E.E. que la Grèce souhaite, a-t-il dit, *« mais une adhésion entière en tant que membre de plein droit »*. Rappelant que l'accord d'association prévoyait l'adhésion pleine et entière en 1984, il a déclaré : *« Nous n'avons plus besoin de ce délai. Nous pouvons le faire tout de suite. »*

A propos de Chypre, M. Mavros s'est prononcé contre la réactivation de la conférence de Genève, qui réunissait les représentants des deux communautés de l'île et ceux des trois puissances garantes : Grande-Bretagne, Grèce et Turquie *« A quoi cela servirait-il ?* a-t-il dit. *Si les deux parties se mettent d'accord, nous ne pouvons pas leur imposer notre volonté ou un régime quelconque. »* Il a laissé entendre qu'il ne s'opposait pas, *a priori*, à une solution fédérale, si les principaux intéressés s'y ralliaient. En revanche, a-t-il souligné, *« la partition sur la base de la division géographique de l'île est impensable. Personne ne la veut. Elle porterait atteinte à l'indépendance d'un pays membre de l'ONU »*.

Interrogé sur le sort des bases américaines en Grèce, M. Mavros a répondu que des problèmes techniques et juridiques se posent et sont actuellement étudiés par le ministère de la défense. Certains accords bilatéraux entre la Grèce et les Etats-Unis datent de 1953, certains même d'avant la fondation de l'OTAN. *« Nous étudierons cela avec soin »*, a-t-il dit.

En ce qui concerne la politique intérieure *M. Mavros* a *souligné* que toutes les libertés démocratiques étaient rétablies et que tous les partis, y compris le parti communiste, pourront participer à la prochaine campagne électorale.

R.F.A.

CHAT ÉCHAUDÉ CRAINT L'EAU FROIDE

Gunter Guillaume, qui, avant d'être découvert comme espion au service de la R.D.A., était chargé auprès de l'ancien chancelier Brandt des relations avec le parti social-démocrate, les syndicats, les Eglises et diverses associations de la R.F.A., n'a pas encore de successeur. Le porte-parole du gouvernement fédéral a annoncé, le vendredi 6 septembre, qu'en fin de compte M. Peter Manning, dont la candidature avait été retenue, ne serait pas engagé.

***Au cours de l'enquête de sécurité*, M. Manning a en effet passé sous silence plusieurs voyages en R.D.A. Ce diplômé de sciences politiques, chef de cabinet du *président* de la Diète à Berlin-Ouest, a accompagné plusieurs fois son patron lors de visites officielles dans l'« autre Allemagne ».**

***Le porte-parole* du gouvernement a indiqué que M. Manning n'avait pas caché sciemment ses voyages et que son silence était plutôt dû à une étourderie. Le questionnaire qu'il devait remplir portait une question sur les visites « dans le bloc de l'Est ». Pour lui, Berlin-Est et la R.D.A. ne sont pas apparus comme appartenant au bloc de l'Est. « L'incident n'est certainement pas compromettant pour M. Manning », a précisé le *porte-parole*, mais, *après l'affaire* Guillaume, la Chancellerie fédérale n'a voulu courir aucun risque, ni donner aucune arme à l'opposition. Chat échaudé craint l'eau froide. — D. V.**

Pologne

LA VISITE DU MINISTRE D'ÉTAT

M. Poniatowski souhaite que les deux parties de l'Eu[...] renforcent leur coopération pour faire face à la crise énergét[...]

Varsovie. — La visite de M. Michel Poniatowski à Varsovie a déjà donné un premier résultat : le ministre d'Etat français a remis à M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, un message personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing dans lequel le président de la République accepte l'invitation, d'abord faite au président Pompidou, puis renouvelée à lui, de faire une visite officielle en Pologne. Elle aura lieu dans le courant de l'année prochaine.

Le voyage de M. Poniatowski, qui a eu en deux jours trois entretiens avec les d[...] polonais, est placé de toute évidence sous l[...] de la relance des rapports entre la Franc[...] pays de l'Europe de l'Est. Ce désir de « une nouvelle impulsion » *à ces rapports, [...]tiellement économiques, a été clairement [...] par le ministre d'Etat dans ses conversa[...] ses discours. D'ailleurs, M. Poniatowski [...] limité cette relance à la France, mais il a [...] le souhait que l'ensemble de l'Europe occ[...] renforce ses liens avec l'Europe orientale.*

Correspondance

« L'Europe est fragile. Cette Europe fragile, c'est à tous ses membres de la protéger », a-t-il dit après le déjeuner qu'il a offert le vendredi 6 septembre en l'honneur de son hôte, M. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil polonais. Le ministre d'Etat s'est déclaré persuadé que les difficultés provoquées par la crise de l'énergie et des matières premières s'étendraient, à des degrés divers, à tous les pays européens. Il a estimé qu'il serait possible d'établir, *en dehors de tout contexte* politique ou idéologique, des relations qui faciliteraient la solution de ces problèmes.

Au cours des entretiens avec MM. Gierek, Jagielski et Stefan Olszowski, ministre des affaires étrangères, M. Poniatowski a proposé une *« nouvelle donne »* dans les *rapports entre les pays de* l'Ouest et de l'Est européens qui, sur le plan bilatéral, pourrait se traduire pas l'acquisition d'importantes quantités de charbon polonais par la France. La question sera reprise par les experts, soit dans le cadre de la commission franco-polonaise, soit par un groupe de travail spécial.

Vendredi matin, l'entretien avec M. Olszowski, le ministre polonais des affaires étrangères, a également porté, pendant plus de deux heures, sur la coopération économique et les problèmes énergétiques, mais cette fois en termes plus généraux. Les interlocuteurs ont, indique-t-on de bonne source, constaté que l'Europe, déjà politiquement et économiquement divisée, était aujourd'hui menacée, à l'Est comme à l'Ouest, par la crise énergétique.

M. Poniatowski a aussi rappelé les principes généraux de la politique étrangère de la France, sa volonté d'indépendance, celle de parvenir à l'organisation de l'Europe des Neuf et sa politique en matière de paix et de sécurité. Il a estimé que la position de faiblesse créée en Europe par la *crise énergétique pourrait* être durable et qu'il était donc important de rechercher des liens plus étroits entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Il s'est déclaré convaincu qu'en dehors du processus de détente, déjà amorcé, il était nécessaire de parvenir, par une impulsion nouvelle, à un nouveau rapprochement économique, d'ailleurs en plein développement. Il faudra pour cela un effort de réflexion et de recherche. A ce propos, M. Poniatowski avait précisé *dans son toast à M. Jagielski : « Nous devons regarder le monde avec des yeux autres que par le passé.*

En ce qui concerne la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la partie polonaise a rappelé l'importance qu'elle attribue à son issue positive. Elle souhaite que les travaux en cours se terminent au plus tôt afin que sa troisième phase puisse se tenir à Helsinki, au plus haut niveau. M. Poniatowski a déclaré qu'il apparaissait à la France que cette rencontre au plus haut niveau dépendait logiquement des résultats de la deuxième phase. La France, a-t-il ajouté, souhaite que la substance de la troisième « corbeille » (libre circulation des hommes et des idées) soit importante par les objectifs fixés aux *Etats européens*.

Enfin, reçu vendredi pendant plus d'une heure par M. Gierek, M. Poniatowski a déclar[...] l'entrevue qu'il avait fait[...] premier secrétaire du [...] polonais *« un tour [...] zon général des rela[...] économiques et politiq[...]* entre les deux pays. Au c[...] dîner offert en son honne[...] M. Jagielski, le ministre [...] n'a pas manqué l'occasio[...] insister à *la fois* sur la [...] de la situation créée par l[...] énergétique et la nécessit[...] la surmonter, de parvenir [...] *réflexion des deux blocs.* [...] somme à une réévaluatio[...] fondamentale des politiqu[...] nomiques que M. Poni[...] invite non seulement ses [...] cuteurs polonais mais l'e[...] de l'Europe.

Ayant achevé ses en[...] M. Poniatowski a entamé [...] touristique de sa visite. Il [...] couru vendredi après-midi [...] de Varsovie, s'attardant de[...] monuments liés à l'hist[...] la famille Poniatowski. I[...] particulier visité le très be[...] palais baroque Lazienki, c[...] au dix-huitième siècle s[...] pièce d'eau par le roi S[...] Auguste Poniatowski, ai[...] le château royal compl[...] détruit par les Allemands [...] l'insurrection de Varsovie[...] cours de reconstruction [...] une souscription nationale[...]

Le ministre d'Etat devai[...] Cracovie samedi matin, p[...] l'après-midi se rendre à [...] pour assister au match de [...] France-Pologne. Dimanch[...] nistre assistera à Pozna[...] *« Fête des moissons »*. Il [...] Varsovie lundi matin, apr[...] tenu une conférence de p[...]

BONI DE TORH[...]
(Copyright A.F.P.-le Mo[...]

DIPLOMATIE

L'invitation de M. Giscard d'Estaing pour un dîner des [...] a été bien accueillie dans la Communauté

Les chefs de gouvernement de tous les Etats membres de la Communauté européenne, MM. Schmidt (Allemagne fédérale), Tindemans (Belgique), Hartling (Danemark), Cosgrave (Irlande), Rumor (Italie), Thorn (Luxembourg), Wilson (Grande-Bretagne) et Den Uyl (Pays-Bas) *ont accepté l'invitation du* président Giscard d'Estaing à un *« dîner privé »* des chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté économique européenne pour le 14 septembre. Dans l'ensemble des capitales de la Communauté, l'initiative française a été bien accueillie.

Commentant l'invitation de M. Giscard d'Estaing, M. Beauchamp, porte-parole de l'Elysée, a souligné qu'il s'agissait d'une *« réunion parfaitement privée »*. Elle sera, a-t-il dit, *« l'occasion d'échanges de vues sur la situation en Europe et sur les problèmes européens, échanges de vues dont on n'attend aucune décision. Ce n'est qu'après ces échanges de vues, dans la franchise et la simplicité, qu'on peut prévoir des initiatives. N'étant l'occasion d'aucune décision, ce dîner ne fera pas l'objet d'un communiqué. »*

Seuls les chefs de gouvernement des huit partenaires de la France *et le président de la République* (sans M. Chirac) assisteront à ce dîner. Ils ne seront accompagnés d'aucun ministre et d'aucun expert.

On remarquera que la formule adoptée par M. Giscard d'Estaing est voisine de celle qui avait la faveur du président Pompidou mais qui avait été vivement rejetée par *plusieurs membres* de la Communauté. Dans sa conférence de presse du 27 septembre 1973, G. Pompidou s'était prononcé pour des réunions *« des plus hauts responsables »* européens *« et eux seuls »*. Le 31 octobre, il proposa des rencontres *« des seuls chefs d'Etat et de gouvernement »*. Cette initiative avait soulevé de nombreuses objections, notamment de la part des pays du Benelux. L'absence des ministres des affaires étrangères se heurtait, en particulier aux Pays-Bas *(voir ci-dessous)* à des difficultés constitutionnelles. La mise à l'écart de la Commission de Bruxelles avait, d'autre part, été vivement critiquée par les mêmes pays. Les « petits » Etats membres — c'est leur objection fondamentale aux conceptions « gaullistes » ou même *simplement françaises de l'Europe* — craignent d'être écrasés par la coalition des plus « grands ». Selon eux, *les structures de la Communauté leur offrent les meilleures* garanties contre ce risque. Aussi s'efforcent-ils d'écarter le plus possible la coopération intergouvernementale et de développer les activités de l'Europe des Neuf au sein de la Communauté proprement dite, avec la participation *de toutes ses institutions. En fin* de compte, la dernière initiative de G. Pompidou avait abouti à la conférence de Copenhague à laquelle participèrent, outre les chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres des affaires étrangères et le président de la Commission, M. Ortoli. M. Giscard d'Estaing a mieux réussi, à cet égard, à faire prévaloir ses vues.

Il est vrai que les propositions de M. Pompidou comportaient un autre aspect, auquel les pays du *Benelux étaient vivement* opposés pour les mêmes raisons : *« la fréquence et la régularité »* de ces réunions *« des plus hauts responsables »*, M. Giscard d'Estaing n'en a pas soufflé mot. Ce *« dîner privé »* des Neuf sera-t-il unique en son genre ? Sans doute, sera-t-il suivi d'un « sommet » européen en règle, mais le président de la République juge vraisemblablement toute autre spéculation inopportune : à l'expérience, on verra bien

● A LA HAYE, le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, a annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'il acceptait l'invitation de M. Giscard d'Estaing. Mais celle-ci, selon l'A.F.P., a provoqué *« un certain embarras à La Haye, car la responsabilité en matière de politique étrangère incombe, selon la Constitution néerlandaise, au ministre des affaires étrangères »*. M. Den Uyl a eu un entretien avec le ministre, M. Van der Stoel, avant d'annoncer son acceptation. *C'est le caractère* privé du dîner, et le fait qu'aucune décision ne sera prise, qui a permis à M. Den Uyl de répondre favorablement à M. Giscard d'Estaing.

● A LONDRES, le « dîner des Neuf » figure en bonne place à la « une » des quotidiens. Le *Daily Express* (conservateur) l'annonce sous le titre : « Wilson, hôte peu empressé ». L'éditorialiste du *Daily Telegraph* (conservateur), écrit : *« Il s'agit peut-être d'une nouvelle trouvaille publicitaire mais en ce cas c'est une trouvaille inspirée par un dessein raisonnable »*.

● A COPENHAGUE, le porte-parole des affaires étrangères a déclaré que son gouvernement considérerait l'initiative de M. Giscard d'Estaing comme « [...]*lente »*.

● A BONN, un porte-pa[...] précisé que l'initiative de M[...] card d'Estaing avait été [...] après des consultations tr[...] laires entre Paris, Bonn et [...] dres.

● A ROME, l'invitatio[...] *M. Giscard d'Estaing* a é[...] cueillie avec satisfaction. El[...] *pond parfaitement*, soulign[...] dans les milieux compéten[...] *désir du gouvernement* ita[...] *contribuer à la relance de l[...] économique, monétaire et po[...] de l'Europe »*.

● A BRUXELLES, le gouv[...] *ment préparera lundi* mat[...] cours d'un comité ministéri[...] treint les positions que dé[...] M. Tindemans au dîner des [...]

MAURICE DELAR[...]

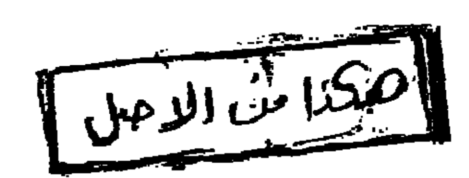
M. LUNS RÉPOND AUX ATTAQUES DU MINI[...] NÉERLANDAIS DE LA DÉF[...]

La Haye *(A.F.P.)*. — Le s[...]taire général de l'OTAN, M. [...] ancien ministre des af[...] étrangères des Pays-Bas, rép[...] au ministre néerlandais d[...] défense, M. Vredeling, q[...] *« porté atteinte au prestige [...] Pays-Bas »* dans l'interview [...] avait accordée *le 28 août* à l'[...]domadaire *Vrij Nederland*.

M. Vredeling avait di[...] notamment qu'il était « *[...] contre l'OTAN en ce sens [...] c'était un organisme étrange[...] fait américain »*. Il avait é[...]ment pris personnellement à [...]tie M. Luns *(le Monde* [...] 30 août) (1).

Dans une réponse publiée [...]dredi 6 septembre, le secré[...] général fait remarquer [...] M. Vredeling avait eu toutes [...] occasions possibles de form[...] des objections contre sa politi[...] mais ne l'avait jamais fait. E[...]cien chef de la diplomatie [...]landaise informe M. Vredel[...] qu'il entend garder ses distan[...] à l'avenir à son égard et se f[...]cite que le premier minis[...] M. Den Uyl, ait publiquem[...] regretté les « insultes » profé[...] par son ministre de la défense [...] son encontre.

(1) N.D.L.R. — M. Vredeling a[...] dit que M. Luns l'énervait tellem[...] qu'il se promettait, la prochaine [...] qu'il le verrait, de lui « donner [...] coup de pied au but ».



PROCHE-ORIENT

[Le] président Sadate : les Arabes doivent aller [à G]enève « prêts pour la paix comme pour la guerre »

[D]ans une interview accordée au [jou]rnal libanais *Al Nahar*, le pré[side]nt Sadate a déclaré que les [Ara]bes devaient aller à Genève [« p]*rêts pour la paix comme pour [la] guerre* ».

[L]e président Sadate a ajouté : [« N]*ous avons des atouts solides [en] main. Nous sommes la sixième [gra]nde puissance, grâce au pétrole, [au]x capitaux qu'il rapporte, à [not]re solidarité interarabe et aux [cha]ngements survenus sur le plan [int]ernational.* »

[« C]'est grâce à ces atouts que [l']*Amérique a dû tenir compte [de] nous* », a fait observer le chef [de] l'Etat égyptien, qui a souligné [cep]endant : « *Cela ne signifie pas [que] les Etats-Unis soient avec les [Ara]bes : ils ne le seront jamais.* » [D]e son côté, l'U.R.S.S., « *dont il [fau]t reconnaître les mérites, a [c]ommencé à répondre à nos [dem]andes* », a ajouté le président [Sa]date, qui a poursuivi : « *Mais [la] chose la plus importante est [qu]e les Arabes aillent à Genève [uni]s et ayant encore l'initiative, [pré]voyant tout, la paix comme la [gue]rre, avec la même préparation [mi]nutieuse.* »

[L]e président Sadate a rejeté [av]ec indignation les accusations [sel]on lesquelles l'Egypte est à la recherche d'une solution partielle. « *L'Egypte*, a-t-il dit, *a pris des engagements de caractère panarabe et ne renoncera pas à un seul pouce du territoire arabe. Le Sinaï ne pose pas de problèmes, ma seule préoccupation, c'est le Golan et Jérusalem.* »

Pour le président Sadate, l'acceptation éventuelle par l'Egypte de la fin de l'état de belligérance avec Israël implique « *le retrait immédiat des Israéliens jusqu'à leurs frontières* ».

Les Palestiniens doivent avoir leur propre Etat, estime le président Sadate. « *Il ne saurait y avoir de paix sans les Palestiniens ni de conférence de Genève* », a-t-il souligné, ajoutant : « *Il n'y aura pas non plus de conférence de Genève sans les Syriens* », d'où, a-t-il dit, l'importance capitale du prochain « sommet » arabe du 26 octobre, qui doit être précédé d'une coordination entre les pays arabes qui ont affronté Israël et les Palestiniens.

Dénonçant les attaques israéliennes contre le Liban-Sud et les visées sionistes sur cette région, le président Sadate a déclaré : « *Le Liban est désormais seul dans l'arène, et nous devons tous nous tenir à ses côtés. Nous devons répondre à toutes les demandes du Liban, même s'il faut transporter des troupes égyptiennes du Sinaï au Liban-Sud.* »

Mais une telle intervention ne doit se faire qu'« *avec l'accord du Liban, dont la position est particulière* », a indiqué le chef de l'Etat égyptien.

De son côté, M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré vendredi à la radio israélienne qu'Israël ne cherchait pas une nouvelle guerre contre les Arabes, mais que son armée était prête et serait victorieuse si les hostilités reprenaient.

A propos d'un règlement éventuel avec la Jordanie, M. Pérès a déclaré qu'une « *telle enjambée vers la paix* » devait respecter les intérêts vitaux des deux pays. En ce qui nous concerne, a-t-il dit, « *il faut d'abord que le Jourdain devienne une frontière de sécurité, que les armées, les missiles et experts étrangers ne seraient pas autorisés à franchir. En second lieu, les Juifs doivent conserver le droit de s'installer en Judée et en Samarie (Cisjordanie)* ». — (A.F.P., A.P.)

● *Une unité d'infanterie israélienne* a pénétré vendredi après-midi 6 septembre dans le petit village frontalier libanais de Aïta-El-Chaab, à quelque 20 kilomètres au sud-est de Tyr. Le ministère libanais de la défense a estimé la force d'intervention israélienne à cent cinquante hommes, mais un habitant du village contacté par téléphone a indiqué que les soldats israéliens étaient deux cent cinquante.

Les Israéliens qui sont restés une heure et demie dans le village ont questionné les habitants sur les fedayin et ont fouillé plusieurs maisons. Ils sont partis sans prendre d'otages.

Iran

UN VILLAGE BOMBARDÉ [P]AR DES AVIONS IRAKIENS

Quinze morts

[T]éhéran (*A.F.P.*). — Un village [ira]nien de l'Azerbaïdjan occiden[tal] a été bombardé, vendredi [6] septembre, par l'aviation [ira]kienne, annonce samedi la [pre]sse iranienne, qui précise que [l'a]ttaque a fait quinze morts dont [ne]uf enfants. La presse, qui [re]produit une dépêche de l'agence [na]tionale Pars, ajoute que le gou[ver]nement de Téhéran a adressé [un]e note de protestation au gou[ver]nement de Bagdad, attirant [so]n attention sur « *les graves [co]nséquences que pourraient [en]traîner de telles attaques* » et [lui] demandant de prendre en [ch]arge l'indemnisation des vic[tim]es.

[S]elon la presse, l'attaque s'est [pro]duite vers 8 heures du matin : [qu]atre avions irakiens, qui [ava]ient pénétré dans l'espace [aé]rien iranien et essuyé le feu de [la] D.C.A., ont fait demi-tour en [lar]guant leurs bombes sur le vil[la]ge de Kohne-Labidjan, près de [...]ranchahr. Deux autres bombes [so]nt tombées sur le village de [...]haleb-Tarache, situé à 6 kilo[m]ètres de Kohne-Lahidjan, où [e]lles n'ont fait aucune victime.

[Les autorités irakiennes n'ont [fo]urni aucune explication au sujet [d]e cet incident. Il est cependant [v]raisemblable qu'il s'agit d'une « méprise » de l'aviation irakienne [qu]i pilonne dans cette région fron[ta]lière des unités kurdes.]

Israël

L'étrange inauguration de la ligne aérienne Francfort-Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — *M. Gad Yacobi, ministre des transports, accompagné de M. Ben Ari, directeur général de la compagnie El Al, arborait vendredi 6 septembre un sourire radieux en voyant atterrir à l'aéroport d'Ataroth-Jérusalem (l'ex-aéroport jordanien Calandia) un Boeing-707 de la compagnie nationale israélienne. Cent passagers en provenance de Francfort étaient à bord de l'appareil, qui s'est posé en fin d'après-midi sur la piste agrandie d'un terrain qui, auparavant, n'avait jamais accueilli d'avion aussi lourd.*

Aux passagers massés au pied de la passerelle, le ministre déclara, sans parvenir, de toute évidence, à leur communiquer sa conviction, que, par cette première liaison avec l'étranger, Ataroth-Jérusalem avait accédé au rang d'aéroport international.

Rien, en effet, n'est encore moins sûr. Aucune compagnie étrangère n'a accepté d'utiliser l'aéroport de Jérusalem, situé dans la partie occupée des environs de la ville. El Al a cependant voulu ouvrir une ligne Jérusalem - Francfort, mais s'est heurtée au refus du gouvernement allemand, qui a argué que la convention conclue entre les deux pays ne s'appliquait qu'au territoire israélien. Bonn signifiait ainsi que l'annexion de la partie orientale de Jérusalem par Israël n'entraînait pour l'Allemagne aucun changement dans le tracé des frontières d'avant 1967.

Les Israéliens ne se sont pas laissé démonter par le refus allemand. El Al établirait quand même une liaison Francfort-Jérusalem, mais ce serait une liaison... indirecte.

L'avion, parti vendredi de Francfort avec cent passagers, s'est posé à l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel-Aviv. Après un arrêt de quelques minutes sur la piste, il a repris son vol vers l'Est et, cinq minutes plus tard, il se posait à Jérusalem. Après la petite cérémonie autour du ministre et du directeur général d'El Al, le Boeing est allé se poser derechef à Tel-Aviv où, cette fois, les passagers venus de Francfort ont pu quitter l'appareil.

On se demande ce que les Allemands vont penser de cette facétie, qui est jugée avec sévérité par beaucoup d'Israéliens. Une réponse, à tout hasard, leur a été préparée : l'avion, parti de Francfort, a atterri à Tel-Aviv, et cela est conforme aux conventions. C'est une liaison intérieure qu'il a effectuée ensuite entre Tel-Aviv et Jérusalem. D'ailleurs, dans le parcours Francfort - Tel-Aviv, le vol portait le numéro 358, et de Tel-Aviv à Jérusalem, le numéro de vol était devenu 907.

ANDRÉ SCÉMAMA.

[●] *La Chine accordera au mou[vem]ent palestinien son appui total [lors]que la question palestinienne [sera] soulevée à la prochaine [ass]emblée générale de l'ONU*, [a-t-]on appris jeudi 5 septembre [à P]ékin, de source diplomatique [ara]be, à l'issue d'une mission [con]duite dans la capitale par une délégation du Fath. Cette délégation, dirigée par M. Hani El-Hasan, a été reçue par M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois. L'entretien, indique-t-on du côté arabe, a fait ressortir « *une totale identité de vues* » entre les deux parties. — (A.F.P.)

AFRIQUE

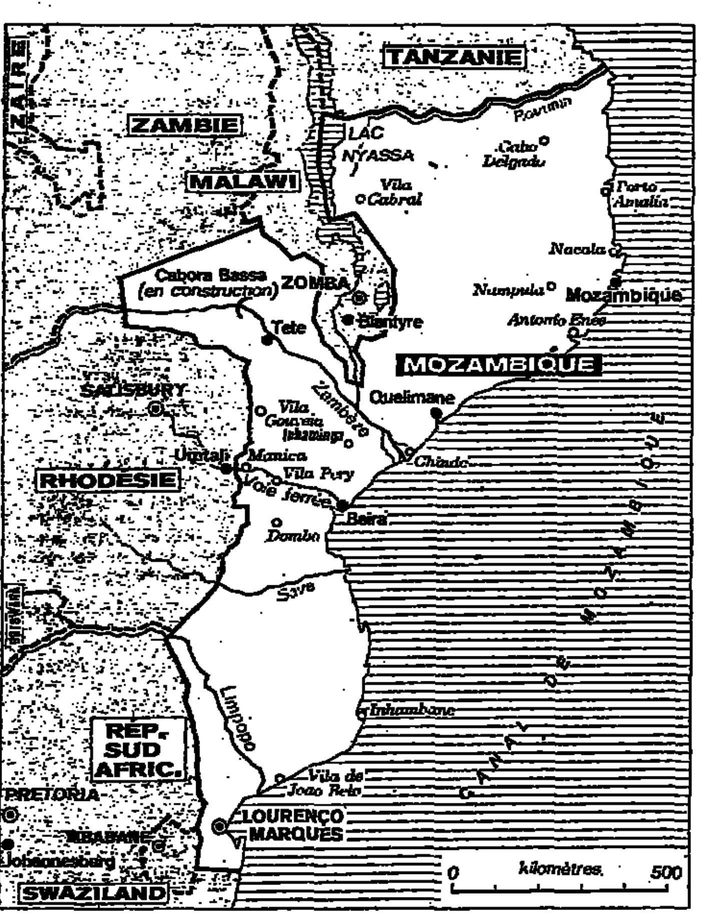
Mozambique

LE PAYS ACCÉDERA A L'INDÉPENDANCE AU COURS DE L'ANNÉE 1975

(*Suite de la première page.*)

D'ici à l'indépendance, selon des indications non confirmées, les troupes portugaises resteraient présentes au Mozambique pour assurer le maintien de l'ordre et la sécurité du pays, en coopération avec les forces du FRELIMO. Il est également à peu près certain qu'un accord de cessez-le-feu est compris dans le document signé à Lusaka.

Les pourparlers avec le FRELIMO avaient commencé à la mi-juin à Lusaka par une rencontre préliminaire, qui a été suivie de contacts discrets, tant en Europe qu'en Afrique, puis, à la mi-août, à Dar-Es-Salaam, d'une nouvelle rencontre officielle.



Grâce à sa position géographique et à ses ressources minières, énergétiques et agricoles, le Mozambique dispose d'atouts importants pour son développement économique. Entouré par la Tanzanie au nord, la Zambie, la Rhodésie et le Malawi à l'ouest, la République Sud-Africaine au sud, le Mozambique s'étend sur 975 000 kilomètres carrés (près de deux fois la France). Il est peuplé d'environ 8 200 000 habitants, parmi lesquels 200 000 Blancs et quelques milliers d'Asiatiques originaires de Macao et de Goa. La capitale, Lourenço-Marques, située sur la côte, à l'extrême sud du pays, compte 385 000 habitants. L'importance de sa façade maritime fait du Mozambique le débouché naturel des pays frontaliers, notamment de la Rhodésie, une ligne de chemin de fer reliant le port de Beira à Salisbury.

L'agriculture (coton, riz, canne à sucre, coprah, arachides notamment) et l'élevage (bovins, ovins), surtout concentré dans le Sud et pratiqué de façon intensive par les colons portugais, constituent les principales richesses du pays. Des gisements de pétrole, de fer et de bauxite ont été récemment découverts, mais les ressources du sous-sol sont encore peu exploitées, et l'industrie n'occupe qu'environ 7 % de la population active.

Le gigantesque barrage de Cabora-Bassa, sur le fleuve Zambèze, permettra la mise en valeur de la province de Tete, à l'ouest du pays, grâce aux possibilités d'irrigation fournies par un lac de retenue de 220 kilomètres de long. L'énergie électrique fournie (18 milliards de kilowatts-heure par an) constituera un facteur important d'industrialisation. Deux lignes à haute tension relient les installations du barrage à l'Afrique du Sud.

Vendredi, pour la seconde journée consécutive, plus de quinze mille travailleurs, pour la plupart noirs, se sont mis en grève à Lourenço-Marquès afin d'assister à un meeting de soutien au FRELIMO dans l'enceinte du stade du faubourg de Machava. D'autres rassemblements ont eu lieu dans plusieurs points du pays, notamment à Porto-Amelia, Nampula et Quelimane.

Dans la soirée, quelques centaines de jeunes Blancs ont exprimé violemment leur opposition à l'indépendance. Les manifestants, qui, selon la police, ne dépassaient guère cinq cents, ont attaqué à coups de pierres les immeubles abritant les quotidiens *Noticias* et *Tribuna*, le restaurant universitaire et les locaux de l'hebdomadaire *Tempo*, qui n'a jamais caché ses sympathies pour le Front de libération. Ils scandaient des slogans favorables au Fico (je reste) premier mouvement blanc créé au Mozambique après le coup d'Etat du 25 avril au Portugal. Le manifeste, diffusé à l'époque par le Fico affirmait : « *Nous resterons et nous nous vengerons des hommes du FRELIMO s'ils ont tué nos enfants* ».

Dans la nuit, selon l'agence Reuter, plusieurs grenades ont explosé dans les rue de la capitale, à proximité d'un quartier africain, sans faire cependant de victimes.

Aux premières heures de la matinée de samedi, une violente explosion a secoué plusieurs quartiers. Elle s'était produite dans un dépôt de munitions de l'armée de l'air portugaise, dans le faubourg de Benfica, au nord de la ville. Les militaires ont immédiatement isolé le quartier. Selon un officier, il pourrait s'agir d'un accident et non d'un attentat.

Alors que le Portugal et le FRELIMO sont parvenus à un accord, on apprenait dans la matinée de samedi à Dar-es-Salaam que le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) envisageait de transférer en Angola ses quartiers généraux de Dar-es-Salaam et de Lusaka. Dans une interview publiée par le quotidien tanzanien *Daily News*, M. Aghostino Neto, qui préside le mouvement depuis l'accord intervenu à Brazzaville à la suite de la réunion de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique centrale et orientale (*le Monde* du 3 septembre), a indiqué que son mouvement envisageait de lancer « un vaste programme de consolidation » avant l'ouverture de négociations avec le gouvernement portugais. Il a précisé que le nouveau comité central du mouvement, fort de trente-neuf membres, tiendrait sa première réunion prochainement. Ce comité central a été formé à Brazzaville, à la suite de la médiation exercée entre les trois tendances du M.P.L.A., grâce notamment à l'intervention des présidents Mobutu (Zaïre), Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et N'Gouabi (Congo).

Tunisie

L'INTERVIEW DE M. BOURGUIBA

(*Suite de la première page.*)

La plupart de ces types qui font les malins m'envoient des lettres de pardon. J'en ai reçu quelques-uns, et je leur ai dit : pourquoi avez-vous fait cela ? S'il y a quelqu'un à qui vous devez tout, c'est le président. On vous demande seulement une chose, de travailler.

» Evidemment, la Tunisie est un pays démocratique. Dans d'autres pays, ces jeunes ne pourraient ni faire de manifestations, ni même parler. Nous sommes un des rares pays où il y ait une vie normale, constitutionnelle, et un gouvernement qui ne soit pas issu d'un coup d'Etat. Là où il y a des libertés, il y a toujours des exagérations. Mais vraiment, ce n'est pas grave.

— *Sur le plan économique, la Tunisie a amorcé un redressement depuis quatre ans. Mais après les excès de la collectivisation, ne craignez-vous pas ceux d'un libéralisme sans freins, voire de l'affairisme, avec les abus et les injustices que cela peut comporter ?*

— Pas du tout. D'ailleurs, il y a encore des coopératives, et il y en a même qui se créent. Mais pour augmenter la production, nous utilisons surtout le stimulant de la propriété. Vous vous souvenez de ce que disait Khrouchtchev à ce sujet : « *Je ne comprends pas » pourquoi la vache qui appar- » tient à l'Etat donne moins de » lait que celle qui appartient au » paysan...* »

» Le gouvernement intervient pour empêcher les abus, pour améliorer la situation des déshérités. Il prend à sa charge une partie de l'augmentation des produits importés. Vraiment, nous ne sommes pas un Etat mercantile, nous ne sommes pas pour le laisser-faire, pour le « enrichissez-vous »... Le régime se porte bien, mais il laisse au peuple sa dignité et cherche à obtenir son adhésion plutôt que de recourir à la contrainte.

« Nous allons mettre les Libyens au pied du mur ! »

— *La coopération franco-tunisienne se poursuit apparemment sans rencontrer de difficultés. Un point cependant : la suspension de l'immigration en France des travailleurs étrangers vous pose-t-elle des problèmes ?*

— Non, cela ne nous gêne pas, cela n'affecte pas notre plan de développement. Nous essayons, au contraire, de ramener en Tunisie une partie de nos ouvriers émigrés. Ce qui est ennuyeux, en revanche, c'est que la France nous prend une partie de nos cadres, qui vont travailler là-bas. Il y a une fuite des cerveaux, chez les médecins notamment. On essaye pourtant de leur expliquer que la vie est moins chère ici...

— *Depuis que le projet de fusion avec la Libye a tourné court, vous continuez à coopérer avec ce pays, mais Tripoli, apparemment, n'y met pas la meilleure volonté...*

— (Avec une impatience contenue.) Nous sommes en train de faire préciser cela par M. Kadhafi (2), et je crois que ce sera fait d'ici quelques jours. Nous allons les mettre au pied du mur ! Car si les discussions sont toujours fructueuses entre techniciens, elles se bloquent à l'échelon politique, c'est-à-dire avec le Conseil de la révolution. Kadhafi rêve de la fusion des pays arabes, ce qui ne se fera jamais ! Nous avons déjà assez de difficultés à fusionner les régions d'un même pays... Qu'ils commencent avec la Cyrénaïque et le Fezzan ! De toute façon en Tunisie, nous n'avons besoin de rien, nous pouvons réaliser nos objectifs, notre plan, sans avoir recours à quelqu'un qui veut nous imposer ses conditions.

— *Votre gouvernement soutient les revendications du Maroc sur le Sahara espagnol. Est-ce que cela ne risque pas de vous créer des problèmes avec la Mauritanie, qui proclame aussi ses droits sur ce territoire ?*

— J'ai dit récemment au premier ministre marocain qu'on était prêt à l'aider s'il ne contrevenait pas à la décision de l'ONU d'accorder aux Sahraouis le droit à l'autodétermination. Je lui ai aussi dit : il vaut mieux vous mettre d'accord avec la Mauritanie et créer ensemble une société pour exploiter le phosphate du Sahara occidental. Si vous partez désunis, le résultat sera que l'Espagne y restera...

— *Un « sommet » arabe va avoir lieu en octobre. D'autre part, la question palestinienne devrait être débattue à l'ONU. Quelle sera la position de la Tunisie ?*

— Ma position n'a pas changé. Elle est et restera le retour à la loi internationale, c'est-à-dire au partage de 1947, qui a entraîné la création de l'Etat d'Israël. Les Palestiniens commencent d'ailleurs à comprendre ce point de vue. Les Syriens aussi sont d'accord avec moi. Quant aux Israéliens, je leur dis : vous aurez, ou les territoires ou la sécurité, mais pas les deux. On vous avait donné plus de 50 % de la Palestine en 1947. Dans dix ans, dans vingt ans, les Arabes seront de plus en plus forts, grâce à leur pétrole, à leur population, à leurs progrès, et alors ils ne vous laisseront peut-être même pas cela... »

PHILIPPE HERREMAN.

(2) M. Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères, se trouvait alors à Tripoli (N.D.L.R.).

Éthiopie

HUIT PILOTES FRANÇAIS PARTICIPENT AUX OPÉRATIONS DE SECOURS AUX VICTIMES DE LA FAMINE

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Huit pilotes des forces aériennes françaises participent aux opérations de secours dans la province éthiopienne du Wollo, particulièrement touchée par la famine.

Selon un porte-parole du comité de coordination des secours, les huit pilotes sont arrivés en Ethiopie, venant de Djibouti, à la demande de l'ambassadeur de France à Addis-Abeba. Les pilotes utilisent des hélicoptères afin d'atteindre les régions les plus inaccessibles de cette province montagneuse, où cinquante personnes sont encore mortes de faim tout récemment.

D'autre part, deux jeunes touristes italiens qui avaient quitté Massawa, port érythréen de la mer Rouge, pour faire une promenade en mer à bord d'un canot à moteur, ont été enlevés par des « bandits », apprenait-on, vendredi 6 septembre, dans la capitale éthiopienne. On est sans nouvelles d'eux depuis cinq jours. Leur embarcation a été retrouvée sur le rivage, dissimulée sous des broussailles. Les deux jeunes gens auraient été emmenés par leurs ravisseurs dans la presqu'île de Bouri, sur le golfe de Zula. Des négociations ont été entreprises pour obtenir leur libération.

AMÉRIQUES

DEUX SÉNATEURS AMÉRICAINS VONT SE RENDRE A CUBA

Washington (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — La Colombie, le Costa-Rica et le Venezuela ont transmis au président de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) un projet de résolution mettant un terme au blocus imposé à Cuba depuis 1964 par les vingt-trois pays de l'O.E.A. *Ce projet concrétise une* intention de ces trois pays exprimée récemment (*le Monde* du 16 août), peu de temps après les déclarations de M. Ford, qui a parlé d'une possibilité de détendre les relations entre Washington et La Havane.

Le conseil permanent de l'O.E.A. doit se réunir bientôt pour examiner la situation. Une décision définitive devrait être prise le 11 novembre à Quito, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'O.E.A. ; une majorité des deux tiers devrait alors se prononcer en faveur du projet.

La Colombie, le Costa-Rica et le Venezuela soulignent que les sanctions imposées à Cuba ont été d'une « *efficacité douteuse* » et ils expliquent leur démarche par les « *profonds changements* » intervenus au cours de la décennie passée dans la situation internationale. Ils ajoutent que « *les idéologies différentes peuvent coexister et qu'il est impossible qu'un seul pays décide de ce qui est souhaitable pour l'humanité* ».

M. Kissinger n'a pas encore fait connaître sa réaction. Son porte-parole s'est refusé à spéculer sur l'attitude américaine, se contentant de dire que Washington allait procéder à des « *consultations approfondies* » avec ses alliés de l'hémisphère.

Le Washington Post annonce de son côté que le département d'Etat a accepté à contrecœur jeudi d'autoriser deux sénateurs à se rendre à Cuba. Ils seront les premiers élus américains à visiter l'île depuis le début de la politique d'isolement du gouvernement castriste. M. Kissinger lui-même a cherché à dissuader les deux sénateurs, le républicain Jacob Javits, de New-York, et le démocrate Clairbone Pell, de Rhode-Island, de répondre à l'invitation du gouvernement cubain.

Chili

LES ARRESTATIONS ET DÉPORTATIONS SE MULTIPLIENT

Santiago (*A.F.P.*). — Soixante-cinq « *éléments indésirables* » ont été relégués, le 6 septembre, à Pisagua, dans le nord du pays, à 2 000 kilomètres de Santiago.

Au total, près de cinq cents personnes, délinquants de droit commun, *selon les autorités chiliennes*, ont été envoyées, au cours des derniers mois, dans le camp de Pisagua, qui avait été installé en 1946 pour recevoir les membres du parti communiste, alors interdit.

D'autre part, à Concepcion, ville située à 500 kilomètres au sud de Santiago, soixante-dix-sept personnes ont été arrêtées (dont quatre « extrémistes » de gauche) *au cours d'une opération de police* menée entre 3 et 7 heures du matin dans un quartier populaire à la suite, suivant le communiqué officiel, de « *nombreuses dénonciations* ».

● *M. Alain Savary*, député socialiste de Haute-Garonne, a fait part au président-directeur général de l'O.R.T.F. de sa réprobation quant à l'éventuelle diffusion d'une interview télévisée du général Pinochet, chef de l'Etat du Chili, pour l'anniversaire du coup d'Etat qui mit fin, le 11 septembre 1973, au régime Allende. Dans la lettre qu'il lui a adressée, il écrit : « *J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour obtenir des précisions nécessaires à ce sujet et vous demander ce qu'il en est exactement. J'ai peine à croire qu'au moment même où se multiplient assassinats, tortures et emprisonnements, l'orchestrateur de ces atrocités puisse bénéficier d'un accès à l'antenne pour justifier le régime de terreur qu'il fait peser depuis un an sur son pays. Je vous serais obligé de bien vouloir répondre rapidement à mes interrogations que partage l'ensemble de mon parti et de son groupe parlementaire.* »

ASIE

Chine

Il n'y aura pas de reconnaissance diplomatique entre Pékin et Washington tant que la question de Taïwan ne sera pas résolue

déclare le sénateur Fulbright

Pékin *(A.F.P., Reuter).* — Le sénateur William Fulbright, qui conduit *une délégation de parlementaires* américains actuellement en visite en Chine, a fait part le vendredi 6 septembre, devant des journalistes, des *impressions qu'il avait retirées de ses* entretiens avec les dirigeants chinois.

Concernant la question de Taïwan et celle des relations sino-américaines, *le* sénateur *Fulbright* a déclaré que les Chinois étaient « patients », qu'il ne semblait pas « *y avoir urgence* », mais qu'une « *pleine reconnaissance diplomatique* » ne saurait avoir lieu entre Washington et Pékin aussi longtemps que le problème de Taïwan ne serait pas résolu. « *C'est à nous de faire quelque chose à propos de Taïwan,* a-t-il ajouté, *mais rien de très brutal,* de très *rapide. C'est une situation qui devra mûrir.* » Le sénateur américain a en outre indiqué que les Chinois n'avaient pas donné le sentiment qu'ils seraient prêts à accepter la suggestion, formulée en juillet dernier par le sénateur Jack*son, d'une permutation de* l'état actuel des choses, c'est-à-dire de l'ouverture par les Etats-Unis d'une ambassade à Pékin et d'un simple « *bureau de liaison* » *à Taïwan.*

A propos de l'U.R.S.S., M. Fulbright a trouvé ses interlocuteurs chinois « passionnés » et « préoccupés ». D'autres membres de *la* délégation américaine rapportent que le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping a insisté, d'autre part, *sur le danger soviétique* en Europe occidentale. On note que le même point de vue a été développé par M. Teng Hsiao-ping devant le chef de l'opposition chrétienne-démocrate ouest-allemande, M. Helmut Kohl, également en visite à Pékin. Le vice-premier ministre chinois, selon des sources ouest-allemandes à Pékin, a affirmé qu'il y avait trois fois plus de troupes soviétiques en Europe qu'à la frontière chinoise. L'U.R.S.S., a-t-il ajouté, n'attaquerait pas la Chine sans une modification préalable de la situa*tion stratégique en Europe occidentale* et au Japon.

La santé de M. Chou En-Laï

Interrogé d'autre part sur la santé de M. Chou En-lai — dont M. Hubert Humphrey, qui fait partie de la délégation parlementaire américaine, avait déclaré qu'elle s'était aggravée, — le sénateur Fulbright a affirmé : « *Personne n'a dit qu'il était gravement malade.* » L'impression prévaut néanmoins chez plusieurs membres de la délégation que le premier ministre *chinois est de nouveau hospitalisé.* M. Humphrey a, en tout cas, confirmé ses propres propos en affirmant que le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, lui avait lui-même indiqué que la santé de M. Chou En-lai « *ne s'était pas améliorée mais avait, en fait, empiré* ».

Selon M. Humphrey, M. Teng Hsiao-ping s'est d'abord excusé de ce que le premier ministre chinois se *trouvait dans l'impossibilité de recevoir* les visiteurs américains. Il a ensuite rappelé que M. Chou En-lai était à l'hôpital lorsqu'il avait reçu au mois de juillet le sénateur Jackson. C'est alors qu'il a parlé de l'aggravation de son état.

Aucune indication n'a été donnée de source officielle chinoise sur la nature de la maladie dont souffre le premier ministre chinois, mais on croit *savoir, dans les milieux diplomatiques,* qu'il a été atteint de troubles cardiaques au mois de mai ou juin dernier. Il est apparu en public pour *la dernière fois le 31 juillet* lors d'une réception officielle donnée à l'occasion de la fête de l'armée. Il n'est pas apparu en revanche, contrairement au protocole habituel, durant le récent séjour à Pékin du président du Togo, le général Eyadema.

ONU

LE COMITÉ DE DÉCOLONISATION ADOPTE UNE RÉSOLUTION SUR LES COMORES

Nations unies *(A.F.P.)* — Le comité spécial de décolonisation de l'ONU, dit comité des Vingt-Quatre, a adopté, le jeudi 5 septembre, à l'unanimité, une résolution demandant à la France « *de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer à la population de l'archipel des Comores un accès plein et rapide à la liberté et à l'indépendance* ».

Ce texte prie en outre le gouvernement français « *de faciliter le retour des leaders politiques comoriens, et d'autres Comoriens, dans leur pays, et de créer un climat politique favorable à la participation pleine et effective de la population comorienne tout entière au processus d'autodétermination et d'indépendance* ».

Le comité des Vingt-Quatre prend note « avec intérêt » de la « déclaration importante » faite par le gouvernement français le 26 août dernier, stipulant que le territoire garderait « *les frontières qui étaient les siennes en tant que colonie* », et que, pour Paris, « *une multiplicité de statuts différents pour les diverses îles de l'archipel était inconcevable* ».

La résolution adoptée par le comité spécial avait été parrainée par la Côte-d'Ivoire, le Mali, Trinité-et-Tobago, la Tunisie et la Tanzanie.

[Rappelons que M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a confirmé à la *fin du mois dernier (« le Monde » du* 28 août) qu'un projet de loi prévoyant que les Comoriens se prononceraient par référendum sur l'accession de leur territoire à l'indépendance sera déposé sur le bureau de l'Assemblée à la rentrée parlementaire.]

FRANCOPHONIE

CORRESPONDANCE

La « Super franco-fête » et « les Nègres » à Québec

A la suite de l'article de P.-J. Franceschini sur le Festival francophone du Québec, au cours duquel le spectacle Nègres *a été annulé* (le Monde *du 27 août), M. Claude Regy, metteur en scène français auteur de cette création, nous adresse la mise au point suivante :*

Il est apparu que ce festival s'orientait vers un festival de folklore, danses, chants, musique où le théâtre avait fort peu de place, le sport par contre une très grande, tout le festival devenu en québécois la « Super Franco-Fête » (sic) étant ponctué par des sauts de parachutistes. Les troupes folkloriques étaient uniquement des troupes nationales de propagande gouvernementale. Elles étaient souvent en *uniforme et* très encadrées.

Le spectacle « Nègres » fit craindre certains remous et, à la veille de la première, l'Agence préféra décider qu'il « convenait » de le retirer du programme après consultation des ministres africains. Mais ce retrait a été décidé uniquement pour des raisons politiques. Tout autre prétexte est pure invention et manœuvre pour dissimuler la vérité.

Les décisions concernant la distribution des rôles ont été prises dans les quinze premiers jours du travail *avant le 30 juin*, elles l'ont été uniquement pour des raisons professionnelles, elles ont été acceptées à la fois par les comédiens *et* par l'agence, et n'ont rien à voir avec les retraits des comédiens demandés un mois et demi plus tard, les 12 et 13 août, par huit pays africains, dont les délégués avaient d'ailleurs tous des rôles importants. Ces retraits de comédiens, qui ont rendu les représentations impossibles, ont été opérés uniquement (selon les termes mêmes employés par les ministres) en raison du « *contenu du spectacle* » ou de son caractère « *subversif* ». Il semble bien que par ces retraits on ait voulu faire porter aux Africains le chapeau de la « censure ». Ce qui semble les avoir fort mécontentés.

En outre, il est tout à *fait* faux que le spectacle d'après le contrat devait s'inspirer de l'histoire et des traditions des Etats membres, version que l'agence tenta d'accréditer pour masquer la vérité. Le contrat stipule « *dans le cadre de l'organisation du Festival international de la jeunesse, le secrétariat de l'agence charge M. Claude Régy des tâches de conception, de réalisation, de montage et de direction d'un atelier-spectacle. A ce titre, M. Claude Régy sera responsable de l'ensemble des opérations de préparation et de réalisation de l'atelier-spectacle* ».

Aucune limitation ni recommandation dans ce texte ne concernait donc le choix du sujet.

LA CORÉE EN MAL DE RÉUNIFICATION

(Suite de la première page.)

Plus loin encore, presque à l'horizon, les cheminées des usines *de la ville de Koesong*, première cité importante de la République de M. Kim Il Sung. Entre les deux, des paysans vaquent aux travaux des champs. Un peu sur la gauche, un coquet village surmonté d'un grand drapeau de la République populaire jouxte immédiatement la ligne de démarcation. Tout est « normal » donc, à cette nuance près que ce village, selon les Américains et les Sud-Coréens qui l'observent, n'est pas tout à fait comme les autres : on y travaille le jour, mais on n'y couche pas...

Car rien n'est normal à l'intérieur et aux alentours de ce périmètre où les deux moitiés divisées d'un même peuple s'efforcent, en principe, d'organiser leur coexistence, mais où l'on ne s'adresse pas la parole autrement que pour des communications officielles, où passe la seule et unique ligne téléphonique reliant 33 millions de Coréens du Sud et 15 millions de Coréens du Nord, et qui reste, derrière des fortifications sans doute moins impressionnantes que celles *du mur de* Berlin, le siège d'une guerre froide encore plus exacerbée.

Les incidents sont rares à Panmujon depuis quelques années, mais ils sont fréquents ailleurs : récemment, le Nord a prétendu exercer son contrôle en haute mer aux alentours des îles occupées par le Sud dans la mer Jaune ; périodiquement, les bateaux sudistes sont attaqués dans cette région et des pêcheurs tués. En même temps, les conversations ouvertes entre les deux zones du pays, *tant entre les Croix-Rouges* qu'au niveau gouvernemental, sont dans une impasse totale depuis qu'en août 1973 le délégué du Nord a pratiquement mis fin aux sessions plénières du comité de coordination Nord-Sud mis sur pied un an plus tôt.

La « percée » de 1972

La déception est d'autant plus vive que les espoirs soulevés par la grande « percée » de 1972 avaient été plus grands. Le communiqué conjoint publié par les deux gouvernements le 4 juillet 1972 était sans précédent. Au cours des tractations secrètes qui avaient précédé, des émissaires des deux parties avaient franchi le trente-huitième parallèle pour la *première fois* depuis la division du pays et avaient été reçus à Pyongyang et à Séoul par les deux présidents Kim Il Sung et Park Chung Hee. Le *texte* adopté était lui-même en avance sur tout ce que l'on avait vu se faire entre pays divisés par la guerre froide : sans doute les deux Etats allemands avaient-ils eu, à la même époque, des rencontres « au sommet » ; mais aucun document interallemand n'a jamais proclamé, comme le faisaient alors les deux Corées, le désir d'affirmer une « *grande unité transcendant les pensées, les idéologies et les systèmes différents* » ou de mettre fin à « *la calomnie et à la diffamation mutuelles* ».

Bien sûr, la conjoncture avait évolué en Asie, avec le voyage de *M. Nixon en Chine* et le *premier* « sommet » soviéto-américain. M. Kim Il Sung a-t-il voulu se mettre au goût du jour ou a-t-il redouté de voir les Grands s'entendre à son détriment ? Toujours est-il qu'il s'est hâté de jeter un pont vers le régime rival. Malgré tout, l'évolution était d'autant plus remarquable que, à la même époque, les « frères » nord-vietnamiens étaient au plus fort de leur offensive contre le Vietnam du Sud — où ils affrontaient, notons-le en passant, un fort contingent sud-coréen.

Toutefois, le régime du Nord avait changé de tactique, il n'avait pas modifié la stratégie de ses *relations avec le Sud.* C'est du moins ce que l'on pense aujourd'hui à Séoul, en observant les propositions faites par Pyongyang *pendant la phase active du dialogue,* en 1972 et 1973 : reprise de la proposition de confédération, déjà formulée en 1960, projet de réunion d'une « *grande assemblée* » coréenne, avancé par le Nord dès 1948, enfin un programme militaire en cinq points (comportant notamment une réduction des effectifs à cent mille hommes de part et d'autre, le retrait des forces étrangères et l'interdiction des fournitures militaires de l'étranger) repris pour l'essentiel d'un plan de 1971.

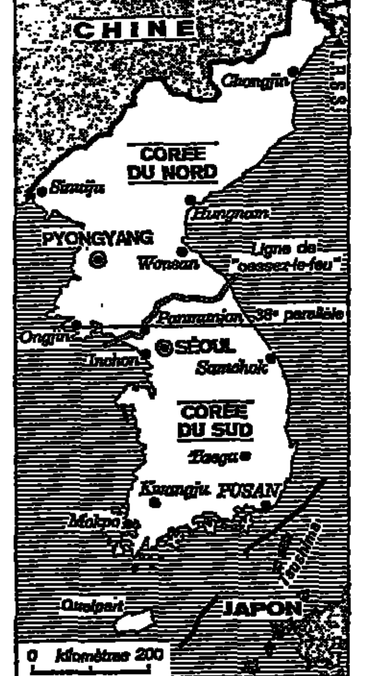
Enfin, et surtout, les communistes coréens n'entendent pas renoncer à « court-circuiter » le gouvernement rival en s'adressant directement aux forces d'opposition au Sud. C'est ainsi qu'ils ont demandé d'élargir le comité de coordination Nord-Sud, créé en 1972, jusqu'à trois cent cinquante *membres, en y incluant les représentants* de quelque soixante-dix partis et organisations. De même, à la conférence des deux Croix-Rouges, le débat a très vite été politisé par une demande du Nord d'« *éliminer au Sud tous les obstacles politiques aux entretiens* », en abolissant notamment les lois anticommunistes.

Or le régime du président Park Chung Hee est vulnérable sur plu*sieurs de ces* points. Sans doute n'en va-t-il pas très différemment de celui du Nord et certaines propositions de Pyongyang n'ont été avancées que parce *qu'on* les savait inacceptables par le Sud : ainsi, en 1971, les Nordistes préconisaient la même politique des « petits pas » (échanges culturels et économiques d'abord, laissant pour plus tard les problè*mes politiques*), qui est aujourd'hui celle du Sud ; ils sont revenus à une approche plus radicale dès l'instant que la modération *trouvait un écho* au Sud. Cependant, le durcissement continu du régime sudiste, les décrets de janvier et d'avril 1974 (abolis en août pour deux d'entre eux) rendant passible de mort toute manifestation d'opposition, les procès de Séoul ont placé les dirigeants du Sud sur la défensive face aux demandes nordistes de « *démocratisation* ». En outre, toutes ces mesures répressives effacent la distinction au nom de laquelle les deux régimes étaient supposés s'affronter. A partir du moment où le Sud cherche à copier, au moins sur le plan politique, les structures totalitaires du Nord, où le président Park affirme lui aussi que son but est de réaliser une unité « *monolithique* » du gouvernement et du peuple sud-coréen (par exemple, dans sa déclaration du 14 janvier dernier sur les mesures économiques), que devient le « combat pour la liberté » dont le Sud s'affirme le champion ?

La division de la Corée résulte d'un accord américano-soviétique conclu avant la capitulation japonaise, et selon lequel les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se chargeaient chacun, les uns au sud du 38e parallèle, les autres au nord, de *désarmer et d'évacuer les troupes du Japon demeurées dans* la péninsule. Deux régimes différents s'installèrent en conséquence dans chacune des deux zones, l'un à Séoul, le second à Pyongyang. La frontière du 38e parallèle fut confirmée par l'accord du 27 juillet 1953, qui mettait fin à la guerre de Corée.

● LA REPUBLIQUE DE COREE *(Corée du Sud) s'étend* sur une superficie de 95 974 kilomètres carrés et comptait, au recensement de 1970, un peu moins de trente et un millions et demi d'habitants.

● LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE (Corée du Nord) est légèrement plus étendue en superficie mais beaucoup moins peuplée. Un fort essor démographique a cependant fait passer sa population de dix millions d'habitants en 1960 à quinze millions aujourd'hui.



Ce durcissement mutu[...] forme en affrontement en[...] dictateurs ce qui serait[...] un conflit de sociétés, et[...] maintien des pouvoirs [...] l'impossible condition pr[...] tout rapprochement. Co[...] dit un participant coréen [...] d'un colloque internatio[...] cemment tenu à Séoul [...] *Corée du Sud recherche [...] rité à tout prix* (entend[...] là la préservation *in toto* [...] voir actuel) *plutôt que* [...] *tion à tout prix. La* C[...] *Nord, au contraire, rech[...] tout prix l'*« unification e[...] communistes ». En fait, [...] positions sont similaire[...] sonne n'envisageant la [...] changement de structures [...] partie du pays qu'il domi[...] plement, l'un — le Nord [...] che à étendre son système [...] chant la révolution au Su[...] à se défendre en resser[...] son rival.

Etroitement défensive [...] encore la position du Sud [...] propositions du Nord [...] domaine militaire. Co[...] Europe et ailleurs, toute [...] devra entraîner des r[...] dans ce domaine, et ce [...] en refusant en bloc tout[...] sion de ces problèmes [...] réduira le danger d'[...] périodiquement évoqué à [...] *le Sud s'inquiète* tant de [...] tarisation du Nord, pou[...] pas prendre au mot l[...] avancé par M. Kim Il S[...] 1971, de « plafonner » l[...] tifs à cent mille hommes [...] et d'autre ?

Il est vrai que l'on n[...] prendre pour argent [...] tout ce que propose Pyo[...] l'accord d'armistice de [...] comme celui de 1973 sur [...] nam — prévoyait déjà l[...] tion des fournitures [...] autres que celles desti[...] remplacement du matéri[...] un contrôle dans les por[...] ces dispositions n'ont ja[...] appliquées. *Pourtant,* on [...] prétendre, comme le fai[...] que la présence des trou[...] ricaines concerne exclusi[...] régime de Séoul. Certes, [...] sont là par la faute [...] puisque leur présence [...] pas, comme en Allemag[...] seconde guerre mondia[...] seulement des conséqu[...] l'agression de 1950 (les [...] *de Séoul* tiennent *même* [...] valoir qu'elles sont venues [...] décision de l'O.N.U., non [...] une demande de Séoul). M[...] cisément pour cette rais[...] présence intéresse les *de*[...] vernements, dès l'instan[...] ceux-ci veulent parler en [...] de réunification.

MICHEL T[...]

Prochain article :

LA « PORTE OUVE[...]

Après l'attaque de l'ambassade japonaise en Corée du Sud

Le désaccord est complet entre Séoul et Toky[o]

De notre correspondant

Tokyo. — A la suite de l'attaque de l'ambassade du Japon à Séoul le vendredi *matin 6 septembre,* par des manifestants coréens qui ont arraché et déchiré le drapeau du Japon et mis à sac une partie des bureaux, le gouvernement japonais a adressé au gouvernement de la Corée du Sud une protestation énergique. Il exige des excuses, une réparation financière, un châtiment sévère des coupables et l'engagement d'empêcher que pareil incident se produise de nouveau.

Dans une protestation verbale faite dès vendredi, l'ambassadeur du Japon à Séoul a accusé le gouvernement de négligence pour n'avoir pas pris de mesures sérieuses de protection autour de l'ambassade, en dépit des demandes répétées de l'ambassadeur. Les manifestations antijapo*naises devant l'ambassade* se poursuivent depuis dix jours, évidemment tolérées ou organisées par les autorités sud-coréennes, dit-on à Tokyo, puisque, en principe, tout rassemblement est interdit en Corée du Sud, pratiquement sous la loi martiale depuis le début de l'année.

D'après la version japonaise de l'affaire, l'attaque de l'ambassade a été le fait d'environ deux cents manifestants sud-coréens, dont beaucoup appartenaient à des associations patriotiques et anticommunistes. Après s'être heurtés à la police, une partie des manifestants ont pu *pénétrer dans* l'enceinte de l'ambassade et saccager le rez-de-chaussée pendant une demi-heure.

Les portes des étages supérieurs étant barricadées, ils n'ont pu continuer leur besogne, mais une douzaine d'assaillants ont gagné le toit en terrasse. Là, aux applaudissements de toute une foule qui, en bas, assistait au spectacle, ils ont arraché le drapeau japonais et l'ont mis en lambeaux. Un des membres du groupe, ce travail accompli, a tenté de se faire harakiri sur place avec un couteau, et il est, dit-on, dans un état grave à l'hôpital où il a été transporté.

La police sud-coréenne a arrêté six des manifestants pour interrogatoire d'identité. Des violences analogues, commises par les membres des mêmes associations qu'à Séoul, *ont eu lieu à Pusan*, le grand port méridional du pays, où le drapeau japonais a également été arraché au consulat général du Japon.

L'attentat manqué du 15 août contre le président Park, commis par un Coréen qui venait du Japon, est à l'origine de ce nouvel incident. Mais la cause immédiate en est une déclaration du ministre japonais des affaires étrangères, M. Kimura. Ce der*nier a dit jeudi, devant* le comité des affaires étrangères de la Chambre que le gouvernement de la Corée du Sud ne peut pas être considéré comme le seul gouvernement légal dans la péninsule coréenne.

Certains membres du gouvernement demandent s'il était bien indiqué de tenir ces propos à un pareil moment, et rappellent que M. Kimura avait déjà suscité la colère des Sud-Coréens, en affirmant, *il y a quelques jours,* que la Corée du Sud n'était pas menacée par la Corée du Nord, contrairement à tout ce qu'on répète à Séoul.

Les exigences du président Park

Au ministère des affaires étrangères, à Tokyo, on se dit cependant résolu à empêcher que les relations nippo-coréennes se détériorent davantage et, par conséquent, à traiter le nouvel incident avec sang-froid, malgré sa gravité.

En fait, le désaccord des deux gouvernements est complet. On voit mal comment le Japo[n pour]rait satisfaire la Corée d[...] *qui accuse à la fois* la Co[rée du] Nord d'avoir manigancé l'a[...] du 15 août et le Japon [...] été son complice, en ne rép[...] pas les activités subversi[...] Coréens procommunistes r[...] chez lui.

Dans une démarche co[...] ici comme ayant peu de [...] dents, le président Park, [...] quant l'ambassadeur du Ja[...] 30 août, lui avait signifié [...] rie de demandes énergique[...] première de ces exigences [...] dissoudre la Chosen Soren, [...] nisation des Coréens proco[...] nistes au Japon, que Séoul [...] d'avoir organisé *le complot* [...] le président Park de con[...] avec Pyong-Yang.

Les demandes du pré[...] Park portaient encore *sur* [...] points et ont été reprises d[...] mémorandum adressé au gou[...] ment japonais le 2 septe[...] *Séoul exigerait, outre* l'in[...] tion de la Chosen Soren, l'[...] dition de trois personnes [...] dérées comme complices [...] l'assassin, la présentation [...] cuses officielles par le [...] une entière collaboration [...] police japonaise à l'enquête [...] permettrait aux enquêteurs [...] coréens de venir au Japon, [...] des mesures pour empêche[...] presse japonaise de faire p[...] d'hostilité envers le régime [...] Séoul.

Tokyo n'a pas encore répo[...] mais ces demandes paraissen[...] grande partie inacceptables. [...] été dit et répété ici que *le Ja*[...] pays de liberté, ne peut disso[...] la Chosen Soren, laquelle de[...] très longtemps n'a d'ailleurs [...] fait de contraire aux lois j[...] naises. Le Japon ne demande [...] collaborer, dit-on, mais dans [...] limites de ses lois, qui sont c[...] d'un pays démocratique *où* r[...] notamment la liberté de la pre[sse].

ROBERT GUILLAIN

Á travers le monde

Chili

● UN JOURNALISTE CHILIEN EN EXIL, Hernan Uribe Ortega, a été déchu de sa nationalité pour avoir écrit un article « injurieux » sur le Chili, a déclaré, le 6 septembre, le porte-parole de la junte militaire à Santiago, ajoutant que la même mesure était à l'étude contre d'autres exilés chiliens.

États-Unis

● LE PRESIDENT GERALD FORD a *décidé le 7 septembre* de créer un organisme qui sera spécialement chargé d'étudier le cas des déserteurs et des insoumis de la guerre du Vietnam, ainsi que les conditions de leur réintégration dans la société américaine.

Mexique

● ENLEVE LE 28 AOUT, par les Forces révolutionnaires armées du peuple, le beau-père du président Echeverria est vivant, mais n'a pas encore été relâché. Les guérilleros ont diffusé une photo le montrant en leur compagnie. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

INSTITUTIONS RÉGIONALES

M. Chirac estime nécessaire de fixer les «règles du jeu»

M. Jacques Chirac a convié à déjeuner, vendredi 6 septembre, à l'hôtel Matignon, les présidents de conseils régionaux et de comités économiques et sociaux de dix régions : pour l'Alsace, MM. André Bord, secrétaire d'État, et Jacques-Henry Gros ; pour la Bretagne, MM. René Pléven et Jean-Louis Royer ; pour le Centre, MM. Raymond Boisdé et Louis Perrin ; pour la Champagne-Ardenne, MM. Jacques Sourdille et Pierre Schneiter ; pour la Franche-Comté, MM. Edgar Faure et Pierre Bourgeau ; pour la Basse-Normandie, MM. Léon Jozeau-Marigné et Guy Strittmater ; pour la région parisienne, MM. Michel Boscher et Jean Gardin ; pour la Picardie, MM. Jean Legendre et Claude Ferté ; pour la Provence-Côte d'Azur, MM. Gaston Defferre et Paul Augier ; pour le Midi-Pyrénées, MM. Alain Savary et Pierre Madaule.

Vendredi prochain 13 septembre, le premier ministre recevra les autres présidents des assemblées régionales. Au terme de cette réunion, M. Chirac a évoqué la nécessité *« de fixer avec plus de précision les règles du jeu »*, qu'il s'agisse des compétences et des procédures, ou encore des moyens mis à la disposition des assemblées régionales.

« Trop d'incertitudes demeurent, estime, en effet, M. Chirac, *et une coordination paraît souhaitable, d'une part, entre régions (un texte prévoit d'ailleurs une coopération interrégionale, mais il faut aller plus loin) et, d'autre part, entre pouvoir régional et pouvoir central. »*

Dans l'ensemble, les participants ont souligné l'utilité de tels contacts. M. Chirac a proposé à ses interlocuteurs — qui l'ont accepté — de tenir à la fin du mois d'octobre une réunion à laquelle participeront les membres du gouvernement ayant des responsabilités dans les affaires régionales et les présidents des institutions régionales.

Ces derniers se réuniront le 3 octobre à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale. M. Edgar Faure, également président du conseil régional de Franche-Comté, entend en effet recueillir les suggestions de ses collègues pour les transmettre au premier ministre, « *afin,* a-t-il dit, *de favoriser une véritable coopération, essentiellement dans un esprit d'efficacité et en dehors des différences politiques* ».

Libre opinion

AUX FRONTIÈRES DU DÉSERT

Par PIERRE LEFRANC (*)

DEPUIS le départ et la mort du général de Gaulle, beaucoup d'observateurs s'interrogent en France et à l'étranger sur l'avenir de ce qu'on appelle, faute d'une meilleure expression, le gaullisme.

La question de savoir si le comportement et les actions du général relevaient d'un ensemble de principes ne se pose vraiment plus. Il suffirait à ceux qui n'en seraient pas convaincus de relire les *Discours et Messages* du fondateur de la Vᵉ République ou, plus simplement, de suivre les déclarations des hommes ou formations politiques lesquels, tous et toutes sans exception, et presque chaque jour, font référence pour les soutenir ou les combattre aux idées fondamentales du gaullisme. Dans le monde il est même de très nombreux gouvernants qui s'inspirent, en le proclamant bien haut, de tel ou tel des grands choix de l'inventeur de l'autodétermination.

Ces principes qui, réunis, peuvent former une doctrine tout aussi solide que le monarchisme, le marxisme ou le maoïsme, demeureront, c'est certain, au-delà des vicissitudes de la vie politique quotidienne. Ils garderont leur force à moins que d'autres ne viennent les remplacer ce qui, jusqu'à présent, ne paraît pas s'annoncer. Dès lors, ce qui importe, c'est d'éviter toute confusion entre la profonde substance et les faux-semblants.

Naturellement, il ne suffit pas de s'affirmer gaulliste ou de baptiser gaulliste une politique pour que celui-ci ou celle-là soit fidèle ou conforme aux options si nettement définies par le général.

D'ailleurs, le peuple ne s'y trompe pas, et l'échec de l'U.D.R. à la dernière élection présidentielle — c'est seulement un échec de l'U.D.R. et non du gaullisme — est, à cet égard, très significatif. Vouloir pendant quatre années faire passer pour gaullisme ce qui ne l'était pas a dépiu et l'on s'est orienté ailleurs.

Les attitudes de G. Pompidou n'étaient pas gaulliennes et ses manœuvres sont apparues, aux Français, comme une renaissance de l'esprit de combinaisons qui dominait les IIIᵉ et IVᵉ Républiques. Qu'on veuille bien nous excuser de rappeler que, conscients du danger pour l'avenir, nous avons à l'époque et dans ces mêmes colonnes dénoncé ce déplorable retour en arrière. L'ancien député du Cantal n'allait-il pas jusqu'à nier, avec persévérance et parfois agressivité, l'existence même de principes permanents dans l'œuvre publique de l'homme du 18 juin ?

Quant à l'U.D.R., en suivant ce berger égaré, elle oubliait la mission reçue pour le maintien des orientations du gaullisme et ne correspondait donc plus à ce que les électeurs étaient en droit d'attendre d'elle ; ainsi elle a vu ceux-ci, qui n'ont pas la mémoire si courte, se détacher et l'abandonner. Le spectacle des pas en avant, dérobades, chassés-croisés et pas en arrière, qui nous est donné depuis le mois d'avril dernier, n'est pas de nature à restaurer l'image de cette formation comme mouvement s'inspirant du gaullisme ; pas plus que n'apparaît comme rigoureuse, c'est le moins qu'on puisse dire, l'attitude de ses dirigeants. Que l'U.D.R. ne s'étonne pas que, à son égard, désaffection et déconsidération ne fassent qu'augmenter.

Le chef de l'État, le premier ministre et le gouvernement peuvent mener la politique qui leur paraît la meilleure pour le pays même si celle-ci s'écarte profondément du gaullisme. C'est leur droit et nous serons les premiers à les féliciter de leur succès. De son côté, l'U.D.R. peut devenir un parti politique dont l'unique ambition, pareillement aux autres, se borne à la participation au pouvoir. C'est une voie ; elle peut la choisir ; qu'elle sache toutefois que cette voie mène droit à sa perte. Mais il ne serait pas acceptable que des décisions ou des prises de position quelconques soient baptisées gaullistes pour la commodité du moment. Un pareil camouflage ne tromperait d'ailleurs personne et certainement pas le corps électoral qui ne manquerait pas de s'en souvenir à l'occasion des prochaines élections législatives. Ce ne serait donc de l'intérêt de personne de jouer masqué.

Pour se prétendre gaulliste, il faut l'être et le prouver. Il est bien entendu prématuré de juger si les choix en cours mériteront cette prestigieuse appellation bien que l'absence de la France, son silence au Proche-Orient et à propos de Chypre, ne constituent pas un indice rassurant. De même, on peut ressentir des inquiétudes sur l'évolution des structures européennes et celle de nos rapports avec les États-Unis, oui, de graves inquiétudes, sans parler de la réforme de la Constitution. Le gaullisme, c'est un ensemble d'objectifs précis dans le domaine social, quant aux institutions et à la politique extérieure ; mais c'est surtout une particulière idée de la mission de la France, une grande ambition à la fois idéaliste et réaliste, de nature à donner aux Français confiance et fierté.

Si l'écart se confirmait entre les affirmations de fidélité et les actes, il faudrait laisser l'opinion juger, garder nos certitudes et attendre que la force des événements ramène les esprits et les hommes aux larges vues humaines et libérales, sources d'inspiration de celui qui a dit : *« La politique, quand elle est un art et un service, non point une exploitation, c'est une action pour un idéal à travers des réalités. »* (**)

Les déserts, nous les connaissons, nous en avons déjà traversé. Les jeunes nous aideront pour cette traversée-là.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.
(**) Général de Gaulle, conférence de presse du 30 juin 1955.

AVANT LE CONSEIL DES MINISTRES A LYON

M. Jacques Larcher, secrétaire général par intérim du gouvernement, s'est rendu à Lyon, le vendredi 6 septembre, pour préparer l'organisation du conseil des ministres qui se tiendra le mercredi 11 septembre, à 10 heures, à la préfecture du Rhône, et qui sera suivi d'un déjeuner, également à la préfecture, rassemblant tous les membres du gouvernement qui auront participé aux délibérations du conseil.

Le compte rendu du conseil sera présenté conjointement par MM. André Rossi, porte-parole du gouvernement, et Michel Durafour, ministre du travail. Celui-ci présentera les mesures sociales qui viendront d'être prises.

Les ministres se rendront individuellement à Lyon, par le train, dès le début de l'après-midi de mardi 10 septembre ou par un avion d'une ligne aérienne régulière, en fonction des contacts que, conformément aux directives du président de la République, ils doivent avoir avec les services gouvernementaux de la métropole régionale.

M. Jacques Chirac, premier ministre, partira en fin d'après-midi, à bord d'un appareil d'Air Inter.

M. Valéry Giscard d'Estaing arrivera par avion à Lyon dès le mardi après-midi 10 septembre, puis il dînera et passera la nuit à la préfecture du Rhône.

M. MAUROY : M. Giscard d'Estaing poursuit en l'aggravant la politique qu'il a menée depuis onze ans.

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Lille le vendredi 6 septembre, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, a vivement critiqué l'action de M. Giscard d'Estaing. *« Les forces rassemblées autour de lui ont une vision différente de l'évolution de la société sur le plan national et international, et déjà des contradictions et des conflits d'intérêt surgissent tant il est impossible de faire l'amalgame de la droite et de ce que l'on veut présenter comme son contraire »,* a-t-il expliqué. *« Dans la première phase de son action, le président de la République multiplie les faux-semblants et oppose aux pratiques autoritaires qu'il a toujours soutenues hier une politique d'apparence libérale qui peut troubler l'opinion en lui masquant provisoirement la nature réelle du régime et son fondement essentiel : les grandes féodalités financières.*

» Côté cour, dans la France giscardienne, il est de bon ton de parler de changement, de s'exercer même au langage de la gauche. Côté jardin, derrière le décor et le langage de comédie, Giscard d'Estaing poursuit en l'aggravant la politique qu'il a menée depuis onze ans durant au profit des plus grands intérêts. Les vrais problèmes, ceux qui inquiètent les Français, ne sont pas résolus. On conçoit, dans ces conditions, que Giscard d'Estaing ne soit pas pressé d'être jugé sur le premier bilan de cent jours et qu'il ait demandé une rallonge. »

M. PAUL LAURENT (P.C.F.) S'ÉLÈVE CONTRE UNE DÉCLARATION DE M. CHIRAC A STRASBOURG

M. Paul Laurent, député communiste de Paris, s'étonne, dans une question écrite au premier ministre, que M. Chirac ait contesté, jeudi 5 septembre à Strasbourg, le recours aux manifestations publiques. M. Laurent note : *« Cette déclaration porte une contradiction extrêmement inquiétante à l'esprit et au texte de la Constitution des lois de la République française. »*

Le député communiste demande au premier ministre *« de démentir dans les meilleurs délais la teneur de ses propos de Strasbourg concernant le droit de manifestation ».*

[Le premier ministre avait déclaré : *« Quelles que soient les justifications des mécontentements ou des impatiences, dans un pays démocratique, ce n'est pas par des manifestations publiques, par des agressions ou des violences que les causes, même les plus justes, peuvent être défendues... »*]

● *Le comité central du parti communiste,* qui a siégé vendredi 6 septembre, a adopté le projet de résolution qui sera soumis au congrès extraordinaire du parti, convoqué du 24 au 27 octobre. Une commission, dans laquelle siège M. Georges Marchais, secrétaire général du parti, a été mise en place. Elle est chargée d'examiner les amendements au projet de résolution. Le texte du projet sera rendu public mercredi 11 septembre.

La préparation des élections sénatoriales

NORD : M. Schumann prend un risque.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Pierre Carous (U.D.R.), maire de Valenciennes, sénateur sortant, présentant, le vendredi 6 septembre, la liste d'Union nordiste qu'il conduira aux prochaines élections sénatoriales, a vivement regretté que les formations de la majorité présidentielle ne se soient pas rassemblées pour présenter une liste unique *« devant le risque réel de l'élection d'un second sénateur communiste dans le Nord ».* Néanmoins, le maire de Valenciennes se refuse à voir dans cette division de la majorité un fait politique important susceptible d'avoir des prolongements : *« Nous nous situons,* dit-il, *dans le cadre de la majorité présidentielle. Puisque les centristes et les indépendants ont formé leur liste, nous avons donc constitué l'Union nordiste groupant des personnalités d'opinions diverses. Aucune formation politique ne peut revendiquer le patronage de cette liste. En particulier, la majorité des candidats n'appartenant pas à l'U.D.R., la liste d'Union nordiste ne peut être rattachée à cette formation. »*

L'U.D.R. du Nord ne se trouve donc pas « isolée » dans ce scrutin, puisqu'elle ne se présente pas en tant que telle.

Il n'en reste pas moins vrai que sur cette liste figurent M. Maurice Schumann (U.D.R.), ancien ministre, et M. Arthur Moulin (U.D.R.), ancien député.

Selon M. Carous, le candidat le plus menacé est son second, M. Maurice Schumann. Celui-ci confirme : *« Je prends ce risque car cette élection, telle qu'elle se présente, peut amener un communiste de plus au Sénat. Je reste fidèle à moi-même en essayant de m'y opposer. On élira neuf sénateurs dans le Nord, mais on se bat surtout pour un siège. Mon seul concurrent est le second de la liste communiste. »*

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 5 septembre 1974), c'est M. Armand Nass, républicain indépendant, et non M. Jean-Marie Rausch, suppléant de Raymond Mondon, qui était devenu député quand celui-ci avait été nommé ministre des transports en 1969.

Avant de remplacer un parlementaire

LE SUPPLÉANT N'A PAS D'EXISTENCE LÉGALE

En réponse à une question écrite de M. Jacques Coudert, sénateur U.D.R. de la Corrèze, sur un éventuel « statut » des suppléants de parlementaires, M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, écrit :

« Il résulte de l'article 25 de la Constitution que le remplaçant éventuel d'un parlementaire est désigné par avance, sous condition suspensive et aléatoire et, tant que celle-ci n'est pas réalisée, il ne détient ni mandat, ni fonction, ni pouvoir ; il n'a aucune espèce d' « existence légale ». L'article 25 précité n'a en fait introduit la suppléance que pour le cas de vacance du siège ; or, un siège ne peut être à la fois occupé et vacant. La formule suggérée par l'honorable parlementaire, qui souhaiterait donner au suppléant la possibilité de se voir déléguer une partie des attributions du député ou du sénateur qu'il est appelé à remplacer éventuellement soulève donc une objection d'ordre constitutionnel. On remarquera, en outre, qu'un mandat parlementaire constitue un tout qui ne saurait être fractionné selon la volonté de son titulaire. De ce fait, l'attribution d'une indemnité aux suppléants n'est pas envisageable. » (*Journal officiel* du 3 septembre.)

● *M. Albert Mamy, conseiller général de Dourgne (Tarn),* membre du bureau politique national des républicains indépendants, nous indique, à la suite de l'article paru dans *le Monde* du 4 septembre 1974, relatif à la situation politique à Toulouse, qu'*« il n'est pas question d'affrontement »* parmi les giscardiens de la Haute-Garonne. Selon lui, *« les membres de la fédération »* départementale des républicains indépendants de ce département, *« ainsi que tous les élus giscardiens de Toulouse, sans exception, soutiennent le maire »,* M. Pierre Baudis, député apparenté républicain indépendant.

● *M. Charles Bignon,* député U.D.R. de la Somme, constate, dans une question orale avec débat adressée au premier ministre, *« que les mesures temporaires d'encadrement du crédit semblent se prolonger et aboutissent à accorder aux banques et à leurs agences locales un monopole et un pouvoir de décision sans recours sur les crédits aux entreprises ».*

Le député de la Somme demande en conséquence *« comment ce pouvoir peut être accordé par l'État à des établissements bancaires qui peuvent décider anonymement de l'avenir des entreprises et des travailleurs. Il souhaite qu'il s'en explique dès la rentrée devant l'Assemblée nationale ».*

PRESSE

M. d'Ormesson demande la saisie d'un «Figaro de l'union populaire»

A l'occasion de la fête de *l'Humanité,* les ouvriers communistes du *Figaro* ont édité, vendredi 6 septembre, un *Figaro de l'union populaire* « décalqué » du quotidien du rond-point des Champs-Élysées, dans lequel ils développent les thèses du P.C.F. A la suite de cette publication, M. Jean d'Ormesson, directeur du *Figaro,* a demandé la saisie de cette « contrefaçon ».

« Le Figaro *enfin présent à la fête de* l'Humanité, écrivait-il le 6 septembre, *c'était un joli canular. Nous nous sommes pourtant souvenus que M. François Mitterrand avait fait saisir, il y a quelques mois, un tract en forme de journal qui avait pris le nom — inventé — de* France-Matin, *et qui le mettait en cause. L'affaire, ici, est un peu plus sérieuse, puisque le titre d'un journal existant* — le Figaro — *est délibérément usurpé. »*

Répondant à cet article, M. André Wurmser note, dans *l'Humanité* du 7 septembre :

« Quelle insolation tardive vous fait-elle suffoquer d'indignation parce que les ouvriers communistes du Figaro, *se manifestant en tant qu'ouvriers, en tant que communistes et en tant que vos salariés, publient pour notre fête un journal sur petit format, dont une manchette conseille au lecteur de s'abonner à* l'Humanité, *cependant que sur le titre du* Figaro *se croise, avec un marteau et en guise de faucille, la plume d'oie de vos éditoriaux ? A ce mince propos — et alors que tout nous prédisposait à croire que vous aviez le sens de la mesure et celui de l'humour — vous faites plus de bruit à vous tout seul que le* Requiem *de Berlioz (...)*

» Cela manque de sérieux. L'an dernier, les ouvriers de l'imprimerie du Monde *avaient publié un « faux »* Monde *tout aussi peu vraisemblablement vrai que ce « faux »* Figaro. *Notre confrère avait eu l'élégance de ne pas contester à ses ouvriers le droit de blâmer, sous leur propre image de marque, certains aspects de sa politique. (...)*

» Je serais le premier à m'indigner s'il y avait confusion possible — et d'ailleurs nous n'aurions pas permis cela. Mais la crainte que vous manifestez d'être confondu avec les bolcheviks est excessive, si, si, je vous assure... »

De son côté la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) déclare :

« A diverses reprises, et particulièrement lors de la campagne des dernières élections présidentielles, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., fidèle à sa position constante, a fait connaître sa réprobation de l'utilisation abusive de titres de journaux.

» Aujourd'hui informée de l'impression d'un pseudo-journal utilisant le titre du Figaro, *la F.F.T.L. C.G.T. réaffirme sa position et désapprouve énergiquement de tels procédés qui ne peuvent que desservir la cause syndicale.*

» A nouveau, elle attire l'attention de ses militants et adhérents pour veiller à ce que de tels faits ne puissent se reproduire. »

RÉUNIS A COPENHAGUE

Les directeurs des journaux craignent que l'augmentation du prix du papier ne se poursuive

De notre correspondant

Copenhague. — Le vingt-septième congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, réuni à Copenhague du 3 au 6 septembre, s'est occupé principalement des atteintes à la liberté de la presse, menacée un peu partout dans le monde.

Les congressistes ont, en outre, voté une résolution protestant vivement contre les atteintes que le gouvernement de Lima vient de porter à la liberté de la presse péruvienne.

L'autre sujet qui a retenu l'attention des participants est la crise du papier que le vingt-sixième congrès de la F.I.E.J., tenu au printemps 1973 à Vienne, avait laissé prévoir. M. Pierre Lejeune, directeur général de la S.P.P.P., qui a consacré un exposé exhaustif à ce problème, estime que le plus dur de cette crise est passé et qu'au cours des prochains mois l'offre et la demande arriveront à s'équilibrer dans le domaine des approvisionnements. On s'attend même à voir la production mondiale augmenter de 2 à 3 % en 1975.

Le tableau est plus sombre dès qu'on aborde la question des prix : les experts s'accordent à dire que ceux-ci continueront vraisemblablement à monter si l'inflation se poursuit dans le monde au rythme actuel, et cela d'autant plus que la production de pâte à papier journal est étroitement dépendante de la consommation de fuel (il faut 2 à 3 kilos du fuel pour fabriquer 4 kilos de papier journal).

Un certain nombre de changements ont marqué la composition du conseil exécutif (celui-ci compte un délégué par pays), où M. Jacques Sauvageot, directeur administratif du *Monde,* a été désigné pour remplacer M. Henri Massot (directeur de *France-Soir*). M. Bellanger, réélu président de la F.I.E.J., a tenu à souligner que la Fédération se réjouissait tout spécialement de voir *le Monde* devenir ainsi le représentant de la presse française en son sein.

C. O.

UN PROJET YOUGOSLAVE DE « POOL D'INFORMATION » DES PAYS NON ALIGNÉS

Belgrade (*A.F.P.*). — Un projet de « pool d'information » liant les agences de presse des pays non alignés a été lancé par l'agence yougoslave Tanyoug, qui a offert ses services et ses moyens techniques. A cet effet, des entretiens ont eu lieu ces jours derniers à Belgrade entre le vice-ministre yougoslave de l'information et le directeur de l'agence de presse libyenne Arna.

● *La réédition de* Signal. — M. Alain Decker, au nom de l'Édition des Archers (Bruxelles), nous demande de préciser, à propos de la réédition de la revue allemande *Signal* (*le Monde* du 31 août), que la collection est éditée en Belgique et imprimée en France.

AÉRONAUTIQUE

SIX CONSTRUCTEURS EUROPÉENS D'AVIONS CIVILS SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION

Les principaux constructeurs d'avions civils de France, de Grande-Bretagne et de République fédérale d'Allemagne viennent de signer un accord de coopération destiné à répondre de manière coordonnée aux besoins des compagnies aériennes européennes dans les années 1980, a annoncé, vendredi 6 septembre, au salon de Farnborough, un porte-parole de la firme britannique Hawker-Siddeley.

Les signataires de l'accord sont, pour la France, l'Aérospatiale, pour la République fédérale d'Allemagne Dornier, M.B.B. et V.F.W.-Fokker, et pour la Grande-Bretagne, la B.A.C. et Hawker-Siddeley.

Ces constructeurs, par cet accord, s'engagent à coordonner les relations déjà établies par eux avec leurs compagnies aériennes nationales respectives. L'accord pourrait plus tard être étendu à d'autres compagnies et constructeurs européens, a indiqué le porte-parole.

L'accord marque un pas important vers la coopération européenne en matière aéronautique, souligne-t-on dans les milieux britanniques de l'aviation. Il pourrait aboutir, dans l'avenir, selon les besoins du trafic aérien, à la construction en commun d'un nouvel appareil ou au développement de l'Airbus. On dément toutefois à Londres les informations parues dans la presse du soir selon lesquelles un nouvel appareil européen serait dès maintenant mis en chantier.

Rappelons que l'industrie américaine fournit actuellement les trois quarts des avions civils utilisés par les compagnies européennes.

CORRESPONDANCE

Lindbergh et la franc-maçonnerie

Le docteur Pierre Simon, grand maître de la Grande Loge de France, nous écrit :

Olivier Merlin, dans son article consacré à Charles Lindbergh, rappelle que son avion, le *Spirit-of-Saint-Louis,* fut *« baptisé ainsi du nom de ses donateurs ».* Il s'agit, en réalité, du *« nom de sa loge maçonnique ».* Le symbole fut renouvelé, moins d'un demi-siècle plus tard, par Aldrin, premier homme à fouler le sol de la Lune. Il avait à cette occasion fixé sur l'épaule de sa combinaison de cosmonaute l'emblème de sa loge mère afin qu'elle apparaisse aux Terriens associée à la bannière étoilée.

ÉDUCATION

EN VISITE A L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

M. Soisson précise qu'il déposera au printemps son projet de réforme de l'enseignement supérieur

« Chaque fois que je pourrai aller sur le terrain, je le ferai », a déclaré M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, lors de sa visite, vendredi 6 septembre, à l'université de technologie de Compiègne (U.T.C.). Il a participé, le matin, à une réunion de travail sur le problème de la construction de nouveaux locaux avant d'assister, l'après-midi, à une réunion du conseil de l'université que présidait M. Curien. Entre ces deux réunions, M. Soisson a visité successivement les locaux en cours de construction et ceux déjà finis. Mais le secrétaire d'Etat ne s'est pas limité aux problèmes propres à l'U.T.C. Il a aussi réaffirmé les idées-forces qui guident son action, annonçant qu'il déposerait au Parlement son projet de réforme de l'enseignement supérieur au printemps.

« Les universités ont surtout jusqu'ici souffert du mal de la ségrégation. Il faut qu'elles s'ouvrent sur la vie économique, sociale et régionale. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faciliter le brassage entre les universités et leur environnement. » M. Soisson a paru, à Compiègne, plus que jamais désireux de bouleverser certaines habitudes de l'enseignement supérieur en matière de gestion des universités, par exemple. *« J'envisage,* a-t-il notamment déclaré, *de modifier le régime financier des universités pour acquérir davantage de souplesse. »* M. Soisson souhaite introduire dans les universités une gestion s'apparentant à la gestion industrielle et commerciale, s'inspirant des techniques de « management ». Il s'est déclaré partisans d'*« un système de vérité des prix »*, notamment en ce qui concerne les restaurants universitaires.

Affirmant qu'il était prêt à soutenir les efforts des universités qui créeraient des enseignements à *« finalité professionnelle »*, le secrétaire d'Etat s'est montré soucieux que les étudiants actuellement en cours d'études ne soient pas lésés par son projet de licence en deux ans. Il a précisé qu'il *« n'était pas opposé à ce que les étudiants qui obtiendront un diplôme de premier cycle en juin prochain reçoivent le titre de licencié »*. Le secrétaire d'Etat compte mettre en forme toutes ses intentions dans un projet de loi que le Parlement devrait étudier au printemps prochain, *« dans la foulée »* du projet de réforme de M. Haby, *ministre de* l'éducation.

LE SNE-Sup : une université de technocrates.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) avait d'abord jeté l'anathème sur l'Université de technologie de Compiègne (U.T.C.). Il a considérablement assoupli sa position. Une section du SNE-Sup regroupant environ un quart des effectifs a même été créée à l'U.T.C. Elle estime que l'expérience de Compiègne n'a pas que des aspects négatifs et qu'il est notamment important de développer la technologie en liaison avec la recherche dans l'université.

Mais le SNE-Sup. reste très réservé sur d'autres points ; en particulier, il insiste sur le caractère antidémocratique de la gestion de l'U.T.C. Tout se règle, estime le SNE-Sup, au niveau du directoire et de son président, qui sont nommés par le ministre. Pour le SNE-Sup, l'U.T.C. reste avant tout une « université de technocrates ».

Les déboires de l'U.T.C.

L'*université technologique* de Compiègne correspond sans doute assez bien à l'image de l'université de demain, dont M. Soisson voudrait accélérer la mise en place : ouverture aux entreprises, existence d'un directoire plus spécialement chargé de la gestion à côté *du conseil d'administration*, engagement d'enseignants contractuels, volonté d'intégration de l'université dans la cité.

Mais, en dépit d'une réputa*tion internationale* déjà *brillante*, l'U.T.C. a connu des déboires. Deux entreprises, qui avaient été chargées du gros œuvre des nouveaux bâtiments ont successivement fait faillite. Par arrêté publié au *Journal officiel* du 30 août 1974, M. Soisson a décidé *de retirer l'ordonnancement* des travaux au rectorat d'Amiens pour le confier à la direction départementale de l'équipement de l'Oise. Ces contretemps font que la rentrée à l'U.T.C. va se faire plus tard que prévu avec des effectifs réduits et dans des locaux provisoires. Trois cents étudiants (au lieu de six cents) vont être accueillis à l'U.T.C. à *la fin du mois* (et non à la mi-septembre) dans dix baraquements installés en quelques semaines. Le bâtiment définitif de la place Jean-Mermoz, qui abritera l'essentiel des *enseignements* et dont l'ouverture avait été successivement prévue pour la rentrée de 1973, puis pour la rentrée de 1974, ne sera finalement prêt qu'à la rentrée de 1975. L'année prochaine devrait commencer aussi la construction du centre *de recherches de Royallieu*, faubourg de Compiègne.

La *visite de M. Soisson* avait donc pour but de photographier sur place la situation, mais aussi, selon les propos mêmes du secrétaire d'Etat, de *« rétablir une situation compromise »*. Un certain nombre de décisions ont été prises en ce sens lors de la réunion de travail sur les locaux : choix d'une nouvelle entreprise pour la construction des bâtiments, décision d'ouvrir le restaurant universitaire, lui aussi provisoire, non seulement aux étudiants mais aussi à la population, mise à l'étude d'un plan de développement pour le logement des étudiants.

Une double rentrée

M. Soisson a donné aussi son accord pour une expérience originale : la double rentrée. La scolarité organisée en semestres à l'U.T.C. lui permet de préparer une seconde rentrée pour le mois de février. *« Cette initiative a deux avantages,* estime M. Deniélou, président du directoire de l'U.T.C. *Elle évite le chômage partiel. Déverser toute une promotion au même moment, c'est fabriquer des chômeurs. Les entreprises recrutent toute l'année. Ensuite elle permet à une clientèle de gens qui ont manqué la rentrée, à cause d'un accident de la route, à cause d'une maladie ou pour toute autre raison, de ne pas perdre un an »*. L'U.T.C. compte accueillir environ une centaine d'étudiants supplémentaires au mois de février.

En même temps qu'il permettait la reprise des travaux interrompus, M. Soisson a donné un aperçu, à Compiègne, de la manière dont il entend administrer son ministère. Affirmant qu'il fallait en finir *« avec cette habitude qui veut qu'une université écrive au ministère et qu'on lui réponde trois mois après »*, M. Soisson a voulu que sa visite n'ait pas un simple caractère touristique mais débouche sur des réalisations concrètes, soulignant : *« Le procès-verbal que je signe après les réunions vaut décision de ma part. »*

Les instituteurs d'Alsace et de la Moselle ne sont plus tenus d'assurer l'enseignement religieux

« Un progrès qui ne règle pas le problème de fond »

De notre correspondant

Strasbourg. — La publication au *Journal officiel* du 5 septembre *du décret* modifiant le statut de l'école en vigueur dans les établissements du premier degré du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle a mis fin à une longue bataille de communiqués, tant en Alsace qu'en Lorraine. Pour les uns, le nouveau décret est *« un pas décisif »* ; pour d'autres, il n'est qu'une étape. Ce texte, adopté par le conseil des ministres du 28 août, confirme en premier lieu que l'enseignement religieux fait *partie intégrante* de la durée hebdomadaire de la scolarité et qu'il doit être obligatoirement donné à tous les élèves, à l'exception de ceux qui auraient demandé à en être dispensés. Il uniformise les horaires pour les trois départements : une heure par *semaine* à l'intérieur des vingt-sept heures obligatoires, avec une possibilité de seconde heure en dehors de cet horaire pour la classe élémentaire deuxième année et les cours moyens si les conditions s'y prêtent. Il instaure surtout un *régime de volontariat pour* les instituteurs. Auparavant, ceux-ci étaient tenus de dispenser l'enseignement religieux, sauf s'ils demandaient, pour raison philosophique ou de conscience, à en être dispensés. Dorénavant, l'enseignement religieux sera assuré par les seuls instituteurs qui se porteront volontaires. A défaut, il sera dispensé par un ministre du *culte ou* par *une* personne qualifiée proposée par les autorités religieuses et agréée par le recteur d'académie.

La seconde heure hebdomadaire *d'enseignement religieux* assurée en dehors de l'horaire réglementaire, sera rétribuée, que ce soit l'instituteur ou une autre personne qui l'assure.

Actuellement, les *écoles* d'Alsace et de la Moselle sont toujours régies par la loi Falloux (15 mars 1850) qui disposait que l'enseignement primaire en France devait obligatoirement compter dans son emploi du temps un enseignement religieux assuré par l'instituteur aux enfants de sa *propre confession*. La loi Falloux a été abrogée en 1886 et remplacée par les lois Jules Ferry, de 1886 et 1887, qui ont institué l'enseignement public gratuit, laïc *et* obligatoire. L'Alsace et la Moselle, alors sous l'occupation allemande, n'ont pas été touchées pas ces lois et ne revinrent pas dans le régime commun en 1918 *« pour préserver la personnalité des trois départements »*. Cependant, les instituteurs étaient de plus en plus nombreux à *demander* à être dispensés d'enseignement religieux depuis une quinzaine d'années, tandis que la population semblait, selon une enquête des années 70, *vouloir* le maintien de la loi Falloux.

Le décret qui vient d'être publié est en *fait* pratiquement identique à un décret du 7 décembre 1972, qui avait été annulé par le Conseil d'Etat en juin 1974, sur recours du Syndicat national des instituteurs. C'est un vice de forme, le Conseil supérieur de l'éducation nationale et le conseil de l'enseignement général et technique n'ayant pas été consultés comme ils auraient dû l'être, qui avait motivé l'arrêt du Conseil d'Etat. Le Syndicat national des instituteurs, pour sa part, considère que le régime *du volontariat « constitue un progrès »* mais affirme que *« cela ne règle pas le problème de fond*, celui *du statut. Les départements alsaciens et la Moselle,* dit-il, *sont des départements français comme les autres. Ils devraient être soumis aux règles de la loi française. Nous ne pouvons accepter qu'ils fassent exception. C'est là un anachronisme fort regrettable »*.

J.-C. PHILIPPE.

SCIENCES ADMINISTRATIVES

L'homme politique et le technocrate

Par CHARLES DEBBASCH (*)

Les Etats portent de plus en plus attention au bon fonctionnement de l'appareil administratif. Dernier témoignage : le congrès qui a réuni récemment à Mexico près de cinq cents spécialistes, hauts fonctionnaires, enseignants, chercheurs, pour faire le bilan triennal des développements de la science administrative.

L'Institut international des sciences administratives, pour cette première manifestation tenue dans un pays du tiers-monde, avait porté à *l'ordre du jour* le problème des *« méthodes et institutions administratives utilisées pour prévoir les effets du changement économique et social »*.

L'administration, qui était, voilà encore trente ans, un instrument de conservation de l'ordre social, doit à présent être un agent de changement. Dans les différents Etats, elle doit donc non seulement, comme elle le faisait auparavant, *tenir compte* des routines passées, être la mémoire du corps social, mais aussi préparer les prévisions qui permettront aux organes politiques de prendre des décisions conscientes. Ce besoin de planification se manifeste dans tous les Etats, certes à des degrés divers.

Devant la complexité des mécanismes sociaux, les seules méthodes intuitives ne peuvent plus satisfaire les besoins des preneurs de décisions. Il convient donc de tenter de formuler les données d'orientation de la collectivité nationale pour gouverner le changement et éviter de le subir. Mais, si tous les Etats constatent également cette faim d'information sur le futur, tous ne la satisfont pas de la même manière. Et la controverse ne porte plus seulement sur le caractère indicatif ou autoritaire de la prévision qui permet d'opposer Etats libéraux et marxistes. Il s'agit davantage de donner une légitimité démocratique à cette prévision *administrative,* car il est évident que la prévision n'est pas constat d'évolution, extrapolation de tendances mais définition de la transformation souhaitée, c'est-à-dire quelle oblige à une réformulation des buts et des objectifs globaux de la société.è Aussi, est-il exclu que ce programme politique puisse rester dans le secret du sérail administratif. Sans doute, certains ont-ils pu soutenir que divulguer la *prévision fausse* les règles du jeu social. Un rapporteur ne remarquait-il pas que le secret des prévisions monétaires va dans le sens de l'intérêt général puisqu'une *prévision* réaliste doit nécessairement se fonder sur l'hypothèse d'un taux d'inflation approprié alors que la politique avouée de l'Etat doit être de tendre à la stabilité monétaire absolue. En France, d'aucuns n'ont-ils pas soutenu que la publication *par le Plan de « programmes d'investissements »* gêne les pouvoirs publics puiqu'il sera difficile de faire accepter par les administrés la réalisation simplement partielle de cette *« ardente obligation »*. Mais il n'y a véritable démocratie, comme le soulignait le rapport *suédois,* que dans la mesure où les évaluations du futur sont non seulement publiées, communiquées aux administrés mais aussi sont régulièrement débattues par les organes politiques gouvernementaux et parlementaires.

La régionalisation

L'accroissement de la responsabilité administrative doit également être contrebalancé par une résurrection de la démocra*tie locale. Le pavillon* « régionalisation » inscrit à l'ordre du jour du congrès couvre, sans doute, des marchandises diverses — et sa seule disposition a donné lieu dans les commissions à de nombreuses passes d'armes entre les congressistes apparte*nant à différents systèmes politiques* — mais son évocation dans de très nombreux Etats illustre une préoccupation commune à la plupart des administrations publiques : élargir des collectivités administratives pour disposer de ressorts territoriaux susceptibles de servir d'assise à un développement économique, retrouver des canaux de communication avec *le corps social pour remplacer* les processus classiques de participation politique. Comme on l'a remarqué, il convient tout simplement de se rendre à l'évidence que le gouvernement semble s'être éloigné des administrés et il l'est en réalité ; les administrés *sont de plus en plus* étrangers au processus politique, et l'on observe une tendance croissante au recours à l'action directe comme seul moyen de *réaliser le changement politique.* La régionalisation peut à cet égard revivifier le consensus politique. Encore faut-il que les administrations centrales acceptent *la saignée et que* la régionalisation n'apparaisse comme l'inutile doublon d'une administration *d'Etat qui aurait conservé pour* l'essentiel ses attributions.

Les méthodes modernes de gestion les plus sophistiquées — étudiées aux tables rondes du congrès, — comme les systèmes budgétaires intégrés ou les techniques informatiques, peuvent être, en effet, dans un esprit de facilité, des gadgets séduisants *pour des technocrates soucieux* d'étendre leur pouvoir. Le président du comité organisateur du congrès, M. Andres Caso, évoquait, pour sa part, un remède à la technocratie : *« Dans le monde actuel, les théories classiques de la neutralité politique de l'administrateur sont sérieusement mises en question. L'administrateur, lui qui a la responsabilité d'organiser et de diriger des hommes, des ressources financières, des ressources matérielles, pour atteindre un but déterminé, a une responsabilité politique. Il doit agir conformément à une thèse politique, la thèse que la volonté populaire a signifiée au gouvernement qu'elle a élu... L'administrateur ne doit pas être un spectateur froid ; il doit agir en servant politiquement les thèses sociales de la communauté à laquelle il appartient. »* Et il est vrai que, dans l'administration moderne, les *interactions* du politique et de l'administration se transforment. Si l'appareil administratif peut, à bref terme, se satisfaire d'une dépolitisation, d'un recul du pouvoir politique qui accroît le poids de la haute fonction publique, il risque, par là même, d'y perdre ce qui fait aujourd'hui sa force : sa fonction de transformation sociale. Car quelle société démocratique pourrait tolérer, à terme, une mutation à laquelle *elle* n'aurait pas consenti, définie en catimini par quelques grands-prêtres administratifs ?

(*) Président de l'Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

RELIGION

PAUL VI NOMME LES TROIS PRÉSIDENTS DU PROCHAIN SYNODE

Paul VI a nommé, le 5 septembre, les trois cardinaux qui présideront, en son nom, le prochain *synode épiscopal, qui s'ouvrira à* Rome le 27 septembre. Il s'agit des cardinaux Franz Koenig, archevêque de Vienne (Autriche), Juan Landazuri Ricketts, archevêque de Lima (Pérou), et Paul Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou (Haute-Volta).

Quelque deux cents évêques participeront aux travaux du synode, dont quatorze représentants des Eglises orientales, cent quarante-quatre délégués des conférences *épiscopales nationales, dix délé*gués de l'Union des supérieurs majeurs, dix-sept chefs de dicastères de la curie romaine, le secrétaire général du synode, Mgr Ladislas Rubin, ainsi que plusieurs personnalités nommées par le pape.

Le thème du synode, on le sait, est « L'évangélisation dans le *monde moderne* ». *La délégation* française est composée du cardinal François Marty, archevêque de Paris ; de NN.SS. Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble ; Roger Etchegaray, archevêque *de* Marseille, et Michel Vial, évêque de Nantes.

SOCIÉTÉ

L'« *inégalité féminine* » et la responsabilité de l'homme

Mme Françoise Giroud répond à M. Georges Séguy

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a rendu public le texte d'une lettre qu'elle vient d'adresser à M. Georges Séguy à la suite des propos tenus à son sujet par le secrétaire général de la C.G.T. le 5 septembre, au Parc des expositions, devant les militants de la région parisienne.

M. Georges Séguy avait notamment déclaré : *« Mme Françoise Giroud ne peut espérer compenser la minceur des moyens dont elle dispose par des dissertations philosophiques sur la responsabilité de l'homme dans l'inégalité de la femme. En acceptant de jouer le rôle que le pouvoir lui a confié, elle cautionne une politique de régression sociale dont les travailleuses ou celles qui ne peuvent l'être en raison de la crise de l'emploi sont les principales victimes.*

» On verra si elle acceptera au moins d'user de sa position pour que, dans le cadre de l'Année internationale de la femme, des dispositions particulières soient prises à l'intention des travailleuses et pour que place soit donnée aux organisations syndicales qui les représentent. »

Mme Giroud répond notamment :

« Je partage votre point de vue en ce qui concerne l'insuffisance des « dissertations philosophiques sur la responsabilité de l'homme dans l'inégalité de la femme ».

« Je ne limiterai pas cette action à la dissertation »

» Pour parvenir à réduire cette inégalité, ajoute-t-elle, *il me semble aller de soi que je ne limiterai pas cette action à la dissertation et qu'un certain nombre de mesures concrètes traduiront la volonté du gouvernement.*

» Mais, puisque la philosophie vous semble superflue, je me permets d'appeler votre attention sur le fait suivant : le bureau confédéral de la C.G.T. comprend quinze titulaires. Je n'y vois que deux femmes. Le comité central du parti communiste, dont vous êtes membre, comprend quatre-vingt-seize titulaires. Je n'y vois que six femmes et une seule femme au bureau politique du parti communiste sur dix-sept membres, dont vous-même. Le comité directeur du parti socialiste comprend soixante-neuf titulaires, dont quatre femmes. Je ne cite ici que les chiffres relatifs aux organisations de gauche. Ils ne sont pas meilleurs ailleurs.

» Il faut donc bien constater que, considérée du point de vue philosophique, historique ou politique, la responsabilité de l'homme dans l'inégalité de la femme, pour reprendre votre expression, ne doit pas être aussi négligeable que votre déclaration pourrait le donner à penser », conclut Mme Giroud.

NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE RÉGIONALE A LA CONDITION FÉMININE DANS LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS...

(De notre correspondant.)

Lille. — A la demande de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre pour la condtion féminine, le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais a désigné Mme Marie-Thérèse Rougerie *en qualité* de chargée de mission pour l'ensemble des questions relatives à la condition féminine dans la région Nord-Pas-de-Calais.

[*Mme Rougerie est âgée de* quarante-quatre ans. Licenciée en droit, avocat stagiaire au barreau de Lille, elle s'est orientée vers la *préfecture*, où elle a exercé successivement les fonctions d'attachée à la direction de la réglementation, de chef de bureau des rapatriés en 1963 et de responsable de la coordination de l'organisation. Elle fait actuellement fonction de directeur des services de la mission économique régionale. Elle est mère de trois enfants.]

... et dans la région Franche-Comté

Le préfet du Doubs et de la région Franche-Comté a nommé une déléguée régionale à la condition féminine. Il s'agit de Mme Danièle Tricot.

[*Agée de* trente ans, mère de deux enfants, Mme Tricot, dont le mari est professeur à la faculté des *sciences de Besançon*, occupait jusqu'à présent les fonctions de chef de bureau à la préfecture de Besançon.]

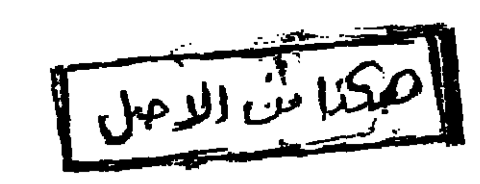
UNE CHARTE REVENDICATIVE DE LA C.G.T. POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES FEMMES SALARIÉES

La C.G.T. a remis, le vendredi 6 septembre, à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, une charte revendicative sur les femmes salariées. A l'issue de cette rencontre Mme Christiane Gilles, membre du bureau confédéral de la C.G.T., a commenté les propositions de son syndicat sur trois thèmes.

• INEGALITE DES SALAIRES MASCULINS ET FEMININS : la C.G.T. demande que des moyens soient mis en œuvre pour l'application de la loi, notamment en augmentant les *effectifs de l'inspection* du travail. La C.G.T. suggère aussi à Mme Giroud que les chefs d'entreprise remettent aux comités d'entreprise ou aux organisations syndicales un rapport sur les salaires permettant de mieux comparer les rémunérations masculines et féminines.

• FISCALITE : la C.G.T. estime que la *surcharge de fiscalité* pour les couples bénéficiant de deux revenus équivaut à une *dissuasion* vis-à-vis du travail féminin.

• LE STATUT DES « MERES TRAVAILLEUSES » : la C.G.T. insiste sur l'insuffisance en nombre et en personnel *qualifié de* crèches. Elle suggère que leur financement soit assuré par une contribution patronale de 0,50 % sur les salaires.



FAITS DIVERS

PRÈS DE LA GARE DU NORD

Un policier tue un voleur à la roulotte qui tentait de s'enfuir et n'était pas armé

Un brigadier de police a tué le 6 septembre, vers 21 heures, un voleur à la roulotte qui tentait de prendre la fuite, rue de Maubeuge, à Paris (dixième arrondissement). Trois autres voleurs ont été arrêtés.

Alertées par plusieurs habitants du quartier affirmant avoir entendu des coups de feu, des forces de police étaient intervenues dans le secteur. Un brigadier et un gardien en civil prirent alors en filature deux « roulottiers ». L'un d'eux se laissait interpeller peu après, mais l'autre s'enfuyait et le brigadier le prit en chasse. Selon le policier — qui avait pris part le 3 septembre à la fusillade du boulevard Barbès, — parvenu à l'angle des rues de Maubeuge et de Rocroy, le voleur se retourna et prit une attitude menaçante. S'estimant en péril, le brigadier tira après avoir fait les sommations d'usage.

La victime, M. Mohammed Larbi Ben Ghanissa, vingt-quatre ans, repris de justice, n'était pas armée.

***

Il était à craindre que la consigne donnée par le ministre de l'intérieur à ses policiers après la fusillade du boulevard Barbès, le 3 septembre — tirer sur les « criminels » chaque fois que ceux-ci ouvrent le feu, — ne soit tôt ou tard respectée à la lettre, voire au-delà. Dans la nuit de vendredi à samedi, rue de Maubeuge, le policier n'a pas attendu, et pour cause, d'être la cible du malfaiteur pour tirer. Ce n'est pas la première fois qu'un représentant de l'ordre explique un geste fatal par l'impression rétrospective d'avoir été menacé, la loi ne reconnaissant pas davantage au policier qu'au simple citoyen le droit de faire usage d'une arme autrement qu'en cas de légitime défense.

On précise, du côté de la police, que le brigadier qui a tiré rue de Maubeuge participa, avec plusieurs autres, à la poursuite d'un des auteurs du hold-up du boulevard Barbès, Marcel Thévenot. La mort de ce dernier semble d'ailleurs poser une énigme, certains rapports de police faisant état, outre d'une balle dans la nuque, de la présence au niveau de l'abdomen de plusieurs projectiles de calibre 7,65 millimètres dont les impacts ne figurent pas sur la carrosserie de l'Estafette à bord de laquelle il fuyait.

Ces deux drames survenus en trois jours appellent quelques remarques. On s'étonnera tout d'abord qu'un policier ayant participé à une action violente, vraisemblablement traumatisé par ce qu'il a vécu, reprenne aussitôt un service actif, en équipe de nuit de surcroît. Même si elle manque de personnel, l'administration ne pourrait-elle admettre qu'un homme qui a risqué sa vie dans une opération a besoin d'un minimum de temps pour retrouver son équilibre ?

Le métier de policier devient de plus en plus difficile, nul ne songe à le contester. Tout porte à croire qu'il le sera bien davantage encore dans l'avenir. C'est une raison suffisante pour souhaiter que le ministre de l'intérieur ne pense plus seulement l'amélioration du service de police exclusivement en termes quantitatifs, mais qu'il se penche aussi sur la sélection, la formation, l'entraînement et le recyclage des hommes. — J. Sn.

Près de Toulouse

UN RETRAITÉ EST TORTURÉ POUR QU'IL RÉVÈLE LA CACHETTE DE SES ÉCONOMIES

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Une nouvelle agression a été commise près de Toulouse, à Espercé, canton d'Auterive, contre une personne âgée demeurant dans une maison isolée. Cette fois encore la victime a été torturée par des hommes jeunes, armés, agissant à visage découvert et a dû indiquer où se trouvaient ses économies (2 500 francs) que ses bourreaux ont emportées.

L'attaque a eu lieu jeudi 5 septembre à 18 h. 45. Trois inconnus se sont présentés à la ferme Lucan où M. Jean Benech, soixante et onze ans, agriculteur retraité, vit seul. Ils sont entrés dans la cuisine et, sous la menace de leurs armes (revolver, carabine et mitraillette), ils ont exigé le « magot ». M. Jean Benech refusant de livrer son « secret », les bandits l'ont attaché sur une chaise et l'ont torturé pendant près d'une heure, le brûlant notamment aux jambes et aux cuisses avec des torches faites de journaux tressés enflammés.

Ayant mis la main sur les économies de leur victime, les malfaiteurs ont, avant de se retirer, dîné devant M. Benech avec les provisions découvertes dans la cuisine, puis ils sont partis en laissant le septuagénaire enchaîné sur sa chaise.

Ce n'est que vers minuit que ce dernier est parvenu à se libérer de ses liens et à demander de l'aide à ses plus proches voisins.

Depuis le 20 août, c'est la quatrième attaque de cette nature commise contre des personnes âgées. A Toulouse, le 20 août, Mme Lucie Capdeville, quatre-vingts ans, était attaquée rue Maubec ; le 21 août, M. et Mme Jean Boyer (soixante-dix et soixante et onze ans), à Drémil-Lafage ; le 31 août, Mme Juliette Ricoux, quatre-vingt-cinq ans, avenue Raymond-Naves. Chaque fois les victimes ont été frappées et torturées et leurs économies ont été volées.

● *Quatre nouvelles expulsions de ressortissants japonais.* — Une troisième série d'arrestations de ressortissants japonais a été récemment opérée par la police française. Quatre des sept personnes appréhendées ont été expulsées du territoire français le 6 septembre, les trois autres seraient encore entendues. Douze personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation pro-palestinienne Armée rouge ont ainsi été interceptées en France depuis le mois de juillet dernier. Plusieurs services de sécurité européens coopèrent maintenant avec les polices française et japonaise pour tenter de démembrer les réseaux de l'Armée rouge implantés à partir de Tokyo, Beyrouth et Paris. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *L'activité du personnel et la capacité de production de la société Martell*, à Cognac (Charente), ne subira aucune conséquence après l'incendie accidentel qui a brûlé, vendredi 6 septembre, 3 500 000 litres d'eau-de-vie entreposés dans des chais de vieillissement (voir nos dernières éditions du 7 septembre), le sinistre n'ayant pas touché le groupe central des établissements, apprend-on par un communiqué de la maison Martell.

● *Les deux jeunes Françaises* « disparues » le 27 août en Colombie *(le Monde* du 6 septembre) ont regagné la France saines et sauves. Elles s'étaient simplement séparées pour un temps du groupe de touristes avec lequel elles voyageaient. — *(Reuter.)*

JUSTICE

M. PIERRE ARPAILLANGE A LA COUR DE CASSATION

Directeur des affaires criminelles et des grâces depuis le 9 janvier 1968, M. Pierre Arpaillange, qui vient d'être remplacé à ce poste par son ancien sous-directeur, M. Christian Le Gunehec, est nommé conseiller à la Cour de cassation par décret publié au *Journal officiel* du 7 septembre.

[Né le 13 mars 1924 à Carlux (Dordogne), M. Arpaillange entre dans la magistrature en 1947. En 1962, il est secrétaire général du parquet de Paris, puis de la Cour de cassation. Du 1er février 1965 à janvier 1967, il est conseiller technique de M. Jean Foyer, ministre de la justice, puis directeur du cabinet entre janvier et avril 1967. Il occupe de nouveau cette fonction auprès de M. Jean Taittinger, garde des sceaux d'avril 1973 à mai 1974.]

MÉDECINE

L'ÉPIDÉMIE DE MÉNINGITE AU BRÉSIL A FAIT PLUS DE MILLE VICTIMES

La situation s'aggrave à Sao-Paulo

Sao-Paulo (A.F.P.). — L'épidémie de méningite qui sévit au Brésil depuis plusieurs mois, et qui a déjà fait plus d'un millier de victimes, continue de s'aggraver à Sao-Paulo, où quinze personnes — chiffre jamais atteint en une seule journée — sont décédées jeudi 5 septembre.

Deux mille deux cent quinze personnes frappées par le mal sont hospitalisées, et il n'y a plus de lits disponibles dans les hôpitaux de la ville. Le docteur José Souza Marais, chef de la « commission de combat contre la méningite », créée le mois dernier, a déclaré que l'insalubrité à Sao-Paulo est l'une des causes principales de l'épidémie. « Sur le chapitre des maladies, Sao-Paulo est peut-être au même niveau que Calcutta », a-t-il ajouté.

Rio-de-Janeiro, qui, jusqu'à présent, avait été relativement épargnée par l'épidémie, a aussi enregistré une recrudescence de la maladie ces derniers jours. Au total, cinquante décès ont été dénombrés depuis le début du mois de juillet.

En revanche, la situation semble s'améliorer à Brasilia, où plus du quart des huit cent mille habitants ont déjà été vaccinés.

TOURISME

SAISON MAUSSADE SUR LA COTE D'AZUR

Des touristes venus moins nombreux que l'an passé, une baisse sensible du nombre de nuitées hôtelières par rapport à l'été 1973 : le premier bilan de la saison qui s'achève traduit un ralentissement de l'activité touristique de la Côte d'Azur.

Les statistiques établies par la délégation régionale du commissariat général au tourisme indiquent en effet que l'on a enregistré lors du mois de juillet un nombre total de 553 684 nuitées pour le département des Alpes-Maritimes, nombre qui avait été l'an dernier de 577 362.

Cette baisse de fréquentation, qui est de l'ordre de 5 à 15 % selon les catégories hôtelières, n'a cependant pas affecté les terrains de camping, qui ont, tout au contraire, connu une affluence record, notamment entre le 10 juillet et le 20 août.

Enfin, on peut déjà constater, à la lumière de ces premiers éléments, une évolution dans la répartition de la clientèle étrangère. Tandis que se poursuit le fléchissement — déjà décelé l'an dernier — des fréquentations britannique et italienne, ce sont les voyageurs originaires des pays du Benelux qui ont composé le gros du bataillon touristique, y devançant les Américains.

District parisien

UN PAVILLON DE BALTARD A YOKOHAMA

Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) et Yokohama (Japon) seront les seules villes du monde à posséder des vestiges des anciennes Halles de Paris.

On sait qu'un pavillon de Baltard doit être reconstruit sur les bords de la Marne au printemps prochain et transformé en salle des fêtes polyvalente (le Monde *du 20 mars 1974). De son côté, Yokohama a acheté trente-cinq tonnes d'éléments métalliques des sous-sol de ces pavillons. Ces piliers particulièrement esthétiques seront remontés dans un parc public du grand port nippon.*

La somme de 50 000 francs a été versée par les Japonais au démolisseur des Halles en remboursement des frais de démontage. Les pièces métalliques ont été placées dans des conteneurs et acheminées récemment par le Transsibérien jusqu'au pays du Soleil-Levant.

Nogent-Yokohama : même pavillon, même Baltard ! Même nostalgie ?

● LA DEMOLITION DE LA PRISON DE LA PETITE-ROQUETTE. — Dans une question écrite au préfet de Paris, M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, et plusieurs membres du groupe U.D.R. de l'Hôtel de Ville demandent qu'une consultation ait lieu au sujet du futur aménagement du terrain libéré par la démolition de la prison de la Petite-Roquette. « *Cette consultation permettrait au Conseil de Paris d'avoir sur ce sujet non seulement l'opinion des hommes de l'art et des élus, mais aussi celle des habitants du quartier en cause.* »

SCIENCES

Produit par le procédé d'ultracentrifugation

DE L'URANIUM ENRICHI SERT DE COMBUSTIBLE A UN PETIT RÉACTEUR HOLLANDAIS

Pour la première fois dans le monde, de l'uranium enrichi produit par le procédé d'ultracentrifugation sert de combustible à un réacteur nucléaire. Ce dernier, d'une puissance de 54 mégawatts électriques, est installé à Dodewaard (Pays-Bas). Il a récemment reçu ses quatre premiers éléments combustibles.

Le procédé d'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation veut être, à l'avenir, le concurrent du procédé actuel de diffusion gazeuse et est particulièrement étudié par le groupement européen Urenco, constitué par la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Une usine-pilote est installée à Capenhurst, en Grande-Bretagne ; une autre aux Pays-Bas, à Almelo.

L'uranium enrichi qui va être brûlé à Dodewaard a été produit dans l'usine d'Almelo et enrichi à 2,8 %. C'est aussi la première fois que les Pays-Bas, et plus particulièrement la société Interfuel, fabriquent des éléments combustibles avec de l'uranium enrichi hollandais.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'OUVERTURE D'UNE CARRIÈRE PRÈS DE GRENOBLE

Arbitrer entre le développement et l'environnement

L'administration vient d'autoriser l'ouverture d'une carrière dans une colline boisée, au sud de Grenoble, en dépit de l'opposition des élus. Le préfet de l'Isère invoque les nécessités du développement économique de l'agglomération grenobloise.

Le projet d'ouverture d'une carrière dans une colline boisée, au sud de l'agglomération grenobloise (le Monde daté du *19 juin 1974), ne manquait pas d'adversaires. Le conseil général du département, les conseillers municipaux de cinq communes, les députés de deux circonscriptions avaient dit « non ». Dix mille habitants avaient manifesté leur opposition dans des pétitions. Plusieurs associations et partis politiques avaient protesté. La commission départementale des sites, enfin, s'était prononcée contre. Peine perdue. Nouveau préfet de l'Isère, M. René Jannin a dit « oui ». Et son prédécesseur, M. Jean Vaudeville, aurait sans doute tranché dans le même sens. Arrivé depuis très peu de temps, M. Jannin — même s'il a tenu à se rendre sur les lieux et à rencontrer les défenseurs de la colline verte pour s'informer — n'a pu que se référer au dossier soigneusement préparé par l'administration préfectorale. Au moins a-t-on pu constater ainsi une certaine continuité dans la façon d'aborder les problèmes.* « J'aurai à arbitrer entre le développement et l'environnement », *avait écrit M. Vaudeville.* « J'ai pris une décision à caractère économique », *a déclaré M. Jannin en commentant son arrêté.*

Aux yeux de ce dernier, le cas de « force majeure » qui justifie l'autorisation d'ouverture, tient à la nécessité — pour assurer un bon développement de l'agglomération vers le Sud — de pouvoir s'approvisionner en sable et en gravier de qualité et à des prix le moins possible grevés par les charges de transport. Il ne fait aucun doute cependant que les 25 millions de mètres cubes qui seront extraits en trente ans par la Société des matériaux et agglomérés de Grenoble ne serviront pas uniquement à des réalisations sociales et qu'ils seront utilisés aussi bien pour l'autoroute B-48, construite par une société privée, que dans les immeubles de promoteurs, également privés. Voilà donc une interprétation « particulière » de l'intérêt général. Dès lors, les adversaires du projet ne sont-ils pas fondés à se demander « si un intérêt privé peut prévaloir sur la volonté des institutions démocratiques » !

A ceux qui affirmaient que ces matériaux pouvaient être prélevés ailleurs, le préfet de l'Isère répond qu'il est préférable de creuser une tranchée de 60 mètres de profondeur sur 43 hectares que de détruire des surfaces en plaine, cinq ou six fois plus importantes, en raison de la profondeur de l'extraction limitée à une dizaine de mètres au maximum. Mais, en dehors de la plaine et de la colline, verte, n'y avait-il pas réellement d'autres sites possibles ? C'est précisément un inventaire de ceux-ci, réalisé par des experts, que demandaient, le 30 juillet, les membres de la délégation du Comité anti-pollution d'Echirolles. Trop tard peut-être ?

Des précautions

Cette campagne pour la défense de la colline verte a, cependant, incité l'administration à s'entourer de précautions supplémentaires avant de délivrer l'autorisation. M. Jannin lui-même souligne, dans la lettre qu'il a adressée aux élus et aux défenseurs de la nature, que « sa préoccupation a, en effet, été constamment de limiter à l'inévitable les atteintes portées à la nature et à l'environnement ». *Et il précise qu'il n'a donc autorisé l'exploitation* « que sous réserve de conditions draconiennes quant au respect du site et à sa remise en état ». *L'arrêté prescrit, en effet, un défrichement progressif et le maintien d'un rideau d'arbustes d'au moins 20 mètres de largeur en bordure de la carrière, une exploitation par tranches avec réaménagement de chacune d'elles, au fur et à mesure (plantation de jeunes arbustes et engazonnement des talus); enfin, il interdit tout traitement de matériaux sur les lieux.*

L'exploitant respectera-t-il ces conditions ? Sans doute, dès lors qu'il souhaitera solliciter le renouvellement de son autorisation au bout des dix premières années. Il le fera d'autant plus facilement qu'il ne manquera pas d'inclure le coût de ces travaux dans le prix de revient de la tonne de graviers extraite. Mais qu'il décide un jour de rentrer dans l'illégalité, et l'administration ne dispose, en dehors du recours à une action judiciaire souvent longue et parfois peu efficace, d'aucun moyen pour faire cesser rapidement le trouble qu'elle aura permis. Ce qui se passe d'ailleurs dans une autre carrière de la périphérie grenobloise, à Eybens, où un entrepreneur maintient, depuis plusieurs mois, une exploitation parfaitement illégale qui est là pour le rappeler. Enfin, au cas où l'entreprise tomberait en faillite, les travaux de remise en état des lieux ne risqueraient-ils pas d'incomber à la collectivité ? Ce pari sur l'avenir, ce risque imposé aux générations futures, les élus continuent à refuser de le prendre. Créé par un arrêté signé le même jour que l'autorisation d'ouverture de la carrière, le Syndicat intercommunal pour la protection et l'aménagement de la colline boisée de Jarrie s'est tout de suite trouvé un objectif à la hauteur de sa mission : attaquer la décision préfectorale en déposant un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

BERNARD ELIE.

ENVIRONNEMENT

L'installation de centrales nucléaires en France

M. JEAN-PIERRE COT INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ D'INFORMER COMPLÈTEMENT L'OPINION PUBLIQUE

M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie, attire, dans une question écrite, l'attention du ministre de l'industrie « *sur la nécessité d'informer complètement l'opinion publique française sur les conséquences de l'installation de centrales nucléaires sur le territoire français* ». Il lui « *demande si, dans cette perspective, il ne serait pas souhaitable d'insister pour la programmation à la télévision du film de Claude Otzenberger :* Les atomes nous veulent-ils du bien ?, *qui devait passer le 18 juin et qui a été retiré pour des raisons qui semblent témoigner d'une curieuse conception de l'immaturité du public* ».

[Le film de Claude Otzenberger prenait position de façon assez polémique contre l'implantation des centrales E.D.F. à énergie nucléaire : il a été retiré des programmes de l'O.R.T.F. pour (selon les responsables de l'Office) être complété d'un débat. Un débat a eu lieu, en effet, aux « Dossiers de l'écran », mais ce n'est pas l'émission d'Otzenberger qui a été diffusée en première partie. Curieusement, une projection de la même émission, prévue hors antenne, pour un débat organisé à l'E.D.F. dans le cadre des Rencontres d'Aix-en-Provence, a été également annulée cette semaine.]

● MANIFESTATION ANTINUCLEAIRE A PIERRELATTE. — Le comité d'action écologique d'Avignon et le collectif national provisoire du mouvement écologique organisent, le dimanche après-midi 8 septembre, à Pierrelatte (Drôme) une marche de protestation contre la construction de l'usine Eurodif d'enrichissement de l'uranium. A cette occasion, les mouvements antinucléaires français se réuniront pour coordonner leurs actions.

● LES AIGUILLES ROUGES, RESERVE NATURELLE. — Le *Journal officiel* du 4 septembre classe en réserve naturelle le secteur des Aiguilles Rouges, qui se trouve à la frontière des communes de Chamonix et de Vallorcine (Haute-Savoie).

TRANSPORTS

Après leurs entretiens avec M. Cavaillé

LES ROUTIERS JUGENT LEUR SITUATION FINANCIÈRE « ALARMANTE »

Déçus des résultats de leur entretien, jeudi 5 septembre, avec M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, les responsables de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) se sont rendus vendredi à l'hôtel Matignon pour exposer à un collaborateur du premier ministre leur « *situation alarmante* ».

La F.N.T.R., qui n'a pas jusqu'à maintenant laissé ses adhérents organiser des barrages de camions (sauf en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres), souligne que les augmentations du prix du gas-oil, du prix d'achat des véhicules, des coûts de réparation et des salaires du personnel mettent les trésoreries de leurs entreprises en péril. Le gouvernement a autorisé récemment un relèvement des tarifs de 3,8 %, mais les responsables estiment qu'il reste encore un écart de 7 à 10 % à combler.

L'autre motif d'inquiétude est l'encadrement du crédit, dont les conséquences sont graves pour les nombreuses entreprises petites et moyennes du transport routier.

Il a été confirmé aux représentants de la Fédération que des mesures concrètes seraient examinées lors de la réunion qu'ils devaient avoir le 12 septembre avec M. Cavaillé.

● FUSION ENTRE PANAM et T.W.A ? — Les dirigeants de la T.W.A. et de la PanAm se sont déclarés prêts à étudier la possibilité d'une fusion des deux compagnies, qui connaissent des difficultés financières. Ils ont toutefois fait remarquer que, si une fusion peut, à long terme, résoudre ces problèmes, une aide du gouvernement fédéral est indispensable, dans l'immédiat, pour compenser l'augmentation du prix du carburant. La PanAm et la T.W.A. ont perdu 46,5 millions de dollars (230 millions de francs environ) au cours des sept premiers mois de cette année. Elles avaient déjà négocié la possibilité d'une fusion, mais sans résultat, en 1962 et en 1971. — *(A.P.)*

P. T. T.

● *Les syndicats et la réduction des horaires de certaines postières.* — Après les postiers F.O., ceux de la C.F.T.C. déclarent que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat chargée de la condition féminine, n'est nullement à l'origine des réductions d'horaires décidées dans une trentaine de centraux téléphoniques. Les deux organisations syndicales s'étonnent que cette mesure soit attribuée à un membre du gouvernement.

● POUR UN EXAMEN DU SORT DU « FRANCE » PAR LES DEPUTES. — Pour le Comité de défense du paquebot *France*, composé de personnalités havraises, « *le* France, *ce n'est pas fini* ». Le comité a décidé l'envoi d'une délégation à la prochaine réunion du conseil général de la Seine-Maritime, le 9 septembre, et adopté le principe d'une « grande manifestation », dont les modalités seront précisées ultérieurement. Il a demandé « *aux parlementaires de tous horizons politiques d'exiger que les problèmes du paquebot et de l'ensemble de la marine marchande soient discutés à l'Assemblée nationale* ».

CARNET

Naissances

— M. Guy de Faramond et Dominique, née Lespinasse-Fonsegrive, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 9 juillet 1974, à Paris.
47, rue Bonaparte.

Mariages

— Helena Broder
et Jean-Loup Joly
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à Moscou le 28 août 1974.
12, rue Saint-Placide, Paris-6e.

— Le 7 septembre, en la chapelle de S. Agaro (Espagne), ont été unis par le mariage
Priscilla N. Lacour
et Raymond J. Krommenacker.
54, résidence Moillebeau,
1211 Genève.

— Mme Moïse Levy,
Mme Amédée Bloch,
M. et Mme Louis Guthmann,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Yvette et Jean-François,
qui sera célébré le dimanche 8 septembre en la synagogue de Fontainebleau.
Sarcelles.
Saint-Cloud. Fontainebleau.

— M. et Mme Pierre Valantin,
M. et Mme Guy Carenton,
sont heureux de faire part du *mariage de leurs enfants*,
Sophie et Philippe,
le 7 septembre, à 15 h. 30, en l'église de Dordives (Loiret).
« Le Moulin », 45 210 Dordives.
« La Maison Blanche »,
45 210 Griselles.

Décès

Le professeur PAUL FLEURY

Mme Paul Fleury, son épouse ;
M. et Mme Henri Séjourné,
Mlle Solange Fleury, ses enfants ;
MM. Patrice et Jean-Dominique Séjourné, ses petits-enfants ;
M. et Mme Jean Fleury, ses frère et belle-sœur ;
Mlle Francine Autef, sa belle-sœur ;
M. et Mme Raymond Autef, ses beau-frère et belle-sœur, leurs fille et petits-enfants ;
Les familles Fleury, Bracquement, Chamaillard, Veuillot, Lelièvre, Jacques, Tarle, Francheterre, Caillard, Lhomme, Ballet, Masseloux, Hautreux, Bonnisseau, La Chapelle, Manteau, ses cousins et cousines ;
Ses amis, collaborateurs et élèves, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Paul FLEURY,
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
à la faculté de pharmacie de Paris,
membre de l'*Académie nationale* de médecine,
ancien président
de l'Académie de pharmacie,
décédé à son domicile, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 3 septembre 1974.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse *en l'église* Saint-Antoine des Quinze-Vingts et l'inhumation à Glen ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 5 septembre.
9, boulevard Diderot, 75 012 Paris.
30, avenue de la Cadenelle,
13 008 Marseille.

[Né le 8 mai 1885, docteur ès sciences naturelles et en pharmacie, le professeur Paul Fleury a fait sa carrière à la faculté de pharmacie de Paris de 1912 à 1955. Il était membre de *l'Académie* de médecine depuis 1951. Son œuvre *comporte de nombreux travaux et trois* ouvrages sur les diastases, les inositols et la biochimie clinique.]

— Le docteur Henri Dorfmann et Mme, M. et Mme Chonigman et leur fille, M. et Mme Bergman et leurs enfants, et toute la famille, *ont la douleur de faire part du* décès de
Mme veuve DORFMANN,
née Raja Leikind,
leur mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu le 6 septembre 1974, dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 9 septembre 1974.
On se réunira au cimetière de Bagneux, porte principale, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
43, rue Raffet, Paris-16e.

— Le président,
MM. les *membres du conseil* d'administration,
M. Henri Lafoy, président d'honneur,
La direction et le personnel des établissements de Paris et de Lyon du Consortium du papier peint,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Mme Suzanne DUBREUIL,
directrice commerciale,
survenu à Paris le 5 septembre 1974.
Les obsèques auront lieu mardi 10 septembre, à 16 heures, en la collégiale de Montmorency.
Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

— M. Henry Groshens,
M. et Mme J.-J. Lutz et leurs enfants,
M. et Mme J.-Cl. Groshens et leurs enfants,
ont la *douleur de faire part* du décès de
Mme Henry GROSHENS,
née Louise Lehr.
La cérémonie religieuse, à Strasbourg, et l'inhumation au cimetière protestant de Rothau ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Strasbourg. Lille.

— M. André Jacquet,
M. et Mme Yves Jacquet et leur fils,
Le docteur et Mme Robert Sana et leur fils,
M. Pierre Jacquet,
frères, sœurs, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme André JACQUET,
née Paule Chevalier.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 septembre en l'église Saint-Thibaud, à Marly-le-Roi, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre LAVECH,
née Marthe-Séraphine Seguy,
survenu à Bédarieux (Hérault) le 4 août 1974.
M. et Mme Louis-Luc Camier et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Jacquet et leur fils,
remercient bien sincèrement tous ceux qui ont soutenu leur grand-mère et arrière-grand-mère de leur affectueuse amitié au cours de ces derniers mois.

— *On nous prie d'annoncer le* décès, survenu le 6 septembre 1974, de
Mme Philippe LEDOUX,
à Cormeilles-en-Vexin.
Les obsèques auront lieu en l'église de Cormeilles-en-Vexin le lundi 9 septembre 1974, à 14 h. 30 très précises.

— Mme Georges Lemaître,
M. et Mme Philippe Lemaître,
Mlle Catherine Lemaître,
Mme Félix l'Hoste,
M. et Mme Pierre l'Hoste et leurs enfants,
Mlle *Amélie l'Hoste*,
ont la *douleur* de faire part du décès de
M. René-Georges LEMAITRE,
survenu subitement le 6 septembre à Montrichard.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le lundi *9 septembre*, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Nanteuil, à Montrichard (Loir-et-Cher).
13, route des Bois,
Montrichard (Loir-et-Cher).
53, rue de Tocqueville, 75 017 Paris.
27, avenue *des* Archères,
1180 Bruxelles.

— Nous apprenons le décès, survenu à Grenoble, de
M. Camille MONNET,
docteur ès lettres.

[Né le 1er mai 1881 à Bourg-en-Bresse (Ain), Camille Monnet fera la plus grande partie de sa carrière à Turin, comme chargé de cours à la faculté des *sciences économiques. Mais c'est comme* historien du chevalier Bayard qu'il se fit principalement connaître, lui consacrant quatre ouvrages, dont l'un, « la Dernière Campagne de Bayard », fut couronné par *l'Académie* française en 1961.]

— Mme Paul Nathaf,
M. et *Mme Jean-Pierre Nathaf* et leurs enfants,
M. et Mme Martial Timsit et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul NATHAF,
leur époux, père et grand-père chéri, survenu à l'âge de quatre-vingts ans, le 5 septembre 1974.
Les obsèques auront lieu le lundi 9 septembre *1974*, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
150, *rue de l'Université, Paris-7e*.

— Mme Maxime Vaillant,
M. et Mme Michel Baudon,
Ledric, Gaël, Falco,
M. et Mme Jean-Claude Seigneur,
Vanina et Sandrine,
M. Jacques Vaillant,
M. Patrice Vaillant,
Mlle Hedwige Vaillant,
Les familles Vaillant, Orsoni, Boulan, Tay, Emery,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maxime VAILLANT,
croix de guerre,
médaille de la Somme 1939-1940,
avocat du barreau,
survenu le 31 août 1974, muni des sacrements de l'Eglise
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont été célébrées à Ile-Rousse (Corse) le mardi 3 septembre.

Remerciements

— Annemasse, Villefranche-sur-Mer, Cavaillon, Montbéliard, Paris.
Mme Jean Bugnon,
MM. Jean-Paul et Michel Bugnon.
Ainsi que tous les parents, amis et alliés,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean BUGNON,
prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Le 8 septembre, pour le quatrième anniversaire du décès de
M. Edmond WELLHOFF,
une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites, conférences

LUNDI 9 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Tuileries, Mme Bouquet des Chaux : « Louvre, Tuileries, Palais-Royal ». — 15 h., avenue Rachel, Mme Pennec : « Le cimetière Montmartre ». — 15 h., 60, *rue des Francs-Bourgeois*, Mme Saint-Girons : « Hôtels de Soubise et de Rohan ». — 15 h., métro Tuileries, Mme Vermeersch : « Les sculptures de Maillol aux Tuileries ».

15 h., 20, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais, les Halles, le Beaubourg », (A travers Paris). — 15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Les secrets architecturaux de l'hôtel de Sully » (Connaissance de Paris). — 15 h., métro Jussieu : « *Les arènes de* Lutèce » (Histoire et Archéologie). — 15 heures, métro Pont-Marie : « L'inoubliable hôtel de Lauzun » (Jadis et Naguère). — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle » (Paris et son *histoire*).

MARDI 10 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 11, *quai Conti, Mme Gatouillat* : « Hôtel des monnaies et atelier des médailles ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Carcy : « L'hôtel Lauzun ». — 15 h., métro Halles, Mme Oswald : « Saint-Eustache et le quartier des Halles hier et demain ». — 15 h., *gare de Saint-Maur, Créteil*, Mme Pennec : « Le vieux Saint-Maur, la tour Rabelais et les travaux de dégagement des vestiges de l'abbaye ». — 15 h., angle rues de l'Oratoire et Saint-Honoré, Mme Saint-Girons : « L'Oratoire du Louvre ».

14 h. 30, 21, boulevard Bourdon : « Le réseau du métropolitain de Paris » *(L'Art pour tous)*. — *15 h.*, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Ourcq : « Les secrets compagnonniques de la Cayenne des charpentiers » (Connaissance de Paris). — 14 h. 30, *123*, boulevard de Port-Royal : « Histoire extraordinaire de l'aventure janséniste » (Jadis *et* naguère). — 15 h., entrée sur la place : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Paris et son histoire).

DÉFENSE

POINT DE VUE

La France et l'Euronad

Par
Pierre-Bernard COUSTE (*)

A PROPOS de l'éventuel remplacement des avions F-104 de *conception américaine par des* avions français Mirage F-1, il a été beaucoup question de l'Eurogroupe, de l'Euronad au cours du mois écoulé. Le 1er juillet, lors de son *entretien* avec le président Giscard d'Estaing M. Léo Tindemans, chef du gouvernement *belge*, a *précisé* que l'entrée de la France dans l'Eurogroupe faciliterait grandement la réussite du projet français de vendre des Mirage non seulement à la Belgique *mais* aussi au Danemark, à la Norvège et aux Pays-Bas. Des *préoccupations analogues ont été exposées* à La Haye à notre ministre des affaires étrangères et à Copenhague à M. Jacques Chirac. Lundi 9 septembre, à Paris, les ministres de la défense nationale néerlandais, belge, norvégien et danois vont étudier à *nouveau ce dossier*, avant de se rendre à Washington. L'objet de ces *négociations* consiste en ce que les spécialistes ont baptisé « le contrat d'armes du siècle ».

Mais de quoi s'agit-il dans les perspectives de l'Union européenne ?

L'Eurogroupe

Le 13 novembre 1968, alors que l'U.E.O. (Union de l'Europe occidentale) était en crise, M. Denis Healey, *ministre britannique de la défense* prit l'initiative, à l'occasion d'une *réunion du comité des plans de* défense de l'O.T.A.N. à l'échelon ministériel (1), d'inviter ses collègues européens à dîner pour débattre de problèmes communs. De ce premier *Eurodîner, qui fut suivi d'un second* le 15 janvier 1969, devait naître l'Eurogroupe, groupe des dix pays européens qui, dans le cadre de l'OTAN, ont accepté, pour répondre à la *demande américaine*, d'augmenter leur effort de défense mais aussi ont décidé, afin de diminuer le coût de l'armement moderne de plus en plus sophistiqué, d'instituer une coopération pratique dans de nombreux domaines de défense. Ces dix pays de *l'Eurogroupe comprennent* les neuf du Marché commun, à l'exception de l'Irlande, qui ne fait pas partie de l'OTAN, et de la France, et en *outre* la Norvège, la Grèce et la Turquie, trois pays d'ailleurs associés *au Marché commun*.

Le premier objectif de l'Eurogroupe — augmentation de l'effort de défense européen dans le cadre de l'OTAN — a été partiellement atteint avec l'adoption, le 1er décembre 1970, du programme EDIP (abréviation dérivée d'European Defense *Improvement Program) étalé sur cinq* ans et qui prévoit plus spécialement une *augmentation substantielle de* la contribution des pays de l'Eurogroupe à l'infrastructure commune de l'OTAN.

Le deuxième objectif de l'Eurogroupe a conduit ce dernier à instituer différents groupes d'études spécialisés dans certains secteurs, dont ceux de la logistique (Eurolog), de *l'instruction militaire (Eurotraining)*, voire de la médecine militaire (Euromed), ou de l'atterrissage des avions (Euroland, dérivé de *Landing)*. Un de ces groupes a une importance toute spéciale — *Euronad* — groupe des directeurs nationaux des armements des *Dix* de l'Eurogroupe-Nad, dérivé de National Armements Directors. Ce groupe a pour tâche de sélectionner un nombre *limité* de projets qui pourraient faire l'objet d'une production *coordonnée des pays participant* à l'Eurogroupe. Dans ses travaux, Euronad prend plus spécialement en considération les études préparées par un sous-groupe particulier, dénommé Euroshed *(dérivé de Schedule)*, sous-groupe animé par la Belgique.

Tous ces comités à consonnance bien anglo-saxonne n'ont pas de statut particulier. Ce sont des comités *ad hoc* ne participant pas à la personnalité juridique de l'OTAN, mais *fonctionnant dans son cadre. Leur* secrétariat est assuré soit par des services nationaux de la défense (ainsi Euroland et d'Eurolog sont animés par la Grande-Bretagne, Euro*med et Euroshed par la Belgique...)*, soit par le secrétariat international de l'OTAN. Avec l'Eurogroupe et ses comités, dont le plus connu est Euronad, on est en présence d'institutions *très souples. On reconnaît* là l'approche très pragmatique des Britanniques, qui sont à l'origine de cette *coopération européenne* dans le cadre de l'OTAN.

L'U.E.O.

La France, qui ne participe pas aux travaux du C.P.D. (1), a *décidé* de rester à l'écart de cette coopération *européenne dans un cadre* atlantique. Sa préférence est allée jusqu'à maintenant à *l'U.E.O.* qui dispose d'un organisme approprié, le Comité permanent des armements (C.P.A.), créé *d'ailleurs le 7 mai 1955 par le conseil* de l'U.E.O. sur initiative française, *celle de M. Mendès France*. Les alliés européens de la France ne la suivent pas à ce sujet pour diverses raisons. *Ils font notamment valoir que l'U.E.O.* ne comprend ni le Danemark ni la *Norvège (deux pays intéressés par* l'achat éventuel des Mirage français). Il est connu, par ailleurs, que l'U.E.O. a été fondée en 1954 à la suite de l'échec de l'armée européenne pour instituer un contrôle européen sur le réarmement allemand, réarmement *national, effectué dans le cadre de* l'OTAN mais sous un contrôle technique — celui de l'Agence pour le contrôle des armements de l'U.E.O. (ACA), et sous un contrôle politique, celui de l'Assemblée de l'U.E.O.

C'est pourquoi l'Allemagne occidentale, qui souhaite que ses alliés oublient le passé et regardent plutôt vers l'avenir, n'est *pas* tellement disposée à donner vigueur à l'U.E.O., *ce qui explique en partie* l'échec du C.P.A. Mais, depuis 1972, il y a plus. Lors des réunions ministérielles des 5 et 7 décembre 1972, les Dix de l'Eurogroupe ont pris entre eux *l'engagement de ne pas commencer* la mise au point d'un projet sans consulter leurs partenaires pour déterminer s'il est possible « *de constituer un projet commun* ». Cet engagement de décembre 1972 n'est pas étranger à l'insistance des Bel*ges*, des Danois et des Néerlandais pour que la France participe aux travaux sinon de l'Eurogroupe, du moins de l'Euronad et de l'Euroshed.

Pour vendre du matériel

Dans la compétition engagée entre la France et les Etats-Unis pour la vente à certains pays non seulement d'avions militaires mais aussi de *nombreux engins (sol-sol ou sol-air* notamment), les Etats-Unis font valoir auprès de leurs alliés européens que l'achat de matériel fabriqué *outre*-Atlantique est considéré par Washington *comme une compensation* aux frais de stationnement des troupes *américaines* en Europe. C'est un argument de poids, qui limite la liberté de manœuvre de ceux des pays européens qui, *pour des raisons* techniques et autres, préféreraient *un matériel* de conception européenne.

Si les absents n'ont pas toujours tort, ils sont toujours dans une position d'infériorité *pour assurer* le succès de leur cause. Non seulement *leur point de vue risque d'être mal* défendu, mais aussi des pressions externes peuvent plus facilement s'exercer. Dans ces conditions, on peut se demander si la sagesse ne conseillerait *pas de reconsidérer* l'ensemble du problème. Il ne peut être question, évidemment, de réinsérer les forces françaises dans la structure de l'OTAN, *mais* une participation aux travaux de l'Euronad ne serait-elle pas une démarche opportune, *une étape sur la voie* qui conduit à l'Europe « européenne » ? *Il est significatif* que certains des pays traditionnellement amis de la France invitent avec une certaine insistance cette dernière à le faire.

En définitive, ce problème ne peut être résolu que par une décision du président de la République. Ses réflexions, son expérience et sa *volonté continue* de relancer l'Europe l'amèneront peut-être à une initiative originale, hors des structures existantes que nous venons de rappeler. L'Europe, si elle veut exister en tant que force propre, est condamnée à penser ses problèmes de défense, et *donc à s'organiser* en conséquence. Il faut alors souligner, *comme l'a fait le 15 août M. Jacques* Chirac, que « *notre contribution la plus fondamentale à l'indépendance de l'Europe sera toujours notre résolution de maintenir l'indépendance de la France* ».

(*) Député du Rhône, apparenté à l'U.D.R., vice-président du Parlement européen.

(1) Le C.P.D. à l'échelon ministériel comprend les ministres de la défense des Quatorze. Depuis juillet 1966, la France n'y participe plus.

● *Selon le magazine américain Business Week*, les ventes d'armes françaises devraient augmenter cette année de 30 % et atteindre 2 milliards de dollars (9,6 milliards de francs).

SPORTS

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME

LA FOULE ROMAINE ATTENDAIT RÉPARATION

De notre envoyé spécial

Rome. — Après une journée d'interruption, la reprise des championnats d'Europe n'a été marquée, vendredi 6 septembre, par aucun fait vraiment saillant : pour la première fois depuis qu'ils participent aux compétitions, les Soviétiques ont remporté la victoire au saut à la perche ; l'Allemand de l'Est Briesenick, avec une performance inférieure de 58 centimètres, a conservé le titre du lancement du poids qu'il avait obtenu à Helsinki ; Irena Szewinska a infligé dans le 200 mètres — la chose était prévisible — une seconde défaite à Renate Stecher. Tout cela n'était pas de nature à déchaîner l'enthousiasme de la foule. Fort heureusement, il y a eu la course gagnante de l'Italien Pietro Mennea dans le 200 mètres masculin.

A dire vrai, l'après-midi avait *commencé de façon* plutôt morne. En lançant le disque à *90 centimètres de son* record du monde dès son premier essai, la *Soviétique Faina* Melnik avait totalement tué l'intérêt du concours. Son compatriote Alexandre Barichnikov, qui devait faire sensation en maniant le poids comme un discobole, n'avait pas su *se* montrer à la hauteur de sa qualité récente de recordman d'Europe (20,70 m). Le saut à la perche lui-même n'avait pas répondu à notre attente.

Et puis parut Mennea. Immédiatement dans le virage de droite, qui est un peu au stade de Rome ce que sont les « poulaillers » au théâtre, des dizaines de drapeaux s'agitèrent frénétiquement. « *Pietro ! Pietro !* », grondait la foule. Ce n'était pas ces accents forts que le public allemand sortait de ses entrailles lors des Jeux olympiques de Munich. Plutôt des ondes de bruits qui couraient sur les gradins comme des charges nerveuses. *Là-bas*, à l'autre extrémité, Mennea était tendu comme la chanterelle d'un violon.

L'opinion publique impatiente

Il faut dire que depuis quelques jours ses nerfs étaient soumis à très rude épreuve. La presse italienne, notamment, avait multiplié les titres ronflants. Et l'opinion publique chauffée à blanc s'impatientait. Amèrement déçue par les résultats du 100 mètres, elle attendait réparation. Pour échapper au *tumulte*, Mennea s'empressa, après chacune de ses *courses, de filer par le tunnel* qui le soustrayait à la vue des spectateurs.

Le stade bruissait encore nerveusement lorsque claqua le coup de pistolet du départ du 200 mètres. Mennea, qui avait paru si à l'aise dans sa demi-finale, courut terriblement crispé. Or, tous les sportifs le savent, pour trouver la pleine efficacité, l'effort musculaire, aussi violent soit-il, doit être accompli en décontraction. Exigence paradoxale à laquelle les grands champions répondent naturellement, tandis que les autres doivent travailler pendant de longues années.

Dans le virage, l'Allemand Manfred Ommer, se démenant comme un beau diable, fit donc jeu égal avec l'Italien. Ce n'est que dans les tout derniers mètres que celui-ci prit l'avantage. Pendant que son principal rival, épuisé par une débauche d'énergie, gisait *sur* la piste, les bras en croix, Mennea put entreprendre un tour d'honneur.

Rendu circonspect par ses récentes performances, Borzov, qui se connaît très bien et se montre peu soucieux de laisser écorner sa réputation, n'avait pas jugé bon de participer à l'épreuve. A l'occasion des championnats de l'U.R.S.S., n'avait-il pas parcouru *la distance en vingt et une secondes* seulement ? Moins résistant *et moins « affûté »* qu'à l'ordinaire, ses qualités techniques ne devaient pas *suffire à le tenir* à l'abri d'un échec. Pourtant, on ne peut *s'empêcher de penser* que, *même en forme moyenne*, il fût venu à bout du gagnant de la finale. C'eût été regrettable pour l'opinion italienne.

RAYMOND POINTU.

RESULTATS DES FINALES

MESSIEURS

200 mètres. — 1. P. Mennea (It.), 20 sec. 60 ; 2. Ommer (R.F.A.), 20 sec. 76 ; 3. H.-J. Bombach (R.D.A.), 20 sec. 83 ; 4. J. Arame (Fr.), 20 sec. 87 ; ... 6. B. Cherrier (Fr.), 21 sec. 2.
P. Leroux (Fr.) a été éliminé en *demi-finale*.
Perche. — 1. V. Kishkun (U.R.S.S.), 5,35 m. ; 2. V. Kozakiewicz (Pol.), 5,35 m. ; 3. Y. Isakov (U.R.S.S.), 5,30 m.
Tracanelli (Fr.) 5 m., et Abade (Fr.), 5,10 m., éliminés aux épreuves de qualification.
Poids. — 1. H. Briesenick (R.D.A.), 20,50 m. ; 2. Reichenbach (R.F.A.), 20,38 m. ; 3. G. Capes (G.-B.), 20,21 m.

DAMES

200 mètres. — 1. Szewinska (Pol.), 22 sec. 51 ; 2. R. Stecher (R.D.A.), 22 sec. 68 ; 3. M.-L. Pursiainen (Finl.), 23 sec. 17.
S. Telliez Fr.), 24 sec. 41, et R. Sutter (Fr.), 23 sec. 92, éliminées en série.
Disque. — 1. F. Melnik (U.R.S.S.), 69 m. ; 2. A. Menis (Roum.), 64,62 m. ; 3. *G. Hinzmann (R.D.A.)*, 62,50 m.

Jeux asiatiques

UN ISRAÉLIEN VAINQUEUR DU 100 MÈTRES NAGE LIBRE

Téhéran *(A.F.P.)*. — L'hymne israélien a retenti pour la première fois vendredi 6 septembre à Téhéran aux Jeux asiatiques, après la victoire au 100 mètres nage *libre* de David Brener, qui a devancé un Chinois et un Japonais. Son temps (55 sec. 65) ne représente pas une grande performance, mais son succès restera la grande surprise des épreuves de natation, largement dominées — comme l'ensemble des Jeux d'ailleurs — par les Japonais.

Surprise également sur le podium, où le Chinois Lin Sen-lin (55 sec. 91) n'a pas refusé de serrer la main du vainqueur.

Par contre, la joueuse de tennis chinoise Li Hua-chinang a déclaré forfait pour *ne* pas rencontrer l'Israélienne Paulina Pesahov. *Une décision* analogue a été prise le samedi 7 septembre, *où deux escrimeuses chinoises* ont refusé d'affronter leurs adversaires israéliennes.

BIBLIOGRAPHIE

MÉMENTO VOILE
d'Yvon Piégelin, Roger Guesdon et Guy Roland

Paraissant dans la collection C.P.S.-F.S.G.T., cet ouvrage d'initiation ne ressemble à aucun autre Conçu par deux professeurs à l'Ecole nationale de voile et un professeur E.P.S., il est riche d'observations pédagogiques et fait une large place à la psychologie, en tenant compte des réactions des jeunes enfants aux prises avec un Optimist.

Peut-être le vocabulaire, plus philosophique que nautique, posera-t-il quelques problèmes à certains. Un livre intelligent en tout cas, et qui fait réfléchir.

Seize bandes dessinées détendues, directes, familières, sont regroupées en annexe.

★ Editions Armand Colin, 64 pages et 16 feuillets de bandes dessinées, illustré, 23 F.

Le Monde aujourd'hui

ORDINATEUR

Le sapin défendu

UN hebdomadaire économique proposait récemment à ses lecteurs cadres d'entreprises de faire le « test de l'arbre ». Il suffisait, sur une feuille blanche, de dessiner un arbre suivant son inspiration. Et quinze jours plus tard, on recevait confidentiellement son portrait psychologique très fouillé, après que le dessin eut été analysé par un ordinateur sous la surveillance d'un fameux psychologue madrilène. Très bien. L'arbre est, comme chacun sait, tout à fait significatif.

Avant d'expédier mon dessin, j'ai relu par hasard la règle du jeu. Une petite phrase m'avait échappé : « Tous les arbres sont valables sauf le sapin. » J'ai donc rangé mes crayons de couleur et jeté mon arbre au panier. Je venais précisément de dessiner un sapin, un noble sapin de la forêt ardennaise, vert et vigoureux, celui que je contemple depuis mon enfance et dont je veux croire qu'il n'est pas pour rien dans ma personnalité.

Maintenant, je cherche l'explication qui permet de mettre le sapin au ban des tests psychologiques et je ne trouve rien de sérieux. Je comprends qu'on écarte des arbres difficiles ou fabuleux tels que le palétuvier ou le micocoulier qui peuvent embêter l'ordinateur moyen, mais le sapin, franchement... C'est comme si on disait : « Dessinez à votre idée un fromage. Tous les fromages marchent sauf le camembert. »

Est-ce que le sapin, peut-être, révèle un profil psychologique trop naïf, trop enfantin, pour qu'on en tienne compte, vous savez : mon beau sapin, le sapin de Noël, le Tannenbaum comme-vertes-sont-tes-feuilles ? Est-ce qu'au contraire le sapin symbolise une affinité morbide avec la mort, exemple les phrases classiques des romans policiers : « Ça sent le sapin » ou « Je vais lui offrir une redingote en sapin » ?

Tout ça n'est pas bien convaincant. En attendant, je sais aujourd'hui que le sapin est interdit de séjour chez les psychologues madrilènes, et c'est une information qui en vaut bien une autre. Mais parce que tout change si vite, j'imagine déjà le dialogue que j'aurai dans vingt ans avec mon fils qui sera, si Dieu le veut, un jeune cadre plein d'avenir :

« Papa, je viens de faire le test de l'arbre pour mieux me connaître moi-même.

— Bravo ! Quel arbre as-tu dessiné ?

— *Un sapin.*

— Malheureux ! Le sapin n'est pas valable. L'ordinateur va recracher ton dessin.

— *Tu dates. Ce n'est pas le sapin qui n'est pas valable, c'est le peuplier.*

— Et pourquoi le peuplier ?

— *Personne ne le sait.*

— Votre psychologue n'est pas madrilène ?

— *Non. Luxembourgeois.* »

OLIVIER RENAUDIN.

REVISION

La fidélité est-elle une force ou une infirmité ?

LA fidélité est une qualité que l'on apprécie surtout... chez les autres. Qui voudrait d'une voiture qui ne démarrerait que par intermittence ? D'un chien qui changerait de maître et de logis à sa convenance ? Que dit-on d'un époux ou d'une épouse qui délaisse un conjoint sans reproche ? D'un chef d'Etat qui ne respecte pas un engagement international le jour où celui-ci le gêne ?

La vie en société ne peut se passer de conventions, de contrats, de promesses engageant plus ou moins l'avenir. Les fantaisistes, les étourdis, les parjures sont considérés comme des asociaux à qui l'on ne peut se fier. Force est de faire un minimum de projets, de tirer des plans pour pouvoir construire son avenir et s'intégrer dans une communauté. La rupture d'un contrat est passible des tribunaux.

La fidélité ne relève pas de l'absolu : elle est corrélative à quelqu'un ou à quelque chose. Elle est de l'ordre des moyens et non des fins. Idôlatrer la fidélité peut être dangereux, voire monstrueux. Que penser de l'officier allemand qui a voulu jusqu'au bout, contre toute morale et tout bon sens, rester fidèle à Hitler ? Mais, inversement, trahir une promesse pour suivre son bon plaisir ou un intérêt national est difficile à excuser.

La fidélité a parfois mauvaise presse. On entend dire d'elle qu'elle est une facilité, le fruit d'un manque d'imagination, le culte d'un passé révolu, le dédain du présent et de l'avenir dans ce qu'ils apportent de spécifiquement neuf. Débat de toujours sur les mérites de la tradition et de la révolution, de la conservation et du jaillissement créateur.

Beaucoup de jeunes répugnent à entraver leur liberté de mouvement. Le mariage par exemple leur paraît une source d'hypocrisie, et ils vivent en couple d'une manière non contractuelle, aussi fortement attachés et fidèles que s'ils étaient passés devant le maire. Mais ils entendent demeurer libres de leur cœur et adoptent une attitude — au moins extérieure — de scepticisme devant la durée des amours. Ce culte de l'instant est-il une force ou une infirmité ?

Promesse et sacrement

La nature apporte un embryon de réponse. L'homme, animal qui rêve à son destin, est habité par l'instinct de durée. Qu'il construise une maison, ensemence une terre, fonde une entreprise ou bâtisse un empire, il est hanté par le désir de faire du solide, de défier la désagrégation, la précarité, bref la mort.

Le monde moderne pourtant modifie ce comportement. La notion de changement tend à remplacer celle de stabilité. Les lendemains apparaissent de moins en moins sûrs. L'homme d'aujourd'hui est plus modeste dans ses ambitions : il a pris conscience du caractère irréductible de l'évolution et du vieillissement universels. Automobile, frigidaire, logement, profession, tout son environnement est soumis à une usure rapide. Vivre, c'est apprendre de plus en plus à se détacher, à se déplacer, à recommencer.

A ce brassage incessant n'échappent même pas ses amours. L'accroissement du nombre des divorces — considéré comme une plaie par les hommes de tradition et comme une soupape de sûreté par les autres — montre le caractère éphémère des affections humaines les plus profondes et le refus d'une cohabitation à base de paresse, d'intérêt ou de tabous religieux. Les mariages d'argent ou de convenance, qui jadis étaient courants, sont aujourd'hui déconsidérés. La morale y a-t-elle perdu ? On admire encore les couples stables et fidèles, mais à condition qu'ils soient heureux. La durée n'est une valeur que si elle est le fruit de l'amour.

La religion est elle-même touchée, oh combien ! On sait le nombre important de prêtres qui ont décidé de ne plus honorer leur promesse de célibat. Dans la majorité des cas, l'Eglise les relève de leur engagement, au scandale de certains catholiques qui se demandent pourquoi les évêques sont plus indulgents pour les clercs que pour les fidèles, lesquels n'ont toujours pas le droit de se remarier. La réponse technique (ici, il n'y a que promesse, là, il y a sacrement) ne satisfait guère. S'engager devant Dieu à vivre dans la continence revêt un caractère solennel dont l'Eglise fait aujourd'hui bon marché. Dans un souci louable d'humanité, mais la fidélité n'en reste pas moins bafouée par ceux-là mêmes qui sont censés l'enseigner

De tels exemples apportent objectivement de l'eau au moulin de la « dégradation » des mœurs. Bref, nous assistons à l'effondrement d'une civilisation. Celle où l'on trouvait à la fois indispensable et normal de s'engager à vie sans avoir la possibilité de faire marche arrière, quel que soit le prix que l'on ait à payer cette fidélité. Le destin préalablement fixé prenait le pas sur les considérations personnelles et affectives. Le désir était méprisé au nom des obligations sociales et religieuses. Il ne s'agissait pas tant d'être heureux que de remplir une tâche et de dessiner la courbe d'une vie harmonieuse et édifiante. Si l'on y prenait son plaisir, tant mieux ! Sinon, tant pis ! Chacun s'arrangeait comme il pouvait pour sauver les apparences, et il y aurait beaucoup à dire sur cette face cachée des existences.

La fidélité serait-elle morte ? Ou, ce qui revient au même, faudrait-il ne jamais se mettre en état d'avoir à jouer avec elle ? Serait-il vrai que l'homme libre est celui qui suit dans l'instant son désir ? Les lois de la société et de l'Eglise ne sont-elles que des machines à frustrer l'homme de son désir ? La possibilité du changement est-elle la clef de l'équilibre et de la joie ?

Loi et liberté

De l'exemple de Don Juan, il serait puérile d'abuser. Mais il n'est pas enviable. Faute de pouvoir être en vérité à une femme, ce touche-à-tout, hanté par la mort, les essaye les unes après les autres, quitte à rester instable et nostalgique.

La loi, dit-on, protège la liberté et permet les grands desseins. Mais ne serait-ce pas là tenir le langage de ceux qui précisément font les lois et détiennent le pouvoir ? Il est évident en revanche que satisfaire un désir inconsidéré expose à l'autodestruction. Est perspicace celui qui sait faire le départ entre ses envies du moment et ses engagements antérieurs qui lui permettent, tout bien pesé, de choisir une trajectoire équilibrée. L'homme ne peut se définir par son seul présent, pas plus que par son passé. Sa vérité passe au premier chef par son avenir. Dans bien des cas, les contrats sont les béquilles de la volonté chancelante. En faire fi relève de la témérité.

L'Evangile nous apprend que les lois sont faites pour les hommes et non les hommes pour les lois. Le chrétien sait que les lois ne pensent pas à la place des hommes, et c'est grand dommage que, par peur du qu'en dira-t-on, par lâcheté, par bêtise, l'homme se sente l'esclave d'une promesse d'antan, comme si celle-ci pouvait avoir un sens indépendant de celui que lui a donné un jour un être de chair et de sang.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

NAISSANCE DE LA VIe FICTIVE

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN joli matin d'avril, peu avant la fin de la Vᵉ République (1959-1991), les Français apprirent sans grand étonnement que leur président, onzième chef de l'Etat depuis la fondation du régime, était mort subitement au cours de la nuit.

La nouvelle atteignit en même temps les millions de citadins qui se hâtaient comme chaque jour vers leur tâche à la périphérie des grandes villes et les milliers de banlieusards qui se ruaient au travail en sens inverse vers le cœur des vieilles cités. Dans les voitures étirées en longues files sur les autoroutes, dans les turbotrains, les aérotrains, les métros-express et jusque dans les ascenseurs des tours, les visionneuses demeuraient cependant fort avares de détails. Le président, disait-on seulement, avait été trouvé inanimé par son fidèle valet de chambre venu, comme chaque matin à 7 heures très exactement, frapper à sa porte, avec le jus de fruits de synthèse et les pilules énergétiques du petit déjeuner. Et les journalistes enchaînaient aussitôt sur l'installation à l'Elysée, dès 8 heures, du ministre de l'union nationale, chargé de l'intérim selon la Constitution, sur les condoléances du président de la République de Grande-Bretagne, du secrétaire du Soviet suprême de la R.A.U. (République allemande unifiée), des rois d'Espagne, d'Italie, de Grèce, de l'impératrice régente de Chine, etc.

Peu avant midi, le pouvoir rompait enfin un silence qui commençait à intriguer quelque peu et publiait deux communiqués. L'un, signé du ministre de l'union nationale, président par intérim, annonçait sèchement la disparition du chef de l'Etat. L'autre émanait des ministres de l'ordre public et des forces nucléaires ; il affirmait que le calme régnait dans le pays et que les autorités « avaient la situation intérieure bien en main ».

A vrai dire, on n'en doutait guère, à voir le peu d'intérêt que le public accordait à l'événement. Chacun vaquait paisiblement à ses affaires, et c'est à peine si l'on commentait d'un mot la mort inattendue d'un solide septuagénaire dont la santé, hier encore, paraissait éclatante. Le fait qu'il s'agissait de la quatrième disparition successive d'un président de la République en pleine force de l'âge, et cela en moins de deux ans, expliquait évidemment cette indifférence de l'opinion.

***

Depuis la liquidation de la révolte des immigrés, l'écrasement de l'insurrection de Bretagne et l'achèvement de la pacification de la Corse, ces épisodes dramatiques des années 1979-1987, la paix régnait dans le pays. Hormis quelques incidents provoqués çà et là par des hommes d'âge mûr, aussitôt hospitalisés dans des centres de soins spéciaux, la campagne du référendum de 1988 avait été parfaitement calme. Le pouvoir avait été autorisé, avec 0,07 % d'abstentions seulement grâce au vote obligatoire, et donc par 99,93 % des inscrits, à rénover la Constitution pour établir le régime présidentiel collégial. Il avait aussitôt institué l'élection directe et à main levée du président par le Parlement, restauré ainsi dans sa dignité et dont les membres étaient maintenant vraiment représentatifs des éléments sains de la population puisqu'ils étaient choisis au scrutin public par et parmi les mille plus importants contribuables de chaque département.

Du même coup, le pouvoir avait pu régler définitivement les deux principales questions laissées en suspens depuis les événements en promulguant le nouveau « statut des Français de souche » et en fixant, selon le vœu quasi unanime l'âge de la retraite à soixante-quinze ans pour les femmes et soixante-dix ans pour les hommes. Spontanément, il avait libéré 10 % des inadaptés en voie de recyclage, les effectifs des centres de soins spéciaux et camps de traitement se trouvant ainsi ramenés en dessous du million, neuf cent trente-deux mille malades seulement, le chiffre le plus bas atteint depuis quatre ans.

Ce sont les ravissantes speakerines de la huitième chaîne, la chaîne des pilules super-énergétiques — la plus regardée depuis qu'elle avait eu l'idée de confier à de jeunes personnes somptueusement vêtues, et non plus, comme toutes les autres chaînes, à des mannequins nus, le soin de présenter les informations, — qui lancèrent les premières la nouvelle, au début de la soirée. Le président, annoncèrent-elles en ménageant leurs effets, était bel et bien décédé accidentellement. Pourtant, il n'avait pas été victime d'un geste maladroit de son aide de camp manipulant imprudemment son laser de poche comme cela s'était produit deux ans plus tôt à l'Elysée pour le premier décès accidentel de cette série noire. Il ne s'était pas non plus noyé dans la piscine du palais, comme l'avant-dernier titulaire de la charge. Il n'avait pas davantage fait une mauvaise chute dans la cage de l'ascenseur comme son prédécesseur immédiat.

Non : l'accident fatal était en fait un accident psychologique. Le président avait mis fin volontairement à ses jours. Il s'était pendu dans sa chambre, à l'espagnolette de la fenêtre, avec sa ceinture. Pendu comme un Arabe jadis dans un commissariat de banlieue, avant que les immigrés ne soient tous renvoyés chez eux. Une mort infamante et ridicule. Peu importe que la fameuse espagnolette ne soit qu'à cinq pieds du sol — un mètre cinquante-deux pour ceux qui n'ont pas encore assimilé le nouveau système imposé par le BEC (British European Committee) — alors que le président, fort bel homme de son vivant, ne mesurait pas moins de six pieds trois pouces. C'était au contraire la preuve irréfutable du suicide : car comment se pendre dans de telles conditions si on ne le veut pas vraiment ?

***

Cette fois, tout le monde, même les vieillards les plus attardés dans leur aveuglement nostalgique, avait parfaitement compris. A peine était-il besoin d'ajouter qu'en raison des circonstances de sa disparition, le président n'aurait pas d'obsèques nationales. Sa mémoire aussi était liquidée. Et close la liste des présidents de la Vᵉ République.

Tout alla très vite. Cinq membres du gouvernement, autour du ministre de l'union nationale, président par intérim, constituaient le lendemain même la « Direction collégiale provisoire ». C'étaient les ministres de la paix, de l'ordre public, des forces nucléaires, du progrès économique et social, sans oublier celui de la qualité de la mort. Ces six hommes avaient été, pendant les événements, les principaux fournisseurs des corps nucléaires tactiques, et on avait parlé à voix basse de sombres trafics, de scandales et d'abus de toutes sortes, dont ils se seraient rendus coupables. A voix basse et pas longtemps, tant les techniques d'écoute de la pensée avaient progressé ces dernières années. De même ceux qui imputaient aux successifs présidents l'intention de mettre au jour ces affaires, que chacun pourtant s'efforçait d'oublier, n'eurent pas le loisir de faire part autour d'eux de leurs réflexions : à peine en prenaient-ils conscience que déjà les infirmiers du corps de la paix, les gardiens de l'ordre public, les spécialistes des forces nucléaires, s'assuraient de leur personne pour prodiguer leurs soins.

En raison de l'urgence, le mode de scrutin fut allégé. Seuls prenaient part au vote obligatoire les contribuables payant plus de 10 000 eurofrancs d'impôts, soit environ cinquante-deux mille personnes, auxquelles s'ajoutaient bien entendu les citoyens déclarés « indispensables au progrès national » et les membres des différents corps d'Etat bénéficiant de l'exemption fiscale, en tout trois millions d'inscrits environ. Au nom du peuple français, ces trois millions cinquante-deux mille électeurs approuvèrent à l'unanimité moins trois abstentions le projet de la Direction. Les trois abstentions provenaient d'un vieux banquier qui tomba foudroyé au moment où il venait d'appuyer sur le seul bouton, marqué « oui », de la machine à voter parce qu'il avait cru apercevoir deux boutons et s'être trompé ; puis d'un citoyen qui figurait par erreur sur les listes, étant devenu femme à la faveur d'un changement de sexe (et les femmes, on le sait, n'ont plus le droit de vote depuis 1986) ; enfin d'un certain Maurice Benyeyès, démasqué à temps : il se nommait en réalité Mohamed Ben Oui-Oui et avait falsifié ses certificats d'origine pour s'attribuer les cinq générations de résidence requises. Ce fut d'ailleurs le seul cas de fraude caractérisé.

Quelques jours après ce beau vote d'unanimité, les cinq directeurs décrétaient une amnistie générale. Elle s'appliquait à toutes les amendes inférieures à 3 eurofrancs, à tous les délits ayant entraîné une peine d'emprisonnement de moins de trois jours, sauf naturellement les amendes et peines encourues par des inadaptés sociaux ou postérieurement au 1ᵉʳ juillet 1979. Dans l'euphorie créée par cette décision généreuse, la loi fondamentale adoptée par référendum était promulguée à la satisfaction des couches saines de la population.

Ainsi naquit notre VIᵉ République française, connue aujourd'hui sous le nom de « République collégiale de la paix, du progrès, de l'ordre et de l'union nationale ». La stabilité et la pérennité du pouvoir y sont à jamais garanties. En effet, les six directeurs se renouvellent désormais en cas de décès ou d'exclusion de l'un d'eux par le mode de désignation le plus républicain, le plus démocratique, le plus français qui soit : la cooptation directe, instantanée et universelle.

CROQUIS

Trop aimables, ces machines...

BONNE journée aujourd'hui ! Rarement je fus plus entouré de prévenance et l'objet de tant de politesse. Quand je suis allé faire mes courses au supermarché du coin, la caissière m'a remis un ticket sur lequel était écrit « Merci ». J'aime bien que les machines me disent « Merci ». Et lorsque j'ai voulu traverser le carrefour, le panneau lumineux m'a conseillé d'attendre, puis m'a dit de passer. C'était drôlement aimable, car, distrait comme je suis, je me serais bien fait écraser. Et ce ne sont pas les gens qui m'auraient dit « Arrêtez-vous » ou « Passez ». Ils sont bien trop occupés.

Quand j'ai mis mon ticket de métro dans la machine à poinçonner, une petite lumière s'est allumée et j'ai pu lire : « Reprenez votre billet. Merci. » Cela m'a consolé, car, derrière moi, au même moment, quelqu'un disait : « Tu te dépêches, eh ! patate... » C'est quand même gentil une machine. Et puis, beaucoup d'améliorations restent possibles. Au lieu de lire en bas des tickets de caisse enregistreuse : « Merci », ou bien « Nous vous remercions de votre confiance », ou encore « Nous vous souhaitons une bonne route », pourquoi ne pas imaginer : « Vous êtes le plus beau », ou « le plus grand », ou « le plus fort », que sais-je encore ?

Mais ce que j'aimerais pardessus tout, c'est une machine qui, comme moi, dise « M... ! » quand elle se trompe. Je dois être un peu vicieux.

JACQUES MERLINO.

LE MONDE

ETRANGER

Reflets du monde entier



Référendum contre les chasseurs envahissants

L'ouverture de la chasse, qui fait déferler sur l'Italie selon l'hebdomadaire de Milan *l'ESPRESSO* *« la plus grande armée jamais engagée dans la Péninsule »*, ranime aussi les controverses, *« car malgré les appels des amis de la nature, chaque année cent mille chasseurs nouveaux viennent après un examen d'aptitude ridiculement facile accroître cette armée. Pourtant, cette année, un événement nouveau se produit. Etant donné que les appels lancés au gouvernement pour mettre en œuvre une nouvelle loi sur la chasse ne sont pas entendus — (deux millions de voix de chasseurs et des centaines de milliards de chiffre d'affaires suffisent aisément à les étouffer), — les protestataires ont trouvé un moyen pour se faire entendre. En effet, en raison des dispositions introduites par Mussolini en 1941 dans le code civil italien, le propriétaire d'un terrain a le droit d'en interdire l'accès à tout homme sauf aux « chasseurs porteurs d'armes ». Si bien qu'on est arrivé à l'absurdité que seul un homme armé a le droit d'entrer chez vous. Aussi, sur l'initiative de* Terra e vita, *les organisations agricoles vont demander un référendum aux fins d'abrogation de l'article 842 du code civil dès le mois d'octobre. Elles n'auront pas de peine à recueillir les cinq cent mille signatures exigées par la Constitution pour procéder au référendum, mettre en échec nos Tartarins et, très probablement, à les amener du moins à négocier alors que dans ce pays les chasseurs ont l'habitude de faire la pluie et le beau temps. »*

Newsweek

La décadence de l'empire Playboy

A propos du mauvais état de la situation financière de la société Playboy, dont la chaine d'hôtels et de boites de nuit est en difficulté et dont les actions en bourse sont tombées de 25,13 à 3,63 dollars (de 121,12 à 16,49 F), le magazine américain *NEWSWEEK* examine la gestion de son directeur :

« Le solitaire (Hugh) Hefner qui possède 72 % des actions PEI (Playboy Enterprises, Inc.) insiste pour prendre seul toutes les grandes décisions et refuse d'évoquer ses problèmes avec les profanes. Alors que le créateur de la célèbre hôtesse à l'uniforme de lapin possède un bon jugement pour choisir des sujets d'intérêt, il n'a montré que peu de talent de gestion.

» De plus, les bureaux de ses collaborateurs sont remplis de valets courbant l'échine et que des analystes (...) considèrent comme un groupe d'hommes sans la moindre idée originale et toujours prêts à dire amen. *En ce qui concerne l'avenir, la société Playboy continuera à être gérée comme une entreprise typiquement américaine, mais, selon les termes d'un collaborateur désenchanté, elle est « l'expression des fantaisies per-» sonnelles de Hefner ».*

KRISTELIGT DAGBLAD

Un paradis pour les filles à marier

« Les filles en quête de mari peuvent sans hésiter se rendre en Islande » écrit le quotidien protestant indépendant danois *KRISTELIGT DAGBLAD*. *« Elles trouveront là-bas l'un des rares pays de la planète à bénéficier d'un excédent de représentants du sexe fort. En effet, la population islandaise de deux cent treize mille âmes compte actuellement deux mille hommes de plus que de femmes.*

» A quelles causes exactes attribuer ce phénomène? Il est difficile de répondre de façon pleinement satisfaisante à une telle question... Evidemment, le seul fait que l'Islande, au cours de ce siècle, n'ait été impliquée directement dans aucun conflit armé y est pour quelque chose. D'autre part, à cette latitude, la mortalité infantile est particulièrement basse (on y note quinze décès pour mille naissances). Or les statistiques ont établi que, pendant les premières années de la vie, les garçons se défendent moins bien que les filles. Quoi qu'il en soit, la principale conséquence de cette situation est qu'un certain nombre d'Islandais n'ont au départ aucune chance de pouvoir se marier avec une compatriote. Cette situation s'est encore aggravée avec le processus d'urbanisation rapide de l'île (à 85 % aujourd'hui). les femmes islandaises étant plus tentées que leurs compagnons d'abandonner la campagne pour les villes où elles se trouvent — comme dans le reste du monde — en majorité. »

POLITYKA

« Je t'aime, moi non plus... »

« Dix pour cent seulement des jeunes ouvriers et paysans polonais peuvent se passer de musique pendant qu'ils font l'amour », révèle une enquête parue dans le dernier numéro de *POLITYKA*, le très sérieux hebdomadaire du comité central du parti communiste polonais.

L'enquête porte sur les mœurs sexuelles d'un groupe représentatif de jeunes gens de seize à vingt-deux ans. Selon le sondage, 42 % ont eu leur première expérience sexuelle entre seize et dix-huit ans.

Polityka ne s'inquiète pas de la « précocité » de ces jeunes, mais plutôt des conditions dans lesquelles se déroulent ces relations pour une certaine proportion d'entre eux : *« 7 % reconnaissent pratiquer la sexualité de groupe. D'autre part, 20 % des garçons et 5 % des filles trouvent qu'il vaut mieux boire de l'alcool à deux avant (...). Enfin, seulement 10 % des jeunes interrogés peuvent se passer de musique pendant l'amour, et l'air favori de ces jeunes mélomanes en chambre est la chanson érotique de Serge Gainsbourg « Je t'aime, moi non plus ».*

Lettre d'Anchorage

UN PETIT POINT TRÈS FRÉQUENTÉ



SUR la carte politique du monde, Anchorage — où vit plus d'un tiers de toute la population moins de 400 000) de l'Alaska, immense désert de neige et de glace, mais également de pétrole, de gaz et d'autres minéraux, trois fois plus grand que la France — n'est qu'un tout petit point. Mais sur la carte des communications aériennes, Anchorage, à mi-chemin entre New-York et Tokyo, et également entre l'Europe occidentale et le Japon, est un endroit très important. Une quarantaine d'avions géants y font escale tous les jours. Et bien que les avions américains et ceux de Japan Air Lines y prédominent, on y voit également les appareils d'Air France, de la Lufthansa, les scandinaves, les britanniques. Dans les hôtels, les restaurants, les magasins, deux langues officielles — l'américain, la première ; le japonais, la deuxième, cette dernière, non seulement pour attirer les petites hôtesses de l'air japonaises qui semblent un peu perdues dans leurs uniformes noirs, mais une multitude de touristes pour lesquels Alaska est l'Amérique plus proche et dont un grand nombre viennent faire ici du ski en mai et juin, pour un prix — paraît-il — plus bas que celui des stations japonaises, quoique aux Etats-Unis Alaska ait la réputation d'un endroit cher.

Bien qu'Anchorage soit aujourd'hui surtout une concentration de bâtiments quelconques, de baraquements préfabriqués et des quelques gratte-ciel qui ont bien survécu au tremblement de terre de 1963, la beauté pittoresque et sauvage d'Alaska est toute proche. Ici, un fjord magnifique, sur les côtes duquel se dressent des montagnes encore couvertes de neige, des canyons, des plaines déjà bien vertes. Là, une immense chaîne de montagnes lointaines, mais bien visibles, dont le sommet dominant est le fameux mont McKinley (plus de 20 000 pieds), la plus haute montagne du continent américain. A l'époque ensoleillée de fin mai, où le jour commence déjà à 3 heures du matin et où il fait clair encore à 10 heures du soir (au mois de juillet la nuit va disparaître presque entièrement pour quelques semaines, mais fin décembre la nuit ne finira jamais), le brouillard dans lequel se cache presque toujours McKinley se dissipe souvent, permettant de voir une immense masse de neige et de glace sur un rocher de granit ; l'ensemble baignant dans les rayons du soleil est infiniment plus pur que tout ce qu'on a vu ailleurs. La grande attraction d'Anchorage, et le but du plus important circuit touristique, est un glacier, situé à quelques milles de la ville au bord d'une autoroute déjà longue de plusieurs centaines de kilomètres et dont l'extension — espèrent les résidents locaux — va « ouvrir » l'Alaska à la prospection minière, permettant de découvrir d'autres richesses que le pétrole et le gaz déjà découverts et responsables d'un nouveau « boom » (un terrain de construction coûte actuellement à Anchorage plus qu'un terrain semblable au cœur de Manhattan, et, selon une nouvelle qui a été amplement citée par plusieurs journaux américains, la police d'Anchorage, estimant qu'une prostituée fait par jour jusqu'à 1 000 dollars, cherche comment prévenir dans les mois à venir une ruée de respectueuses venant de tous les points des Etats-Unis, attirées par les perspectives d'un nouveau boom provoqué par la construction du fameux pipe-line, qui exige la présence de plusieurs milliers d'ouvriers très bien rémunérés). Mais, dans l'ensemble, l'Alaska compte cinq mille glaciers, dont un plus grand que la Suisse.

BIEN que l'architecture peu spectaculaire d'Anchorage fasse parfois rêver à Klondike, tel qu'on le connaît des livres de Jack London (grand écrivain aujourd'hui presque oublié aux Etats-Unis) et à la ruée vers l'or (les cartes géographiques situent Klondike et Dawson pas en Alaska mais dans la province polaire du Canada — plus de 1 000 kilomètres à l'ouest d'Anchorage), rien ne reste de l'ancien romantisme. Une hutte en troncs d'arbre, qui se dresse au centre de la ville et où est situé l'office du tourisme local, a été construite il y a quelques années. On rencontre les Eskimos au cinéma. Les autres sont chauffeurs de taxi. Quant aux bars, la bière vient de Seattle, la stripteaseuse du Texas. On paye en dollars-papier ; personne ne semble posséder un sac plein d'or. Les ours blancs sont partout — mais empaillés, perpétuellement dressés derrière les vitrines de leurs cages en verre.

L'attrait de l'Alaska est dû à une combinaison rare : d'une part, c'est un des derniers coins du monde où la pollution de l'air, de l'eau, des mers, est encore inconnue, une des dernières terres qui ne soient pas encore abîmées par le développement. D'autre part, dans ce siècle où le monde commence à manquer de matières premières, c'est peut-être un des plus importants entrepôts qui existent encore du pétrole, du gaz naturel, des métaux. Il est bien évident que ce désert polaire ne peut pas longtemps jouer ce double rôle et à une date assez proche il devra choisir : ou le développement ou la préservation de la beauté originaire. Mais pour le moment...

MAIS l'Alaska n'est pas seulement une terre excitante pour un géo-économiste ou un écologue. Cette terre, découverte d'abord par les Russes (1741) et colonisée par eux, a été par la suite (en 1867) vendue aux Américains pour une somme considérée dans son temps comme immense (7,2 millions de dollars). Les Russes, à l'époque, n'étaient pas très heureux de vendre, les Américains... d'acheter (longtemps après, l'achat a été considéré à Washington comme « une folie »). Si la transaction a eu lieu, c'est parce que tous les deux craignaient que l'Angleterre, la principale puissance impérialiste à l'époque, inspirant méfiance à la fois à Saint-Pétersbourg et à Washington, ne s'en empara. Encore aujourd'hui, on entend les diplomates soviétiques expliquer aux Américains : *« C'est grâce à nous que l'Alaska est américaine, autrement elle ferait partie du Canada. »* Et les manuels d'histoire disent, qu'à l'époque de la guerre de Crimée, opposant la Russie à la France et à l'Angleterre, les sentiments pro-russes étaient tellement forts aux Etats-Unis qu'un candidat aux élections présidentielles de l'époque promettait que, dans le cas de son élection, les troupes américaines seraient envoyées pour aider les Russes. Mais cela n'épuise pas encore l'histoire de la colonisation russe du nord de la côte pacifique du continent américain (au début du dix-neuvième siècle, les Russes sont parvenus jusqu'en Californie et ont été stoppés par les Espagnols, venant du Mexique, malgré une affaire sentimentale du commandant des troupes russes avec la fille du gouverneur espagnol). Mais pourquoi, sous le règne de Pierre le Grand, et plus tard, les Russes traversaient-ils dans leurs petits bateaux la mer de Béring ? Parce qu'ils voulaient trouver des fourrures, dont les Chinois étaient acheteurs et pour lesquelles ils étaient prêts à fournir de la soie et du thé, produits très recherchés, à cette époque, en Europe et en Russie. En fin de compte, les Russes, bien qu'ils aient trouvé des fourrures magnifiques en Alaska, n'ont pas très bien réussi dans le commerce avec la Chine. Les Chinois se méfiaient des Russes encore plus que d'autres hommes blancs. Les bateaux anglais, américains, français, étaient admis dans le port de Canton, mais pas les bateaux russes.

PHILIPPE BEN.

Manchester : le vent en poupe

SI vous désirez vous convaincre que l'Angleterre traverse une situation économique « grave », « structurelle », « irréversible », évitez Manchester, surtout un samedi. Le scrupuleux observateur que vous êtes en ressentirait quelque désarroi. Une foule estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes se rue dans le « market centre », au cœur de la ville — Piccadilly, — et, selon l'expression consacrée, « prend d'assaut » les magasins, dont le nombre, la dimension et la qualité font de cette zone étroitement circonscrite l'une des aires de « shopping » les plus actives d'Europe. Petites dames en manteau bleu roi et chapeau vert pomme — ou rose bonbon, — midinettes en sabots à talon haut et robes trop légères pour la saison, garçons en jeans et cheveux longs, couples rangés, sortent à pas rapides des autobus à deux étages qui desservent la région et s'agrippent aux escaliers roulants. Zola aurait aimé décrire cette atmosphère qui rappelle, à un siècle de distance, celle du *Bonheur des dames*. Les grands magasins ont nom : Lewis's, Debenhams, Woolworth, Marks and Spencer, Boot's, Littlewoods, C & A, etc. A côté pullulent les boutiques de tissus, de tapis, de vêtements, de bijoux, et tant d'autres, paradis éphémères pour une masse d'ouvriers, d'employés et de petits bourgeois.

Si le Manchester *intra muros* est condamné à rester moins peuplé que Birmingham, sa région est d'ores et déjà le second pôle industriel, commercial et bancaire de la Grande-Bretagne. Autour de la City, plus de quatre millions et demi de personnes vivent dans un rayon de 40 kilomètres. Après une période de relative stagnation, l'ancienne capitale du coton connaît un taux de croissance unique en Angleterre, qui rappelle ses heures de gloire du dix-neuvième siècle. Second aéroport (cinq millions de passagers en 1980), troisième port maritime (la ville est reliée à la mer par un canal que peuvent emprunter les transatlantiques), Manchester, non sans l'aide du gouvernement de Londres, a, semble-t-il, remarquablement réussi sa conversion. On n'y parle plus guère coton, mais électronique, aviation, plastique ou atome. La panoplie industrielle est à peu près complète, mais il faut savoir, par exemple, que Courtaulds y construit la plus importante usine de tissage d'Europe, ou qu'à proximité de la Mersey s'installe le plus grand complexe pétrochimique du Royaume-Uni.

La ville elle-même a changé de physionomie. Les vieilles images qui traînent encore dans la conversation des Français sur la ville la plus noire et la plus brouillardeuse du monde ne correspondent plus à la réalité. Les bâtiments austères mais imposants construits à la belle époque du coton et du charbon ont été nettoyés, laissant apparaître une noble pierre rouge ou vert foncé. Le brouillard, dont on raconte qu'il interdisait aux fidèles assis au fond de la cathédrale d'apercevoir l'autel, a pratiquement disparu, et les immeubles modernes, tel celui de la CIS (société coopérative d'assurances), qui culmine à 122 mètres, ou l'hôtel Piccadilly, qui n'a pas son équivalent à Paris, dressent leurs façades de verre et de métal contre un ciel qui n'est pas toujours gris. Même les « slums », anciens quartiers ouvriers de la périphérie aux « courées » insalubres, ont, en dix ans, disparu aux trois quarts.

Champion des « campus »

L'Université n'est pas en reste. Bientôt le premier campus d'Europe (quarante mille étudiants en 1974), elle a, elle aussi, sa « tour Zamansky » pour les mathématiciens. Elles comprend, entre autres, une « business school » où les anciens de Cambridge ne dédaignent pas de se rendre, le premier centre d'astrophysique de Grande-Bretagne, un laboratoire de physique nucléaire qui est une pépinière de prix Nobel, un département de géologie où l'académie des sciences d'U.R.S.S. envoie des chercheurs.

Preuve que les préjugés ont la vie dure, même en Angleterre, une brochure éditée par les services de publicité de l'hôtel de ville annonce en lettres capitales qu'il y a *« des choses à faire, des endroits où aller et beaucoup à voir »* à Manchester. L'invite s'adresse surtout, en fait, aux hommes d'affaires et aux industriels qui, au terme d'une journée de travail, veulent se détendre dans un bon restaurant (étranger, cela va sans dire) ou passer la soirée dans une boîte de nuit. Car Manchester a perdu son rôle de pionnier de la culture et des idées qu'elle avait au XIXe siècle. La formule *« Ce que Manchester pense aujourd'hui, Londres le pensera demain »* a perdu sa raison d'être, et la fameuse « Ecole de Manchester », qui imposa le libre-échange, n'est plus qu'un souvenir. Les restes d'une splendeur passée sont les concerts Hallé, qui attirent encore une partie de la bonne société, et l'opéra, aux portes duquel se déversent, à l'heure dite, des cars entiers de madame Bovary.

Face à l'agression moderniste, la société mancunienne (1) possède une étonnante faculté de résistance au changement. Un étroit réseau de « clubs », défiant les descriptions de nos manuels scolaires, réunit les membres d'une même classe sociale, souvent d'un seul sexe, parfois d'une seule religion, pour discuter, boire et jouer. Moins distingués mais non moins recherchés sont les « bingos », centres de divertissement où, dès leur tâche terminée, les femmes de condition modeste se précipitent en bande et jouent, pour de l'argent, à des jeux de loto fort animés. Bien que le Mancunien, homme du Nord et prolétaire, soit de nature plutôt plus ouverte et plus hospitalière que son compatriote du Sud, l'étranger est tenu à l'écart d'une vie rituelle et quelque peu grégaire qu'il comprend mal. Le samedi, par exemple, après le « rush » sur les magasins, qui se termine vers une heure de l'après-midi, les vitres des pubs du centre ville se mettent soudain à trembler sous la pression d'hommes que deux ou trois pintes de bière suffisent à libérer. Puis les bars se vident et la foule envahit le stade, près des docks, pour jouir de la confrontation brutale des joueurs.

De cette organisation sociale sont cependant exclus, en pratique, les quarante mille immigrés du Grand-Manchester. Venus des Antilles, du Pakistan, de l'Inde ou d'Afrique noire, ils habitent la banlieue la plus proche de la cité, c'est-à-dire la plus pauvre. Sauf quelques éléments indépendants, ils vivent en circuit fermé, au sein de leur communauté dont ils préservent jalousement les rites. Les « gens de couleur », comme on les appelle, sont, comme les catholiques d'Irlande du Nord, victimes d'une sévère discrimination de l'emploi qui interdit aux plus capables, même naturalisés, d'accéder à des responsabilités de quelque importance. Les trade-unions, où les traditions malthusiennes restent fortes, protègent les droits des Blancs en place, et vont jusqu'à accuser publiquement les immigrés, comme l'a fait encore dernièrement le président du syndicat du textile du Lancashire, de pratiquer une concurrence déloyale en travaillant seize heures d'affilée ou toute la nuit.

Cinq ans de purgatoire

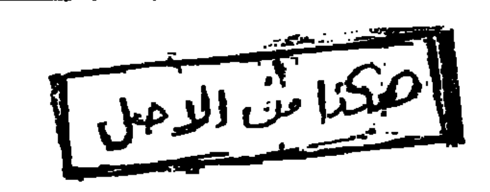
Contrairement à ce qui se passe en France ou en Allemagne, la plupart d'entre eux sont là avec leurs familles, en vue d'une installation définitive ou, en tout cas, de longue durée. M. Surendra Kumar, le secrétaire général de l'Office de « relations intercommunautaires », nous expliquait qu'il faut compter quatre ou cinq ans avant qu'un travailleur étranger puisse lever la tête et songer à autre chose qu'à son pain quotidien. A ce moment, son attitude est, en général, de contribuer au renforcement des liens de solidarité qui unissent sa communauté d'origine plutôt que de chercher à contester l'ordre britannique. Encore observe-t-on des différences entre les Antillais, par exemple, qui réagissent parfois vivement à la discrimination (un mouvement de Black Panthers a même connu, il y a deux ans, son heure de gloire), et les Pakistanais, qui n'attendent rien des Anglais et affichent une silencieuse et passive dignité.

Le racisme existe : en témoigne le prix des logements, qui varie selon la couleur de la maison d'en face. Mais l'attitude inverse se rencontre aussi, et l'on peut assister à des mouvements de solidarité, tel celui où l'on vit les habitants d'une rue signer une pétition pour soutenir un locataire menacé d'expulsion. La règle est plutôt une indifférence polie, l'acceptation d'une altérité fondamentale qu'on n'éprouve pas le désir de dépasser.

Si Michel Butor, qui y écrivit *l'Emploi du temps*, renouvelait aujourd'hui, vingt ans après, son expérience mancunienne, il se sentirait peut-être plus étranger encore à une ville en pleine expansion, mais où les groupes sociaux continuent de se croiser sans jamais, semble-t-il, se rencontrer. Celui qui ne peut ou qui refuse de jouer le jeu d'une vie parfaitement réglée ressent dans la solitude de sa chambre ou d'un bain de foule, un sentiment d'inquiétante étrangeté. Grandes artères anonymes, immeubles-tours, usines géantes se greffent sur une société dont le mot d'ordre paraît être : *statu quo*.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) De « mancunien », habitant de Manchester.



RADIO-TELEVISION

Humour

LES VRAIES PRIORITÉS DU CAHIER DES CHARGES

AU hasard du texte de la loi relative à la radiodiffusion et à la télévision, on relève un article 15 particulièrement chargé de sens : « Un cahier des charges arrêté par le premier ministre ou le ministre délégué par lui, fixe, pour l'établissement public et pour chaque société nationale (...) les objectifs à atteindre pour l'accomplissement des missions de service, notamment le développement des réseaux et le volume minimum des émissions. » Traduit du français administratif en français courant, cela signifie plus simplement que le gouvernement donnera, par un cahier des charges, des consignes bien précises et sans doute péremptoires à chaque chaîne de télé. Ne pas oublier de prévoir, avant tout, dans le cahier des charges la nomination d'un écrivain sans travail capable de réécrire la loi parce qu'elle est vraiment mal écrite et souvent à peine compréhensible. Ainsi, rien que dans l'article 15, cité, il y a là un double *emploi* du mot « pour » tout à fait fâcheux. Mais revenons à la télévision en suggérant au premier ministre quelques consignes élémentaires qu'il convient de noter en priorité sur un cahier des charges.

D'abord, les journaux télévisés

Le journal télévisé est à repenser entièrement. Même s'il ne donne qu'un minimum sur ce qui se passe en France, il en donne encore trop. Toutes ces séquences consacrées aux revendications paysannes, aux contestations citadines, aux malaises ouvriers, sont non seulement superflues, mais d'un goût douteux. En revanche, il convient de ne jamais hésiter à détailler les conflits, émeutes et répressions qui se déroulent à l'étranger. D'une façon générale, il est souhaitable de limiter les séquences se rapportant à la France aux affrontements sportifs à condition qu'ils se soldent par une victoire nationale.

La télévision a toujours mis un point d'honneur à servir la chanson lénifiante et laxative, mais elle ne met pas assez de conviction à hisser sur le podium nos chanteurs les plus méritants. Il est indispensable que l'on consacre quotidiennement une séquence à l'un des chanteurs suivants : Mireille Mathieu, Adamo, Johnny Hallyday, Sheila, dont les positions politiques et le sens civique ont toujours été au-dessus de tout soupçon.

Les « vraies » vedettes et les « bons » écrivains

Il est intolérable de constater que le Ciné-club du dimanche ne programme que des films étrangers d'auteurs aussi obscurs que Penn, Walsh, Bergman, Lubitsch ou Lang, à croire que le cinéma français n'a pas encore été inventé. Il importe d'inscrire d'urgence au programme de ce Ciné-club des rétrospectives des films de Fernandel, Jean Gabin, de Funès, Alain Delon, compte tenu que c'est la vedette qui intéresse le téléspectateur et non le metteur en scène.

Il faut veiller à mettre au pas certains réalisateurs dont les opinions politiques peuvent prêter à suspicion. Ainsi Jean-Christophe Averty dont les émissions laissent croire qu'il pratique parfois un esprit subversif. Il serait opportun de lui proposer, à titre de test, de réaliser la séquence religieuse du dimanche matin. Sévir, si jamais il la refuse. Mais la lui retirer, si jamais il accepte, car ce risque n'est pas à prendre.

Depuis la disparition de *Post Scriptum*, émission plus scandaleuse que littéraire, les émissions littéraires méritent plus d'éloges que de reproches. Mais on voit encore, de temps à autre, des écrivains indignes de ce nom souiller le petit écran. Il convient d'en bannir non seulement tous les révoltés professionnels, les excités de la plume, mais également tous ceux que les journaux de l'opposition admirent volontiers. Et de toute façon, des auteurs hautement estimables comme Michel Droit, Jean Cau, Paul Guth et Jean Dutourd devraient être présents à toutes les émissions littéraires, ne serait-ce que pour y jouer un rôle de conseiller et de conscience humaine.

L'émission *Intervilles*, fertile en résonances culturelles, a connu un succès sans précédent, mais son intérêt a fini par s'émousser avec le temps. Il faut vivre avec son époque et reconnaître que le temps des conflits de clocher a passé. Mais à une époque où la lutte des classes et des partis bat son plein, une émission restructurée sous l'appellation de *Interpartis* devrait connaître un réel engouement. Bien entendu Guy Lux et Léon Zitrone resteraient les animateurs irremplaçables d'une émission de ce genre.

M. Valéry Giscard d'Estaing souhaite qu'un vent de libéralisme souffle sur notre pays et que toute censure soit levée. La plupart des pays étrangers s'étonnent de voir que la télévision française soit tellement puritaine. Dans un souci d'ouverture vers un certain érotisme, il serait utile d'inscrire au programme des œuvres théâtrales de Racine, Feydeau, Marivaux, C.-A. Puget, ou André Roussin qui allient la légèreté souhaitée et le libertinage à de réelles qualités de style. Dans le même ordre d'esprit, sur le plan du cinéma, on pourrait prévoir d'utiles rétrospectives des films de Colette Darfeuil, Viviane Romance, Edwige Feuillère et Mireille Balin, en prenant cependant la précaution de les programmer avec deux carrés blancs.

En attendant le double carré blanc

Ces quelques consignes me paraissent indispensables pour créer un nouveau climat. Mais il y en a beaucoup d'autres à trouver. N'étant pas premier ministre et n'ayant, pour l'instant du moins, que peu de chances de le devenir, je laisse aux responsables en place le soin de penser à ma place. Je ne vois pas exactement pourquoi je m'userais les cellules à travailler pour eux. Messieurs, à vos marques, pensez !

JACQUES STERNBERG.

CHERCHEZ LA FEMME

Le petit jeu des nominations

« Connaissez-vous les noms des futurs présidents ? » Les couloirs des centres de l'O.R.T.F. renvoient à l'envi l'écho de cette question cent fois posée, qui dissimule, en fait, l'inquiétude résignée des personnels sur leur avenir.

Même si l'essentiel de la réforme de la radio-télévision se situe bien au-delà du choix des nouveaux responsables, le fait que six fauteuils de P.-D. G. au lieu d'un seul s'offrent aux convoitises excite la curiosité. Des candidats ? On n'aurait, dit-on, que l'embarras du choix. Quantitativement du moins. Plus de deux cents personnes, affirme-t-on, auraient fait acte de candidature. Aucun rapport, évidemment, avec la liste de vingt-sept noms établie par M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de l'information, à la demande du président de la République. Ressemble-t-elle à celle que M. André Rossi, secrétaire d'État chargé de la réforme, a établi à toutes fins utiles ? Ou encore à celle de M. Jacques Chirac ?

« Je ne suis pas Mme Soleil », avait répondu un jour M. Pompidou, mais il est relativement facile d'imaginer que certains noms ont, plus que d'autres, des chances de figurer sur plusieurs listes : M. Jean-Louis Guillaud, par exemple, directeur de la troisième chaîne, M. Georges Riou, ancien président de la commission de réforme de l'O.R.T.F. en 1970, M. Xavier Larère, ancien « patron » des Buttes-Chaumont, M. André François, ancien directeur de la télévision...

Ce petit jeu de devinettes peut être agrémenté d'une variante, utilisée habituellement dans les enquêtes policières : cherchez la femme.

D'abord chargés de mission

On prête, en effet, au président de la République le désir de mettre « une femme à la barre ». Peut-être pas comme P.-D. G., du moins comme directeur. Il est vrai que Mme Jacqueline Baudrier a créé un précédent.

Les présidents seront-ils choisis à l'issue du conseil des ministres du 11 septembre à Lyon ? On le prévoyait. On commence à en être moins sûr, le voyage en Pologne de M. Michel Poniatowski n'étant pas fait pour accélérer le mouvement. Car il est évident que, dans ce domaine comme en d'autres, le ministre de l'intérieur reste le conseiller privilégié du président de la République. Et il ne rentre à Paris que lundi...

Les personnalités choisies seraient d'abord chargées de mission : les nominations n'interviendraient, logiquement, qu'après la publication des décrets créant les sociétés nationales. Par conséquent, la décision ne serait pas liée, nécessairement, aux délibérations d'un conseil des ministres, celui du 11 ou celui du 18 septembre.

Le choix des présidents n'est pas, répétons-le, la clé de voûte de la réforme de la radio-télévision. Les exigences des cahiers des charges, la répartition des personnels, celle du produit de la redevance, sont des éléments du dossier tout aussi importants. Cependant, la désignation des nouveaux responsables sonnera, espérons-le, le réveil de certains secteurs de l'O.R.T.F. qui, dans l'ignorance où ils sont des perspectives d'avenir, semblent frappés de léthargie et offrent à l'observateur un spectacle affligeant.

Plus question de licenciements massifs

Bien qu'on soit assuré, au gouvernement, que *« les programmes ne feront pas défaut, au moins pour le premier semestre 1975 »* — afin d'assurer la soudure avec les nouveaux responsables sans hypothéquer pour autant les choix artistiques qu'ils voudront, au plus vite, porter au « petit écran », — la machine tourne visiblement au ralenti. On se croirait revenu au début de l'année 1968, lorsque M. Biasini, avant de lancer une nouvelle politique de programmes, avait « gelé » la production pendant plusieurs mois.

On annonce, en revanche, qu'il ne serait plus question de licenciements massifs. Une évaluation (confidentielle) des personnels nécessaires aux six sociétés ne conclurait pas qu'il y a actuellement pléthore : *« Je ne dis pas,* confie M. André Rossi, *qu'il ne se produira aucun licenciement. Il y aura un certain nombre de départs volontaires comme de mises à la retraite anticipée. Mais ce sera sans rapport avec les chiffres de deux mille ou trois mille licenciements qu'on fait courir. »*

En ce qui concerne les futurs présidents des sociétés, *« ils doivent,* précise le secrétaire d'État chargé de la réforme, *se sentir libres d'organiser leur « maison » comme bon leur semble, en fonction de leur budget, avec les collaborateurs directs de leur choix. C'est l'esprit de la loi qui les veut indépendants, dans une perspective d'émulation et de concurrence. »*

Après dix ans de régime O.R.T.F. on a quelque peine à imaginer — et surtout à croire — que les choses puissent changer à ce point...

CLAUDE DURIEUX.

ÉCOUTER, VOIR

● **DOCUMENTAIRE : « UN PAYS, UNE MUSIQUE : LA HONGRIE OU L'APPEL AUX SOURCES ». — Mercredi 11 septembre, troisième chaîne, 21 heures.**

Claude Fléouter et Robert Manthoulis sont partis à la découverte de la musique de Hongrie, à la recherche de sa signification, aujourd'hui, pour les jeunes. Dans la Hongrie de Fléouter et Manthoulis, les habitants chantent, les vieux se souviennent des fêtes, des rites, pendant la période de Noël. L'émission met en lumière l'existence de deux courants, contradictoires : les uns veulent faire revivre la musique populaire, d'autres la refusent et préféreraient qu'elle cède la place à une expression plus contemporaine. Quoi qu'il en soit, la musique tient une place fondamentale dans la vie des Hongrois. Ils apprennent à chanter, à danser, dans les crèches, au lycée. La télévision organise des concours tous les ans. Au pays de Bartok et de Kodaly, la musique est plus qu'un spectacle : un thème de discussions, de recherches

● **FEUILLETON : « L'ORCHESTRE ROUGE ». — Jeudi 12 septembre, deuxième chaîne, 21 h. 35.**

Die Rote Kapelle (l'Orchestre rouge) est le nom que les services du contre-espionnage allemand avaient donné à un réseau de renseignements soviétique infiltré sur le territoire du Reich et dans les pays occidentaux occupés pendant la deuxième guerre mondiale. Ce réseau, dont la plaque tournante était à Paris, avait été organisé par un juif polonais, Leopold Trepper dit « le Grand Chef », avec le concours de nombreux résistants communistes et non communistes. Selon l'amiral Canaris, ses activités auraient « coûté à l'Allemagne la vie de deux cent mille de ses soldats ». L'Orchestre rouge fut finalement démantelé par la Gestapo. Trepper, arrêté en novembre 1942, réussit à s'évader un an plus tard. De retour à Moscou après la guerre, il fut alors envoyé à la prison de la Lubianka par le gouvernement soviétique. Libéré après la déstalinisation, il s'installait en Pologne. En 1967, Trepper, sa femme et ses trois fils furent victimes de la campagne antisémite déclenchée au moment de la guerre des six jours. Désireux d'émigrer en Israël, Trepper ne fut autorisé à quitter la Pologne qu'en 1973.

Un livre de Gilles Perrault, publié en 1967, a retracé dans tous ses détails, selon une documentation très solide, l'histoire de l'Orchestre rouge. Mais le feuilleton historique réalisé par Franz Peter Wirth pour la télévision (coproduction Bavaria-O.R.T.F.-R.A.I.), et dont la diffusion commence cette semaine sur la deuxième chaîne, s'inspire d'un ouvrage de Heinz Hohnes publié à Londres en 1971.

Ce feuilleton, qui aurait dû débuter sur nos écrans le 30 septembre 1972, avait été alors ajourné, un procès en diffamation intenté par Leopold Trepper à Jean Rocher, directeur de la D.S.T (qui l'avait accusé par écrit d'avoir trahi ses camarades de réseau après son arrestation) devant s'ouvrir à Paris.

● **ÉMISSION HISTORIQUE : « LE PROCÈS DE NUREMBERG ». — Jeudi 12 septembre, première chaîne, 20 h. 30.**

Henri de Turenne et Daniel Costelle, qui ont reconstitué ces dernières années les « grandes batailles » de la deuxième guerre mondiale, ont terminé leur série historique par une évocation du procès de Nuremberg, où furent jugés par un tribunal international les dignitaires, les chefs militaires et les ministres de Hitler faits prisonniers après la défaite de l'Allemagne. Le procès de Nuremberg vient aussi, sur la première chaîne, compléter et achever la rétrospective des années 40 : « La France et les Français sous l'occupation » (Georgette Elgey, René Rémond, Daniel Lander), « Paris levé, debout » (Jean-Jacques Bloch, Claude Robrini), qui aura été l'événement de 1974 à la télévision. Comme les précédentes, cette émission ne se contente pas de rappeler les faits historiques, d'assembler des documents d'archives. Elle replace le procès de Nuremberg dans son contexte et porte sur lui l'éclairage d'une réflexion moderne.

VU

SEPT JOURS DE « TÉLÉ-JOURNAL »

RÉVOLUTION tranquille chez les Lambert : un téléspectateur moyen sur quinze a changé d'habitudes. Le résultat vaut bien une réforme.

Que s'est-il passé ? Pourquoi sept spectateurs sur cent ont-ils délaissé « Vingt-quatre heures sur la Une » pour regarder « I.N.F. 2 » ? Les sceptiques diront : « Victoire du feuilleton de Sabbagh à 19 h. 45 ». Peut-être. Les mini-films à épisodes ont un style, une qualité régulière. « Malaventure », c'était mieux fait que la plupart des dramatiques ambitieuses. Mais il y a, aussi, entre les deux grands journaux télévisés, un fossé, une différence de style. « Vingt-quatre heures sur la Une » explique l'information ; « I.N.F. 2 » raconte... en couleurs, avec plus de « couleur ».

Pour les Lambert de la « Une », le lundi 26 août est une journée de politique internationale : indépendance de la Guinée-Bissau ; entretiens à Chypre ; réfugiés et prisonniers dans l'île. « I.N.F. 2 », en revanche, ouvre les dossiers de l'économie : le C.N.P.F. donne des garanties pour l'emploi ; on s'inquiète aux Tanneries d'Annonay et, par conséquent, chez M. Bidegain dans la chaussure ; le maïs est chétif aux États-Unis ; on va manquer de soja ; le président Ford s'attaque à l'inflation... On attend les propos du président Giscard-d'Estaing.

Mardi, l'hôte de l'Élysée a parlé : « Simplicité, vérité », *dit Jean-Claude Héberlé, rédacteur en chef d'« I.N.F. 2 ».* « En dix-huit minutes, M. Giscard d'Estaing a montré sa volonté de changement », *commente Patrice Duhamel (« Vingt-quatre heures sur la Une »). Pas d'autres réactions pour le moment. L'actualité du jour, c'était, sur la « Une », les P.M.E., et, sur la « Deux », les affrontements Leclerc-Nicoud, les difficultés de Titan-Coder, la sécheresse en Vendée.*

Mercredi, sur la « Une » et sur la « Deux », on a eu un grand moment d'ethnocentrisme : l'impression que le monde entier avait été à l'écoute des propos présidentiels. « I.N.F. 2 » a présenté, en plus, une enquête sur l'esprit coopératif des syndicats allemands, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait cités en exemple.

Les Lambert de la « Une » apprennent, jeudi, que le coût de la vie ne cesse de grimper. Mais Patrice Duhamel rappelle : « En juin, le gouvernement a pris des mesures qui devraient se faire sentir... » *C'est d'ailleurs un phénomène international. Aux États-Unis aussi, ça va mal. Mais il reste un espoir : le plan gouvernemental...* « La flambée des prix des matières premières ralentit, et il y aura, à partir du 2 septembre, un coup de frein sur les prix dans les magasins... » « Une bonne nouvelle pour ceux qui jouent au tiercé : son prix reste à 3 F. »

Études, reportages interviews

On apprend, le même jour, toujours sur la « Une », que Mme Hélène Dorlhac a visité la prison de Melun ; elle y est restée cinq heures, a parlé avec tout le monde. « A Melun, Mme Dorlhac a trouvé humanité et libéralisme. » *Jeudi, également,* Combat *disparaît. Une épidémie de méningite au Brésil : des laboratoires de Lyon envoient un vaccin pour enrayer la maladie.*

Vendredi : reportage à Annonay, où les ouvriers occupent l'usine. Après un bref historique, « Vingt-quatre heures sur la Une » interviewe des tanneurs, un représentant de la C.F.D.T., le président du district urbain. Un grand dossier sur le droit de la mer rappelle, en conclusion à la Conférence de Caracas, le conflit qui oppose pays développés et pays sous-développés sur les richesses sous-marines.

Samedi : les jeunes tiennent l'actualité. Les uns, des jeunes chrétiens, cheveux longs, guitare sous le bras, se sont réunis à Taizé ; les autres, à Rouen, ont saccagé des magasins. Un reportage nous montre des commerçants menaçants : « Si j'avais été attaqué, j'aurais tiré »... « Nous devons former une milice qui se chargera de nous défendre. » *M. Lecanuet accorde une interview :* « Beaucoup trop pensent pouvoir faire leur propre ordre : à Ajaccio et à Rochefort... »

La rentrée se fait avec beaucoup d'embouteillages : « Vingt-quatre heures sur la Une » nous mène à l'hôpital d'Évreux où arrivent les accidentés de la route.

Dimanche, la crise du papier est de plus en plus aiguë : un directeur de papeterie, un récupérateur, un éditeur et un directeur d'hebdomadaire nous parlent de ses répercussions dans leur profession.

Pendant ces quatre jours, sur la « Deux », l'inflation a fait les gros titres. Jeudi : les problèmes de M. Gerald Ford, et le budget des touristes. Mort de Combat : « Un journal qui disparaît, c'est un peu de liberté... » *Dossier sur le droit à l'information.*

Vendredi et samedi, sur fond d'autoroutes, les journalistes de la « Deux » ont fait le point sur les dossiers de la fausse rentrée de septembre. Dimanche, toujours la « rentrée » : M. Haby a parlé du « savoir minimum garanti ».

La disparition des magazines de grand reportage, type « Cinq Colonnes à la Une », a modifié la structure des journaux télévisés. Ils ont tous, maintenant, leur quart d'heure d'études, de reportages, d'interviews. Ainsi, « Vingt-quatre heures sur la Une » a reçu MM. Mitterrand, Ceyrac, Durafour et Séguy. Les nouvelles du jour sont essentiellement traitées en courts sujets ou même en télégrammes.

En face, le grand sujet d'« I.N.F. 2 », c'était encore Chypre : un reportage quotidien de l'envoyé spécial Claude Carré. Un style aussi : l'homme sur place raconte ce qu'il voit, ce qui se trouve sur l'image, alors que, sur la « Une », l'image est souvent le support visuel d'une synthèse de dépêches.

A part ça, Lindbergh est mort. La « Une » a parlé de la crise du papier, de la foudre, de la météorologie. La « Deux » s'est intéressée aux vacances des Français, surtout aux gîtes ruraux, à la qualité de la vie, aux petits villages.

Un style « Newsmagazine » à l'américaine

Qu'est-ce qui a séduit M. Lambert dans le journal de Jean Lefèvre ? L'aisance de Jean-Pierre Elkabach ou de Jean-Michel Desjeunes ? Son côté moins abstrait ? Moins crispé ? Allez savoir : le « journal » est le seul téléspectacle capable de tenir l'intérêt du public pendant une demi-heure, chaque jour. « I.N.F. 2 » a acquis un style « Newsmagazine » à l'américaine sous l'impulsion de Jean-Claude Héberlé, qui a longtemps séjourné aux États-Unis. Malgré l'abondance d'images, « Vingt-quatre heures sur la Une » ressemble encore à un journal parlé, avec un rythme un peu forcé, un peu artificiel : les journaux télévisés sont le seul secteur où la concurrence entre les chaînes ait trouvé sa véritable expression. Et pourtant, les critiques de télévision s'en désintéressent. Ils sont, peut-être, eux aussi, en retard sur l'actualité.

CHRISTIANE CHOMBEAU et MARTIN EVEN.

RADIO-TELEVISION

Samedi 7 septembre

● CHAINE I

18 h. 20 Le Petit Conservatoire de la chanson.

18 h. 50 Pour les petits : Bozo le clown.

19 h. Point chaud, d'A. Raisner. « Les Pink Floyd » (deuxième partie).

20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif. « La mer ».

20 h. 30 *Dramatique* : « Le Baquet de Frédéric-Antoine Mesmer », de D. Héran et M. Berthier. Adapt. et réal. M. Subiela. Avec B. Verley, N. Hiss, R. Crouzet.

Mesmer étudiait la médecine à Vienne au dix-huitième siècle : les résultats de ses expériences n'étant pas convaincants, il s'installa à Paris, où il inventa le système du « baquet » dont le fluide magnétique guérissait certaines maladies. Mais ce remède hypnotisait les patients.

22 h. 10 Document : La décision d'Hiroshima, d'E. Bauer. Réal. P. Bachelet.

La décision de lancer la « bombe » et le sort de l'humanité.

● CHAINE II (couleur)

18 h. 20 Championnats d'Europe d'athlétisme.

18 h. 45 Actualités de l'histoire, de G. Elgey.

19 h. 44 Feuilleton : Malaventure.

20 h. 30 Gala de l'Union.

22 h. 5 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Spéculation ».

22 h. 55 Jazz à Châteauvallon.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Grands burlesques américains.

19 h. 55 Jeu : Trois fois vingt ans.

20 h. 30 Théâtre : « Un jour mémorable pour le savant M. Wu », texte français : B. Sobel ; réal. H. Polage.

Une « chinoiserie » brechtienne au répertoire du Berliner Ensemble. Après avoir dilapidé sa fortune, un sage vend « son savoir » et se fait ainsi inviter aux réceptions données par les « riches », qui se lassent de son discours. Cette pièce a été montée par la Compagnie Dominique Houdart et ses marionnettes et jouée aux Festivals de Villeneuve-lès-Avignon et de Sète en 1973.

● FRANCE-CULTURE

16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, dir. R. Albin : « Contrefables pour les enfants sages » (R. Albin), « Fantaisies symphoniques » (Martinu) ; 17 h. 10, Un soliste : Denise Megevand ; 17 h. 20, Cinémagazine : Niki de Saint-Phalle ; 18 h. 30, Allegro ;

20 h., Hommage à Marcel Achard : « Jean de la Lune », avec M. Renaud, F. Périer, R. Lamoureux, A. et R. Luguet ; 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique, par N. Strauss ; 22 h. 30, Répétitions ; 23 h. 15, Bureau de poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

16 h. 30 (S.), Concert : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », ouverture (Wagner), « Concerto pour piano et orch. » (Mozart), par F. Gulda, « Symphonie n° 8 » (Dvorak) ; 17 h. 50, Musiques des peuples du monde : Cambodge, Vietnam ; 18 h. (S.), Magazine musical, par R. Bouillot ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano Annie d'Arco : « Variations sérieuses » (Mendelssohn), « Islamey » (Balakirev), « Prélude en sol mineur » (Rachmaninov) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît, par A. Clergeat ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs (les îles Britanniques) : « Nocturne » (J. Field), « Dainty fine bird », « In nomine à cinq », « The silver swann » (O. Gibbons), « Quatrième concerto pour clavier et orchestre » (T. Arne), avec J. Guillou, orgue, « Irlande, mélodies opus 2 » (Berlioz), « Green leaves » (V. Williams) ; 21 h. 30 (S.), *Les jeunes Français sont musiciens* : œuvres de jeunes élèves en composition du Conservatoire ; 23 h. Musique légère ; 24 h. (S.) La musique française du vingtième siècle : en compagnie de Jehan Alain ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 30, Fermé jusqu'à lundi, de N. Strauss et P. Derrez ; 21 h. 45, A. Romans et son piano.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)

TROISIEME CHAINE : Flashes à 19 h. 15 et 20 h. 25 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h.).

Dimanche 8 septembre

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

13 h. 20 Jeu : Réponse à tout.

13 h. 45 Variétés : D'hier et d'aujourd'hui, de J. Bonnecarrère. Léo Ferré (deuxième partie).

14 h. 30 Sport et variétés : Sport été.

17 h. 15 Hommage à Marcel Achard : « les Compagnons de la Marjolaine ». Avec J. Fabbri, Ch. Minazzoli, Cl. Coster.

Le comte Hector Nemrod est trouvé mort dans les bois après une partie de chasse : belle affaire pour le brigadier Lecoq qui cherche de l'avancement. (Première diffusion le 21 septembre 1968).

16 h. Emission musicale : « Presto », de P. Petit, avec P.-Y. Artaud, flûte ; R. Pasquier, violon ; H. Grémy-Chauliac, clavecin.

Concerto pour piano en mi majeur (Mozart) ; Presto (F. Durante) ; Concerto pour musette (M. Corrette) ; Concerto grosso (Vivaldi) ; Concerto pour violon et Orch. et Cinquième Concerto brandebourgeois (Jean-Sébastien Bach).

16 h. 50 Magazine : On en parle, de J. Chabannes.

17 h. 20 Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre, de M. Hours. « Courbet ».

17 h. 50 Télé-sports.

19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman. La chorale Stéphane Caillat.

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.

20 h. 35 Soirée Marcel Aymé.

Entretiens avec la femme et des amis de l'auteur, suivis de la Bonne Peinture. Adapt. O. Joyeux, réal. Ph. Agostini, avec C. Brasseur.

20 h. 45 Film : « le Génie du mal », de R. Fleischer (1959), avec O. Welles, D. Stockwell et B. Dillman.

En 1924, à Chicago, deux jeunes bourgeois commettent, par défi envers la société, un « crime gratuit », qui veut être aussi un crime parfait. Ils sont découverts. Un avocat célèbre assure leur défense.

D'après un fait divers réel, un film psychologique et social bien conduit, bien réalisé. Un numéro d'éloquence d'Orson Welles, qui joue le rôle de l'avocat.

23 h. Ciné-club : Aspect du cinéma tchèque. « Le Premier cri », de J. Jires (1963), avec F. Limanova et J. Abraham (v.o., sous-titrée, N.).

La journée de travail d'un jeune réparateur de télévision de Prague dont la jeune femme vient d'être conduite à la maternité pour accoucher.

Actions parallèles et double évocation du passé dans les souvenirs d'un couple attendant une naissance. Lyrisme feutré du récit, méditation sur la vie.

● CHAINE II (couleur)

13 h. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. dirigé par G. Hurst.

7e Symphonie *de Schubert.*

13 h. 55 Les chemins de l'insolite.

14 h. 30 Film : « l'Auvergnat et l'Autobus », de G. Lefranc (1969), avec F. Raynaud.

Un paysan auvergnat fait un héritage... Pour placer son argent, il achète un autobus à un receveur-escroc.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Les éclaireurs du ciel. Superstition.

20 h. 35 Reportage : La semaine de Cowes.

Des courses de voiliers pendant une semaine. Emission diffusée le 22 août 1974 sur la deuxième chaîne.

21 h. 25 Témoignages : Drôle de couple, de R. Choquette. Réal. E. Luntz.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique : « Falstaff » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 35, Orchestre O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur ;

13 h. 35, Les comédiens français jouent « Ondine » de J. Giraudoux ; 16 h. 25, Les grandes heures de la sorcellerie, par C. Bourdet : « L'œil du sorcier » ; 17 h. 10, Festival de Bayreuth 1974, « Siegfried » (Wagner) premier acte, avec J. Cox, H. Zednik, D. McIntyre, G. Neidlinger ; 19 h. 45, « Siegfried », 2e et 3e acte ; 22 h. 45, Escales de l'esprit, par A. Fraigneau ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : J.-L. Vaudoyer.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée en l'église de Rosheim, prédication du Père Besnard.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte : « Des clés pour la Bible » ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La Bible et les bibles », « Y a-t-il encore un catéchisme ? » ; 11 h., Messe célébrée à la paroisse Saint-Léger de Guebwiller, prédication du Pèr. Dagonet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres : « Préludes » (Ponce), « la Messe du couronnement » (Mozart), « Symphonie n° 4 (Beethoven), Orch. philh. de Berlin, dir. W. Furtwaengler, « Concerto pour piano et orch. » (Chopin), par G. Cziffra ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Les meilleurs disques de l'année : « Symphonie fantastique » (Berlioz), « Concerto pour violon, piano et orch. » (Mendelssohn), « Concertino pour percussion et orch. » (Loucheur), avec V. Geminiani ;

12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.) Orch. symph. de l'O.R.T.F.-Alsace, dir. R. Albin, avec J.-P. Valette, M. Brianço : « les Femmes de bonne humeur » (Scarlatti), « Concerto pour flûte et harpe » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (Franck) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques, par A. Panigel (non précisé) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert, par A. Perier ; 17 h. (S.), Orch. symph. de la Suddeutscher Rundfunk, dir. M. Gielen : « Cinq pièces pour orch. » (Schönberg), « Concerto en si mineur » (Dvorak), « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; 18 h. 40, Voyage autour d'un concert, deuxième partie ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie n° 9 » (Beethoven), avec E. Schwarzkopf, E. Hongen, H. Hopf, O. Edelmann, chœurs et orch. du Festival de Bayreuth, dir. W. Furtwaengler, « Ballade slave, tarentelle styrienne » (Debussy) ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui, par X. Darasse ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « le Portrait de Dorian Gray », d'après O. Wilde ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

CORRESPONDANCE

Les émissions vers l'Amérique latine

M. Luis Felipe Carrer, journaliste à la DAEC (direction des affaires extérieures et de la coopération) de l'O.R.T.F., nous écrit à propos de l'article « Et maintenant cinq mois d'attente » publié dans le Monde *du 4-5 août :*

M. Jean-Pierre Roux propose la suppression des émissions vers l'Amérique latine, « où l'on émet faiblement ». Il s'agit des émissions de l'O.R.T.F. en espagnol et en portugais destinées au Brésil et aux dix-neuf pays hispanophones du continent américain. Il est utile de rappeler quelques faits.

1) La France jouit d'un préjugé favorable exceptionnel dans le continent latino-américain ; pour plusieurs de ces pays, elle représente en plus un contrepoids vis-à-vis de l'influence par trop dominante des Etats-Unis. Un indice parmi bien d'autres : à peu près 80 % des étudiants suivant des cours dans les écoles de l'Alliance française hors de France sont des Latino-Américains.

2) Avec deux heures d'émissions par jour, la France n'occupe que la dix-septième place dans l'ensemble des pays émettant vers l'Amérique latine en espagnol ou en portugais.

3) Notre bulletin d'informations, considéré par beaucoup comme l'un des plus complets et objectifs, est rediffusé (en tout ou en partie) par au moins quatre radios parmi les plus importantes dans quatre pays ; un cinquième poste, très prestigieux, vient de demander auprès de nos services l'autorisation pour le faire. En plus, à l'occasion d'événements importants, nous recevons des appels téléphoniques en provenance de radios latino-américaines, auxquelles nous fournissons des informations et des commentaires.

4) Les ondes courtes ne seraient pas « rentables » ? Ce n'est certes pas la doctrine de pays comme l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis, qui diffusent journellement vers l'Amérique latine neuf et dix heures, respectivement, en espagnol ou en portugais (en plus, l'U.R.S.S. émet une heure trente en quechua, en guarani et en créole). Sans compter l'Espagne, qui depuis peu diffuse chaque jour à la même destination douze heures en espagnol (avec de puissants émetteurs installés par des firmes françaises), l'Allemagne fédérale (quatre heures dix) et la B.B.C. (qui accorde beaucoup d'importance aux langues étrangères et qui diffuse vers l'Amérique latine six heures trente en espagnol ou en portugais) ont récemment augmenté la durée de leurs émissions vers le sous-continent.

5) Si la radio en général et les ondes courtes en particulier peuvent être « rentables », en Amérique latine elles le sont sans aucun doute. Cette région est en effet la seule dans le tiers-monde où le taux de cinq récepteurs de radio pour cent habitants (considéré par l'UNESCO comme le « minimum souhaitable ») a été largement dépassé depuis longtemps. Sur ce plan, elle se situe bien au-dessus de l'Afrique et de l'Asie. Certains pays latino-américains se placent même au-dessus de la moyenne européenne, comme par exemple l'Uruguay avec plus de cinquante postes pour cent habitants. Les statistiques dont nous disposons ne discriminent pas le nombre de récepteurs « ondes courtes » : mais il doit être particulièrement important, puisque d'après l'UNESCO le nombre élevé de postes émetteurs en ondes courtes est caractéristique de l'Amérique du Sud (ils représentent plus de 30 % du nombre total d'émetteurs au Brésil, par exemple).

6) Qui émet faiblement sera faiblement écouté. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas (qui émettent plus de dix heures par jour vers l'Amérique latine), l'Espagne, se sont dotés de relais aux Antilles, dans l'île de l'Ascension et aux Canaries, afin d'améliorer l'écoute. La France, qui est pourtant présente aux Antilles et en Guyane, n'a pas jugé utile de le faire.

7) Si la radio « ondes courtes » est un instrument de communication « rentable », son emploi efficace exige, d'abord, la définition claire des buts poursuivis, c'est-à-dire la formulation d'une politique des ondes ; et, deuxièmement, la mise en œuvre des moyens les plus appropriés pour la réalisation de cette politique. *La première et les seconds nous* font défaut. Plutôt que de continuer à émettre vers l'Amérique latine dans ces conditions, il vaut mieux, en effet, cesser de le faire. Mais la France serait-elle incapable de répondre à ce qu'on a le droit d'attendre d'elle ?

L'opérette sur les ondes

M. Jean-Pierre Marty, chef des services de la musique lyrique à la radiodiffusion, nous écrit pour protester contre les propos tenus par M. Robert Deniau, délégué général de l'Académie nationale de l'opérette, au cours du débat des Dossiers de l'écran. (Le Monde des 25-26 août.) *Et nous donne les précisions suivantes sur la diffusion des opérettes :*

D'octobre 1973 à septembre 1974, la Radiodiffusion aura réalisé huit grandes opérettes ou comédies musicales et sept plus courtes, un total de quinze ouvrages, soit plus d'un par mois.

Le répertoire intéressé va d'Offenbach (*la Chanson de Fortunio, Croquefer*, etc.) à Leonard Bernstein (*Trouble in Tahiti*) en passant par Lecocq (*le Jour et la Nuit*), Messager (*l'Amour masqué, les Dragons de l'impératrice*), Christiné (*le Bonheur, mesdames*), Reynaldo Hahn (*O mon bel inconnu !, Ciboulette*) et d'autres.

Loin de négliger l'opérette, le service lyrique de la radiodiffusion s'est, au contraire, tout spécialement préoccupé de la place légitime qui doit lui revenir dans le cadre de la musique lyrique à la radio.

Car l'opérette n'est pas du lyrique de deuxième catégorie, mais un genre à part, qui a ses exigences spéciales.

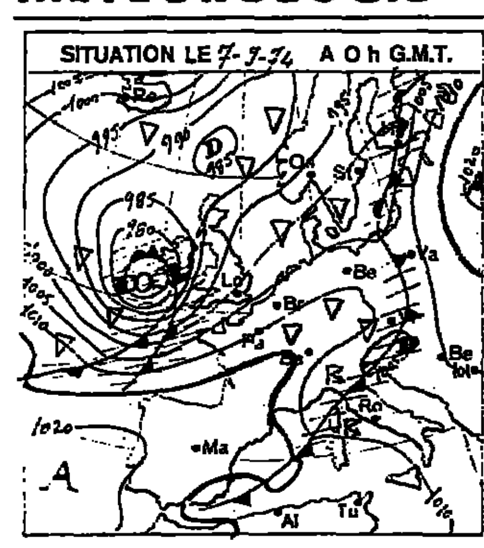
Le service lyrique a tenu à consacrer cette différenciation en réservant à l'opérette des tranches d'antenne distinctes (en 1973 - 1974, principalement sur France-Musique et Inter-Variétés). En 1974-1975, les opérettes s'intégreront à France-Culture, mais dans une tranche horaire différente de celles réservées au répertoire d'opéra et d'opéra-comique...

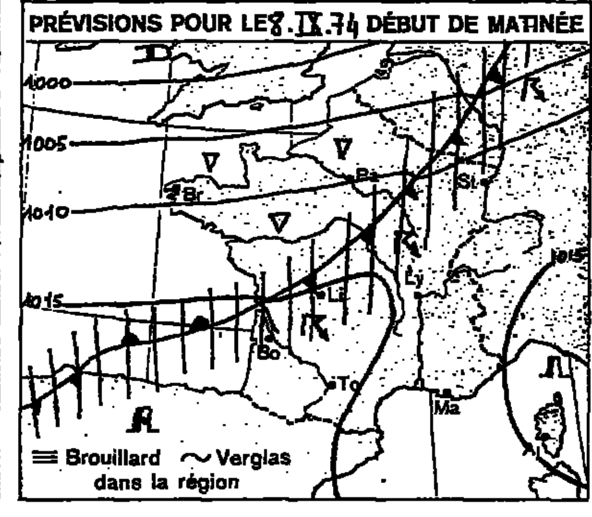
... Les récentes réalisations d'opérette à la radiodiffusion ont fait l'objet d'un soin particulier, tant pour la partie musicale que pour le texte parlé.

[Les propos véhéments de M. Robert Deniau laissaient entendre, en effet, que les diffusions d'opérette (nombreuses dans le passé) n'existaient plus à la télévision et à la radio. Le nouvel effort fait cet été au petit écran avait été souligné, mais personne n'avait pris la défense des ondes. Il est vrai qu'on est loin aujourd'hui de la programmation hebdomadaire qui comblait les amateurs d'opérette.]

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 septembre à 0 heure et le dimanche 8 septembre à 24 heures :

La profonde dépression qui se situait samedi sur l'Irlande a engendré une tempête qui a balayé les îles Britanniques et le nord-ouest de notre pays. Cette dépression s'éloigne vers l'Ecosse et la Scandinavie, permettant de nouveau la pénétration sur l'ouest de notre pays d'air maritime frais et instable.

Dimanche 8 septembre, les vents, de secteur ouest à sud-ouest, seront encore forts sur le nord-ouest de la France, et particulièrement près du littoral de la Vendée à la Bretagne, la Manche et le pas de Calais. Sur ces régions et au nord d'une ligne approximative Biarritz-Strasbourg, le temps sera variable avec des averses fréquentes. Des Pyrénées au Massif Central et au Jura, le ciel restera le plus souvent couvert, et il pleuvra principalement sur le relief. Cette bande pluvieuse, de caractère localement orageux ne se déplacera que lentement vers l'Est dans la journée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 20 et 11 degrés ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 20 et 9 ; Ajaccio, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 10 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 25 (min.) ; îles Canaries, 22 et 21 ; Copenhague, 18 et 14 ; Genève, 18 et 7 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 26 et 8 ; Moscou, 24 et 10 ; New-York, 28 et 14 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rome, 27 et 21 ; Stockholm, 17 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 941

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. *Exécute le ministre en même* temps que la couronne. — II. Occasion d'aborder une inconnue. — III. Soumettre au régime de la haute surveillance. — IV. Sanctionne la défaite d'un boxeur ; Quelque chose que tout le monde peut prendre. — V. Ne saurait donc passer. — VI. Avec eux, tout devient idéal ; D'un auxiliaire. — VII. Une personne appelée à faire du bruit dans le monde. — VIII. Utiles aux alpinistes. — IX. Grince des dents ; Ornement (inversé). — X. *S'étendait sur le champ* ; Article. — XI. Loin d'être sûre.

VERTICALEMENT

1. Des personnes qui prennent *soin de leurs pieds.* — 2. *Se décide* bien souvent à venir quand on a fait ce qu'il fallait pour le flatter ; Résultat d'une consolidation. — 3. Ce qu'on est censé prendre en s'asseyant ; Relevé. — 4. Elle a souvent des débuts agités ; Changera de voie. — 5. Pour Gavroche, c'est une source d'inspiration ; Demi-tour ; Conjonction. — 6. Sert à lier ; On y fait connaissance, très jeune, avec sa première maîtresse. — 7. On aurait tendance à chercher à le surpasser ; Voyageai à bon compte. — 8. Ne fut certainement pas enchanté de ce qui lui arriva ; Cernée par les flots ; Epreuve sportive française. — 9. Doivent être discrètes pour rester sympathiques.

Solution du problème n° 940

HORIZONTALEMENT

I. Paysage ; Véloces. — II. Agronome ; At. — 3. BBC ; Na ; All ; Amri. — IV. Ri ; Bond ; Trombes. — V. OT ; Onde ; As ; Iris. — VI. Crêt ; Es ; ONU. — VII. Aéras ; Eléphant. — VIII. Ni ; Sa ; Lignes. — IX. Theil ; Pinacle. — X. Eu ; Solen ; GU. — XI. Unité ; Révéré ; RP. — XII. Séné ; Pau ; Ue ; Lei. — XIII. Fons ; Salive. — XIV. Malaucène ; Amer. — XV. Vison ; Esus ; Case.

VERTICALEMENT

1. Brocanteuse. — 2. Arbitre ; Hune ; Mi. — 3. Er ; Incas. — 4. Sa ; Botaniste ; Lô. — 5. Agnon ; Siloé ; Fan. — 6. Grande ; Pou. — 7. EO ; Désespérance. — 8. Na ; Laineuses. — 9. Voltage ; Nu. — 10. Emirs ; Placeuses. — 11. Le ; Chic ; Réa. — 12. Ami ; Aglaé ; Lac (Lamartine). — 13. Cambronne ; Lima. — 14. Etreinte ; Grèves. — 15. Issu ; Soupière.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 septembre 1974 :

UN DECRET

● *Concédant à la Société* nationale des gaz du Sud-Ouest la construction et l'exploitation d'un réseau de transport de gaz combustible sur le territoire du département des Pyrénées-Atlantiques ;

UNE LISTE

● D'admission au concours de 1974 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (section des lettres).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	93 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

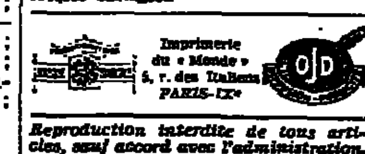
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TELEVISION

Lundi 9 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

14 h. 30 Film : « les Pirates du rail », de Christian Jaque (1937). Avec Ch. Vanel, E. von Stroheim, V. Inkijinoff.

Film d'aventures dans la Chine des années 30. Un ingénieur français protège sa ligne de chemin de fer menacée par des bandits qui ravagent la province du Yunnan. D'après un roman de O.P. Gilbert.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.

18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley.

Ulysse a été retenu prisonnier pendant sept ans par la nymphe Calypso. Ayant réussi à s'échapper, il est arrivé en Phéacie. Nausicaa, la fille du roi, l'a recueilli et s'est éprise de lui.

21 h. 20 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu, de J. Gruault et Ikeda. Réal. A. Michel.

20 h. 35 Actuel 2 : une rentrée ; une réforme pour 10 millions de scolaires.

M. René Haby, ministre de l'éducation nationale, répond aux questions de Philippe Harrouard et des invités d'Actuel 2.

21 h. 35 Variétés : Le cabaret de l'histoire.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois.

19 h. 55 Laurel et Hardy : court métrage muet.

20 h. 30 Film : « Quoi de neuf, Pussycat ? », de Cl. Donner (1965). Avec P. O'Toole, P. Sellers, R. Schneider, W. Allen.

Un journaliste de mode trop aimé des femmes hésite à épouser sa fiancée, craignant d'être infidèle. Son psychiatre et un ami, tous deux obsédés sexuels, lui compliquent l'existence autant que ses conquêtes. Un vaudeville sophistiqué sur un scénario délirant de Woody Allen. Le style d'un magazine de luxe pour hommes.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-Service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : L'identité culturelle de l'Islam, avec J. Bergue, M. Rodinson ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, « Daphnis et Chloé », lecteur J. Martin ; 12 h., Evénement-Musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France, par J. Duchâteau ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes, chronique de Jean-Louis Curtis, par P. Galbeau : « les Forêts de la nuit », avec R. Faure, C. Vernet, B. Devoldère, D. Colas ;

14 h. 10, Magazine ; 14 h. 25, Carte blanche : « la Dernière Parade », de J.-M. Barrault ; 15 h. 35, Les Mémoires d'un spectateur (Troyes avant la guerre), par C. Laffgrat ; 16 h. 10, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 16 h. 25, Reportage : La Fête de « l'Humanité » ; 17 h. 30, Reportage ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Ripley s'amuse », de Patricia Highsmith ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., dir. L. Izquierdo, avec A. Ruiz-Pipo, A. Ponce : « Procession del Roccio » (Turina), « Nuits dans les jardins d'Espagne » (Falla), « Concerto pour guitare » (Ohana), « Symphonie sevillana » (Turina) ; 21 h. 30, Indicatif futur : La Chine, avec le professeur Needam ; 22 h., Black and Blue ; 22 h. 45, Musique de chambre ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.) Actualité du disque : « l'Arlésienne » (Bizet), « Quatuors vocaux » (Schubert), « Concerto pour violon » (Paganini), « Concerto nº 1 en si bémol mineur » (Tchaïkovski), avec E. Guilels, « Quatuor à cordes nº 12 » (Chostakovitch), « Symphonie nº 7 » (Sibelius) ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... Du rôle de la France dans l'histoire du théâtre lyrique de Lully à Ravel ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : hommage à Wanda Landowska ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres : « Sonatine pour guitare et piano » (Diabelli), « les Amours du poète » (Schumann) « Symphonie nº 4 » (Dag Wiren) ;

13 h. 30, Les intégrales : musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30, La musique et les jours : sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes » (Ravel), « Trio pour hautbois, basson et piano » (Poulenc), « Divertissement pour hautbois, clarinette et basson » (J. Françaix), « Divertissement pour basson et quintette à cordes » (J. Françaix) ; 16 h. 30, Musique à découvrir, « Sinfonia » (Boccherini), « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), « Concerto pour hautbois (A. Clostres), avec J. Vandeville ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre, « Symphonie nº 5 en mi mineur » (Tchaïkovski) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert, par R. Bouillot ; 19 h. 20 (S.), Musique légère, par C. Guy ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... le monde à l'envers ;

20 h. 30 (S.) Musique ancienne : « Sonata prima per trombetta sola » (G.B. Viviani), « l'Accorta », « la Cromatica » (G. Guami), « Musica sopra le stanze del Petrarca in lande delle Madonna » (Cipriano di Rore), « le Déluge » (E. Jacquet de la Guerre), « Nunc Dimittis » (N. Bernier), « Regina Coeli Laetare » (Couperin), « Pourquoi mon âme êtes-vous triste ? », « Espérez en Dieu » (Mondonville) ; 22 h. (S.), Correspondances ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 15, Palazzeschi Roma 1950, d'A. Riva ; 21 h. 28, Hommage à Jean Fournier.

Mardi 10 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir : les accidents des deux roues.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 55 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Cirque : Cavalcade circus, de J. Richard et L. Gavinet.
21 h.30 Magazine : Pourquoi pas ? Latitude 101.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 15 Film : « L'Homme de Rio » (1963), de P. de Broca, avec J.-P. Belmondo et F. Dorléac.

Venu passer une permission à Paris, Adrien Dufourquet, soldat de deuxième classe, se retrouve au Brésil, à la recherche de sa fiancée enlevée par de mystérieux individus.
Humour, aventures, exploits de Belmondo, à la manière de Tintin. Excellent divertissement.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Les révoltés du Bounty » (1935), de F. Lloyd, avec C. Laughton, C. Gable, F. Tone.

En 1787, un navire anglais quitte Portsmouth avec un équipage enrôlé de force pour une expédition scientifique à Tahiti. Les brimades et les cruautés du capitaine Bligh provoquent une mutinerie.
Un classique hollywoodien du cinéma d'aventures.

Débat : « Au XVIII[e] siècle, la marine plus cruelle encore que la mer ».

Avec la participation de D. Georges Buslin-Quintal, descendant d'un des révoltés, l'amiral Howard-Johnston, historien britannique, l'amiral de Brossard, ancien chef du service historique de la marine, le capitaine de vaisseau Muracciole, directeur général adjoint du souvenir napoléonien, le capitaine de Castel-Bajac, ancien commandant de la Jeanne-d'Arc.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une fois.
19 h. 55 Initiation artistique : L'œil apprivoisé « en 1/100[e] de seconde ».

La photographie, avec F. Enderlin.

20 h. 30 Dramatique : « Le mur », de G. Sonnier. Réal. R. Dallier, avec C. Sauvage.

Une femme, jeune encore, paralysée, attend comme chaque jour la venue de l'homme qu'elle aime.

20 h. 55 Dramatique : « Billenium », de J.-G. Ballard, adapt. J. Goimard, réal. J. de Nesle, avec C. Bebord, A. Simono,

A cause de la surpopulation, la surface disponible pour chaque habitant a été limitée à 4 mètres carrés. Un jour il faut encore diminuer cette surface.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de François Couperin ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes (rediff.), L'oiseau (rediff.) ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La musique ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 . 20, Disques ; 11 h. 30, Le texte et la marge : Michel Robida ; 11 h. 45, « Daphnis et Chloé », lecteur : J. Martin ; 12 h., Airs d'opéra, extraits : « Lucia di Lammermoor » (Donizetti), avec M. Pena et M. Manuguerra, « les Puritains » (Bellini), avec L. Lebrun, « Othello » (Verdi), avec R. Sauvie et P. Lanni, Orch. lyrique de l'O.R.T.F., dir. P.-M. Leconte ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis, les Forêts de la nuit, avec R. Faure, C. Vernet ; 15 h. 35, Clefs pour l'opéra ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs : 17 h. 45, Lectures : « le Roman des Hauts de Saint-Jean », d'Yves Courrière, « l'Enlèvement », de Claude Mourthe, avec J. Leuvrais, F. Brion ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Dialogue : Science et société, avec Andriano Buzzati-Traverso et Jean-Jacques Salomon ; 21 h. 20, « A l'enterrement de Mlle von Belstroff », de M. Schilovitz, avec N. Nerval, P. Trabaud, réal. R. Jentet (rediff.).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), « Quatuor à cordes en la mineur » (Schumann), « Six mouvements pour orchestre à cordes » (Transman), par l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. P.-M. Le Conte, « Totengräbers Heimweh » (Schubert) ; 10 h., Que savons-nous... Du rôle de la France dans l'histoire du théâtre lyrique de Lully à Ravel ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Wanda Landowska ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak (« Terzetto pour deux violons et alto », avec les membres du quatuor Vlach, « I dreamed last night », avec V. Soukupova, I. Moravec, « Quatuor à cordes », avec le quatuor Janacek) ; 14 h. 30, La musique et les jours. (S.) Musique savante, musique populaire : Bartok, Kodaly ; 15 h. 30, « Carmina Burana » (Orff), par le Clemencic Consort, dir. R. Clemencic ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), « Concerto grosso nº 4 » (Haendel), Orch. Bach de Münich, dir. K. Richter, « Concerto pour piano et orchestre nº 18 » (Mozart), par G. Anda, « Symphonie nº 4 » (Tchaïkovski), par l'Orch. philh. de Leningrad, dir. J. Mrawinsky ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « My fair lady », avec A. Hepburn, R. Harrison ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « le Monde à l'envers » ;

20 h. 30 (S.), Festival de musique russe et soviétique : Orch. philh. de l'O.R.T.F., dir. Iouri Temirkanov. « Colas Breugnon », ouverture (Kabalevski), « Concerto pour violoncelle » (Khatchaturian), « Ivan-le-Terrible » (Prokofiev) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, L'heure du mystère : « Une mort de trop », d'Henri Crespi ; 21 h. 15, Rêves sans frontières.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2[e] et 3[e] chaînes

Mercredi 11 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 30 Emissions pour la jeunesse.

Ciné-club poussin ; Je cherche un maître ; La bicyclette volante ; Dorothée et blablatus ; Papa tête en l'air ; Les fous volants ; A nous l'antenne.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Magazine : La TV des autres, deux films de la télévision hollandaise, réalisateur G. Sluizer.

Le Radeau, *chronique d'une famille du nordeste brésilien habitant près d'un fleuve, à 1 000 kilomètres de la ville la plus proche ;* Zecca, *la vie d'un vacher dans une grande exploitation agricole du Nordeste brésilien.*

21 h. 30 Série : L'homme au contrat, réal. J. Audoir, avec G. Desarthe.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame : Trois générations d'instituteurs racontent.

15 h. 15 Série : Aventures australes : « Le Sang du capitaine », avec T. Hardin.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Les affaires sont les affaires », d'O. Mirbeau. Mise en scène : J. Meyer, avec J. Meyer, F. Blot, M. de Coster, C. Risac.

Isidore Lechat, hommes d'affaires autoritaire et sans scrupules, veut devenir député. Ses manœuvres dressent sa fille contre lui.

22 h. Sport : Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois.

19 h. 55 Musique : Jazz 3, avec A. Blakey, O. Dara, S. James, C. Lawson, C. Jefferson.

Blues March *(B. Golson)*, Solo Batterie *(Art Blakey)*, Night in Tunisia *(D. Gillespie)*, Whisper not *(B. Golson)*, Blues for Blakey *(G. Cables)*.

20 h. 30 Histoire : 1857 : « Godin ou le Familistère », de P. Riboulet, réal. M. Lepeuve.

Avec A. Osmont, sociologue, R. Pages, psychosociologue, D. Defert, sociologue, A. Kopp, architecte, J.-L. Veiret, architecte, M. Migrenne, M. Rabaud, ancien gérant de la société Godin, M. Schmitt, président de la société Le Creuset, M. Godon.

21 h. 10 (★) Reportage : « Un pays, une musique » : la Hongrie ou l'appel aux sources, de C. Fléouter. Réal. R. Manthoulis.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes (rediff.), L'oiseau (rediff.) ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Sciences et techniques ; 11 h., Renaissance des orgues de France : Orléans ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « le Faiseur de pluie », de W. Camus ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Bibliothèque musicale ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 25, « Complainte pour les chats enragés », de C. Castelli, adapt. Y. Z'Graggen, avec R. Clermont, J. Leuvrais ; 15 h 35, Musiques et sciences humaines ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs ; 17 h. 45, Lecture : « l'Education de l'oubli », d'A. Rinaldi, « Johnny s'en va-t-en guerre », de D. Trumbo ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Musique de chambre : « Marine » (Pichaureau), « Six variations pour piano » (de Pelken), par G. Frémy, « Thravsma pour quatuor à cordes et clarinette » (Ushida), par le quatuor Margand et R. Fontaine ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; Louis Malle, la musique et le son ; 21 h. 20, La science en marche : « l'Etonnant culte du cargo », avec G. Lapouge ; 21 h. 50, Musique de notre-temps : A Avignon, le théâtre du silence ; 23 h. 35, L'écriture par le son.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... Du rôle de la France dans l'histoire du théâtre lyrique de Lully à Ravel ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Wanda Landowska ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres : « Sérénade en ré majeur » (Beethoven), « Symphonie nº 2 » (Rachmaninov), par l'Orchestre symph. de l'U.R.S.S., dir. E. Svetlanov ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak (« Deux valses », avec les membres de l'Octuor de la Philh. de Berlin, « Quatuor en mi bémol majeur », avec le quatuor Kohon, « Romance en fa », I. Perlman, Orch. symph. de Boston, dir. E. Leinsdorf) ; 14 h. 30, La musique et les jours, Après-midi jeunesse, Radio-service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Quatuor à cordes » (Fauré), « les Biches » (Poulenc), « Octandre » (Varèse), « Tzigane » (Ravel) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Le monde à l'envers » ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Freischütz » (Weber), avec B. Welki, G. Janowitz, S. Vogel. Orch. national de Dresde, dir. Carlos Kleiber ; 23 h. (S.), Hors gravures ; 24 h., Musique et poésie : Ernst Junger ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Une saison d'opéra : « Guillaume Tell » (Rossini).

MÉTÉOROLOGIE

TELEVISION (première chaîne) : 19 h 43 (sauf le dimanche) ; deuxième chaîne, 19 h 57, troisième chaîne : en fin de soirée

Jeudi 12 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 (★) Emission historique : Le procès de Nuremberg, de H. de Turenne, D. Costelle, réal. D. Costelle.

Dès le 30 octobre 1943, les trois grands alliés : U.S.A.-U.R.S.S.-G.-B. avaient signé à Moscou un « acte fondamental » qui prévoyait un jugement, par un tribunal international, des crimes de guerre. Ce tribunal siégera pour la première fois le 20 novembre 1945, à 10 heures du matin, à Nuremberg.
Avec la participation de témoins du procès : M.-C. Vaillant-Couturier, S. Balachovski, S. Floersheim et MM. E. Faure, G. Gerthoffer et le général T. Taylor, qui furent juges et procureurs, R. Servatius, avocat allemand, et des journalistes : J. Lacour (Radiodiffusion nationale), L. Deroche (A.F.P.), D. Kraminov (Tass).

21 h. 40 Variétés : Bulles de souvenirs, réal. J. Falk.

Une émission de la Télévision norvégienne.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame : Les téléspectateurs se prononcent sur l'actualité.

15 h. 15 Série : Mannix : « Qui est Sylvie ? », avec M. Connors.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».

20 h. 35 Jeux sans frontières, de G. Lux.

21 h. 35 (★) Série : L'orchestre rouge : « Les affaires du grand chef », d'après H. Hohnes, réal. F.-P. Wirth, avec W. Kreindl, G. Claisse.

En 1939, Leopold Trepper, colonel de l'Armée rouge, est chargé d'installer un réseau d'espionnage efficace en Europe de l'Ouest.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois. fois ».

19 h. 55 Le roman vrai de la forêt : « La chasse », de J. Perrier, réal. A. Elter, avec A. Bloch,

20 h. 30 Portrait : Yvette Guilbert, d'A. Blanc, réal. D. Derrien.

Avec la participation de Mmes I. Aitoff et R. Felix, de Marcel Lherbier. Extraits des films muets : Faust de Murnau (1926), l'Argent de M. Lherbier (1928). Illustrations de Toulouse-Lautrec, Cappiello, Steinlein, Cheret Forain, et la voix de Y. Guilbert.

21 h. 20 Magazine : Vivre à loisirs, de C. Dupont : « Pour un insecte des cavernes ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de J.-P. Rameau ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, L'oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La littérature ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 h. 20, Disques ; 11 h. 30, L'école des parents et des éducateurs ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Orchestre O.R.T.F. de Nice-Côte-d'Azur, dir. J.-J. Werner : « Sinfonia en sol » (Marcello), « Mordfeld » (M. Aatz), « Suite française » (M. Emmanuel) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les Après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 17 h. 45, Lecture : « Déjà la neige », de M. Schneider, « Pluie et vent sur Télumée Miracle », de S. Schwarz-Bart ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche : « Communications », de J. Ricardou, avec S. Goffre, M. Creton, C. Sellers ; 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ? avec M. Lobrot, psychologue ; 21 h. 50, Groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. : « l'Apocalypse de Jean » (P. Henry) ; 23 h., Disques ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... Du rôle de la France dans l'histoire du théâtre lyrique de Lully à Ravel ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommages à Wanda Landowska ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak (« Sextuor en la majeur pour deux violons, deux altos, deux violoncelles », quatuor Dvorak, J. Kodonsek, V. Moucka, « Valses opus 54 », R. Kvapil) ;

14 h. 30, La musique et les jours, « Sous le signe du temps » ; (S.), Chronologie de l'opéra : « Elektra » (R. Strauss), B. Nilson, R. Resnik, M. Collier, T. Krause, Orch. philh. de Vienne, dir. G. Solti ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique ; 17 h. (S.), Musiques de Ponchielli ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « La Fille de Poiola » (Sibélius), « Ariane et Barbe-Bleue », extrait (Dukas), par l'Orch. nat. de l'O.R.T.F., dir. J. Martinon ; « L'Oiseau de feu » (Stravinski), par l'Orch. symph. de Columbia, dir. le compositeur ; « Danses du pavillon d'Armide » (Tcherepnine) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Concerto pour quatre clavecins » (Bach), par L.-F. Tagliavini, B. Canino, A. Ballista, C. Abbado, « Concerto pour violon nº 3 » (Mozart), par L. Maazel et l'Orch. de chambre anglais ; « Petite messe solennelle, Kyrie » (Rossini) ;

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris, Trio à cordes de Paris, avec D. Merlet, piano. « Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle » (Mozart), « Troisième trio pour violon, alto et violoncelle » (C. Bailif), « Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle » (Fauré) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 15, Tous mélomanes : « La flûte enchantée » (Mozart), avec F. Wunderlich, R. Peters, F. Crass, F. Lenz, E. Lear, D. Fischer-Dieskau, chœur de chambre R.I.A.S. de Berlin, Orch. philh. de Berlin, dir. K. Boehm.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 9 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *la Bataille d'Allemagne*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Madame Bovary*, film de J. Renoir.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15 *Joel Brand, histoire d'une affaire*, dramatique d'H. Hipphardt.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, C'était hier : guérilleros ; 21 h. 5, Angoisses ; 22 h. 10, L'économie zuiroise.

Mardi 10 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 21 h., *l'Homme à la vallée maudite*, film d'O. Hopkins.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., *l'Histoire du petit Muck*, film de W. Staudte.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les secrets de la mer ; 21 h. 5, *Queimada*, film de G. Pontecorvo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Paul et Virginie ; 21 h. 30, Les Gnomes de Zurich.

Mercredi 11 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h Arsène Lupin ; 21 h., *Liens éternels*, film de F. Jackson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *Dix petits Indiens*, film de G. Pollock.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ardéchois cœur fidèle ; 21 h. 10, Franz André ; 22 h., Dossiers de la décolonisation.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Fahrenheit 451*, film de F. Truffaut ; 22 h., Football.

Jeudi 12 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *Carnaval*, film de H. Verneuil.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h. *Elena et les hommes*, film de J. Renoir.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Moulin Rouge*, film de J. Huston ; 22 h. 15, Le carrousel aux images

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La révolte des Haïdouks.

Vendredi 13 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *le Cobra*, film de M. Sequi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Malaya*, film de R. Thorpe.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 22 h., Angoisses.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les Rois maudits ; 21 h. 40, Gato Barbieri ; 22 h. 10, *Un grand noceur*, film de L. Bunuel.

Samedi 14 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *le Gaucho*, film de J. Tourneur.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Mon homme Godfrey*, film de H. Koster.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Vol du phénix*, film de R. Aldrich ; 22 h. 30, Charivari.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Raymond Devos ; 21 h. 15, Divertimento 22 h. 30, Football.

Dimanche 15 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le grand amour de Balzac ; 21 h., *Le Dernier de la liste*, film de J. Huston.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Variétés ; 21 h., *La Femme à la voix d'or*, film de M. Iacob.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Histoires anglaises ; 21 h. 5, Raga.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *La Main gauche du Seigneur*, film d'E. Dmytryk ; 21 h. 50, Entretiens.

Lundi 16 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *La Bataille du Pacifique*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Les Grandes Personnes*, film de J. Valère.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, Mauprat ; 22 h. 5, Le bon temps.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h. 15, Angoisses ; 22 h. 20, A témoin.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 13 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche du cinéma en herbe : le cinéma policier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron : « Avis de recherche », avec S. Whitman.
21 h. 20 Magazine : Au rendez-vous des grands reporters : Chypre. Les Palestiniens.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame : les enfants et la danse.
15 h. 15 Série : Mannix : « Le talon d'Achille », avec M. Connors.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dramatique : « Les Fossés de Vincennes », de J. Cau et J.-F. Rolland, réal. : P. Cardinal, avec J.-F. Poron, F. Lewis, J. Faber, J.-L. Rolland.

En 1802, Bonaparte alors premier consul, fait enlever le duc d'Enghien en territoire allemand. Le duc sera fusillé dans les fossés du château de Vincennes. Première diffusion le 13 janvier 1972.

22 h. 5 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : « Il était une autre fois. »
19 h. 55 Jazz : « Concert Helen Humes », réal. M. Pavaux.

You're driving me crazy, Million... dollars secret, It don't mean a thing, Every now and then, He may be your man *(H. Humes)*. Saint-Louis Blues *(W.G. Handy)*. *Helen Humes est accompagnée par G. Badini, F. Wiggins, major Q. Holley, E.L. Thingpen.*

20 h. 30 Film : « Tumuc-Humac » de J.-M. Périer (1970) avec M. Porel et Dani.

Marc, élevé à l'Assistance publique, s'en va en Guyane à la recherche d'un grand-père ancien bagnard qu'il ne connaît pas. Il rencontre une serveuse de bar. Elle partage ses aventures.

Le néo-romantisme de la jeunesse et l'amateurisme distingué d'un jeune photographe devenu réalisateur. Une certaine poésie...

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-Service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, L'oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle ; 11 h., *Avignon : Cycle d'orgue à Notre-Dame-des-Doms, avec D. Schmeel (Bach et ses fils)* ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Orch. symphonique de l'O.R.T.F. *Nord-Picardie*, dir. E. Cosma, « Symphonie nº 35 » (Haydn), « Images » *(R. Mesle)* ; 12 h. 45, *Panorama culturel de la France* ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de J.-L. Curtis ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 5, *Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F.*, dir. C. Ravier ; 17 h. 45, Lecture : « le Scénario », de P. Andreota, « Krummavel », de P. Ustinov ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Rencontre avec... Lucie Faure ; 21 h., « *Ma vie pour des notes* », entretien avec P. Barbizet ; 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier ; *21 h. 50, En son temps l'Opéra* ; 22 h. 35, Art, création, méthode, musique, poésie, langage ; 23 h., Disques ; 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du rôle de la France dans l'histoire du théâtre lyrique de Lully à Ravel ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Wanda Landowska ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres : « Les Hébrides », ouverture *(Mendelssohn)*, par l'Orch. symph. de Bamberg, dir. T. Guschlbauer, « Le songe d'Hérode » (Berlioz) ; 13 h. 30, *Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak* (« Quatuor à cordes en ut majeur », Quatuor Kobou, « Impression poétique », R. Kvapil, « Chants bibliques », V. Soukupova, I. Moravec) ;

14 h. 30, Incognito ; 14 h. 35, La musique et les jours, Atlas musical, (S), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : Goethe et les musiciens, « Réformation » (Mendelssohn), Orchestre philh. de Berlin, dir. H. von Karajan, « La Damnation de Faust » (Berlioz), avec N. Gedda, J. Bastin, Chœurs et orchestre symph. de Londres, dir. C. Davis ; 17 h. (S.), Lyrique, « L'infedeltà Delusa » (Haydn), Orch de la fondation Haydn à Rome, dir. A. de Almeida ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... le monde à l'envers ; 20 h. 25, Incognito ;

20 h. 30 (S.), Concert ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Nocturnes » (Debussy), « Dodecameron » (I. Malec) ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les nuits du bout du monde, de S. Pizella.

Samedi 14 septembre

● CHAINE I

12 h. 25 Variétés : Miditrente.
14 h. Les clés de la musique, avec M. Le Roux et P. Barbaud.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Reinefeuille.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 30 Dramatique : « Faites entrer M. Ariman », de J. Lucarotti, réal. A. Dhénaut, avec M. Auclair, P. Barge.

Simon Bret, homme d'affaires puissant, s'était donné deux ans pour gagner 1 million de livres. Au moment où il atteint son but il renonce à sa fortune.

21 h. 45 Un certain regard : « Germaine Tillion ». Réal. F. Bouchet, J. Kebadian.

Evocation de la vie de Germaine Tillion, écrivain, ethnologue spécialiste du Maghreb, de son expérience de la déportation et de sa participation au drame algérien.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame : la femme soviétique.
15 h. 20 Série : Mannix : « Une mémoire défaillante », avec M. Connors.
17 h. 45 L'Alliance française.
19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».
20 h. 35 Top à... Claude François.
21 h. 35 Série : « Le comte Yoster a bien l'honneur » : Les intrus.
22 h. 25 Samedi soir, de P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : « Il était une autre fois ».
19 h. 55 Musique : Récital Rita Streich.

Au printemps, le Pâtre sur le rocher, le Papillon, Hommages à Sylvia, Joie suprême, Nuits et Rêves *(Schubert)*.

20 h. 30 Dramatique : « Les Branlefer », de H. Henkel, mise en scène, D. Quehec, réal. F. Gir, avec C. Barbier et M. Bonillo.

Deux ouvriers d'une usine pétrochimique passent sur des kilomètres de tuyauteries un produit toxique qui peu à peu mine leur santé. Un jour, les ventilateurs qui évacuent les vapeurs nocives s'arrêtent.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance de Michel Haydn ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, Charles Fourier et la vie quotidienne ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : *Le monde contemporain* ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Comment patrons et syndicats conçoivent-ils l'évolution de l'entreprise ? avec C. Calvez, directeur général de la C.G.C., *M.* Debargue, président du Centre des jeunes *dirigeants de l'entreprise*, R. Le Guen, secrétaire général de l'Union des ingénieurs et cadres C.G.T. ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts ; 14 h. 30, Samedis de France-Culture : « Arménie de toujours », échos sonores d'un voyage *en Arménie, par G. Godebert* ; *16 h. 25*, Orchestre symphonique de l'O. R. T. F. Alsace, direct. D. Chabrun, « Symphonie nº 5 » (Tansman), « le Boléro » (Ravel) ; 17 h. 10, En soliste : Celyne Chailley-Richez ; 17 h. 30, Cinémagazine ; 18 h. 30, Allegro : « *Tout l'humour du monde* », *textes choisis par M. Laclos, avec J.-P. Marielle*, J. Rochefort, H. Virlojeux, R. Carel ;

20 h., « Holocaustum », d'Edmondo *Manet*, avec J.-P. Andreani, J.-P. *Marielle*, G. Pigeon, H. Virlojeux, J. Gripel ; *21 h. 30, Disques* ; 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique ; 22 h. 30, Café-théâtre : « *Ma tête est malade* », au Splendid, mise en scène, *M. Blanc* ; 23 h. 15, *Mes livres préférés*.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « *Concerto pour hautbois, clavecin et orchestre* » (J.-S. Bach), avec J. Chambon, H. Grémy - Chauliac, « Concerto pour piano, orchestre et chœur d'hommes » (F. Busoni), avec J. Ogdon ; 11 h. 25 (S.), Echanges avec les radiodiffusions étrangères ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilège du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 ; 14 h. 30, La musique et les jours, orchestre de chambre de Toulouse : « Concert pour quatre parties de violes » (M.-A. Charpentier), « Pièces en concert » (Couperin) ; 15 h. (S.), Récital d'orgue ; 15 h. 30 (S.), *Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule* ; 16 h. 30 (S.), Un anglais et ses amis : « Quatre sonnets de Ronsard » (Berkeley), « Trois pièces et bourrée pour piano » (Roussel), « Huit *chansons françaises* » *(Poulenc)*, « *Jeu de cartes* » (Stravinski) ; 17 h. 40, Musiques des peuples du monde : Ethiopie, Togo, Côte-d'Ivoire, République Centrafricaine ; 18 h. (S.), *Magazine musical* ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano : Jean-Pierre Armengaud ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Les îles britanniques, « le Roi Arthur » (Purcell), « Simple symphony » (Britten), « Deux aquarelles » (Delius, orchestration Fenby), « Sir Roger de Coverley » (F. Bridge), « Introduction et allegro pour cordes » (Elgar) ; 21 h. 30 *(S.), XIe Festival international d'art contemporain de Royan*, récital de piano de Marie-Françoise Bucquet, « Création française » (B. Jolas), « For Aucley » (T. Takemitsu), « Music of Changes » (J. Cage), « Evryali » (Xénakis) ; 23 h., *Musique légère* ; 24 h. (S.), La musique *française au vingtième siècle : En compagnie de Jehan Alain* ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 25, L'opérette, par J. Witold.

Dimanche 15 septembre

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 30 Cérémonie du souvenir : célébrée à la synagogue de la rue de la Victoire en hommage aux députés juifs.
13 h. 50 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 35 Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 10 Film : « Sultan à vendre », de T. El Hakim, adapt. C. Clairval, réal. P. Paviot, avec M. Subor, O.G. Picot, O. Hussenot.

Une comédie arabe sur les subtiles contradictions de la condition d'un sultan qui, d'une part, serait esclave et, d'autre part, appartient à son pays. Le texte original tourne les pouvoirs et la religion en dérision. L'adaptation risque fort de ressembler à une sombre « turquerie ».

18 h. 40 Concert donné par l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F.
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Le voyage du père » (1966), de D. de la Patellière, avec Fernandel, L. Palmer, L. Terzieff.

Un fermier jurassien part à Lyon pour ramener sa fille, retenue là-bas depuis deux ans par son travail. Il est accompagné de l'instituteur, amoureux transi de l'absente. Les deux hommes découvrent que celle-ci est devenue une prostituée.

Adaptation vulgaire et déplaisante — malgré le talent de Fernandel — d'un beau roman populiste de Bernard Clavel. Succès de larmes pourtant garanti.

● CHAINE II (couleur)

13 h. Intermezzo : « Musica Reservata ».
13 h. 30 « L'étalon », un document de la B.B.C.
14 h. 30 Film : « Un œil pour un œil » de M. Moore, avec R. Lansing, P. Wayne.

Un chasseur de primes nommé Talion cherche à se venger des bandits qui ont tué sa femme et son enfant.
Ce film est inédit en France.

16 h. Reportage : Ujahaa.
16 h. 55 A propos, de M. Droit.
17 h. 25 Jeu : Familion. Réal. J. Guyon.
17 h. 55 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de la Grange.
20 h. 35 Joan Miro, réal. C. Prévost.
21 h. 30 Vivre ensemble : Le chantier naval, de J. Frémontier, réal. M. Teulade.
Le chantier naval de La Ciotat.
22 h. 25 Ciné Club : Cycle J. Losey : Eva (1962), avec J. Moreau, S. Baker (v.o. sous-titrée — N.).

A Venise, un écrivain anglais s'accroche, avec une passion forcenée, à une femme qui le tourmente et le détruit.
Un roman « série noire » de James Hadley Chase revu par Losey selon sa propre thématique : les ambiguïtés psychologiques et les rapports sado-masochistes dans l'amour. Film très discuté et quelque peu « maudit ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Les éclaireurs du ciel : « Parachutage ».
20 h. 35 Reprise : Evasion, d'A. Voisin.
« Bertrand et les Papous » (diffusion le 23 octobre 1973 sur la première chaîne).
21 h. 35 Témoignages : « le Sel de l'histoire », de M. Roland et R. Bertrand.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Falstaff » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Les grandes heures de la sorcellerie : « l'Œil du sorcier », par C. Bourdet ; 13 h. 45, Le monde insolite : Camelots, bonimenteurs et aboyeurs ;

14 h. 15, La Comédie-Française présente : « La Petite Ville » (L.-B. Picard), avec *A. Feydeau, M. Tristani, G. Caillaud* ; « Les Ricochets » (L.-B. Picard), avec R. Camoin, A. Pralon, J.-P. *Moulinot* ; 16 h. 16, Disques ; 16 h. 40, Festival de Bayreuth : « Le Crépuscule des dieux » (R. Wagner), dir. H. Stein, avec J. Cox, F. Mazura, K. Ridderbusch, G. Neidlinger, *chœur et orch. du Festival* ; *19 h. 10*, Disques ; 19 h. 45, Festival de Bayreuth (suite) ; 22 h. 45, Disques ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Panaït Istrati.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**
>
> **FRANCE-CULTURE**
>
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 30, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles, prédication du Père Besnard.
>
> *TELEVISION*
>
> 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible », « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe célébrée à l'église de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), prédication du Père Delfrene.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical : Panorama illustré des activités musicales du week-end ; 10 h. 30 (S.), Actualités du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique *de l'O.R.T.F.-Alsace, dir. J. Faerber*, avec R. Buchbinder : « Italienne » (Mozart), « Concerto pour piano et orch. » (Beethoven), « Symphonie nº 1 » (Brahms) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie nº 4 » (Schumann), Orch. philh. de Berlin, dir. W. Furtwaengler, « Octuor inachevé » (Schubert) ; 17 h. (S.), Orch. philh. de Berlin, dir. Herbert von Karajan, avec L. Spierer : « Symphonie inachevée » (Schubert), « Capriccio pour violon et orch. » (Penderecki), « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky - Ravel) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert, deuxième partie : « Quatuor en sol mineur » (Brahms), Orch. symph. de Budapest, dir. G. Cziffra ; « Petite suite » (Debussy-Busser), orch. de la radio suisse-italienne, dir. R. Douatte ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz, les thèmes de Charlie Parker et le groupe Supersax ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « Le Portrait de Dorian Gray », Legrand ; 21 h. 40, Rhythm and blues.
Legrand ; 21 h. 40, Rythm and Blues.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
>
> (Paris 312 mètres.)
>
> **SAMEDI 14 SEPTEMBRE**
>
> 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, L'oiseau ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.
>
> **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**
>
> heures, Lumière des Celtes ; 11 h. 30, Charles Fourier et la vie quotidienne.

Lundi 16 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « La ligne de démarcation », de C. Chabrol (1965), avec J. Seberg, M. Ronet, J. Perrin, D. Gélin.

Comment un aristocrate, replié sur lui-même après la défaite de 1940, rejoint, par devoir, la Résistance à laquelle participait sa femme dans un village du Jura occupé près de la ligne de démarcation.
Une chronique historique et sociale un peu grise mais d'un réalisme efficace. D'après un scénario du colonel Rémy.

18 h. 20 Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes.
20 h. 15 Feuilleton : « Etranger, d'où viens-tu ? »
20 h. 30 Dramatique : « L'Odyssée » d'Homère. Réal. F. Rossi, avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley.

A la cour d'Alkinoos, Ulysse entend le récit de la prise de Troie. L'émotion qu'il manifeste le fait reconnaître. Il commence à raconter ses aventures.

21 h. 25 Emission littraire : Ouvrez les guillemets de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».
21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta, avec R. Rocca, M. Baquet, C. Alers.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : « L'Ile aux enfants ».
19 h. 40 Documentaire : Histoire du cinéma français, d'Armand Panigel.
20 h. 35 Film : « Sous les toits de Paris », de R. Clair (1930), avec A. Préjean, P. Illery, G. Modot, Ed. Greville.

Albert, chanteur des rues, tombe amoureux de Pola, une jeune Roumaine émigrée à Paris. Elle lui préfère son ami.
Le premier film parlant de René Clair. Evocation attendrie du Paris populaire et tentative artistique pour préserver le langage de l'image dans un cinéma envahi par la parole et le théâtre filmé.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les lundis de l'histoire ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Evénement - musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture présentés par J. Pradel ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de J.-L. Curtis ; 14 h. 20, « Un marchand d'Ahmérique », de L. Bérimont, avec *M.* Mercadier, *M.* Crouzet, J.-M. Proslier ; 15 h. 35, *Musique ailleurs* ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 17 h. 5, Disques ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Au plaisir de Dieu » (J. d'Ormesson) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Concert : Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. A. Girard, avec P.-L. Aimard, « Symphonie nº 4 » (Mendelssohn), « Concerto en ré majeur » (Mozart), « l'Ascension » (Messiaen) ; 21 h. 30, Indicatif futur : La Chine, avec le professeur Needam ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, *Solistes* ; 23 h., Disques ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Ballade nº 1 en sol mineur » (Chopin), avec *D. Ranki*, « Concerto pour hautbois et orchestre » (Milhaud), avec J. Vandeville, orchestre philharmonique O.R.T.F., direct. *M.* Suzan, « Suite nº 3 pour flûte, violon, basse de viole et clavecin » (Dieupart) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), *Interprètes d'hier et d'aujourd'hui* : « Percussionnistes français du vingtième siècle » ; 12 h., *Folk songs* ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres : « Beatus vir », « Laudate *Dominum* », « Lauda Jerusalem » (Monteverdi), chanteurs de Saint-Eustache, orchestre de la Nouvelle Société Bach, « *Suite nº 2 en ré mineur pour violoncelle* » (Bach), avec P. Casals, « les Petits Moulins à vent » (Couperin), par K. Gilbert ;

13 h. 30, Les intégrales : *Musique de chambre de Dvorak* (« *Trio nº 2* », avec le Trio Suk, « Impressions poétiques », R. Kvapil, « Chants bibliques », V. Soukupova, I. *Moravec*) ; 14 h. 30, La musique et les jours, à quatre voix, Sonorités d'autrefois : « *le Roi Arthur* », extraits (Purcell), avec E. *Morison, H.* Harper, M. Thomas, J. Whitworth ; 15 h. 30 (S.), *Musique de chambre* : « Prélude en ré mineur » *(Mozart)*, par le Trio à cordes de l'Opéra ; « Quintette pour clarinette et cordes » (Brahms), par H. Druart et le Quatuor à cordes de *l'Orchestre de Paris* ; 16 h. 30, *Musique à découvrir*, « Quatuor en mi » *(Verdi)*, « Trois pièces pour piano » (Roussel), « Sonate pour piano » (Mihalovici) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « les Créatures de Prométhée » (Beethoven), orchestre du Festival *Menuhin*, *direct.* Y. *Menuhin* ; *18 h. 30 (S.), Le club des jazz* ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

20 h. 30 (S.), Solistes, chœurs et orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-S. Béreau, « Dardanus » (Rameau) ; 23 h. 20 (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), *Renaissance de la musique de chambre... de Max Reger* ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et *l'histoire, de M. Rigaud* ; 20 h. 50, *La* Fugue, de D. Cler.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Jean Charles ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Si on prenait le temps ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs-souvenirs ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le pop club de José Arthur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 9 h. 15, *Mélodie-parade* ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; 16 h. 30, Mozik en tournée ; 18 h., 5 de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Disque d'or ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 16 h., Double disque ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO - MONTE - CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., Faites vos jeux ; 14 h. 30, Programme à la lettre ; 16 h., Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash - back ; 22 h., Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 14 septembre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 50, M. Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; *19 h. 30, Radio 2*.

R.T.L. : 9 h. 20, Stop ou encore ; 16 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit Magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 30 Les amis que j'ai connus ; 10 h., J. Sacré ; 13 h., C. Chabrier ; 15 h., J.-C. Laval ; 17 h., J. Sacré ; 18 h., G. Vial ; 21 h. 15, Flash-Back ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., C. Alexandre.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 21 h., Ecouté pour vous ; 20 h., Rapsodie ; 0 h. 45, Glossaire andorran.

...au dimanche 15 septembre

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Discothèque inter ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 7 h., Musique ; 9 h. 30, Les Bonshommes ; 16 h., Hit-Parade ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Francis Lacombrade ; 17 h., Bernard Schu ; 21 h., Grand orchestre : « Symphonie nº 9 en do majeur » (Schubert).

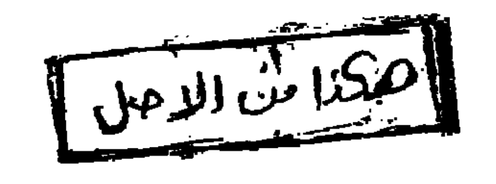
RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 5 Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h. 30, Musique sans frontière.

SUD-RADIO : 8 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stades ; 22 h., Carrefour de nuit.









IDEES

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

LA COMMUNICATION

PAUL CELIER a voulu écrire un ouvrage inactuel sur un sujet actuel : *la Parole et l'Etre*. Le style en est simple, direct, sans termes techniques, sans références aux philosophes. L'auteur s'en tient « *au niveau de l'expérience humaine vécue* ». Ses brefs chapitres sont de véritables méditations — des « soliloques ». — liées entre elles non par une construction conceptuelle mais par un progrès interne dans l'analyse et la recherche. Il propose un itinéraire, qui devient vite celui du lecteur. Cet itinéraire est moins celui des rapports de la pensée avec son objet que des rapports du sujet avec sa parole. L'essentiel, dans le dialogue, c'est que, à mesure que les interlocuteurs parlent, ils se connaissent mieux. La communication précède la connaissance. Ce n'est pas parce qu'il y a harmonie qu'il y a communication, mais c'est parce que, dès l'origine, il y a communication qu'il y a harmonie : la séparation de la mère et de l'enfant à la naissance est pour chacun de nous la source et le type de toute communication. L'homme cherche le dialogue avant de connaître et même de sentir. C'est son être même qui est communication. Dire que j'existe n'explique pas que je sois voué à la communion avec d'autres personnes, mais dire que je suis fait pour une telle communion explique pourquoi j'existe. Les mères le savent bien, qui répondent aux premiers appels de l'enfant qui interpelle autrui avant même de le connaître.

Cette communication, qui est notre être, est cependant difficile. L'homme est une île : comme la mer n'est qu'un chemin plein d'embûches entre les continents, ainsi n'existe-t-il entre les hommes que des moyens de communication précaires et capricieux. Le paradoxe, c'est que réfléchir sur la communication soit aussitôt prendre conscience de sa solitude. Il en va de même en ce qui concerne la communication avec soi. Les instants de mon existence sont comme des unités closes, bien qu'ils communiquent entre eux. Toute communication comporte deux éléments : l'un qui est donné, ma situation présente telle qu'elle résulte de mon histoire ; l'autre qui est un idéal, une visée, l'exigence de la communion parfaite, de la transparence totale. Présence du passé, présence de l'exigence, telles sont les présences opposées qui constituent son noyau central. Chaque instant est la rencontre de deux absolus, l'absolu du donné et l'absolu de l'exigence. Ce qui fait que chaque communication est à la fois singulière et universelle.

* * *

Puisque ce qui me lie à autrui est de même *nature que ce qui me lie à moi*, il faut bien que l'autre soit en moi et que je sois en lui. Sinon toute communication serait impossible. Cette présence mutuelle crée cette influence réciproque qui fait que chacun des interlocuteurs modifie l'autre et contribue à édifier sa personnalité. Tout dialogue suppose deux personnes, c'est-à-dire deux êtres qui sont ouverts à la communauté de tous les hommes. Mais, en réalité, il est tripersonnel, car il y faut joindre ce dont on parle, ce « il », qui peut être des personnes, mais aussi des *objets* et des valeurs, que l'auteur personnifie. Il y a donc trois personnes : celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle dont on parle. La première existe et agit ; la seconde existe mais n'agit pas ; la troisième est absente. la première et la seconde échangeant sans cesse leur place. Tout dialogue suppose ainsi de la part des participants parole et écoute, activité et passivité. Il reproduit le prototype de tout dialogue, celui qui est à l'origine de l'humanité, celui d'Adam et d'Eve. Mais c'est Adam qui, le premier, a appelé Eve. C'est donc lui qui symbolise la « nature humaine ». Etre homme, être femme, sont des fonctions, des *personnages* différents. Mais la racine première de toute personne est Adam. Nous le reproduisons tous de façons diverses, ce qui fait l'universalité de droit et la singularité de fait du dialogue. Nous sommes tous des « travestis » d'Adam. Mais le « travesti » même nous enseigne que la femme n'est pas une autre personne que l'homme, qu'elle est son égale.

Le dialogue devrait être universel, mais en fait nous ne pouvons pas communiquer avec tous les hommes. Toutefois, il n'y a pas seulement la finitude, il y a encore et *surtout* le mal. Impossible de sonder le mystère de la communication sans sonder le mystère du mal. Pour en rendre compte, la meilleure hypothèse est celle d'un péché originel, mais d'un péché qui se situe sur le plan de la communication. *Il n'y a pas un péché angélique suivi* d'un péché humain, mais un seul qui a profondément troublé les trois termes du dialogue et corrompu les médiations. Ainsi trouve-t-on dans la communication la sottise, dont Landsberg disait qu'elle était le sens de l'inessentiel ; la vanité, qui réduit le lien social à l'opinion et à l'apparence ; l'orgueil, qui est suffisance en soi-même et négation de l'autre personne. Le refus sous toutes ses formes est toujours possible, et tout refus c'est la guerre virtuelle. Mais le mal radical, plus encore que le refus du dialogue, c'est sa perversion : la mauvaise foi et le mensonge se servent de la communication pour lui substituer la domination.

Le dialogue n'en reste pas moins constitutif de notre être : s'il ne l'était pas, nous ne serions pas tentés de l'appliquer à tout ce qui nous entoure. Celier en distingue trois grandes formes : l'univers des personnes ; l'univers des choses ; l'univers des signes. Chacune suscite de multiples et fines analyses. La plus originale est sans doute celle du néant et de son rôle dans la communication. Le refus et la négation sont antérieurs au langage. Pour qu'ils prennent une valeur autonome, il faut qu'ils soient exprimés et pensés. Ainsi y a-t-il une fonction négative du langage qui s'oppose à sa fonction poétique. Mais, en exprimant et pensant cette négation, l'homme lui accorde une certaine positivité. Il transforme cette absence d'être en une sorte de personnage. Le langage en vient ainsi à parler du néant comme d'un être réel, il en fait un « il », il lui fait jouer le rôle du troisième personnage dans la communication.

A travers les analyses et les méandres, se dégage peu à peu le dessein profond de l'ouvrage : l'analyse de la communication est un itinéraire vers Dieu. C'est lui qui le premier a appelé l'homme à la communication. Non que l'auteur professe un spiritualisme facile. Il récuse cette notion d'âme à laquelle *on attribue des aptitudes et des qualités* innées qui rendent compte virtuellement de tout. Il adopte au contraire un certain « matérialisme ». Ce qu'il retient, ce que lui révèle le dialogue, c'est un appel de Dieu, qui a traversé la matière. C'est mon corps qui est centre de communication, et le plus grand mérite de Celier est peut-être de reprendre sans cesse cette analyse du corps dont il serait paradoxal mais juste de dire qu'elle est faite de l'intérieur. Notre corps a ou plutôt est une histoire. Dire que notre existence s'enracine dans l'histoire, c'est dire qu'elle se fonde sur la communication ; dire que Dieu a parlé à l'homme, c'est dire qu'il est entré dans l'histoire, puisque l'homme est histoire.

* * *

Etant donnée la diversité des hommes et de leurs langages, il fallait un médiateur pour permettre à ces êtres différents d'entrer en société. Ce médiateur ne peut être qu'un homme, mais un homme « divin », en un sens qui ne peut être précisé : la parole de Dieu est nécessairement une personne. Il semble bien en définitive que pour Celier cette parole même, présente-absente, soit la troisième personne de tout dialogue.

Ce livre pose bien des questions. La « troisième personne » reste mystérieuse. Dans cette relation trinitaire qu'est la communication, elle est « celui dont on parle », mais « celui » peut représenter les êtres les plus différents. Leur personnification est ambiguë, puisque la pire erreur, reconnaît l'auteur, est de prendre des objets pour des personnes. A la limite, elle serait cet homme « divin » dont il est question à la fin. Ce qui pose une nouvelle question. Adam et Eve, le péché originel, l'homme « divin » qui évoque le Christ sans le nommer apparaissent à un moment donné de la méditation comme des moyens, non de résoudre le mystère, mais au moins de l'éclairer. Certes, Celier ne fait pas de théologie. Sans référence même à une *religion, il les utilise comme des hypo*thèses qui font progresser l'analyse. Mais ne jouent-ils pas le rôle de concepts un peu honteux ? L'auteur n'aime guère les concepts, et sa méthode les écarte. Il déclare qu'ils rendent esclave celui qui les accepte. Voir dans le concept clair et distinct l'idéal de la communication, c'est oublier ce qu'elle a de plus essentiel. Mais, en définitive, si sa méthode a elle aussi ses limites, il a eu raison de la suivre jusqu'au bout. Ainsi que le note Henri Gouhier dans sa préface, comment une recherche sur la parole et l'être ne rencontrerait-elle la question de la parole de Dieu, au moins comme possibilité ? Ce livre, profond et simple, dans la production abstraite de l'époque actuelle, apporte comme un air nouveau. On éprouve en le lisant cette sorte de détente et de contentement qui constituent la joie.

La Parole et l'Etre, par Paul Celier, préface d'Henri Gouhier, Aubier, 1974.

LIVRES REÇUS

Hegel et le siècle des lumières, ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques d'Hondt, P.U.F., 1974, 30 F.

Etudes philosophiques, par Marx-Engels, nouvelle édition augmentée, Editions sociales, 1974, 288 pages, 9 F.

Terre promise, inédits et études, par Teilhard de Chardin, le Seuil, 1974, 27 F, 240 pages.

POINT DE VUE

BOIS DE BOULOGNE...

Par BERNARD LAFAY (*)

AU moment où l'on projetait sur les écrans parisiens un film bassement pornographique intitulé *les Couples du bois de Boulogne*, j'avais demandé au ministre de l'intérieur d'organiser une opération « coup de balai » dans ce même bois de Boulogne.

Ce film illustre en effet cyniquement la prostitution et la débauche qui s'étalent impunément dans les allées et les taillis de la plus belle promenade parisienne. Sa médiocrité et son obscénité agressive sont telles que la commission de contrôle des films avait — à l'unanimité, ce qui est rarissime — demandé au ministre des affaires culturelles de l'interdire, ce qu'avait effectivement décidé M. Maurice Druon. A la suite de quels flottements cette interdiction a-t-elle été levée depuis ? On en conçoit mal les raisons.

L'intervention « coup de balai » a donc eu lieu au bois, dans le cadre de vastes opérations de police à grand renfort de rafles qui ont fait grand bruit dans la presse.

Quant à nous, élus de Paris, nous sommes trop habitués à ces mises en scène spectaculaires de la répression pour ne pas rester assez sceptiques à l'égard de leur efficacité réelle. Elles sont en effet suivies de longues périodes de latence où le dispositif dégradant de la prostitution et de la débauche se remet totalement en place !

Quoi qu'en prétendent certains, et parfois même des policiers, l'extension de la prostitution à Paris va croissant, caractérisée, hélas ! par un nombre de plus en plus important de prostituées mineures. Elle se développe partout avec insolence, s'étend à des quartiers qui avaient été épargnés jusqu'ici.

Et les élus, qui prennent régulièrement le pouls de la population, constatent la révolte des Parisiens — elle aussi croissante, et combien légitime — contre cette image avilissante de leur ville. Exaspérés par cette dégradation morale et sociale sans frein ni limite, ils en attribuent la responsabilité à l'insuffisance de l'action des pouvoirs publics.

Et le « deuxième homme » ?

Il est peut-être temps de voir les choses en face, de ne plus fermer les yeux devant une tare aussi déshonorante pour notre société. « *Tant que la prostitution*, a-t-on écrit, *continuera de s'exercer sous l'œil bienveillant de la morale populaire, la femme ne pourra jamais être admise tout à fait comme l'égale de l'homme.* » Je laisse à la secrétaire d'Etat chargée de la condition féminine le soin de peser attentivement ce jugement peut-être excessif. Mais je fais mienne la franchise de Georges Clemenceau, qui, ministre de l'intérieur, n'hésita pas à déclarer à la tribune qu'il regrettait d'être chargé d' « *assurer l'implacable, l'immorale réglementation d'un état de choses inavouables. Pour les vices de l'homme,* concluait-il, *c'est la femme qui expie* ».

La loi de 1946, supprimant les « maisons » tolérées jusqu'alors par les pouvoirs publics, a été un premier pas très important, car la « maison » est la forme la plus odieuse de l'esclavage féminin. Si *quelques esprits attardés en sont* encore à prétendre que la réouverture des « maisons » serait une bonne chose, il n'est plus au monde un seul spécialiste des problèmes prostitutionnels pour se poser une telle question.

Si la prostitution est une honteuse survivance de l'esclavage, si elle constitue un outrage aux droits les plus sacrés de la personne humaine et à la dignité de la condition féminine, pourquoi en effet passer sous silence le « deuxième homme » du trio proxénète-prostituée-client ?

Les proxénètes doivent être frappés avec toute la rigueur de la loi, et surtout les souteneurs, les « caïds » du proxénétisme qui bénéficient souvent d'une étrange impunité. Mais qui osera justifier la discrimination séculaire entre la prostituée et le deuxième homme, le client ? La première est seule exposée aux sanctions de la police et de la justice. Le second est depuis toujours, en France, ignoré par la loi et la réglementation. Pourtant, si l'on s'en tient aux principes, toutes les Déclarations des droits de l'homme, toutes les Constitutions proclament l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi, les sanctions en matière pénale devant donc être les mêmes pour les deux sexes.

Le client, le deuxième homme, est coupable parce qu'il contribue à créer l'offre. Il est coupable, car il recherche la prostituée autant que celle-ci l'appelle. Les vices du deuxième homme et son argent créent, entretiennent et perpétuent la prostitution. Aucun texte ne met en cause le client, ne jette sur lui « le moindre interdit, ni même le moindre discrédit ». Un certain nombre de pays — Etats-Unis, Union soviétique, Etats scandinaves, Etats de l'Est européen — ont eu le courage et la sagesse de prohiber la prostitution. Aux Etats-Unis, en particulier, on est parvenu à supprimer à peu près totalement le dégradant spectacle de la prostitution de rue, mais les mesures légales de répression y frappent aussi le client qui est poursuivi au même titre que la prostituée... Cette disposition explique en grande partie les résultats obtenus.

Les partisans de la réglementation de la prostitution, fausse solution fondée sur l'abdication morale de la société, avancent des arguments dont ont fait justice depuis longtemps des milliers d'études scientifiquement menées dans tous les pays du monde. Non, il n'est pas vrai que la suppression de la prostitution augmente la criminalité et la délinquance sexuelles, les statistiques le prouvent.

Par contre, c'est autour du milieu prostitutionnel que se cristallise le « milieu » tout court, le milieu des tueurs, des voleurs, des trafiquants de drogue, des gangsters, des dévoyés. La prostitution engendre le crime, c'est une vérité aujourd'hui admise par tous les juristes et sociologues sérieux et objectifs.

Notre société moderne se fait gloire des conquêtes d'une démocratie toujours plus soucieuse de la dignité de la personne humaine, mais elle persiste dans l'acceptation plus ou moins avouée de cet avilissement de la femme que constitue le fait prostitutionnel. Ce mépris de la condition féminine s'aggrave de l'immunité dont bénéficie l'homme, le client, condamnable, moralement et socialement, autant que la prostituée.

Il y a dans tout cela trop de lâcheté et d'hypocrisie, et depuis trop longtemps. S'il est un changement souhaitable, c'est que la société prenne conscience d'un problème devant lequel il n'est pas permis de fermer les yeux sous prétexte qu'il est très ancien.

(*) Député de Paris, ancien ministre.

SOCIETE

La fidélité est-elle une force ou une infirmité ?

(Suite de la page 13.)

Un bien d'hier peut devenir le mal d'aujourd'hui.

La théologie médiévale a fait de la prudence une des quatre vertus *cardinales. Loin d'équivaloir à la* pusillanimité, elle consiste à évaluer, dans des circonstances données, dont l'individu est seul juge, la situation unique du présent pour en tirer les conséquences. Ce peut être le divorce, la rupture du vœu de continence. Ou l'inverse. Mais personne ne peut en juger à la place de l'intéressé. Les promesses ne sont pas au-dessus du jugement des hommes. Ou alors, à quoi servirait l'Evangile ?

La fidélité inconditionnelle — païenne somme toute — peut entraîner autant de drames ou de déchéances que l'infidélité du même nom.

Déplacement

Mgr Zoghbi, archevêque de Baalbek, l'avait bien compris, qui avait demandé en 1965 aux Pères du concile de prendre en considération le cas d'un conjoint innocent abandonné. Sans succès, hélas !

Mais il n'est pas que la fidélité à un contrat ou au sacrement du mariage. Il est aussi, plus subtile et plus intime, la fidélité à un homme ou à une femme. Fidélité sexuelle et, plus profonde, fidélité du cœur. En théologie « le péché de la chair » n'est pas compté parmi les plus graves (ceux-ci étant l'égoïsme et l'orgueil). L'apparition de méthodes contraceptives efficaces a sensiblement déplacé les données traditionnelles. Il est peu vraisemblable que la liberté sexuelle soit un jour admise par les moralistes catholiques. Mais c'est sans doute myopie que de juger le « relâchement » actuel à l'aune d'une simple licence. Déjà certains théologiens chrétiens commencent à tolérer les relations préconjugales. Comment nier l'influence des mœurs sur l'élaboration de l'éthique ?

La fidélité du cœur est une résultante. Elle ne se décide pas, mais se constate. Elle est le fruit délectable d'un art de vivre ; la fine pointe du comportement d'un couple qui trouve son épanouissement dans l'espace sans cesse élargi et renouvelé de son amour. Ici la notion de fidélité équivaut à celle de gratuité ou de grâce, au-delà de toute barrière coercitive. Il n'est rien à en dire. Elle est donnée. Tout au plus peut-on la cultiver ou conspirer contre elle.

Quant aux engagements à vie, pour en revenir à eux, ils sont choses trop importantes pour être pris à la légère. Sous l'influence d'une société traditionnelle par trop dévorante, on peut regretter qu'on en prenne trop souvent et à des âges trop précoces. Ne pourrait-on imaginer, à l'exemple de certaines congrégations religieuses, des engagements à temps, renouvelables pour ceux qui le désireraient ? A notre époque où la longueur moyenne de la vie s'ajoute à l'instabilité chronique des conditions d'existence, ne serait-il pas sage de ménager des portes de sortie ? L'essentiel, en définitive, n'est-il pas d'éviter que des promesses téméraires deviennent des pièges destructeurs de ce que saint Jean appelle « la liberté des enfants de Dieu ».

La grandeur d'une promesse est de mettre un sceau sur l'amour humain. Un sceau et non des menottes. « Le passé n'est pas un pieu autour duquel nous avons à tourner comme la chèvre de M. Seguin. » La fidélité est création continue où elle n'est que poids mort.

HENRI FESQUET.

Humeur

ÉLOGE DE LA PLUIE

AU nez des touristes, je ferai l'éloge de la pluie. Ils avaient tout prévu, y compris des bottes, des suroîts, des casquettes. Ils déambulaient dans les rues de Concarneau et se prenaient pour des loups de mer. Au début, ils buvaient les averses comme on boit du petit lait. C'était charmant... Ils poussaient même jusqu'aux caps restés sauvages. Ce plaisir dura vingt-quatre heures. Et puis, les mines s'allongèrent : la Bretagne ne se décidait pas à se mettre d'accord avec le calendrier estival. Ils allèrent prendre crêpes et bolées de cidre dans des tavernes folkloriques. Ils se remirent aux journaux de Paris. Ils tâtèrent du transistor. Il pleuvait toujours. Il pleuvait de plus en plus. On leur volait leurs vacances. Et ils se mirent à haïr ce ciel têtu, ces vents du sud mauvais fantaisistes. Et ces souffles de noroît qui jetaient la houle dans les criques et sur les plages.

Je ferai l'éloge de la pluie. On ne planifie pas cette reine des mers celtiques. On ne soumet pas cette fille féconde et querelleuse. Les paysans, eux, voyaient venir les nuages avec jubilation. Et qu'importait aux marins de Trégunc et de Douric-ar-Zin cette pluie caressante, du moment qu'au large leurs filets étaient pleins de dorades ?

Je ferai l'éloge de la pluie contre l'insupportable défiguration mercantile de ceux qui vendent la Bretagne au coin de la rue, dans l'herbe des dunes, sur le podium des fêtes. Tous ces bradeurs avaient, eux aussi, l'oreille collée au bulletin météo. La grande drague des aoûtiens était à l'eau. Ils faisaient leurs comptes dans la boutique en jalousant les veinards de la Côte d'Azur, où la foule avait son fidèle rendez-vous avec le soleil. Ceux-là feraient des affaires d'or. Toujours les mêmes. Ah, si la Bretagne avait pu être méditerranéenne !

Je ferai l'éloge de la pluie sur mes toits, dans les abers et jusque dans ces petits ports où elle se rit des dates des vacances et du commerce d'été. Je ferai l'éloge de la pluie, de sa liberté, de son opiniâtreté. Pluies féales, pluies bretonnes, pluies libertines...

Je ferai l'éloge de la pluie ici et maintenant, dans ma maison de Cornouaille, si mouillée que c'est sur un papier humide que j'envoie ce message là-bas, à Paris, dans l'autre monde...

XAVIER GRALL.

CORRESPONDANCE

A propos de «La colère verte»

La chronique « Au fil de la semaine » de Pierre Viansson-Ponté intitulée « La colère verte » (« le Monde » du 11-12 août 1974) et consacrée aux destructions de produits alimentaires par les manifestants paysans a suscité de nombreuses réactions dont on lira ici quelques extraits.

Un égoïsme féroce

La réduction des exploitations *ne diminuera pas la production*. Les parcelles de terre réintégrées dans de plus grandes formations seront exploitées avec un rendement supérieur. Je suis pour l'association des moyens exploitants — il n'y en a plus de petits, du moins dans une région, l'Yonne. — mais les paysans ont peur, car ils manquent d'une formation socio-économique que ni l'école ni les chambres d'agriculture ne se soucient de leur donner.

Les prix à la production sont bas ; 100 kilos de blé = 53 F en 1973 + 3,90 en 1974. Mais quel travail soutenu, quels investissements pour obtenir 100 kilos de blé ! Et qu'est-ce que 53 F ? Le prix de la viande, chez l'éleveur, dite « sur pied » est un scandale. Et là, les intermédiaires, P.-D.G. de l'import-export, certains chefs de groupement de « Défense » des éleveurs, se taillent de somptueux bénéfices *en enfonçant* ceux qu'ils sont censés protéger.

Je suis d'accord avec vous, et beaucoup de Français aussi à ma connaissance. Pourquoi, comme les Américains qui bradent leurs surplus, les Européens ne braderaient-ils pas leurs surplus agricoles pour les personnes âgées, pour certains centres d'enfants, pour les pays du tiers-monde ?

Nous souffrons d'un déséquilibre du monde, d'un égoïsme féroce. Où cela nous mène-t-il ? La solidarité, qu'on le veuille ou non, elle « est », elle conditionne la vie, et la *survie de l'homme*. Si *nous ne la respectons pas, nous* aurons des « *retours de bâton* » terribles...

REGINE LEPEU-BERG,
de la faculté de médecine de Paris.

Peut-être finira-t-on par comprendre...

Est-ce toute la viande qui était à bord d'un cargo argentin (au Havre) qui aurait été jetée à l'eau ? En son temps, *le Monde* avait parlé de beaucoup moins... Les porcs égorgés furent-ils « partout » arrosés de purin pour les rendre impropres à la consommation ? Y eut-il vraiment de « *hautes barricades* » de fruits et de légumes, non seulement sur la nationale 7, mais aussi sur « les » routes du Var et du Gard ? Ce qui fut perdu ou détruit aurait-il suffi pour nourrir pendant un mois une ville de cent, deux cent mille habitants « *et peut-être davantage* » ? On y serait mort de faim...

Mais, qu'ils aient peu ou beaucoup détruit, là n'est pas la question. Ce qu'il aurait fallu expliquer, c'est pourquoi les agriculteurs en sont venus à détruire des produits agricoles.

Dans certains cas, il s'agit de produits importés de pays extérieurs au Marché commun. Les agriculteurs français, comme d'ailleurs leurs collègues des autres pays européens, pensent que ces importations viennent indûment concurrencer leur propre production, déjà pléthorique (et ce d'autant plus que, dans certains cas, ils ont découvert qu'elles se faisaient en contrevenant aux règlements communautaires). Leurs gouvernements ont fini par leur donner raison, puisqu'ils en sont venus eux-mêmes à interdire, par exemple, les importations de viande bovine...

Dans les autres cas, ce sont leurs propres produits que les agriculteurs ont détruits, le fruit de leur travail, l'aboutissement de leurs efforts. Ces produits ont pour eux une valeur, mais cette valeur n'est pas reconnue par le marché, elle est niée. Ces fruits ne valent rien, leur dit-on, parce que personne ne veut les acheter. Une partie d'entre eux auraient peut-être été détruits en application des règlements communautaires. Eh bien ! Peut-être se disent-ils : en organisant nous-mêmes la destruction de ce que l'on nous dit ne rien valoir, on finira par comprendre la profondeur de notre trouble...

M. Viansson-Ponté cite, à juste titre, la phrase de Robespierre sur le caractère « sacré » des aliments nécessaires à la vie de l'homme. Les agriculteurs préféreraient de beaucoup que, au nom *de la solidarité* entre les peuples, ce que nous avons en trop aille aux plus démunis. Faut-il rappeler que, l'an dernier, les organisations agricoles ont discrètement collecté vivres et argent en faveur du Sahel ? Mais les moyens du seul monde agricole sont bien insuffisants...

FRANÇOIS CLERC,
directeur général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

Primes à la destruction

La destruction des récoltes est intolérable. Je suis d'une génération qui, ayant eu très faim dans sa jeunesse, ne peut voir jeter un vieux morceau de pain sans frémir.

Mais comment ces agriculteurs, déboussolés par le système monétaire dans lequel on les a par tous les moyens engagés à entrer, pourraient-ils réagir sainement ?

Sait-on que, du 16 août au 4 septembre 1973, il a été détruit officiellement, par « retrait de marché » et sur la seule place de Marmande, 1 950 tonnes de tomates, marchandise saine, déjà triée et emballée.

Ceci n'est qu'un exemple précis. Dès que sur certaines catégories de fruits et légumes il y a constat de mévente, on retire du marché, et l'État finance assez correctement ces destructions.

Il faudrait aussi parler des primes à l'arrachage des vergers de pommiers, à l'abattage des vaches laitières, à l'arrachage des vignes (il y a vingt ans), etc.

Comment, dans un climat pareil, exiger des producteurs le respect de leur récolte ?

HENRI LABARDE
(Marmande).

Le mauvais exemple

C'est le gouvernement lui-même qui a jadis donné le (mauvais) exemple en accordant une prime aux producteurs pour arracher la vigne et dénaturer, au bleu de méthylène, le blé excédentaire, favorisant donc la destruction des deux aliments de base : le pain et le vin, avec lesquels tous les êtres humains communient dans le monde...

Ceci à une époque où le tiers-monde mourait littéralement de faim dans l'indifférence générale.

RAYMONDE LEFEVRE
(Amboise).

Les grèves ouvrières aussi sont « destructrices »

Ces destructions de denrées agricoles, croyez-vous réellement qu'elles soient seulement « sottises » et « affront à la misère » ? Nous, agriculteurs, nous n'avons pas beaucoup de moyens à notre *disposition pour* attirer l'attention du grand public et, au-delà, du gouvernement. Et l'expérience ne montre-t-elle pas qu'il n'y a que de cette façon qu'on obtient quelque chose, malheureusement ?

Par ailleurs, les grèves ouvrières ne sont-elles pas elles non plus « destructrices » ? Ces heures perdues se traduisent, que je sache, par des machines ou des marchandises en moins. Les heures perdues chez Lip auraient peut-être permis d'envoyer gratuitement des machines-outils en Ethiopie, au Tchad ou en Mauritanie...

La seule différence entre les « Lip » et nous, c'est que nous avons fabriqué un produit, et ensuite nous l'avons détruit. Les « Lip », eux, n'ont pas produit. Fondamentalement, je crois que c'est la même chose.

Ne pensez pas non plus que ces destructions sont le fait de groupuscules isolés : la grande majorité des agriculteurs ont participé aux récentes actions. Ne croyez pas non plus que nous faisons cela de gaieté de cœur. Nous pourrions donner des leçons d'économie à plus d'un citadin. Les poubelles chez nous satisferaient mal un affamé ; il n'en est pas toujours de même à Paris ou dans les grandes villes.

JEAN-CLAIR URVOY,
agriculteur
(44 - Derval).

Répartir les richesses

Que prouve en effet la destruction de ces diverses nourritures sinon qu'actuellement le problème essentiel posé à nos sociétés occidentales n'est plus celui qui a obsédé l'énorme majorité de l'humanité pendant des millénaires mais un autre radicalement neuf : dans cette fin du vingtième siècle, il s'agit moins de savoir produire des richesses que de savoir les répartir. La phrase de Robespierre citée dans l'article doit se comprendre par référence à un état général de sous-alimentation chronique, amplement décrit par les historiens. Actuellement nombre de nos contemporains seraient plutôt malades de suralimentation.

Certes, ne généralisons pas trop vite : tant dans des îlots des pays occidentaux que dans des pays du tiers-monde, la faim subsiste ; mais cette faim est davantage liée à une déficience des réseaux de distribution, y compris ceux en « matière grise », qu'à une incapacité des moyens de production. De nos jours l'homme a moins à lutter contre la nature pour *assurer sa survie qu'à* aménager les rapports avec ses semblables pour établir un cadre de vie acceptable par tous.

MAX LEJBOWICZ
(Paris-9e).

théâtres

Les théâtres

A. C. T.-Alliance française : la Nuit des dauphins (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Lucernaire : Molly Bloom (sam. et dim., 20 h. 30) ; Un corps (sam. et dim., 22 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : l'Arnaqueur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 45 et 22 h. 30).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Tertre : le Sauvage (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut (sam. 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h. 30) ; Phèdre (sam., 22 h. 30) ; *Haut-parleurs et cargos lents* (salle II, sam., 22 h.).

• Le Théâtre des Variétés effectue sa réouverture cette semaine avec « GODSPELL », la célèbre comédie musicale jouée par tous ses créateurs jusqu'au 28 septembre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin : Oraison ; les Dactylos (sam., 21 h. 30) ; Yann B. (sam., 23 h.).
Le Caf' Conc' de Paris : Coluche (sam. et dim., 20 h.).
Café-Théâtre de l'Odéon : En avant les prognathes (sam., 22 h. 30).
Le Fanal : Une île pour le five o'clock (sam., 21 h.) ; Confessions d'une bourgeoise (sam., 23 h.).
Orphée II : le Bel Indifférent (sam., 22 h. 30).

Les festivals

ESTIVAL

Amphi Richelieu de la Sorbonne, sam., 18 h. 30 : Octuor à vent Maurice Bourgue (Donizetti, Mozart, Schubert, Reicha, Gounod).
Salle Pleyel, sam., 20 h. 30 : A. Brendel, piano (Haydn, Schumann, Berg, Beethoven).
Château de Breteuil, dim., 16 h. 30 : A. Ponce, guitare (Albeniz, Turina, Ohana, Pujol).
Grand Hôtel, dim., 20 h. 30 : Trio à cordes français et G. Pludermacher, piano (Mozart, Guezec, Fauré).

SCEAUX

Orangerie du château, sam., 17 h. 30 : Trio Vaudeville, hautbois, clavecin, violoncelle (Philidor, Bach, Telemann, *Geminiani, Scarlatti*, Vivaldi) ; dim., 17 h. 30 : Duo Luciano Sgrizzi et Clara Bonaldi, piano forte et violon (Mondonville, Chevalier de Saint-Georges, J.-C. Bach, Mozart, Beethoven).

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les concerts

Palais des congrès, sam. 20 h. 45 : Chœur national de l'U.R.S.S., dir. A. Svechnikov (chants russes anciens).
Notre-Dame, dim. 17 h. 45 : A. Sibertin-Blanc, orgue (Lubeck, Haendel, Langlais).

Les opérettes

Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Variétés : Godspell (sam. 20 h. 45 et dim. 15 h.).

La danse

Porte-Saint-Martin : Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens (sam. 17 h. et 20 h. 30).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! *Calcutta !* (sam., 17 h. et 21 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : la Confrérie des sorcières (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis... ou sept ans mieux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Satire... dans tous les coins (sam. 21 h., dim. 15 h. 30

Le jazz

Chapiteau Galaxy : Exiles One (sam., 21 h.).

Le cirque

Carré Thorigny : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal : Molière côté jardin (sam. et dim. 20 h. 45).

Les cabarets

Alcazar : Une nuit à l'Alcazar (sam., 21 h.).
Crazy Horse Saloon : Douze superbeautés (sam. et dim., 22 h. et 0 h. 30).
Lido : Grand Jeu (sam. et dim., 22 h. 30 et 0 h. 45).
Mayol : Q nu (sam. et dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Moulin-Rouge : Festival (sam. et dim., 22 h.).
Tour Eiffel : Viva Mexico (sam. et *dim. 20 h.*).

cinémas

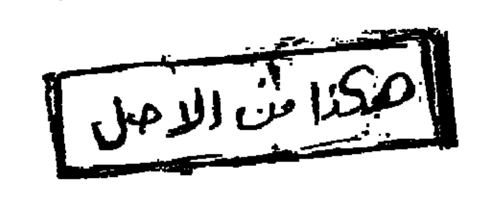
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

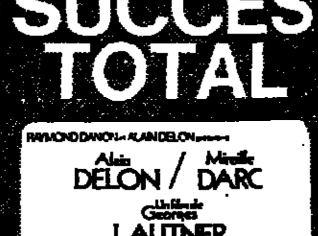
La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : Salomon et la reine de Saba, de K. Vidor ; 18 h. 30 : la Grève, de S.M. Eisenstein ; 20 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30 : *Médée, de P.P. Pasolini ; 0 h. 30 :* l'Acéphale, de P. Deval. — Dim. 15 h. : Andrei Roublev, d'A. Tarkowsky ; 18 h. 30 : le Poème de la mer, d'A. Dovjenko et Y. Solntseva ; 20 h. 30, le Conformiste, de B. Bertolucci ; 22 h. 30 : Paisa, de R. Rossellini ; 0 h. 30 : Hello Sister, d'E. von Stroheim.
Rue d'Ulm, sam. 19 h. 30 : Il Sol e Sorge encore, d'A. Vergano ; 21 h. : Il Bandito, d'A. Lattuada. — Dim. 19 h. 30 : Nazy Strike ; 21 h. : la Bataille du rail, de R. Clément.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03), Victor-Hugo (16e) (727-49-75) ; v.f. : Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), P.L.M.-Saint-Jacques (14e) (589-68-42), Ternes (17e) (380-10-41).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97).
ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.f.) : Omnia (2e) (231-39-36), Liberté (12e) (343-01-59) ; v.o. : Ermitage (8e) (359-15-71).
COMMENT REUSSIR QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Concorde (8e) (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16).
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) (sous-titres anglais), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e) (548-54-74), Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41), Cambronne (15e) (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19), U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Vendôme (2e) (073-97-52), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Passy (16e) (288-62-34).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain (6e) (222-72-80), Triomphe (8e) (225-45-76), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-35), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Plaza (8e) (073-74-55), Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Grand Pavois (15e) (531-44-58), Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12), Murat (16e) (288-99-75).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Maine-Rive-Gauche (14e) (567-06-96), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Terminal-Foch (16e) (704-49-53).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte (6e) (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Biarritz (8e) (359-42-33), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), La Clef (5e) (337-90-90), Ciné-Halles (1er) (236-71-71), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Maxéville (9e) (770-72-87), Magic-Convention (15e) (828-20-32).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40), Concorde (8e) (359-92-84), Gaumont-Opéra (9e) (073-95-48), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Clichy-Pathé (18e) (522-37-51), Cambronne (15e) (734-42-96), Gaumont-Gambetta (20e) (797-95-02), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27).
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais (4e) (278-47-86).
MAHLER (An.) (*), v.o. : Gaumont-Rive gauche (6e) (548-26-36), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; v.o. : Impérial-Pathé (2e) (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41), Napoléon (17e) (380-41-16), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Mistral (14e) (734-20-70), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90), Liberté (12e) (343-01-59).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Wepler, (18e) (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Berlitz, 2e (742-60-33).









Musique

CRÉATION EN FRANCHE-COMTÉ

Le Jeu de sainte Agnès

(Suite de la première page.)

Il est regrettable que celle-ci soit muette, représentée par une danseuse de l'Opéra de Paris, France Merovak, assez mal mise en valeur par des pas contorsionnés et de longues immobilités hiératiques qui en font un personnage lointain et falot. La « *petite fille combattante* » de saint Ambroise tenait la dragée haute à ses adversaires et confessait hardiment sa foi. Elle n'est ici qu'une statue, une madone inexpressive, et sa virginité passive la défend comme un mur chargé d'inexplicable électricité qui jette à terre et convertit ceux qui veulent s'emparer d'elle.

Violence et truculence

Tout autour, les sénateurs, le grand prêtre, les courtisanes et les soldats romains, au contraire, se déchaînent avec une violence et une truculence qui donnent bien le ton de ce que pouvaient être les « mystères » ou les farces sacrées du Moyen Age, même si les séquences de gros rires et de hurlements d'effroi paraissent un peu forcées. L'action qui cavalcade sur trois plateaux et emplit *l'église est sans doute* vivante et efficace mais reste assez élémentaire dans cet unique registre d'un déchaînement bestial peu à peu maté par une froide vertu.

***

Mais la musique de Marius Constant donne plus de relief à l'œuvre, avec ces étranges atonaux dans l'extrême note des Romains, les pépiements d'oiseaux et les petites fresques, quasi impressionnistes, des voix de femmes, et surtout les ponctuations instrumentales d'un ensemble comprenant percussions, guitare, trombone, cor tibétain et orgue, qui donnent une certaine splendeur barbare à la Rome de l'histoire. Musique très étudiée, très raffinée, alliant à une écriture des voix d'allure médiévale des effets très modernes parfois proches de l'électronique. Marius Constant n'a cependant pas atteint pleinement à l'amalgame réussi avec un goût si sûr par Britten dans ses « paraboles », auxquelles *le Jeu de sainte Agnès* fait souvent penser dans les visions les plus pures, celle, par exemple, de la transfiguration, où un personnage en blanc remonte lentement, tenant une colombe qui figure l'âme d'Agnès, jusqu'au grand rétable illuminé de l'autel.

Le compositeur a lui-même fort bien réalisé son œuvre avec d'excellents chanteurs qui défendent à merveille cette composition difficile, en particulier Mario Haniotis, Raymond Anderhuder, Jean-Paul Salanne, Nicole Robin, Christiane Legrand, Francine Laurent, Véronique Dietsche, Gérard Victor, Alain Boyer, Olivier Proust et les solistes d'Ars Nova.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Le Jeu de sainte Agnès sera donné à Paris, en l'église Saint-Leu, à partir du 23 septembre.*

En bref

Ekaterina Novitskaïa

Lauréate à seize ans du prix Reine-Elisabeth de Bruxelles, Ekaterina Novitskaïa n'avait fait depuis qu'une brève apparition à Paris, en 1971, à la faveur des échanges culturels avec l'U.R.S.S. Elle était alors « junior » dans l'équipe des pianistes soviétiques. La voici professionnelle et invitée d'honneur au Festival estival.

Les carrières prématurées sont, dit-on, les plus difficiles. Mais Ekaterina Novitskaïa ne s'est pas endormie sur ses lauriers. Elle a affermi sa virtuosité et diversifié sa technique. Elle a enrichi sa gamme de nuances. Et pour mieux les utiliser en fondus enchaînés, elle a perfectionné cette science de la pédale forte qui caractérise, de Richter à Guilels, toute l'école pianistique soviétique. A l'opposé exact d'Alfred Brendel (qui donne, ce samedi 7 septembre, un récital salle Pleyel), elle sacrifie dans Schubert le relief à la couleur, et fond le dessin mélodique dans des volumes teintés progressivement d'ombres et de lumières. Cette interprétation désarticule légèrement les impromptus. Mais elle a d'excellents effets dans Chopin.

A. R.

LA PALOMA (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), *Hautefeuille, 6e (633-79-38)*.
LE PASSAGER (Ang.-Fr., v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Danton, 6e (326-08-18), Fauvette, 13e (331-60-74).

Les films nouveaux

DITES-LE AVEC DES FLEURS, film français de Pierre Grimblat, avec Delphine Seyrig, Fernando Rey. — Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CANARDEUR, film américain de M. Cimino, avec Clint Eastwood. — (v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f.) : Galaxie, 13e (580-76-86), Grand Pavois Bâbord, *15e (531-44-58)*, Paramount-Gaîté, 15e (326-99-34), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (548-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
MARSEILLE CONTRAT, film américain de R. Parrish, avec Maureen Kerwin, Michael Caine, Anthony Quinn, M. Bozzufi. — (v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Ermitage, 8e (359-15-71), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Telstar, 13e (331-06-19).
LES DERNIERES FIANCAILLES, film québécois de J.-P. Lefebvre : le Marais, 4e (278-47-86).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Ermitage, *8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e* (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Boul'Mich, 6e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Murat, 16e (288-99-75).
PECHE VENIEL (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
Q (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), A.B.C., 2e (236-55-54).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maréville, 9e (770-72 87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
STAVISKY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les rééditions

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio-Marigny, 8e (225-20-74) à 20 h. et 22 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

Les grandes reprises

BLOODY MAMA (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CETTE NUIT OU JAMAIS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JOE HILL (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o., (**) : Styx, 5e (633-08-40), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Scala, 10e (770-40-00), Montparnasse, 14e (326-65-13).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SNOBS (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), tous les jours à 20 h., sam. et dim. à 14 h. 30 et 20 h.

Les festivals

LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin, 13e (337-74-39), sam. : le Boucher ; dim. : les Criminels (v.o.).
TROIS FOIS M. BRANDO (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), sam. : Sur les quais ; dim. : l'Equipée sauvage.
W. C. FIELDS (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-24-42), sam. : W.C. Fields Parade ; dim. : Parade et rire.
HITCHCOCK (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-76), sam. : Une femme disparaît ; dim. : Les 39 Marches.
A. CHRISTIE (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), sam. : Passage à tabac ; dim. : A.B.C. contre Hercule Poirot.
BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), sam. : Monika ; dim. : le Septième Sceau.
ETE 74 (v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15), sam. : Family life ; la Salamandre ; dim. : le Chagrin et et la Pitié ; Uccelacci Uccelini.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : Pat Garett et Billy le Kid ; dim. : Juge et hors-la-loi.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : les Anges aux figures sales ; dim. : les Fantastiques années 20.
TROIS FOIS J. FONTAINE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sam. : Lettre d'une inconnue ; dim. : Soupçons.
FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sam. : Huit et demi ; dim. : Roma.

Les séances spéciales

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
LEO THE LAST (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A. v. o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES 400 COUPS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MASCULIN FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. (durée 4 h.).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
TRAQUENARD (A., v.o.) et GRAND-HOTEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 15.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45 et 16 h. 10.
LES ZOZOS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 18 h. 40, 20 h. 30 et 22 h. 25.
WOODY WOODPECKER FLASH (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 15 et 17 h. 30.

Cinéma

UN FILM SUR LA FÊTE DE «L'HUMA»

● « La fête aujourd'hui, la fête demain. » C'est la fête de « l'Humanité » : un grand rassemblement populaire, avec des discours politiques, des chansons, des moules, les œuvres de Lénine, la loterie et le bulletin d'adhésion.

Maria Koleva, jeune cinéaste bulgare, était en France depuis un an lorsque le 27 juin 1972 le Parti communiste français et le Parti socialiste signèrent le programme commun. « Un moment historique, remarque-t-elle. J'ai alors pensé qu'il serait intéressant de montrer le nouveau visage du parti communiste à travers la fête de « l'Humanité ». Plutôt qu'un film militant s'adressant à des militants, Maria Koleva a préféré réaliser un documentaire : « Pour les 50 % de Français qui ne connaissent pas les communistes et n'ont jamais la possibilité de leur parler. »

Le film reprend des extraits de discours et débats de la fête. L'ensemble résume les positions du parti communiste sur les grands thèmes tels que les rapports entre le parti et les intellectuels, l'extrême gauche, les militants... Georges Marchais parle de l'union populaire, Roland Leroy de la culture, Jacques Duclos du passé ! Un vieux militant exprime son opinion tout au long du film.

Les discussions se mêlent à la musique et font place à la fête. Un militant vend des billets pour la loterie. Le gros lot est un téléviseur en couleur. Le gagnant aura une médaille. Il montera sur le podium pour la recevoir : « Vous connaissez le programme commun ? Eh bien ! dedans, il y a la télé en couleurs pour tout le monde. »

Plus loin, on retrouve le public ordinaire des groupes de musique pop : des milliers de jeunes aux cheveux longs et en jeans écoutent, allongés sur l'herbe, les « Who ». Maria Koleva essaie de savoir ce que les musiciens pensent de la fête, du P.C. de la révolution : « Ce qui m'intéresse, c'est de jouer », répond l'un d'eux. « Je n'aime pas la politique ni les politiciens », ajoute un autre. La fête de « l'Humanité » ne s'adresse pas seulement aux militants. Les « Who » et Mireille Mathieu ont une large audience : « C'est ce moyen d'action qu'a choisi le parti communiste », remarque Maria Koleva.

La fête, c'est aussi cette jeune militante qui vend « l'Humanité Dimanche » près d'un stand

« La fête a beaucoup de côtés qui ne sont pas révolutionnaires », remarque Maria Koleva. « Je n'ai pas à émettre de jugement. C'est aux militants de faire leur autocritique.

● « La fête aujourd'hui, la fête demain » sera projeté à partir du 11 septembre, aux Trois Luxembourg, avec trois courts métrages de René Vautier : « les Ajoncs », « Techniquement si simple » et « J'ai huit ans ».

C. C.

«Dites-le avec des fleurs»

de Pierre Grimblat

Un titre de comédie. C'est bête. Ce film est une tragédie qui emprunte — d'après un roman de Christian Charrière, prix du Quai-des-Orfèvres 1971 — les chemins entrelacés de l'intrigue policière et du conte fantastique. Il ne faut surtout pas manquer le début, car les cinq premières minutes forment le prologue et le ressort de cette tragédie qui se déroule, vingt-cinq ans plus tard, à Saint-Sébastien, dans une villa baroque entourée — envahie — par les fleurs et les plantes que cultive Delphine Seyrig.

Seyrig, femme-fleur, jardinière et prêtresse d'une univers comme les aimaient les peintres symbolistes 1900, est mariée à un amnésique (Fernand Rey) qui se plonge dans le passé du pharaon Akhénaton. Leurs cinq enfants sont affligés de tares physiques ou de bizarreries de caractère. Le fils aîné (John Moulien-Brown), dont la beauté est altérée par une large tache qui lui mange une joue, s'éprend d'une jeune étudiante, blonde, très charnelle, et apparemment sans mystère (Rocio Durcal), venue servir de gouvernante à ses petits frères. Et face à la villa, sur un banc de la promenade qui longe la plage, huit vieillards, hommes et femmes immobiles, silencieux, vêtus de noir, attendent.

L'histoire est inscrite dans une fatalité, une malédiction. Plus que par le fantastique anglo-saxon, le film de Pierre Grimblat semble avoir été touché par le romantisme allemand. La mort, la folie, la vengeance, traversent le temps et l'espace, la beauté des éléments naturels devient maléfique (l'océan-linceul). La voix de Régine Crespin chantant un lied funèbre annonce les interventions du destin. Mais qui frappe et pourquoi ? Tout cela n'est-il pas un cauchemar ?

Si Pierre Grimblat ne s'était pas livré à quelques effets de terreur réalistes, s'il n'avait pas laissé la porte entrouverte à une explication logique, ce film serait un chef-d'œuvre. Tel quel, un peu trop mesuré, trop concerté, il est suffisamment « insolite » dans le cinéma français pour qu'on recommande de ne pas le manquer. Et le finale bavarois — château, visions, amour consumé par un incendie — s'envole superbement dans le lyrisme.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Germain Village, Gaumont Colisée, Français, Fauvette, Montparnasse Pathé, Gaumont Convention, Caravelle Pathé, Vélizy, Cyrano Versailles, Tricycle Asnières, Aviatic Le Bourget, Belle-Epine Pathé.

CORRESPONDANCE

Force Ouvrière et la grève des musées

M. R. Dinkel, secrétaire général de la section Force ouvrière des personnels du ministère des affaires culturelles et des établissements sous tutelle, nous écrit pour expliquer la position de sa centrale, qui n'avait pas appelé à participer aux arrêts de travail dans les musées nationaux (le Monde *du 30 août).*

La section F.O. du musée du Louvre, qui groupe 80 % des gardiens de jour, n'a pas cru devoir s'associer à la grève de vingt-quatre heures déclenchée par la C.G.T. et la C.F.D.T. Cette position confirmait l'analyse de nos différentes sections locales du contexte général.

Notre bureau national devait en effet se réunir pour élaborer une stratégie des actions qui pourraient éventuellement déboucher sur un conflit généralisé au secrétariat d'Etat à la culture.

La faiblesse des moyens financiers de notre secrétariat d'Etat (malgré des droits d'entrée considérables dans les musées et les monuments historiques) n'a d'égale que l'importance du contentieux existant entre l'administration et les personnels. Ces problèmes sont répartis entre la direction des musées et réunion des musées nationaux — avec les problèmes statutaires — et la direction de l'architecture — avec un statut des corps techniques en instance depuis dix-sept ans, des arrêtés d'application de reclassement indiciaire qui tardent depuis... 1964, et du service des eaux et fontaines, pour lequel on menace chaque année de couper les vivres...

Dans ces conditions, nos collègues, en militants responsables, ont demandé que les actions éventuelles soient coordonnées au niveau de notre syndicat national, qui groupe l'ensemble des sections de l'architecture, des musées, des manufactures, de la Caisse nationale des monuments historiques, de la réunion des musées nationaux et des enseignements artistiques.

[Si F. O. affirme représenter 80 % des gardiens de jour, les syndicats C. G. T. et C. F. D. T. se déclarent, en revanche, majoritaires dans l'ensemble du corps des gardiens.]

■ La représentation de « la Nuit des dauphins », de Remo Forlani, a été annulée le vendredi 6 septembre à l'Alliance française à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

LA VIE ÉCONOMIQUE

P.M.E.

VIVES PROTESTATIONS CONTRE UNE PERQUISITION DANS UN SYNDICAT PROFESSIONNEL

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) proteste violemment dans un communiqué contre *« une perquisition exécutée par trois commissaires, sur la demande du ministère des finances, dans un syndicat professionnel »* et la saisie de documents (registres de délibération de syndicat, correspondance privée). *« La C.G.P.M.E.*, poursuit le communiqué, *met en garde les pouvoirs publics contre ce qu'elle considère comme une véritable violation des libertés syndicales » (...) et « une déclaration de guerre aux organisations professionnelles ».*

La perquisition aurait été faite il y a quelques jours par les services de la direction nationale des enquêtes économiques, qui dépend du ministère de l'économie et des finances et s'occupe entre autres du contrôles des ententes et des abus de position dominante. Il semblerait, selon des sources bien informées, que l'organisation professionnelle visée soit un syndicat de commerçants en pneumatiques.

● LE NOMBRE DES CHOMEURS EN R.F.A. s'est élevé en août à cinq cent vingt-sept mille cent, soit 2,3 % de la population active, contre 2,2 % en juillet. En août 1973, le taux de chômage était de 1 %. Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites a augmenté en un mois de 7,4 %, tandis que le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a diminué de 4 %. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

L'EAU DE SELTZ VICTIME DES TEMPS

Le traditionnel siphon d'eau de Seltz a depuis longtemps déjà déserté les tables des bistrots pour apparaître aux étalages poussiéreux du Marché aux puces. Victime des temps, la firme ouest-allemande qui produisait l'eau de Seltz a déposé son bilan le 6 septembre pour insolvabilité. La disparition de la Société des eaux minérales de Limbourg, vieille de soixante-douze ans, marque la fin d'une époque. Disparition définitive ? Peut-être pas. Le directeur de la société a exprimé son espoir de voir la firme reprise par d'autres sociétés et fait état de nombreuses propositions qui lui auraient été faites en ce sens.

AGRICULTURE

Si la mise en liberté des six paysans détenus était annoncée le mot d'ordre de grève générale en Corse serait suspendu

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue vendredi 6 septembre dans les locaux de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) à Ajaccio, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. et de nombreuses associations professionnelles ont réaffirmé qu'un mot d'ordre de grève générale sur l'ensemble de l'île était lancé pour le mardi 10 septembre de 8 heures à 18 heures.

« Ce mot d'ordre de grève, ont déclaré les participants à la réunion, *sera suspendu si la mise en liberté des six agriculteurs était annoncée. »* Ces derniers ont été transférés à la prison de la Santé à Paris. Le juge d'instruction devait se prononcer, avant ce samedi minuit, sur la demande de mise en liberté, les interrogatoires des prévenus ayant commencé en fin de matinée par l'audition de M. Musso.

La F.D.S.E.A. de la Corse s'en prend, en outre, vivement aux élus locaux qu'elle qualifie de *« navigateurs toujours prompts à la volte-face » : « Si, dès les arrestations de François Musso et de ses camarades*, souligne la F.D.S.E.A., *notre fédération a reçu le soutien de nombreuses organisations, il n'en fut pas de même de la part des élus dont certains condamnaient les agriculteurs. La détention se prolongeant, les agriculteurs reçurent l'appui de la population tout entière. C'est alors que les élus se manifestèrent. Toujours prompts à la volte-face, ceux-ci multipliaient les communiqués de soutien. Les paysans ne sont pas dupes. »*

La F.D.S.E.A. *« tient à préciser que, malgré les communiqués triomphalistes de certains élus à la suite des mesures adoptées par le gouvernement pour l'agriculture corse, ce sont les agriculteurs et eux seuls qui les ont obtenues sur proposition des responsables actuellement en prison ».*

● *Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) et le Comité de Guéret* ont décidé, *« par souci d'efficacité »*, de participer à la journée nationale d'action du 16 septembre organisée par la Fédération nationale des exploitants (F.N.S.E.A.).

● *La Haute-Vienne déclarée sinistrée à cause de la sécheresse.* — Le département de la Haute-Vienne vient d'être déclaré sinistré à cause de la sécheresse. Ce sont les prairies et les productions fourragères qui ont le plus souffert.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société de Distribution de Livres recrute

● UN ANALYSTE PROGRAMMEUR G.A.P. (COBOL souhaité)

● UN PROGRAMMEUR COBOL sous C.I.C.S.

● UN PROGRAMMEUR G.A.P. (COBOL souhaité) pour application Batch et T.P. (370/125). Formation intérieure assurée.

Envoyez C.V. + prétentions à O.P.P. (n° 1587), 2, rue de Sèze, Paris (9e), qui transmettra.

Constructeur d'appareils mesure, régulation, automatisme ch. pour la région parisienne INGENIEUR TECHNICO-CCIAL tr. expérim., dyn., ambitieux. Fixe + intéress. Poste d'avenir. Téléphoner pour rendez-vous : 825-88-60 - 604-41-08.

Société 15e arrondt production distribut. cinémas, très bonne SECRETAIRE STENODACTYLO, bilingue angl., pr départ. ccial. Tél. : 273-27-61.

Ecole profess. ch. COMPTABLE 2e éch. Place stable, responsab. Env. C.V., prét., C.E.P.R.O.C., 21, rue Goubet, 75019 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche CADRE COMPTABLE EXPERIMENTE pr diriger son Serv. comptab. Age minimum : 30 ans. Diplômes exigés : DECS ou ESCP. Ecr. av. C.V. et prétentions à : no 96919 B - BLEU, 17, r. Lebel, Vincennes (94), qui transmettra.

Ecole rech. professeur licence mathématique. Expérience. Ecr. 54 av. République, 75011.

Trait. des eaux industr. Sté de réputation nationale recherche AGENT TECHNICO-CCIAL pr Paris et région parisienne. Il aura à sa disposition le fichier de la société et devra développer la clientèle exist. des installat. de chauffage B.E., architectes collectivités et indust. Envoyer C.V. et prétentions sous no 97.759 B à BLEU, 17, r. Lebel 94300 Vincennes, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE recherche INGENIEUR Format. Ecole Transports ou équivalente, pr poste : CHEF D'EXPLOITATION de Centres de Transports. Age minimum : 35 ans. Ecrire à no 96920 B - BLEU Pté, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Revue professionnelle ch. ASSISTANT de REDACTION Excell. français et orthographe indispensables. Pouvant analyser textes officiels et administratifs. Si possible connaissant réglementation transport routier. Envoyer C.V. et prétentions à SOSP/PAL, 59, aven. Grande-Armée, PARIS (16e), qui transm.

emplois féminins

Cherche J. Fille pour s'occuper enfant 3 ans. Logée. Téléphoner 277-91-56 ou 479-53-04.

emplois régionaux

Important Groupe Imprimeries (3 usines — 320 personnes) recherche :

CHEF COMPTABLE et ADMINISTRATIF

Il est demandé le niveau DECS ou expertise comptable avec de bonnes connaissances juridiques, fiscales et de la gestion des entreprises, complété par une solide expérience en milieu industriel en :
- comptabilités générale et industrielle,
- établissement des budgets et contrôle budgétaire,
- suivi de trésorerie,
- relations avec les banques et administrations.

Il est offert :
- des appointements élevés correspondant au niveau demandé,
- une possibilité de promotion,
- un poste placé sous l'autorité directe du P.D.G. et de faire partie d'une équipe de Direction dynamique.

Résidence Poitiers.

Adresser C.V. manus. et prétentions à Ph. AUBIN, GIE UNILIVRE — 86240 LIGUGE.

Usine de Transmissions automatiques - Bordeaux



recherche POUR SON DÉPARTEMENT PERSONNEL

RESPONSABLE FORMATION

CHARGE DES PROGRAMMES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'USINE (CADRES, COLLABORATEURS ET OUVRIERS).

Les candidats doivent posséder un excellent niveau général et une expérience de plusieurs années dans des fonctions analogues. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Service Personnel Cadres et Collaborateurs, FORD FRANCE S.A., Zone industrielle, 33290 BLANQUEFORT.

LES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE recherchent :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Mines (Paris, Saint-Etienne et Nancy), Centrale pour leurs services du fond (exploitation, essais et organisation).
- Formation assurée ;
- Statut du mineur.

Adresser candidature aux Houillères du Bassin de Lorraine, Direction du Personnel, 2, rue de Metz, 57802 FREYMING Merlebach.

G.S.P. MACHINES-OUTILS recherche

JEUNE COMPTABLE Formation BEC + IUT ou BTS. Expérience 2 années.

DESSINATEURS PROJETEURS et ÉTUDES

Ecrire avec curriculum vitae à : *G.S.P. - B.P. 212 - 80300 ALBERT (Somme).*

CLEMESSY S.A. recherche pour son agence de Strasbourg

ACHETEUR DYNAMIQUE
- Quelques années d'expérience.
- Formation ESAP ou similaire.
- Bonne connaissance des matériels électriques.
- Sens aigu de la négociation.
- Allemand indispensable. Notions d'espagnol souhaitées.

NOUS OFFRONS :
- Un travail intéressant dans un contexte dynamique.
- De larges possibilités de se valoriser.
- De sérieuses perspectives pour candidat valable.
- Une rémunération conforme aux aptitudes et aux réalisations.

Ecrire au Service Recrutement, rue du Héron, 67300 SCHILTIGHEIM, avec C.V. manuscrit, photo et prétentions. Discrétion assurée.

MARQUE INTERNATIONALE Gamme de produits passionnants au sein d'un groupe international de textile rech.

PROMOTEUR de VENTE
- Expérience de la vente (textile, alimentaire, lessive...)
- Niveau B.E.P.C.
- Libre rapidement
- Résidence Lyon ou région
- Fixe important
  - Primes objectifs
  - Frais journaliers
- Contrat
- Voiture R 5 fournie
- Formation complète assurée
- Promotion

Env. C.V. et photo. T.S.R., dépt Miss Hélios, 48, rue Duguesclin, 69006 LYON

Rech. ARCHITECTE Urbaniste possédant expérience P O S. Envoyer C.V. à : M. PILOT, Direction départementale de l'EQUIPEMENT, 9, rue Abbé-de-l'Epée, 63000 CLERMONT-FERRAND.

LICENCIE SCIENCES ECO ou formation équivalente, ayant expérience professionnelle (1 ou 2 ans), recherché par société Basse-Normandie, en vue poste CHEF DE SERVICE départemental, après période d'essai et selon compétence — activité foncière en milieu rural. Adr. lettre manusc., C.V., photo, à A.G. HAVAS 14 CAEN no 7709.

Jeune Société port de pêche Finistère-Sud, recherche DIRECTEUR COMMERCIAL 30 ans minimum, pour créer et animer réseau des ventes, expérience vente produits surgelés souhaité. Env. C.V. détaillé et prétentions à AGENCE HAVAS B.P. 409 29000 QUIMPER, no 3395.

Jeune licencié droit ou sciences économiques diplômé d'école supérieure de commerce. Société internationale d'alimentation vous offre possibilité de carrière gestion ou commercial. Ecr. : HAVAS VANNES No 1181.

représent. offre

LEADER DU PANTALON FÉMININ EN FRANCE

PATRICE BRÉAL recherche

REPRESENTANT MULTICARTES

Pour secteur Paris banlieue
- Il devra connaître le secteur parfaitement ;
- Ne pas avoir plus d'une autre carte ;
- Etre introduit auprès de la clientèle magasins détails ;
- Etre actif, ambitieux.

Ecrire avec curriculum vitae + photo, PATRICE BREAL 22, rue Béranger - PARIS (3e)

Editions scolaires 1er degré recherchent pour Paris et départements *représentants à la commission*, non-concurrents, multicartes exclusivement. Ecr. No 7.037 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

Particulier vend JAGUAR XJ6 1974. Très bon état avec ou sans leasing. S'adresser S.G.F.E., 38, av. de la Préfecture, 72000 LE MANS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

Prof. F. Capes math. exp. ch. poste étab. C.A. Temps complet ou mi-temps. 2d cycle, Paris ou banlieue sud. Tél. : 657-31-77.

J. F., 24 a., licenc. Droit privé, *ch. poste secrétariat général* ou service personnel. Tél. : 566-67-72.

Assistante sociale D.E., 26 ans, 3 ans expér. ds administ. étud. ttes proposit. de poste dans secteur privé. Ecr. No T 59657, REGIE-PRESSE, 85, bis rue Réaumur, PARIS-2e, qui tr.

DESSIN, ARTS PLASTIQUES diplômé nat. beaux-arts, cherche poste Ecole privée, rentrée septembre 1974. Mlle E. JAMIN, 10, rue de Robinson, 92220 BAGNEUX.

ANIMATRICE, 27 a., form. univers. expér. adm. jeunesse sports, anim. ville nouvelle, M.J.C., resp. terrain d'aventure, ch. poste organis. format., recherche. D. MARGOT, 41, r. Caulaincourt, PARIS-18e.

J. F., 27 ans, inspecteur d'assur., 3 ans dans compagnie nat., capacité Droit, cherche situation stable dans domaine commercial. Etud. toutes propositions. Ecr. 356 SNP-HAVAS ROUEN.

CADRE 36 ANS, REF. 15 ANS FABRIC. ELECTR., ELECTROMECANIQUE. Dernier poste, CHEF de FABRICATION en Algérie, actuel. gérant ccial S.A.R.L. Cesse activité cause conjoncture écon. épouse secrét. bilingue, que me proposez-vous ? accept. Mashreb et Af. Francoph. MILHIET, 90, r. Pt-Wilson, 76600 LE HAVRE. TEL. 42-67-44.

J. F., 24 a., maîtrise histoire, ch. empl. pl. temps ds enseign. lib. Paris ou province. Ecr. No T 059582 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Doct. 3e cycle mathém., rech. poste d'enseignem. ou de rech. 705-48-48, 9 h-14 h., 18 h-20 h.

proposit. com. capitaux

Fabricant Européen ch. firmes désirant s'adj. la représentation de son matériel : Machines-outils pr la fabrication et le contrôle d'engrenages. Couteaux pr usinage d'engren. Instrum. de mesure. Répondre à ROSSEL Régies Publicitaires, No 515.306, rue Royale 112, 1.000 BRUXELLES.

SOCIETE A CARACTERE NATIONAL ET EUROPEEN améliorant son implantation en France dispose de plusieurs postes à responsabilités pour Paris et en Province. Nécessaire disposer 50.000 F. Formation, mise en route et encadrement assurés. Situation de 1er ordre pour cadres désirant recyclage ou similaire ayant esprit d'entreprise. Ecr. av. C.V. à C.F.T., 25, r. de Berne, 75008 PARIS ou 7, pl. Wilson, 31000 TOULOUSE.

Vos soirées réceptions animées par orgue, guitare, musique d'ambiance, jazz, danse. *M. LUC, 29, rue des Charmes, 91230 Montgeron. 903-54-19.*

enseignem.

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (situé en pl. centre de Londres) COURS D'ANGLAIS (permanents et de vacances) à ts les niveaux. Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant (sous réserve de place libre). Laboratoire de langues. Préparation aux examens agréés (facultative). Service d'aide au logement FOYER RESIDENTIEL (pour jeunes filles). COURS COMBINES DE LANGUE ANGLAISE ET DE SECRETARIAT (durée de trois trimestres). Prospectus sur demande. Ecrire à The Principal (L.M.) L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH 26-32 OXFORD STREET LONDON W1A 4DY.

L'immobilier

viagers

Rech. viager import. ou nu-pté Lib. ou occup. Expert. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS. 700-00-99.

EXCLUSI•

appartem. vente

Région parisienne

LOUVECIENNES, 2' gare. Dans magnifiq. parc. Appt 2 p. 50 m². Pr placement. Parf. état. Prix : 115.000 F. URGENT. T. 954-68-80

Province

GRENOBLE. Centr., quart. mod. Ds t. b. imm. réc. 10e ét., 3 exp. E-S-O av. balc. spl. appt 160 m², séj. 45m², 2 s.d.b., 4 ch., cuis. éq. Fin. lux. 9-11 h 30 : (76) 96-50-54

maisons de campagne

PROVENCE, 8 KM GORDES Rég. très pittoresque, calme, repos, dans vieux village typ., mais. ancienne 2 niv., 300 m², garage. 250.000 F. Facilités. Vte directe : AURAND, MURS, 84220 GORDES. Tél. 90-72-01-35.

propriétés

50 km BORDEAUX, prop. 4 ha, étang, parc, jard. 17 pces. Etat nf, tt cft, chff. maz., mais. gard. Prix 600.000 F. - Tél. 633-29-95.

PROVENCE - Lubéron Bastide XVIIIe et ferme attenante. 30 ha bois et vignes. Appellat. « Côtes du Lubéron ». Vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58. (4 lignes groupées)

appartements vente

Paris

Mo MONGE Imm. p. de t. ravalé **3 pièces**, entrée, cuis., w.-c., poss. sal. de bains. 17, rue LARREY. S/rue calme. Samedi-dim.-lundi, 15-18 h.

Mo CONVENTION Bel imm. ravalé **2 pièces**, entrée, cuis., salle d'eau, w.-c. 194, rue de la Convention. Chff. cent. Sam.-dim.-ldi, 15-18 h.

Mo GAITE Imm. neuf tt cft **STUDIO**, entrée, cuisine, salle de bains, parking. 15, rue R.-Losserand. 4e ét. s/ jardin. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

VIIe BAC BEL IMM. CARACT. RAVALE **6 PIECES** 2 BAINS, TOUT CONFORT LUXUEUS. REFAIT NEUF **PRIX 800.000 F** S/pl. samedi, lundi, 14-18 h 30 : 40, R. DU BAC, ou BAL. 22-82.

16e TROCADERO BEL IMM. PIERRE de TAILLE RAVALE - ASCENSEUR PAYE **3 PIECES** (Living + 2 chbres) TOUT CONFORT REFAIT A NEUF **PRIX 415.000 F** Vr sam.-lundi-mardi, 14-18 h 30 : 35, RUE VINEUSE - BAL. 21-92

AUTEUIL PRES BOIS BEL IMM. P. de TAILLE. ASC. **4 PIECES** (Living double + 2 chbres), tt confort + CHBRE SERV. REFT NEUF **PRIX 397.000 F** Sam., lundi, mardi, 14-18 h 30 : 119, BD EXELMANS. BAL. 22-84

Région parisienne

Courbevoie - Défense - ATELIER ARTISTE. Duplex neuf 100 m2. Tt conft. S. de bns. Cuis. équip. 250.000 F. - Vis. s. place Atelier A 2 Ensemble Charras, rue de Bezons, vend., sam., dim., lundi.

Province

DEAUVILLE Face Port de pêche, futur Port de Plaisance. Je vends sans *intermédiaire* dans très bel ancien hôtel particulier restauré 100 % avec goût et standing 10 STUDIOS et CHAMBRES tout confort, aménagement et décoration raffinés (moquette, tapisserie, kitch. équipée, etc.). Vente en totalité. Possible pour investisseur privilégié. Pour votre satisfaction (pieds dans l'eau toute l'année) ou placement hors pair. Me voir, exclusivement sur place, 14, quai de Touques, les 7-8 septembre, de 13 à 18 h ou téléphoner : 325-25-25.

constructions neuves

STUDIOS AUX 4 PIECES 13e CORVISART - 16e AUTEUIL 17e WAGRAM 19e BOTZARIS NEUILLY - NANTERRE GROUPE MAHOUT — 924-74-85 4, av. de Friedland, Paris (8e).

bureaux

A vdre bureaux neufs Levallois, 210 m² loués début bail 3-6-9 à grosse société. Rapport environ 120.000 l'an. 684-22-88, matin.

châteaux

LE LUDE (72) SUPERBE DOMAINE boisé 30 ha CHATEAU 18e. 15 p. Pièce d'eau. Piscine chauf. Tennis.

BAUGE (49) PROPRIETE 100 ha clos murs. CHATEAU XV et XVIIIe. 25 p. Etang. Bois 45 ha. Ferme louée. 40 ha.

VALLEE LOIR : MANOIR Directoire. Parc 1 ha. Cabinet D. HOUDIARD, 31, r. Crossardière, LAVAL. T. 53-25-21.

pavillons

COURTRY, près Chelles. Propr. vd réc. Séj. + 4 chb., tt cft, gar., terr. 700 m². Sam.-dim.-lun. 17, AV. DE LA FORET, 11-19 h.

propriétés

Région NEMOURS, propr. 5 ha clos, parc. 10 p. 2 cuis., 2 bns, séjour, boiseries et cheminée, dépendanc., écuries. T. 428-02-87.

ORSAY. Villa style, 10 p. Parc 3.000 m2. - T. (93) 87-86-77 Nice.

terrains

40 LABENNE-OCEAN entre HOSSEGOR et BIARRITZ 4 km port de plaisance de CAPBRETON **TERRAIN A BATIR** 1.000 m². Plage - Forêt. A partir de 34 F le m2. CREDIT 80 %. COLLEE Agence Bois Fleuri 40 LABENNE-OCEAN

locaux commerciaux

A louer dépôt banlieue THIONVILLE, 3.000 m², 800 m² couverts, eau, électricité, tél., bureau. Accès camions. Ecr. ss no 1.228 à l'ag. HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

locations non meublées

Offre

6 km Nemours, loue 2 fermettes. Entr. amén., bord. bois. Calme. Vis. vendr., sam., dim., 428-02-87.

villas

NICE Arrière-pays tous commerces, 15' mer, vue imprenable, belle et importante villa neuve, gd cft. Prix 380.000 F. Crédit possible. Ecrire : Louis Adam, Les Mérettes-St-Martin 06670.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Libres opinions

UN DROIT FÉODAL : celui de la représentativité syndicale

Par JACQUES L'HUILLIER (*)

ON se souvient du concert justifié de protestations élevées en 1972 lorsque le ministre de l'intérieur de l'époque avait projeté de resteindre le droit d'association. Or l'exercice des libertés ...ndicales se trouve actuellement singulièrement limité.

Pour se présenter au premier tour des élections sociales, il faut ...re reconnu comme représentatif au niveau où se situe l'élection : ...ntreprise, établissement ou catégorie. Pour participer aux travaux ... la Commission supérieure des conventions collectives, il faut être ...connu par... l'Etat ; c'est-à-dire ce « pouvoir » tant décrié. Ce qui ...traîne, par voie de conséquence, la représentation dans de mul...ples instances, dont certaines sont assorties de rémunérations ...portantes, et l'inscription au budget au titre de la formation syn...cale (dotation budgétaire qui dépasse le milliard d'anciens francs).

Nous sommes dans un système féodal ; le syndicat dit « repré...entatif » bénéficie de privilèges, et le syndicalisme est donc figé.

Tout changement est une entreprise difficile : lorsque un nouveau ...ndicat veut agir, il lui faut des élus et, pour en avoir, il doit obtenir ... premier tour, l'abstention de la majorité des électeurs, ce qui ...présente un tour de force, car l'abstention n'est pas appréciée et ...est pas un moyen normal de s'exprimer. S'il essaie une autre voie, ... sera assigné par les syndicats en place. En revanche, depuis la loi ...u 27 décembre 1968, une organisation syndicale comme la C.G.T., ...ême si elle n'a qu'un seul adhérent dans un établissement, pourra ...éclarer une section syndicale, désigner un délégué syndical et un ...présentant syndical, qui se confondront en une seule personne, et ...e n'est pas un cas théorique.

La justification d'un tel système réside pour les pouvoirs publics ...ans la crainte d'un émiettement syndical et pour les syndicats en ...lace dans la recherche de l'unité des travailleurs. Mais il s'agit là, ...n réalité, de prétextes.

C'est en effet feindre d'ignorer la faiblesse des effectifs du ...ouvement syndical en France (10 % environ dans le secteur privé, ...% pour les cadres). Il y a place pour d'autres courants syndicaux, ...otamment le courant cogestionnaire, important sur le plan européen, ...ais dont l'expression est très limitée en France.

En réalité, la crainte malsaine d'une liberté d'expression qui ...iminuerait une audience partiellement usurpée empêche tout ...enouveau.

Mais l'argument essentiel de défense du système actuel est de ...nature politique : son changement pourrait bénéficier à la C.F.T. ...onnie par la C.G.T., mais aussi par la plupart des syndicalistes. Ne ...voit-on pas ici le danger d'une telle attitude : imagine-t-on en France ...que pour les élections politiques, les anticommunistes puissent ...empêcher les électeurs de porter leur suffrage au premier tour sur ...es listes du P.C. et les antifascistes interdire à l'extrême droite de ...présenter leur candidat aux élections présidentielles ? Quelle singu...lière démocratie ! C'est bien la réalité sur le plan syndical.

Or un moyen est à la disposition des syndicats, qui doit à tout ...prix être maintenu, car il est parfaitement compatible avec la démo...cratie, c'est l'appréciation du critère d'indépendance par les tribu...naux *selon une procédure rapide, gratuite et simplifiée*. Si les centrales ...syndicales ont des griefs à formuler sur ce plan, rien n'empêche ...qu'elles démontrent, autrement que par des conférences de presse, la ...collusion entre des employeurs ou des partis politiques et le syndicat ...« jaune », comme d'autres ont le droit de le faire pour le syndicat ...rouge ou vert.

Sur le plan national, l'on devrait revenir au seul critère démocratique des résultats électoraux, on pourrait par exemple se référer à des élections aux caisses de Sécurité sociale auxquelles la C.G.T. *réclamait, à juste titre, le retour en 1968. Mais comme* les intérêts des catégories sociales ne coïncident pas toujours, sans être nécessairement opposés, il faudrait alors assurer une représentation par *collèges, comme cela se fait dans de nombreuses élections sociales.*

Les projets d'une représentation des travailleurs, depuis trop longtemps différés dans les conseils d'administration, doivent permettre de sensibiliser l'opinion pour qu'elle obtienne l'exercice d'une vraie démocratie et que soit aboli un système qui n'en est pas moins féodal parce qu'il profite aux centrales syndicales.

La complicité discrète, malgré quelques écarts de langage, entre les pouvoirs établis de la politique et des syndicats ne doit pas faire plus longtemps obstacle à cette remise en question, la démocratie en est l'enjeu.

(*) Conseil de l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.).

LE RATIONNEMENT DU CHAUFFAGE DOMESTIQUE

Les utilisateurs disposeront d'une quantité de fuel correspondant à 80 % de la consommation de l'an dernier

Voici les principales mesures annoncées vendredi par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Elles concernent surtout les économies de chauffage :

● RATIONNEMENT DU FUEL DOMESTIQUE.

— Les raffineurs et les distributeurs-revendeurs ne pourront livrer que, respectivement, 90 % et 85 % des quantités de la période de référence (1er juin 1973 - 31 mai 1974), contre 100 % et 95 % depuis juillet dernier. Les clients ne pourront obtenir que 80 % de ces mêmes quantités (contre 90 % précédemment). La marge maintenue entre la profession et la clientèle est destinée à couvrir les cas urgents, spéciaux ou prioritaires, ou à fournir le chauffage des nouveaux logements. *L'objectif du gouvernement* est d'obtenir une diminution de 10 % de la consommation globale de fuel domestique, qui permettrait d'économiser des devises pour 1,3 milliard de francs, selon les estimations officielles.

— Une commission de recours est instituée dans chaque département, pour examiner les cas particuliers. Dirigée par le préfet, *elle disposera de 5 % de la* consommation globale en fuel domestique du département.

— Un projet de loi va être déposé prochainement devant le Parlement. Il donnera la possibilité au gouvernement de fixer par décret la température maximum de chauffage à 20 degrés dans les locaux de toute nature. La température des locaux inoccupés ne pourra dépasser 5 degrés si la durée d'inoccupation excède quarante-huit heures.

Dans le même projet de loi seront prévus des encouragements fiscaux aux particuliers — propriétaires ou locataires — qui *feront des travaux pour l'isolation*, la régulation et le comptage du chauffage, et le remplacement des chaudières.

Quant au code d'urbanisme, il sera complété afin de fixer des règles de construction et d'aménagement applicables aux locaux de toute nature en ce qui concerne leurs caractéristiques d'isolation thermique.

● ECONOMIES SUR LE FUEL INDUSTRIEL.

Le fuel lourd utilisé par les industriels n'est pas rationné. Les entreprises qui feront des investissements pour économiser l'énergie trouveront plus facilement des crédits. Des accords de programme seront conclus avec chaque branche industrielle pour définir les économies possibles.

Les dépassements de ces programmes pourraient être pénalisés par la direction des prix ; celle-ci interdirait alors la répercussion de la hausse de tarifs pétroliers sur les prix de vente des entreprises en défaut.

● EFFORTS POUR AMELIORER L'APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE.

— Infléchissement de la régression charbonnière ; on ne peut en attendre, *sur dix ans*, qu'un supplément de production de 60 millions de tonnes de houille (soit 33 millions de tonnes d'équivalent pétrole), soit le sixième de la consommation énergétique *annuelle* de la France ;

— *Exploration de la mer* d'Iroise, au large de la Bretagne. Le litige avec la Grande-Bretagne sur les eaux territoriales est en voie de règlement, et le premier forage français pourra commencer au début de 1975 ;

— *Création d'une nouvelle* « commission d'étude sur l'électricité d'origine hydraulique », pour avoir la certitude qu'aucune possibilité, qu'il s'agisse des producteurs autonomes ou d'E.D.F., ne soit négligée ;

— Recherche d'énergies nouvelles : *dans le projet de budget* de la recherche, en 1975, la part consacrée à l'énergie représentera *32 % du total* et sera en augmentation de *26,5 %*.

Il a été créé un Comité consultatif de la recherche et du développement en matière d'énergie. Ce comité doit présenter, avant la fin de l'année, des propositions précises de programmes pluriannuels sous forme de Livre blanc dans chaque secteur de recherche, qu'il s'agisse de techniques nucléaires (fission et fusion), des combustibles fossiles, de la géothermie, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de l'énergie des marées et enfin des pompes à chaleur.

Développement massif de l'énergie nucléaire, « seule véritable réponse à la crise énergétique ». Le ministre a rappelé le projet de construction de treize centrales nucléaires en 1974-1975. Quant à l'usine d'Eurodif, « *elle couvrira, à partir de 1980, une part substantielle des besoins en uranium enrichi d'E. D. F.* », a déclaré M. d'Ornano. Le pari qui fut fait en décidant la réalisation de cette usine, dont la capacité de production au niveau de 9,3 millions d'UTS par an pouvait paraître ambitieuse, est maintenant gagné. Il faudra vraisemblablement porter cette capacité à 10,7 millions d'UTS par an, et retenir le programme court de délai de réalisation. Le ministre a évoqué la possibilité de lancer un second Eurodif.

Saint Médard, priez pour nous...

Les cigognes et les canards sauvages vont partir, dit-on, plus tôt que l'an dernier... « Ça ne veut rien dire », répondent les météorologistes, qui, pour le moment, se refusent à tout pronostic sur le prochain hiver. Quant au gouvernement, il n'a plus qu'à allumer un cierge devant l'autel de saint Médard pour que les frimas ne soient pas trop rigoureux...

Les mesures annoncées vendredi par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, concernent essentiellement le chauffage. Elles visent à réduire de 10 % la consommation globale de fuel domestique. L'économie en devises qui en résultera sera, selon les calculs officiels, de 1,3 milliard de francs. Si tout se passe bien...

Les accusations récentes de refus de vente

Il faut d'abord que le dispositif mis en place par l'arrêté du 4 juillet dernier, et qui vient d'être renforcé, fonctionne convenablement. Il s'agit, on le sait, d'un rationnement par les raffineurs, distributeurs et autres revendeurs. La profession, avec laquelle l'administration a conclu en hâte, vendredi matin, un protocole d'accord pour appliquer ces mesures, est mécontente. Notre métier, dit-elle, est de vendre le plus possible, et non pas de rationner. Les autorités se déchargent sur nous de leurs responsabilités. Les raffineurs sont particulièrement amers : il y a moins d'un an, on les accusait de refus de vente... Au reste, le circuit de distribution du fuel domestique est beaucoup plus complexe que ne veut le faire croire le gouvernement. Beaucoup de petits revendeurs ne connaissent même pas l'arrêté du 4 juillet. Dans ce « maquis » que de passe-droits et d'injustices possibles !

Surtout, si l'hiver est rigoureux (le dernier a été particulièrement clément), le dispositif sera remis en cause, comme le reconnaît lui-même M. d'Ornano. Comme rien de vraiment sérieux n'est prévu pour les autres produits pétroliers, le gouvernement n'aura plus qu'à abandonner ses objectifs. Déjà avec une économie de devises de roulement de 1,3 milliard de francs, on peut douter qu'il diminue de beaucoup un déficit du commerce extérieur qui, en 1974, sera, au bas mot, de 25 milliards de francs.

Le « général Hiver »

Mais si le « général Hiver » se montre agressif ? La lutte contre le froid a des coûts rapidement croissants en énergie (l'effort qu'il faut fournir est plus que proportionnel à la baisse de température), et si la consommation de fuel domestique a diminué de 10,5 % pendant les huit premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1973, comme l'a annoncé avec satisfaction M. d'Ornano, c'est en partie grâce à la clémence du temps.

Certes, on ne peut que féliciter M. d'Ornano de vouloir s'attaquer aux gaspillages d'énergie, qui sont particulièrement évidents en matière de chauffage. Comme l'a fait remarquer le ministre, « en l'espace d'une demi-génération (de 1950 à 1974), la température intérieure dans les appartements est montée de 18 degrés environ à 21-22 degrés... la durée totale de chauffage passait de six mois à sept mois et demi ». « On voit encore à la devanture d'épiceries de campagne, *a-t-il ajouté*, des thermomètres sur lesquels sont inscrites les températures particulières : en face de 21 degrés, « chambre de malade. »...

Mais la surchauffe n'est pas seulement un phénomène de civilisation, mais aussi tout simplement la conséquence du fait que, jusqu'à la crise du pétrole, l'énergie n'était pas payée à son coût ; il n'y a pas besoin d'être grand clerc en économie pour comprendre que des prix trop bas — et malgré les récents relèvements, les prix de l'énergie sont encore trop bas en France — entraînent « toujours » des gaspillages.

C'est dire que le phénomène est beaucoup plus général et qu'il touche l'ensemble des produits énergétiques. Le gouvernement n'a pas voulu rationner l'essence, parce que c'eût été fortement impopulaire, ni le fuel industriel, « à cause des risques sur l'emploi »

Il ne veut pas non plus augmenter suffisamment les prix pour ne pas accélérer l'inflation (comme si un « vrai prix » était inflationniste ! C'est en fait tout le contraire). Soit ! Mais alors qu'il ne prétende pas rétablir l'équilibre de la balance commerciale.

Jeudi à Strasbourg, M. Chirac, premier ministre, avait annoncé un plan énergique. Ce n'est sans doute pas des mesures annoncées le lendemain par M. d'Ornano qu'il voulait parler...

PHILIPPE SIMONNOT.

LA POSITION DES SYNDICATS ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Priorité à la négociation

(Suite de la première page.)

Si les salariés ne sont pas des ...oliers, la rentrée de septembre ...t cependant une période de ...mise en route. La plupart des ...ganisations syndicales ne réuni...nt guère leurs militants avant ...milieu de ce mois. *L'incertitude* ...onomique, l'annonce quotidienne ... faillites d'entreprises, les bruits ... chaos financier n'incitent pas ... salariés à passer à l'action ...ns une plus mûre réflexion. En ...tre, la hausse des salaires, qui ...ste forte dans certaines indus...ies, a quelque peu émoussé la ...mbativité des travailleurs. Les ...ents du secteur public, qui ne ...aignent pas les licenciements, ...urraient fournir des bataillons ... choc, mais, précisément, leur ...itiative risquerait de paraître ...alséante à ceux que menace le ...ômage. Et même s'ils sont sans ...usion sur l'action gouvernemen...le, nombre de travailleurs ne ...udraient pas qu'on leur repro...e d'avoir contribué à aggraver ... situation économique.

Néanmoins, les syndicalistes ...timent que les licenciements ...lumeront, localement, des foyers ... résistance, et des mouvements ... protestation vont montrer que ...s discussions sur l'emploi, qui ...étinent entre le C.N.P.F. et les ...ndicats, sont loin de laisser ...s travailleurs indifférents. Aussi, ... harcèlement que promet ... Séguy au gouvernement et au ...tronat n'est encore que celui ... la proposition de négociations. ...es syndicats veulent tenter de ...nclure des accords, même si de ...rt et d'autre on continue à prê...r des arrière-pensées aux « par...naires-adversaires ». « *La con...rtation doit être exempte de ...ute implication politique* », a ...pété jeudi M. Chirac à Stras...urg. « *C'est avec la C.G.T. telle ...'elle est (...) que le gouverne...ent et le patronat doivent trai...r* », s'écriait au même moment ... Séguy au Palais des sports. Le principe énoncé par M. Chirac *permet de refuser le dialogue dès qu'on le considère politisé*, a fait remarquer M. Maire.

Mais, au quatrième mois de son arrivée au pouvoir, M. Giscard d'Estaing maintient l'ouverture. Le premier ministre recevra les syndicats vers la fin du mois ou au début d'octobre. Le secrétaire général de la C.F.D.T., interrogé par un journaliste, a répondu que s'il était appelé à l'Elysée, il irait à condition que le rendez-vous soit pourvu d'un ordre du jour précis.

Certes, il n'est pas question d'un « sommet » entre syndicats, patronat et gouvernement, où seraient traités les problèmes économiques et sociaux. En revanche, des réunions tripartites sont programmées à compter du 11 septembre jusqu'à la fin octobre sur le fonds de garantie des ressources, les jeunes travailleurs et les « indicateurs régionaux » d'emploi. Si les discussions engagées entre les centrales et le patronat sur la garantie de l'emploi et sur les conditions de travail n'aboutissent pas d'ici fin octobre, le premier ministre a annoncé qu'il agirait par voie législative. La C.F.D.T. exige déjà que la promesse soit tenue, « *sinon nous dénoncerons sa duplicité* », dit M. Edmond Maire.

Mais le gouvernement, bien que les syndicats le soupçonnent d'intentions restrictives, a tout avantage à exécuter le programme qu'il a tracé au mois de juin s'il veut accréditer son image de réformateur et obtenir une relative paix sociale indispensable pour enrayer l'inflation.

De leur côté, les centrales syndicales, peu sûres de la réelle combativité de la base, ne veulent pas jouer le « *tout ou rien* ». Au contraire, tout avantage, même mince, est bon à prendre en période de dépression. Ainsi, M. Maire n'hésitera pas, lundi 9 septembre, à aller voir M. Durafour pour lui faire part de ses observations sur le projet concernant la Sécurité sociale qui doit être examiné par le conseil des ministres le 11 septembre.

Ce réalisme changerait d'aspect si les conditions économiques s'aggravaient trop lourdement ou si le malaise s'envenimait chez les agriculteurs ou les petits commerçants. Certes, la C.F.D.T. repousse une addition hétéroclite des mécontents, surtout lorsqu'il s'agit de catégories qui veulent « *faire payer à Giscard d'Estaing son élection* ». *Mais, comme la C.G.T.*, elle aspire à un vaste rassemblement qui donnerait un second *souffle* à la gauche et ouvrirait la voie aux changements fondamentaux.

JOANINE ROY.

M. Jean-Pierre Fourcade s'en prend aux dirigeants de certaines organisations professionnelles

En recevant vendredi les journalistes accrédités auprès du ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade a notamment donné les indications suivantes :

● Le projet de loi relatif à la « taxe conjoncturelle contre l'inflation » sera vraisemblablement adopté par le gouvernement au cours du conseil des ministres du 18 septembre, en même temps que le projet de loi de finances pour 1975. M. Fourcade estime que cette taxe sera un instrument très efficace dans la lutte contre l'inflation et semble considérer très maladroites les brutales réactions du C.N.P.F. à ce projet.

● Le système bancaire paraît à l'abri des faillites enregistrées dans d'autres pays, et cela notamment à cause de la prudence des banquiers français et de la surveillance exercée sur la profession par la Banque de France et la commission de contrôle des banques.

● L'indexation de l'épargne est une mauvaise mesure qui ne ferait que favoriser l'inflation.

Au cours de ces échanges de vues, le ministre, tout en semblant relativement optimiste quant à l'évolution prochaine des prix du pétrole, a plusieurs fois utilisé l'expression de « choc pétrolier » La hausse du pétrole amènera *obligatoirement* les gouvernements à recourir de plus en plus à l'interventionnisme et au dirigisme, *estime-t-il, tout en affirmant* vouloir conserver la société libérale.

M. Fourcade a prononcé des paroles sévères sur les représentants syndicaux des producteurs de betteraves, qui ont affolé le public en lui faisant croire que le sucre manquait. Le ministre estime que la part faite par le gouvernement aux dirigeants des organisations professionnelles est trop belle. Il serait plus utile que les ministres s'entretiennent directement avec les chefs d'entreprise.

Augmentation des dossiers auprès des comités départementaux

L'activité des comités départementaux, mis en place par le ministre de l'économie et des finances à la fin du mois de juin pour venir en aide aux entreprises mises temporairement en difficulté par l'encadrement du crédit, a pratiquement doublé depuis le 15 août, comme cela était prévisible avec la « rentrée ».

Au total 1 377 dossiers (contre 632 au 15 août) ont été retenus par les 94 comités auxquels 1 619 entreprises ont fait appel (au lieu de 1 011 en août), selon *les chiffres que vient de communiquer* le ministre de l'économie et des finances.

Sur ces 1 377 cas, 598 ont été réglés au plan local (273 l'avaient été avant le 15 août) et 33 ont été transmis à Paris au Comité national qui en a résolu 20.

Parmi les 1 377 dossiers retenus, 882 concernaient des entreprises de moins de 50 emplois et 340 des *sociétés employant de 50 à 300* personnes.

FORCE OUVRIÈRE : les mesures anti-inflationnistes du gouvernement ne peuvent être efficaces

« *Quiconque a comme souci majeur l'efficacité ne peut espérer obtenir un résultat concret des mesures dites de « refroidissement de l'inflation » et, surtout de l'appel au « volontariat » des commerçants pour une baisse des prix sur des tarifs ayant d'ailleurs le plus souvent subi des hausses préventives* », a déclaré, le 6 septembre, la commission exécutive de Force Ouvrière.

« *Malgré le contexte inflationniste mondial qui rend difficile au niveau national une lutte efficace contre la vie chère* », F.O rappelle les mesures qu'elle préconise depuis des années.

Plusieurs dispositions sont ainsi réclamées par les trois centrales à la fois (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.) : réduction ou suppression de la T.V.A. sur des produits de première nécessité, blocage des principaux prix et services pendant une période donnée, compression des marges bénéficiaires. La C.G.T. et la C.F.D.T. dont les plans *ont* d'ailleurs une source commune, leur accord unitaire du 26 juin, réclament un impôt sur le capital. La C.G.T. est seule à vouloir *l'échelle mobile des salaires* et retraites, tandis que la C.F.D.T. et F.O. s'attaquent aux circuits de distribution, ce qui pour M. Edmond Maire implique l'abrogation de la loi Royer. M. Bergeron demande en outre que les syndicats *et les organisations de consommateurs* soient consultés sur le contenu des projets d'accords de programmation des prix avec les industriels et sur les conventions avec les distributeurs.

D'autre part, F.O. réaffirme « *l'indispensable nécessité d'une relance réelle de l'union économique, monétaire et politique de l'Europe.* »

● LE GOUVERNEMENT CHILIEN a envoyé des appels d'offres à quatorze entreprises automobiles européennes, américaines et asiatiques pour la construction d'usines. *Les firmes automobiles françaises* : Citroën, Peugeot et Renault ont été contactées. Seront retenues seulement trois entreprises, qui devront investir de 150 à 200 millions de dollars en deux ou trois ans. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar consolide sa hausse

En dépit de l'annonce de la réunion près de Paris des ministres des finances des cinq pays les plus importants du Fonds monétaire, les cours ont très peu varié cette semaine sur les marchés des changes. Le DOLLAR a consolidé sa hausse récente, et le DEUTSCHEMARK, un instant raffermi, a fléchi derechef à l'approche du week-end.

La hausse du DOLLAR, qui s'était poursuivie lundi et mardi, s'est ralentie par la suite. Mercredi, un fléchissement de la devise américaine était même noté. En fait, il ne s'agissait pas tant d'un recul du dollar, que d'un raffermissement du DEUTSCHEMARK stimulé tout à la fois par l'annonce de l'éventuelle suppression du Bardepot — qui fait obligation aux banques et aux sociétés empruntant à l'étranger de déposer 20 % du montant de leur emprunt auprès de la Bundesbank — et surtout par le renforcement du contrôle des activités bancaires en Allemagne fédérale.

Toutefois, la reprise du DEUTSCHEMARK ayant tourné court, le DOLLAR se redressait dès le lendemain, son cours se stabilisant à la veille du week-end. Le bilan des cinq séances est finalement positif pour le DOLLAR, qui a aisément consolidé sa hausse récente, alors que le DEUTSCHEMARK est resté faible, la Bundesbank ayant dû de nouveau intervenir pour maintenir à 2,25 % l'écart entre la devise allemande et le FLORIN, qui reste la monnaie la plus forte du « serpent européen ».

Parmi les monnaies « flottantes », le FRANC FRANÇAIS a gagné quelques fractions, la LIVRE STERLING a peu varié, la LIRE ITALIENNE enfin, en hausse après l'annonce du prêt de 2 milliards de dollars consenti par la Bundesbank à la Banque d'Italie, a par la suite reperdu la plus grande partie de ses gains.

Peu d'écarts de cours, peu de transactions : cinq séances pour rien est-on tenté de dire. Pourtant ce calme ne saurait masquer la réalité : un profond malaise règne sur les marchés des changes. Comme le disait un cambiste : « Nous tendons le dos. » Et il est vrai qu'il n'est pas de semaine où les opérateurs n'apprennent une mauvaise nouvelle. Ainsi mardi ont-ils eu la révélation d'une perte de 370 millions de francs subie par l'agence de Lugano de la Lloyd's Bank sur les opérations de change. Sans doute la banque britannique s'est-elle engagée à honorer toutes les dettes résultant de ces manipulations. Mais qu'un établissement de cette classe se trouve dans cette situation a ajouté à un trouble déjà grand. Traumatisés par cette succession d' « accidents » en chaîne, redoutant d'en apprendre de nouveaux, surveillés plus ou moins étroitement par les banques centrales, les spécialistes se refusent à prendre des initiatives et se contentent d'expédier les affaires courantes. N'est-il pas symptomatique que les marchés n'aient finalement guère réagi à l'annonce de la réunion des cinq ministres des finances qui se tiendra en cette fin de semaine près de Paris ? Il y a encore quelques mois, une telle nouvelle eût entraîné des variations de cours. On aurait joué le DOLLAR ou le DEUTSCHEMARK. Cette fois-ci pas d'anticipation. Signe des temps.

Cette rencontre permettra-t-elle de rétablir la confiance pour l'heure bien ébranlée ? Les ministres des finances s'entendront-ils pour venir en aide aux établissements financiers en difficulté ? Il serait bien étonnant que ce sujet brûlant ne soit pas évoqué. Arrivera-t-on à des résultats concrets ? Beaucoup le souhaitent... sans trop y croire.

A Londres sur le marché de l'or, l'annonce que le prêt allemand à l'Italie serait gagé sur les réserves de métal précieux de la péninsule, évaluées au prix de 120 dollars l'once, s'est traduite par une légère hausse du cours de l'once qui s'est avancée mardi jusqu'à 158,50 dollars avant de revenir en fin de semaine à 157 dollars (contre 156 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2872	1,5302	6,1717		2,3115	11,1475	6,9749
	6,2823	1,5315	6,1701		2,3170	11,1800	6,9741
New-York ..	36,7647	0,1510	37,4531	2,3115		20,7361	33,1400
	36,9003	0,1512	37,5516	2,3170		20,7253	33,2225
Paris	177,30	7,2850	180,60	11,1475	4,8225		159,80
	178	7,3000	181,20	11,1800	4,8250		160,30
Zurich	110,9375	4,5581	113,0149	6,9749	3,0175	62,5782	
	111,0701	4,5537	113,0304	6,9741	3,0100	62,3830	
Francfort .	98,1617	4,0332		6,1717	2,6700	55,3709	88,4838
	98,2656	4,0287		6,1701	2,6630	55,1876	88,4717

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 30 8	COURS 6-9
Or fin (kilo en barre)	24790	24900
— (kilo en lingot)	24740	24920
Pièce française (20 fr.)	266 20	265 50
Pièce française (10 fr.)	201 60	201 -
Pièce suisse (20 fr.)	261 70	264 70
Union latine (20 fr.)	251 50	251 90
● Pièce tunisienne (20 fr.)	185	192
Souverain	260 50	260 50
● Souverain Elizabeth II	272 50	283
● Demi-souverain	181 50	187 20
Pièce de 20 dollars	1324	1400
— 10 dollars	732	782
— 5 dollars	432 50	450
— 50 pesos	1030	1040
● — 20 marks	282	292
— 10 florins	230	231 20
● — 5 roubles	185 50	187

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du sucre et du cuivre

MÉTAUX. — Pour la première fois depuis juin 1973, les cours du cuivre sont revenus en dessous de 700 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs expliquent le pessimisme du marché : sensible accroissement des stocks londoniens qui s'avancent à 63 675 tonnes (+ 9 425 tonnes), et de 60 000 tonnes des stocks mondiaux de métal raffiné à fin juillet, malgré les grèves qui ont paralysé une partie des raffineries américaines lors du renouvellement des contrats de travail ; enfin, menaces de la part du Japon de « brader » une partie de la production de métal raffiné excédentaire sur les marchés extérieurs. Pendant les sept premiers mois de l'année, les exportations japonaises auraient été de 150.000 tonnes. Elles devraient atteindre pour l'année fiscale en cours, commencée le 1er avril, à 200 000 tonnes et peut-être davantage.

TEXTILES. — Reprise des cours du coton sur le marché de New-York. La récolte mondiale pour la campagne 1974-1975 est évaluée par le comité consultatif international à 59,6 millions de balles, chiffre pratiquement équivalent à celui de la précédente campagne.

DENRÉES. — D'amples fluctuations se sont encore produites sur les cours du sucre, qui fléchissent en fin de semaine sur toutes les places commerciales. Divers pays arabes ont procédé à des achats à des niveaux élevés sur le marché mondial. Plusieurs pays importateurs cherchent à conclure des accords à long terme pour s'assurer un approvisionnement régulier à des prix plus stables. Ainsi, l'Australie fournira pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1975, 1 million de tonnes de sucre à la Corée et 1.650.000 tonnes à la Malaisie. Le Japon — principal pays importateur — et la Grande-Bretagne — en situation difficile — négocieraient des contrats similaires. Le Brésil, qui surpasse Cuba comme premier producteur mondial, réduira ses exportations de 300.000 tonnes pour satisfaire les besoins croissants de sa consommation intérieure.

Cours des principaux marchés du 6 septembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 652 (704), à trois mois 669 (723), étain comptant 4 075 (4 035), à trois mois 3 640 (3 750), plomb inch. (233), zinc 409 (421). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 66,50 (71,20), aluminium (lingots) inch. (36), ferraille, cour moyen (en dollars par tonne) 113,67 (116), mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (280-285).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 213 1/8 (1 216 1/2).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct. 52,10 (49,15), déc. 51,85 (49,50) ; laine suint, oct. 163 (164), déc. 166 (160).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignés à sec), oct. 185 (175) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C inch. (186).

— Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine, sept. inch. (150).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine 20 (20,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 435 (425).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant inch. (28-29,50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 147-148 (157-157,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lbs) : cacao déc. 84 (77,25) ; mars 79,50 (71,75) ; sucre disp. 33,25 (36,90) : oct. 31 (35,50)

— Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 347,50 (353,50) ; déc. 313,50 (319,50) : café nov. 446 (474) ; janv. 446 (470) : cacao déc. 791 (752) ; mars 725 (709)

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 930 (887,1/2) ; mars 893 (866) ; café nov. 541 (560) ; janv. 546 (573) : sucre (en francs par tonne) : oct. 4 050 (4 250) ; nov. 4 150 (4 200).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 439 (444) ; mars 450 (457) ; maïs déc. 337 1/2 (343) ; mars 346 1/2 (347).

Marché monétaire

Aisance

La détente s'est poursuivie sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est revenu lundi de 13 1/2 % à 13 3/8 % pour se maintenir à ce niveau tout au long de la semaine. Cette détente aurait même été plus accentuée si la Banque de France ne l'avait volontairement freinée en se portant emprunteuse au rythme de 6 milliards de francs par jour lundi, mardi et mercredi, et de 3 milliards de francs jeudi et vendredi. L'Institut d'émission demeure donc fidèle à sa politique d'argent cher et de régulation du marché, limitant la hausse en cas de tension excessive et la baisse en cas d'abondance de disponibilités. Ces dernières se sont gonflées cette semaine, qu'elles proviennent des rentrées de billets traditionnelles à la fin des vacances, de l'accélération de certains paiements du Trésor ou de l'avance prise par certains établissements dans la constitution de leurs réserves, et des concours accordés par l'Institut d'émission au titre de son adjudication valeur 2 septembre (22 milliards de francs).

Dans ces conditions, l'échéance de fin de mois a été très aisément assurée.

Bourses étrangères

LONDRES

Réveil en fin de semaine

Tombées presque au point mort en début de semaine sur l'annonce, lundi, d'une perte de 33 millions de livres subie par la Lloyds Bank sur les opérations de change d'une filiale suisse (Lugano) et, mardi, de la faillite d'une nouvelle maison de courtage, les affaires se sont subitement ranimées en fin de semaine à la suite d'une O.P.A. de 91 millions de livres lancée par le Koweït sur une société immobilière (voir d'autre part). Cette O.P.A. a déclenché une véritable ruée sur les valeurs immobilières. Les valeurs industrielles ont peu varié, les résultats d'ICI et de British Petroleum étant conformes aux prévisions, et ont généralement suivi les indications de Wall Street. Après une progression initiale, en liaison avec la hausse du métal précieux, les mines d'or se sont repliées, tandis que De Beers fléchissait très vivement sur des résultats considérés comme décevants.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 215,1 contre 216,6 le 30 août ; fonds d'Etat, 55,59 contre 54,12 ; mines d'or, 367,3 contre 339,1.

	Cours 30 août	Cours 6 sept.
Bowater	113	110
British Petroleum	275	289
Charter	116	106
Courtaulds	86	87
De Beers	213	191
Free State Geduld	22 3/8	22
Gt. Univ Stores	104	106
Imperial Chemical	171	173
Shell	175	176
Vickers	86	88
War Loan	23 1/8	23 7/8

TOKYO

Heurté

L'influence de Wall Street a été prédominante : trois jours de baisse ininterrompue, suivis d'un redressement et d'un rachat en fin de semaine sur des rumeurs de nouvelles restrictions sur les opérations à terme.

	Cours 30 août	Cours 6 sept.
Fuji Bank	322	326
Honda Motors	582	475
Matsushita Electric	417	410
Mitsubishi Heavy	143	138
Sony Corp	1 840	1 860
Toyota Motors	476	480

SUISSE

Irrégulier

Aucune tendance bien définie ne s'est dégagée cette semaine sur les marchés helvétiques, très irréguliers. Relevons néanmoins la baisse de Nestlé.

	Cours 30 août	Cours 6 sept.
Brown-Boveri	1 010	965
Ciba-Geigy	1 370	1 320
Hoffm.-Laroche	72 000	72 250
Nestlé	2 760	2 590
Sulzer	2 800	2 825
U B suisse	2 490	2 505

NEW-YORK

Tentative de [illegible]

	Cours 30 août
Alcoa	11 3/4
A.T.T.	42 1/2
Boeing	17 3/8
Chase Man. Bank	29 3/4
Du Pont de Nem.	115
Eastman Kodak	80 1/8
Exxon	67 1/4
Ford	39 3/4
General Electric	37 7/8
General Foods	18 1/4
General Motors	40 1/8
Goodyear	14 1/2
I.B.M.	192
I.T.T.	[illegible]
Kennecott	28
Mobil Oil	37
Pfizer	24 1/2
Schlumberger	87 5/8
Texaco	23
U.A.L. Inc.	17
Union Carbide	38
U.S. Steel	40 7/8
Westinghouse	11
Woolworth	11

ALLEMAGNE

Morose

	Cours 30 août
A.E.G.	81
B.A.S.F.	124,80
Bayer	114,70
Commerzbank	150,50
Hoechst	116,20
Mannesmann	171,50
Siemens	205,50
Volkswagen	89,10

BRUXELLES

Baisse sensible

	Cours 30 août
Arbed	4 720
Astur des Mines	2 350
Cock. Ougrée	1 355
Electrobel	5 740
Lambert	1 830
Petrofina	4 080
Gevaert	1 140
Société générale	2 585
Union minière	1 150

MILAN

Repli

	Cours 30 août
Fiat	1 128
Fin-sider	331
La Rinascente	115
Montedison	776
Olivetti	1 158
Pirelli	851
S.N.I.A. Viscosa	1 735

AMSTERDAM

Irrégulier

	Cours 30 août
A.K.Z.O.	52,40
B.V.A.	57
K.L.M.	59,50
Philips	24,60
Robeco	154,50
Royal Dutch	73,80
Unilever	81,50

EN GRANDE-BRETAGNE

L'arrivée des « cheikhs du pétrole » sur le marché foncier inquiète les milieux financiers et gouvernementaux

L'offre publique d'achat, que vient de lancer le Koweït sur la firme britannique Saint-Martin's Property, marque un nouveau pas dans le « recyclage » des pétro-dollars et inquiète les milieux financiers européens. Les investissements directs des pays producteurs de pétrole dans les sociétés privées occidentales se multiplient. Ainsi, l'Arabie Saoudite a acheté au mois d'août, aux Etats-Unis, une importante quantité d'obligations émises par l'Association nationale fédérale des hypothèques. Cet organisme privé, plus connu sous le nom de Fanny May, intervient dans la construction de logements en achetant et en vendant des hypothèques. Selon des sources proches de l'association, le montant total des achats de l'Arabie Saoudite s'élève à 200 millions de dollars. C'est la première fois aux Etats-Unis qu'un pays producteur de pétrole se porte acquéreur de titres émis par un organisme privé (il est vrai, muni de la garantie du gouvernement).

En juillet, la prise de participation par l'Iran de 25 % dans le capital des aciéries ouest-allemandes Krupp avait été le premier pas de l'intervention des producteurs de pétrole sur le marché financier. Jusque-là, les pays producteurs de pétrole se limitaient à l'acquisition de valeurs immobilières, comme l'achat par l'émirat d'Abou-Dhabi d'importantes participations dans le patrimoine immobilier d'une compagnie d'assurances britannique.

De notre correspondant

Londres. — « *Les Arabes arrivent* » ou encore « *Les cheikhs marchent sur Londres* », telles sont les manchettes sensationnelles qui s'étalent ce samedi 7 septembre sur la première page des journaux britanniques. L'Etat du Koweït propose en effet d'acquérir la Saint-Martin's Property Corporation, l'une des plus grandes sociétés foncières, qui possède de nombreux immeubles dans la City et en province. La société est engagée aussi dans d'importants projets de développement en Australie et, sur une moindre échelle, à Bruxelles et à Paris.

La Saint-Martin's était déjà en train de se défendre contre une O.P.A. lancée par la société d'assurances Commercial Union. Celle-ci n'offre toutefois que 80 millions de livres (1) sous forme de titres. La banque d'affaires Noble Grossart, qui représente le bureau d'investissements du Koweït, propose, quant à elle, 91 millions de livres payées comptant.

Si l'opération réussit, il s'agira du plus vaste investissement des pays producteurs de pétrole dans la propriété foncière britannique. Pour l'instant, Koweït détient déjà 8 % du capital de la Saint-Martin's. En juillet dernier, l'émirat d'Abou-Dhabi avait acquis 44 % du gratte-ciel londonien qui sert de quartier général à la Commercial Union, au prix de 400 millions de francs.

L'annonce de cette opération a eu vendredi un effet immédiat au Stock Exchange, où tous les titres des sociétés foncières ont enregistré une hausse notable. Ceux de la Saint-Martin's ont gagné 20 pence pour atteindre 135 pence, approchant ainsi la valeur de 140 pence, qui correspond à l'offre d'achat des représentants koweïtiens. Encore reste-t-il à voir si les actionnaires seront intéressés par une cession qui se produirait à un moment où les cours du Stock Exchange ne correspondent guère à la valeur réelle des propriétés se trouvant entre les mains de la Saint-Martin's. L'an dernier encore, les titres en question valaient 233 pence, et les dirigeants de la société estiment que ces biens devraient être cotés aux alentours de 220 millions de livres.

L'affaire n'est donc pas encore conclue. Il n'est pas impossible que la commission des monopoles intervienne pour y faire obstacle. Tout indique cependant que le gouvernement et la Banque d'Angleterre ont déjà donné leur accord de principe à l'opération déclenchée par les Koweïtiens. Celle-ci ne manquerait pas, en effet, d'être favorable au maintien des réserves britanniques, et elle contribuerait même à raffermir le cours de la livre sterling.

Certaines inquiétudes ne s'en expriment pas moins dans les milieux de la finance et plus encore peut-être dans ceux de la politique. Pour l'instant, certes, les investissements des pays producteurs de pétrole paraissent viser surtout « *la brique et le mortier* », mais, comme l'observent les spécialistes, les revenus pétroliers du Koweït rapportent, en deux semaines seulement, les fonds nécessaires à l'acquisition de la Saint-Martin's. Le *Financial Times* a calculé aussi que les revenus dont dispose l'Arabie Saoudite lui permettraient d'acquérir, en six mois, les trente sociétés britanniques les plus importantes cotées en Bourse. Comme il n'est évidemment pas question pour le gouvernement de laisser une bonne part de l'industrie passer « *sous le contrôle des cheikhs pétroliers* », il reste donc à définir les règles selon lesquelles les revenus des Etats arabes pourront désormais être investis en Grande-Bretagne.

JEAN WETZ.

(1) 1 livre = 11,20 F.

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 2 AU 6 SEPTEMBRE

RECHUTE

LES valeurs françaises ont baissé pour la quatrième semaine consécutive. Mais ce qui a le plus déprimé les opérateurs, c'est la rechute qui s'est produite en milieu et en fin de semaine en dépit du redressement de la Bourse de New-York.

Lundi, précisément, sur la vive reprise enregistrée le vendredi précédent à Wall Street, une hausse appréciable était constatée sur les valeurs françaises, dont certaines étaient même recherchées par les vendeurs à découvert. Mais, dès le lendemain, escomptant la poursuite de la baisse outre-Atlantique, le marché s'effritait pour fléchir très fortement le jour suivant au cours d'une séance considérée comme « noire » : cotation de plusieurs titres retardée faute de demandes, ventes anglaises, nombreux replis supérieurs à 5 %. Il est vrai que, conformément aux pronostics, la Bourse de New-York s'était à nouveau repliée la veille. *Jeudi, la place de Paris était paradoxalement mieux disposée*, en dépit d'une nouvelle chute de Wall Street, mais elle s'attendait à une reprise à New-York sur l'annonce d'un léger assouplissement des restrictions de crédit américaines.

Mais vendredi, à la grande déception des opérateurs, la chute des valeurs françaises reprenait, en dépit d'une vive hausse outre-Atlantique. Ainsi Paris, qui depuis quelque temps suivait plus ou moins fidèlement l'évolution de Wall Street, s'en est désolidarisé en fin de semaine, comme si les facteurs purement nationaux l'emportaient sur la solidarité des marchés.

Parmi ces facteurs, considérés comme négatifs, citons la déclaration de M. Jacques Chirac à Strasbourg, démentant catégoriquement tout assouplissement de l'encadrement du crédit et les inquiétudes du C.N.P.F. vis-à-vis de la taxe conjoncturelle. Ajoutons la convocation inopinée de la conférence des Cinq, qui doivent s'entretenir à Paris pendant le week-end des remèdes propres à éviter une crise internationale, et le risque d'un nouveau relèvement du prix du pétrole : la conjonction de tous ces facteurs n'a rien de réjouissant ni de particulièrement stimulant.

Certains titres sont tombés derechef au plus bas niveau depuis dix ou quinze ans, un rendement global de 10 % ou davantage n'étant plus considéré comme suffisant au moment où le taux d'inflation dépasse 15 %.

Les valeurs étrangères ont cédé du terrain dans l'ensemble, à l'exception de quelques titres américains. Repli des pétroles, et surtout des valeurs minières anglaises, notamment De Beers et R.T.Z.

Sur le marché de l'or, le lingot et le kilo en barre ont progressé à 24 920 F et 24 980 F contre 24 740 F et 24 780 F, tandis que le napoléon s'effritait à 265,50 F contre 268,20 F, de même que la rente 4 1/2 1973, retombant en dessous de 500 F.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES
Baisses (%)

	6 sept.	Diff.		6 sept.	Diff.
P.L.M.	190	— 16,7	J. Borel	500	— 6,5
Printemps	69	— 10,4	Ferodo	209	— 6,3
Saulnier-Duval	137	— 8,3	Maisons Phénix	470	— 6,2
Club Méditerr.	175	— 8	Mumm	488	— 6,2
C.S.F.	109,90	— 7,3	Creusot-Loire	120,50	— 6
Thoms.-Brandt	136	— 7	Saclior	86	— 5,5
Banq. Indoch.	135	— 7	Skis Rossignol	1 390	— 5,5

VALEURS ETRANGERES
Baisses (%)

	6 sept.	Diff.		6 sept.	Diff.
De Beers	14,95	— 11,3	I.B.M.	859	— 7
R.T.Z.	11,35	— 10	Norsk-Hydro	417,50	— 6,2

Alimentation

Les valeurs cotées sous cette rubrique ont payé, d'une manière générale, un assez lourd tribu à la baisse. Il faut tout de même signaler la nette reprise de *Radar* et la fermeté des *Raffineries de Saint-Louis*.

Carrefour annonce, pour les huit premiers mois de l'exercice, un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 2 948 millions de francs (contre 2 285 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent). Le taux de progression ressort à plus de 29 %.

Depuis le 2 septembre, *Casino* procède à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites. Cette opération s'effectue sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes.

A compter du 16 septembre, *Taittinger* procédera à une opération financière similaire, sur la base, cette fois, d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Le chiffre d'affaires de *Beghin-Say* a représenté, au cours du premier semestre, 1 569 millions de francs (hors taxes), contre 1 265 millions de francs l'an passé.

	6 sept.	Diff.
Beghin-Say	150,10	— 9,40
Carrefour (1)	1 380	— 402
Casino	1 368	— 17
C.D.C.	220	— 5,50
Radar	287	+ 22
B.S.N.-Gerv.-Dan.	573	— 153
Mumm	478	— 40
Veuve Clicquot	600	— 45
Moët-Hennessy	450	— 127
Olida et Caby (2)	190	— 63,50
Pernod	419	— 18
Ricard	426	— 23,50
Saint-Louis	163	+ 15
S.I.A.S. (3)	275	— 124
Viniprix (4)	556	— 207
Perrier (5)	159,50	— 72,30
Jacques Borel (6)	500	— 180
P.L.M.	190	— 37
Nestlé	6 100	— 310

(1) Ex-droit : 488 F.
(2) Ex-droit : 41,50.
(3) Ex-droit : 10 F.
(4) Ex-droit : 89 F.
(5) Ex-droit : 46 F.
(6) Ex-droit : 132 F.

Bâtiment et travaux publics

La campagne d'été a passablement éprouvé le compartiment, notamment *Maisons Phénix*, qui a été lourdement touché, ainsi que les travaux publics (*Auxiliaire, Bouygues, Chimique et Routière*). *Voyer*, en baisse de 30 %, précise que le carnet de commandes couvre l'activité des usines à 100 % jusqu'à la fin de l'année et, suivant les établissements, de 25 % à 50 % pour le premier semestre 1975.

	6 sept.	Diff.
Auxil. d'entreprises	172,50	— 21,50
Bouygues	370,80	— 75,20
Chimiq. et routière	84,50	— 12,50
Ciments français	87,20	+ 0,70
Ciments Lafarge	166,10	— 9,90
Ent. J. Lefebvre (1)	156	— 11,50
Gén. d'entreprises	104	— 3
Gds Travx de Mars.	170	— 7
Maisons Phénix (2)	470	— 234
Poliet et Ch. (3)	97	+ 5,30
Voyer	92	— 50,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 15,80 F. détaché le 8 juillet.
(3) Compte tenu d'un coupon de 6,30 F détaché le 19 juillet.

Matériel électrique, services publics

La baisse qui a sévi sur la Bourse pendant l'été a été particulièrement ressentie sur le groupe du matériel électrique, où *CIT-Alcatel, L.M.T.* et *Thomson-Brandt*, notamment, ont subi de lourdes pertes.

La conjoncture inspire en effet des préoccupations aux chefs d'entreprises. Ainsi, l'industrie électronique française, qui a connu en 1973 un développement d'activité de 18 % et dont le rythme de croissance a été supérieur aux prévisions au début de 1974, s'inquiète de la menace que la contraction des marges et la cherté du crédit font peser sur les investissements, élément essentiel dans une industrie de pointe.

En raison du succès de la commutation électronique temporelle, le programme prévu par *S.L.E.-Citerel*, filiale de *C.I.T.-Alcatel* (67 %) et de *Française des téléphones Ericsson* (33 %), va être accéléré. Une usine de production en grande série sera mise en service à la fin de l'année prochaine.

Alsthom va fournir trente-neuf locomotives électriques à la Yougoslavie ; cette commande représente un montant de 200 millions de francs.

S.A.T. procède depuis le 2 septembre à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

Le chiffre d'affaires du groupe *A.E.G.-Telefunken* s'est élevé à 5,5 milliards de deutschemarks au premier semestre, contre 4,7 milliards un an plus tôt. Les prévisions pour l'année entière, malgré les incertitudes économiques, portent sur 12 milliards de deutschemarks contre 10,8.

	6 sept.	Diff.
Alsthom	72,50	— 7,55
C.G.E.	270	— 34,50
C.I.T.-Alcatel	1 018	— 210
C.S.F.	109,90	— 11,10
Electro-mécaniq.	85,10	— 2
Jeumont	78	— 12,40
Machines Bull	34,20	— 1,80
L.M.T.	1 570	— 234
Moulinex (1)	228,80	— 14,20
Radiotechnique	312,60	+ 22,60
Fr. Tél. Ericsson	526	— 94
Thomson-Brandt	136	— 27,50
I.B.M.	859	— 138
Générale des eaux	488	— 54
Lyonnaise des eaux	374,90	+ 14,90
Eaux banl. Paris	334	+ 14,70

(1) Compte tenu de la division du titre.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les actions *Marine-Firminy* acquises par *Schneider* seront-elles vendues à la *Compagnie Lorraine industrielle et financière*, holding du groupe Wendel, qui serait prête à les acquérir ? *Marine-Firminy* serait favorable à cette solution, mais son président, M. Legendre, a signalé, dans une lettre aux actionnaires, qu'*Usinor* a fait une autre offre, également soumise à M. d'Ornano. La transaction, au cours actuel de l'action *Marine-Firminy*, porterait sur des titres dont la valeur boursière est de l'ordre de 150 millions de francs.

Marine-Firminy, pendant l'exercice clos le 31 août, a encaissé 31,6 millions de francs de dividendes contre 23 millions en 1973. Le progrès vient, pour 4,2 millions, de *Sacilor, Dilling, Davum* et *Daval*, et, pour 4,9 millions, d'autres filiales et participations.

La Marine s'attend à une nouvelle amélioration des résultats de *Sacilor*, qui a repris ses répartitions avec un dividende de 5 F. Le chiffre d'affaires de *Creusot-Loire*, dans les six premiers mois de 1974, a augmenté de 35 % en moyenne. Celui de la division mécanique, qui avait souffert auparavant d'un manque de commandes, s'est accru de 42 %.

Carnaud-Basse-Indre, ayant racheté la participation de *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson* dans *Saint-Gobain - Carnaud - Interplastic*, a fondé avec *Total*, qui lui fournira des matières premières, une nouvelle société, *Carnaud - Total - Interplastique* (*le Monde* du 7 septembre).

	6 sept.	Diff.
Châtillon	70,20	— 0,20
La Chiers (1)	224,50	— 3,80
Creusot-Loire	120,50	+ 6,60
Denain Nord-Est	162,10	+ 4,10
Marine	116,50	+ 13,50
Métal-Normandie	127,50	— 9,70
Pompey (2)	61	+ 3,20
Sacilor (3)	86	+ 14,50
Saulnes (4)	148	— 5
Usinor	98,10	+ 2,50
Vallourec	130,50	+ 0,40
Alspi	69,05	— 1,75
Babcock-Fives	70,50	+ 2,50
Génér. de fond. (5)	237	— 18,40
Poclain (6)	440	+ 11,50
Sagem (7)	423	— 6,40
Saunier-Duval	197	— 22,50
Penhoët (8)	217	+ 6,45
Citroën	29,50	— 4,60
Ferodo	209	— 18,50
Peugeot	163,60	— 9,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 15,80 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 4,20 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 5 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(5) Compte tenu d'un coupon de 12,80 F.
(6) Compte tenu d'un coupon de 12 F.
(7) Compte tenu d'un coupon de 12,60 F.
(8) Compte tenu d'un coupon de 9,45 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'International Nickel a été récemment soutenu par l'annonce d'un bénéfice net passé de $ 92,54 millions à $ 153,30 millions, grâce à un très sensible accroissement des livraisons et en dépit d'une majoration des prix de revient.

Hutchinson Mapa a cédé ses intérêts dans *Bognier, Burnet et Boyer*, qui prépare un nouveau programme d'investissements. En revanche, *Hutchinson* a amorcé un rapprochement avec *SALPA*, société qui, spécialisée dans la transformation du plastique, fabrique aussi des articles en caoutchouc pour le semelage et l'industrie.

	6 sept.	Diff.
Le Nickel	85,80	+ 2,60
Peñarroya	73	— 3,20
Asturienne	260,10	— 9,90
Charter	11,90	— 3,30
Internat. Nickel	124	— 0,80
R.T.Z.	11,35	— 2,50
Tanganyika	12,50	— 0,65
Union minière	130	— 23
Z.C.I.	5,05	— 0,90
Hutchinson-Mapa	232,50	— 1,50
Kléber	52,60	— 9,40
Michelin	691	— 83

Produits chimiques

Pour le premier semestre 1974, le chiffre d'affaires d'Imperial Chemical Industries (I.C.I.) s'est élevé à 1 444 millions de livres (+ 40 %), la progression étant de 31 % pour le Royaume uni (598 millions de livres) et de 49 % pour l'étranger (849 millions de livres). Le bénéfice net ressort à 148 millions de livres contre 84 millions de livres, et a été réalisé hors de Grande-Bretagne à raison des deux tiers, en y incluant les exportations.

Les bénéfices avant impôt du groupe B.A.S.F. pour le premier semestre 1974 atteignent 736 millions de DM (+ 40 %) et ceux de la société mère 407 millions de DM (+ 31 %). Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 52 % à 9,457 milliards de DM.

	6 sept.	Diff.
Clin-Midy	300	— 42
Cotelle et Foucher	104	— 7
Institut Mérieux	551	+ 16
Laboratoires Bellon	241	— 38,50
Nobel-Bozel	100,70	— 17,80
P.U.K.	115,60	+ 3,60
Pierrefitte-Auby	62	+ 1,50
Rhône-Poulenc	120,50	— 16,10
Roussel-Uclaf	239,50	+ 12,50

Filatures, textiles, magasins

Depuis le 5 juillet, la baisse n'a pas épargné les valeurs de textiles.

Saint-Frères, qui ne se négocie plus qu'au comptant, a figuré parmi les titres les plus éprouvés, la perte approchant 25 %.

Lainière de Roubaix, Godde-Bedin, Tapis et Couvertures accusent également de sensibles replis.

Le secteur des magasins enregistre aussi des moins-values importantes, en particulier sur *Prénatal, Printemps* et *Galeries Lafayette*. Toutefois, les comptoirs d'exportation comme *C.F.A.O.* et *S.C.O.A.* ont bien résisté à l'affaiblissement de la conjoncture boursière.

Au premier semestre de 1974, les ventes réalisées par les succursales et les filiales entièrement contrôlées du groupe *Nouvelles Galeries* ont atteint 1 707 millions *de francs* taxes comprises, *en* hausse de 17,2 %. La progression a été particulièrement vive sur les biens d'équipement.

	6 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,20	— 4,30
Sommer	488	— 14
Agache-Willot	48,10	+ 1,50
Godde-Bedin	36,20	— 2,80
Lainière Roubaix	61,80	— 7,20
Tapis et couvertur.	68	— 8
Saint-Frères	23,80	— 7,40
C.F.A.O.	225,20	+ 15,40
Galeries Lafayette	81	— 7
Nouvelles Galeries	92	— 7
Prénatal	53,10	— 12,70
Printemps	69	— 14
La Redoute	373	— 18
S.C.O.A.	53,95	+ 5,45
U.I.S.	138	+ 8

Pétroles

Le bénéfice net provisoire de la « Compagnie Française des Pétroles » pour le premier semestre 1974 a atteint 286,5 millions de francs (contre 252,1 millions de francs pendant la même période de 1973 et 274,5 millions de F pour la moitié de l'exercice 1973).

Le chiffre d'affaires réalisé par la société pendant ces six mois a été de 9.353 millions de francs (contre 2.133 millions de francs). Cette augmentation reflète essentiellement la hausse des prix du pétrole puisque 37 millions de tonnes ont été commercialisées contre 35 millions. Dans un long communiqué la société indique que les filiales de raffinage et de distribution du groupe particulièrement en Europe ont subi des pertes « importantes » qui ont été en partie compensées par un bénéfice comptable réalisé sur une partie des stocks existants au 1er janvier 1974. La société n'en indique pas moins qu'elle a constitué au 30 juin « une provision sur le poste Titres de participation ». On ne peut que regretter qu'elle n'ait pas jugé bon d'en indiquer le montant.

Pétroplastique, filiale à 100 % du groupe *Total*, et *Carnaud-Basse-Indre* vont coopérer dans le secteur des emballages plastiques (*le Monde* du 7 septembre).

La filiale canadienne de la *Société nationale des pétroles Aquitaine (S.N.P.A.)* a lancé une offre publique d'achat sur 51 % des actions composant le capital de la société *Thermal Power Cy*, spécialisée dans l'exploitation des ressources géothermiques. La filiale de la *S.N.P.A.* s'oppose ainsi aux initiatives d'une compagnie américaine indépendante : *Natomas, qui se propose d'acquérir* le contrôle de *Thermal Power Cy* par un échange de titres (offre publique d'échange). Les actionnaires trancheront.

Le groupe *British Petroleum* a réalisé, pendant le premier semestre 1974, un bénéfice de 393,6 millions de livres (contre 104,5 millions de livres pendant la même période de 1973), dont 175 millions de livres de plus-values sur stocks.

	6 sept.	Diff.
Antar	38,55	+ 2,05
Aquitaine	387	— 10,80
Esso Standard	68	— 10,80
Fr. des pétroles (1)	118	— 9,60
Pétroles B.P.	41,50	+ 1,10
Primagaz (2)	263	— 12,74
Raffinage	104,50	— 15,50
Sogerap	75	— 1
Exxon	312,50	— 21
Norsk Hydro	417,50	— 68,50
Petrofina	455	— 103
Royal Dutch	128,50	— 2,40

(1) Compte tenu du coupon détaché : 8,40 F.
(2) Compte tenu du coupon détaché : 9,36 F.

Mines d'or, diamants

L'*Union Corporation* annonce l'abandon de son projet de fusion avec *Barlow Rand* et déclare que l'O.P.A. lancée par la *Goldfields* sur ses titres ne correspond pas à leur véritable valeur et aurait pour effet de léser ses actionnaires. Suivant certains commentaires, l'offre de la *Goldfields* pourrait être facilement majorée. Elle correspondrait à une évaluation de 370 pence pour l'action *Union Corporation*, alors que l'actif net par titre serait de 650 pence.

Les résultats de la « De Beers » pour le premier semestre ont déçu. Malgré le relèvement du prix des diamants, le bénéfice net n'a été que de 120,88 millions de rands contre 11,97 millions pour le premier semestre 1973. Le dividende intérimaire sera de 8 cents contre 7 cents 1/2. La compagnie annonce que le marché des diamants a été largement affecté par la hausse des taux d'intérêt. Les perspectives sont moins favorables qu'on ne l'avait prévu bien que la demande de petites pierres reste forte.

Le bénéfice net de Dome Mines pour le premier semestre a atteint $ 10,68 millions contre $ 6,17 millions.

Johannesburg distribuera un dividende final de 100 cents qui portera la répartitioin totale, pour l'exercice clos le 30 juin, à 135 cents contre 100 cents.

	6 sept.	Diff.
Amgold (1)	288	+ 39,93
Anglo-American	26,40	— 1,10
Buffelsfontein (2)	156	— 9,26
Free State	169	— 25
Goldfields	23,75	+ 4,85
Harmony	56,30	+ 7,80
President Brand	167,80	+ 34,80
Randfontein	216,50	+ 43,50
Saint-Helena	218	+ 54
Union Corporation	29	+ 6,70
West Driefont. (3)	285,50	+ 18,90
Western Deep (4)	150,10	— 14,41
Western Holdings	248	+ 46,20
De Beers	14,95	— 4,15

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,93 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 6,24 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 15,44 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 4,19 F.

Valeurs diverses

Hachette vient de prendre, au prix d'environ 2 millions de francs, une participation de 50 % dans l'hebdomadaire *Moto-Journal*.

Le bénéfice net de la *Brosse et Dupont*, d'après une situation provisoire, s'est élevé à 1,28 million de francs pour le premier semestre 1974 contre 0,84 million pour le premier semestre 1973.

Les *Tanneries de France* font savoir qu'elles n'ont aucun lien ni avec les *Tanneries françaises réunies* ni avec les associations qui pourraient être créées pour poursuivre l'exploitation de cette société.

Les ventes nettes consolidées du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, pour le premier semestre 1974, se sont élevées à 10 550 millions de francs, soit une progression de 41 % en valeur absolue et de 30 % à structure comparable. Si l'on tient compte des variations de change, pour l'Allemagne, notamment, l'augmentation des ventes consolidées est de 16 % en francs et de 1 % en deutschemarks, ce qui traduit le marasme qui sévit outre-Rhin dans l'automobile et le bâtiment, grands consommateurs de glaces et de vitrages.

	6 sept.	Diff.
L'Air liquide	253	— 13
Europe n° 1	299,50	— 13,50
Hachette	143	+ 8
L'Oréal	1 398	— 247
Presses de la Cité	92,20	— 3,20
St-Gob.-P.-à-M.	102,80	— 3,50
Skis Rossignol	1 390	— 120

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Rente 4 1/2 % 1973	154 700	76 622 168
Petrofina	17 725	8 539 975
Norsk Hydro	18 175	7 769 905
Moulinex	21 275	5 382 777*
Schlumberger	12 425	5 188 225

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.
Terme	62 219 484	56 143 607	68 309 203	51 835 807	54 017 517
Comptant					
R. et obl.	115 123 560	44 068 873	131 781 094	141 365 950	37 198 539
Actions	21 540 878	25 325 217	24 723 041	21 338 587	10 267 762
Total	198 883 922	125 536 697	224 813 338	214 540 344	101 503 818
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)					
Valeurs françaises	77,6	76,8	74,9	75,2	74,7
Valeurs étrangères	83	82,6	79,4	79,2	78,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indice gén.	65,3	65,1	63,4	63,3	63,1

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

LIRE ÉGALEMENT



Au château de Champs-sur-Marne

LES CINQ MINISTRES DES FINANCES discuteront aussi du relèvement des quotas au F.M.I.

La réunion des ministres des finances des cinq pays les plus importants du Fonds monétaire (Etats-Unis, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Japon) devait commencer samedi en fin de matinée au château de Champs-sur-Marne, à une quinzaine de kilomètres de Paris. Elle devrait se terminer au milieu de l'après-midi de dimanche, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie* et des finances, ayant invité les journalistes à se rendre à une conférence de presse qu'il tiendra Rue de Rivoli aux environs de 17 h. 30. Outre les grands problèmes du jour (accélération de l'inflation, malaise dans la profession bancaire, touchée par des faillites et des pertes de change, déficit de balances des paiements, fractionnement du marché des eurodollars, etc.), les entretiens porteront, comme le précisait du reste le communiqué publié par les services de M. Fourcade, sur la préparation de l'assemblée générale du Fonds monétaire qui s'ouvrira à Washington le 30 septembre.

Malgré l'inflation régnante, les projets du Fonds monétaire visent à augmenter encore les facilités de paiement mises à la disposition des pays membres. L'un d'eux consiste à augmenter les quotas que ces derniers doivent verser au F.M.I. La France, pour sa part, ainsi du reste qu'un grand nombre d'autres pays, est en faveur d'une telle mesure, à condition toutefois, ajoute-t-on à Paris, qu'elle soit « modérée ». L'intérêt de l'opération, estiment les pays occidentaux, serait d'amener les pays producteurs de pétrole à augmenter de façon substantielle leur contribution, quitte à ce que cela se traduise par un renforcement de leur influence politique au sein de cette institution (puisque les droits de vote sont *grosso modo* proportionnels aux parts contributives de chaque Etat).

Selon les statuts originels du F.M.I., les Etats devaient lui verser en or le quart de leurs quotas, mais aucun d'entre eux n'est prêt aujourd'hui à souscrire à une pareille obligation, notamment à cause de l'incertitude qui pèse sur la valeur des autres actifs et du niveau ridiculement bas du prix officiel du métal précieux.

Toujours dans le même ordre d'idées, il est question d'accroître la durée des prêts accordés par le Fonds monétaire (huit ans au lieu de cinq ans) aux pays qui connaissent des difficultés de balance des paiements.

Avant la dernière phase de la conférence annuelle

L'organisation des marchés agricoles est l'objectif prioritaire des professionnels et du gouvernement

Le premier tour de la conférence annuelle agricole, qui a réuni vendredi 6 septembre, autour de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, les responsables des quatre organisations paysannes représentatives (A.P.C.A., F.N.S.E.A., C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.), n'a pas provoqué une vague d'optimisme chez les représentants professionnels.

Il faut dire que l'objet le plus important de cette quatrième conférence annuelle doit être le « revenu ». Or la diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs, grignoté par l'inflation et la hausse des coûts de production, touche tous les cultivateurs de la C.E.E., et l'affaire doit se régler à Bruxelles. Reste à savoir quel pourcentage d'augmentation des prix (4 % proposés par le collège européen, 8 % réclamés par les organisations paysannes de la Communauté) sera arrêté par le conseil des 17 et 18 septembre. Quel qu'il soit, *« il faudra de toute façon un certain nombre de milliards supplémentaires »*, a indiqué le président de la F.N.S.E.A., M. Debatisse. Où les trouver ? En desserrant *les crédits pour l'agriculture*, en augmentant les subventions du ministère, en remboursant la T.V.A. payée sur les engrais, les aliments du bétail et les produits de traitement ?

Dans l'attente d'un choc psychologique

M. Bonnet *« s'est montré très réservé »*, a déclaré M. Perrin, président des chambres d'agriculture, en commentant les réactions du ministre à ce propos. En fait, celui-ci doit jouer serré entre le gouvernement ouest-allemand, très critique à l'égard « des mesures nationales », et les revendications des organisations professionnelles. Aussi M. Bonnet a-t-il confirmé qu'il défendrait une augmentation de 8 % des prix agricoles, mais il semble désormais que des *« efforts supplémentaires »* seraient accordés par le biais du crédit ou du budget.

Pourtant, on attend un choc psychologique de cette conférence annuelle dont la phase finale sera présidée le 26 septembre par M. Chirac. Il s'agit, en effet, de calmer la grogne paysanne. Pour cette raison, l'accent a été mis, au cours de la réunion de vendredi sur une ancienne revendication des jeunes agriculteurs : l'organisation des marchés. Un projet va être rédigé par les professionnels d'ici au 26 septembre. A gros traits, il s'agirait de créer pour chaque secteur une véritable organisation interprofessionnelle chargée de gérer le marché. Les professionnels auraient de leur côté à remplir un certain nombre d'obligations, tant en matière de qualité des produits que de gestion de leur exploitation. *« Une telle organisation est le problème numéro un du moment, en raison de l'acuité de la crise actuelle »*, a déclaré M. Bonnet.

Trois autres chapitres sont à l'ordre du jour de la conférence : les exportations agricoles, les cultures pérennes (arbres fruitiers, vigne, etc.), la protection sociale. Le ministre a fait le tri des revendications qu'il s'engage à défendre. Toutefois, la plus grande discrétion a été observée de part et d'autre sur le contenu précis des mesures qui seront soumises au premier ministre.

Il s'agira ensuite de voir comment, dans la conjoncture actuelle, cette forme de concertation — dont sont toujours exclus le MODEF et la F.F.A. (1) — est appréciée par la base. Si celle-ci estime que les résultats sont médiocres, ne s'engagera-t-elle pas plus avant dans l'action directe ?

ALAIN GIRAUDO.

(1) Mouvement de défense des exploitants familiaux ; Fédération française de l'agriculture.

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1974 a été tiré à 539 992 exemplaires.

Au congrès de la Fédération Armand de parents d'élèves

M. René Haby expose l'esprit de son projet de réforme de l'enseignement

Le 55e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'est ouvert, vendredi 6 septembre à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), en présence de 300 délégués. Le rapport d'activité, présenté par le secrétaire général sortant, le docteur Cresp, n'a obtenu que 66 % des suffrages exprimés contre 27 %, et 7 % d'abstentions. L'an dernier, au congrès d'Evian le rapport d'activité avait remporté 85 % des suffrages. D'autre part, le président de la fédération, M. Pierre Armand, va quitter son poste, conformément aux statuts de la fédération.

Invité, ce samedi matin 7 septembre, à participer aux travaux du congrès, le ministre de l'éducation, M. René Haby, devait longuement exposer l'esprit dans lequel sera conçu le projet de réforme de l'enseignement qui sera déposé au Parlement avant la fin de l'année.

A ce propos, le ministre de l'éducation devait aborder les problèmes spécifiques à chaque degré d'enseignement. L'avant-projet de réforme — qui sera prêt dans une quinzaine de jours environ et fera l'objet d'une phase de négociations entre le 20 septembre et le 20 octobre — devrait notamment aménager une transition *plus souple entre l'école maternelle* et l'enseignement élémentaire. A ce niveau, les élèves devraient pouvoir progresser chacun à leur rythme.

Une fois acquise cette formation élementaire — et donc à un âge variable — les élèves suivraient des enseignements secondaires dans le cadre d'un cycle moyen, où, à côté des disciplines traditionnelles, une place importante serait faite à la technologie, aux travaux manuels, aux enseignements artistiques et sportifs. Les contenus actuels du second cycle de l'enseignement secondaire seraient concentrés en deux années, contre trois actuellement.

En classe terminale, en revanche, les élèves — qui seraient davantage traités en étudiants — choisiraient librement d'approfondir certaines disciplines en fonction de leurs projets d'avenir.

L'intention du ministre de l'éducation, comme du gouvernement, est d'assurer à chaque jeune Français un *« savoir minimum garanti »* et une meilleure adaptation au monde contemporain et à une profession.

Pour la rentrée, qui doit avoir lieu dans quelques jours, le ministre devait rappeler, d'une part, les efforts faits par le gouvernement pour les bourses et la gratuité des livres et des transports, d'autre part, la nouvelle organisation des classes de sixième qui ne sera valable que pour cette année scolaire.

Il devait, d'autre part, annoncer la toute prochaine mise en place, dans les académies et au ministère, de services *« spécial rentrée 1974 »* à la disposition des familles, des jeunes et des enseignants.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Paul Berliet* a été reçu vendredi après-midi par le ministre tunisien de l'économie, M. Chedci Ayari. Ils ont examiné certains projets sur l'extension de l'industrie automobile et du secteur « fonderies » en Tunisie.

● *Restrictions à la circulation en raison de la fête de* l'Humanité. — En raison de la fête du journal *l'Humanité*, qui doit se tenir dans le parc départemental de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), des restrictions sont apportées à la circulation sur l'autoroute du Nord, annonce un communiqué de la préfecture de Bobigny.

La bretelle de sortie vers Stains est fermée depuis vendredi 6 septembre et le restera jusqu'au lundi 9 septembre à 6 h. 30.

Les usagers se rendant à Stains, Garges-lès-Gonesse et Sarcelles auront intérêt à emprunter la sortie de la porte de Paris à Saint-Denis.

● *I.N.F. 2* consacrera, à l'occasion du conseil des ministres qui se tiendra mercredi à Lyon, la majeure partie de ses journaux télévisés des mardi 10 et mercredi 11 septembre à la régionalisation et aux problèmes spécifiques de la région Rhône-Alpes.

● *Un avion charter* de la compagnie aérienne américaine Pan American Airways, qui transportait soixante-quinze travailleurs turcs de Berlin-Ouest à Istanbul, s'est vu refuser par radio dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 septembre le survol du territoire bulgare.

A quelques semaines des élections

Le gouvernement britannique publie un Livre blanc sur l'égalité des sexes

« Egalité pour les femmes ; une politique pour des chances égales ». Sous ce titre, un Livre blanc établi par le gouvernement travailliste a été rendu public le 6 septembre, en Grande-Bretagne, par M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur, qui en avait déjà présenté les principaux points à la Chambre des communes en juillet dernier.

Ce Livre blanc prélude à un projet de loi qui pourrait être adopté avant la fin de l'année. Il prévoit de supprimer la discrimination entre les deux sexes dans les domaines de l'emploi (embauche et salaires), de la formation professionnelle, de l'éducation, du logement. Il précise les conditions qui permettront de veiller à ce que les femmes soient traitées, à l'avenir, de la même manière que les hommes en ce qui concerne notamment l'octroi de prêts, l'accès aux pubs et dans les officines des « bookmakers ».

Les mesures préconisées visant à supprimer la discrimination entre hommes et femmes s'accompagnent de la création d'une *« commission des chances égales »* qui devra notamment enquêter sur toutes les formes de discrimination entre les sexes dans la vie sociale, veiller à éliminer celle-ci, donner son avis au gouvernement, informer et éduquer le public dans ce sens et, surtout, veiller à l'application de la loi. Cette commission de quinze membres, hommes et femmes, dépendant du ministère de l'intérieur, pourra prendre des décisions sanctionnées par la justice.

Le Livre blanc prévoit des exceptions et des délais, notamment pour ce qui concerne l'emploi dans les petites entreprises ou dans certains bastions masculins encore admis tels que l'armée, les églises, certaines écoles.

En revanche, le Livre blanc prévoit d'ouvrir aux hommes des emplois jusqu'à présent traditionnellement réservés aux femmes tels que la profession de sage-femme.

Les commentaires de la presse britannique mettent l'accent sur le caractère préélectoral de cette publication : le gouvernement travailliste prend l'engagement, s'il est réélu, de présenter son projet devant le Parlement britannique avant la fin de l'année. Engagement qui ne manquera pas, semble-t-il, de susciter l'intérêt des femmes britanniques, qui constituent la majorité de l'électorat.

Selon le *Financial Times*, c'est le programme de changement social le plus important depuis la promulgation de la loi sur les relations raciales, et la *« commission des chances égales »* aurait davantage de pouvoir que n'en a actuellement le Bureau des relations raciales. Mais, précise le quotidien britannique, il serait prévu par la suite d'harmoniser l'ensemble des *« lois anti-discrimination »*.

Dans le Nord

UNE CENTAINE DE JEUNES GENS ATTAQUENT UN COMMISSARIAT DE POLICE

Une centaine de jeunes gens ont attaqué, dans la nuit du 6 au 7 septembre, le commissariat de police d'Armentières (Nord), quelques heures après un gala de variétés. Policiers et jeunes gens se sont affrontés devant les locaux du poste de police de la ville pendant plus d'une heure. Trois gardiens de la paix ont été légèrement blessés et neuf jeunes gens interpellés.

Le 31 août dernier, le commissariat de Lomme, dans la banlieue lilloise, avait été le théâtre d'affrontements semblables.

En Argentine

Les péronistes de gauche déden[...] la lutte armée contre le régi[...]

Les péronistes de gauche — les Montoneros — ont décidé de retourner dans la clandestinité et de se lancer dans la lutte contre le gouvernement de Mme Maria Estela Martinez de Peron. Ils affirment que l'équipe dirigeante *« n'est plus ni péroniste ni représentative »* et ne reconnaissent plus le pouvoir de la veuve du caudillo. Ce sont ces mêmes Montoneros qui avaient, les armes à la main, lutté contre l'ancien régime militaire, afin de faire lever la proscription de Peron et assurer son retour en Argentine. Condamnés par le chef de l'Etat, ils n'avaient pas pour autant cessé de reconnaître son autorité. Aujourd'hui encore, c'est au nom d'un héritage spirituel revendiqué par eux qu'ils brisent officiellement l'unité du mouvement péroniste.

De fait, nous câble notre correspondant Philippe Labreveux, la [...]

LA GRANDE-BRETAGNE PROCLAME SES DROITS SUR LE SOUS-SOL OCÉANIQUE ENTOURANT LE ROCHER DE ROCKALL.

Londres *(A.F.P., Reuter)*. — La Grande-Bretagne a augmenté l'étendue de son plateau continental de 83 685 kilomètres carrés, en proclamant officiellement, le vendredi 6 septembre, ses droits sur le sous-sol de la zone océanique s'étendant autour des rochers de Rockall, situés dans le nord-est de l'Atlantique, à 400 kilomètres à l'ouest des îles Hébrides. Avant cette « annexion », le plateau continental britannique *s'étendait sur 270 369 kilomètres carrés.*

[Rockall n'est constitué que par de minuscules îlots de granit qui pointent au-dessus de l'Atlantique. Dès 1955, la Grande-Bretagne a proclamé sa souveraineté sur ces rochers pour des raisons stratégiques. Mais, depuis quelques années, le sous-sol océanique entourant ces chicots rocheux a pris une grande importance économique : là s'étend, en effet, un bassin sédimentaire qui pourrait — peut-être — contenir des hydrocarbures. Toutefois l'exploitation de ces éventuelles ressources énergétiques n'est pas pour demain. Les fonds qui semblent les plus intéressants du point de vue géologique sont, malheureusement, les plus profonds, c'est-à-dire qu'ils sont situés sous des profondeurs d'eau allant d'environ 500 à 1 000 mètres et peut-être même à 1 500 mètres.]